Récapitulatif - Déclarations et Récépissés

Type de déclaration : DT | N° de consultation du GU : 2025010700705PAH | Date de consultation du GU : 07/01/2025 | Date d'édition du récapitulatif : 28/01/2025

Référence Protys : 2502028355.250201DT01

Numéro d'affaire : Etanchéité Cheviré

Emplacement :
44000 NANTES (UU)
44340 BOUGUENAIS (UU)

Description du chantier :
reprise de l'étanchéité sur la travée métallique
et reprise des remblais au Sud du pont

Date de début du chantier : 01/07/2025

Durée du chantier : 30

Date de fin du chantier (calculée) : 31/07/2025

(1)	Réseau	Exploitant	Catégorie d'ouvrage S/NSFS/NS	Téléphone en cas de dommages	Date de déclaration - Date de relance	Date de réception du récépissé	Nature de la réponse	Autres éléments
☒		ENEDIS-DRPDL-PAYS DE LA LOIRE 27091 EVREUX CEDEX 9	S	0181624701	07/01/2025	Récépissé 08/01/2025	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Doublons dans la liste GU : 2 Téléphone : +33228000450
☒		Nantes Métropole Place de la Liberté 44100 NANTES Fax : +33228034720	S	0228034700	07/01/2025	Récépissé 08/01/2025	NC	Réponses multiples Téléphone : +33228034750
☒		AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE 69134 DARDILLY CEDEX Fax : +33214030336	S	0607463491	07/01/2025	Récépissé 07/01/2025	C	Téléphone : +33426727706
☒		GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest 27091 EVREUX CEDEX 9	S	0247857444	07/01/2025	Récépissé 07/01/2025	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Contact : GARREAU Ludivine Téléphone : +33810300360
☒		GRTgaz PEAM_DBPL site de NANTES ZI DE RABION 16021 ANGOULEME CEDEX	S	0800022981	07/01/2025	Récépissé 07/01/2025	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Contact : FOUCHER Flavie Téléphone : +33667930956
☒		RTE GMR ATLANTIQUE 27091 EVREUX CEDEX 9	S	678420778	07/01/2025	Récépissé avec demande d'IC 07/01/2025	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Doublons dans la liste GU : 2 Téléphone : +33240802100
☒		Nantes Métropole 44340 BOUGUENAIS Fax : +33228001649	S	0228001600	07/01/2025	Récépissé 07/01/2025	NC	Réponses multiples Téléphone : +33228001600

(1) Case vide = Décochage manuel lors de l'envoi

Récapitulatif - Déclarations et Récépissés

Type de déclaration : DT | N° de consultation du GU : 2025010700705PAH | Date de consultation du GU : 07/01/2025 | Date d'édition du récapitulatif : 28/01/2025

Référence Protys : 2502028355.250201DT01

Numéro d'affaire : Etanchéité Cheviré

Emplacement :
44000 NANTES (UU)
44340 BOUGUENAIS (UU)

Description du chantier :
reprise de l'étanchéité sur la travée métallique
et reprise des remblais au Sud du pont

Date de début du chantier : 01/07/2025

Durée du chantier : 30

Date de fin du chantier (calculée) : 31/07/2025

(1)	Réseau	Exploitant	Catégorie d'ouvrage S/NSFS/NS	Téléphone en cas de dommages	Date de déclaration - Date de relance	Date de réception du récépissé	Nature de la réponse	Autres éléments
☒		DIR OUEST CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX	NSFS	0255584860	07/01/2025	Récépissé 08/01/2025	C	Doublons dans la liste GU : 2 Téléphone : +33255584864
☒		ORANGE - M1 PAYS DE LOIRE 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0810300111	07/01/2025	Récépissé 07/01/2025	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Doublons dans la liste GU : 2 Téléphone : +33969393212
☒		Nantes Métropole 44340 BOUGUENAIS Fax : +33228001649	NS	0228001600	07/01/2025 - Rappel envoyé le : 16/01/2025			Contact : Alexandre Piot Téléphone : +33228001600
☒		Nantes Métropole Place de la Liberté 44100 NANTES Fax : +33228034720	NS	0228034718	07/01/2025 - Rappel envoyé le : 16/01/2025			Téléphone : +33228034750
☒		Nantes Métropole 44800 SAINT HERBLAIN Fax : +33240431349	NS	0240958700	07/01/2025 - Rappel envoyé le : 16/01/2025			Doublons dans la liste GU : 2 Contact : Thierry FERREIRA Téléphone : +33240958708
☒		BOUYGUES TELECOM FIBRE (SPS) 27091 EVREUX CEDEX 9	NS	0146018782	07/01/2025	Récépissé 07/01/2025	C	Plan(s) joint(s) avec récépissé Doublons dans la liste GU : 2
☒		SFR FIBRE SAS Orange CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0298464627	07/01/2025	Récépissé 07/01/2025	NC	Téléphone : +33980804303

(1) Case vide = Décochage manuel lors de l'envoi

Récapitulatif - Déclarations et Récépissés

Type de déclaration : DT | N° de consultation du GU : 2025010700705PAH | Date de consultation du GU : 07/01/2025 | Date d'édition du récapitulatif : 28/01/2025

Référence Protys : 2502028355.250201DT01

Numéro d'affaire : Etanchéité Cheviré

Emplacement :
44000 NANTES (UU)
44340 BOUGUENAIS (UU)

Description du chantier :
reprise de l'étanchéité sur la travée métallique
et reprise des remblais au Sud du pont

Date de début du chantier : 01/07/2025

Durée du chantier : 30

Date de fin du chantier (calculée) : 31/07/2025

(1)	Réseau	Exploitant	Catégorie d'ouvrage S/NSFS/NS	Téléphone en cas de dommages	Date de déclaration - Date de relance	Date de réception du récépissé	Nature de la réponse	Autres éléments
☒		SFR - COMPLETEL CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0298464627	07/01/2025	Récépissé 07/01/2025	C	Téléphone : +33980804303
☒	Multi	GRAND PORT MARITIME NANTES ST-NAZAIRE Chez sogelink 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0240442155	07/01/2025	Récépissé 08/01/2025	C	Doublons dans la liste GU : 2 Téléphone : +33240442020
☒		NANTES NETWORKS CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0147148643	07/01/2025	Récépissé avec demande d'IC 08/01/2025	C	Téléphone : +33426727706
☒		SFR - SFR SA CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0298464627	07/01/2025	Récépissé 07/01/2025	C	Téléphone : +33980804303
☒		Nantes_Metropole CEDEX_9 44923 Nantes Fax : +33240188837	NS	0240188800	07/01/2025 - Rappel envoyé le : 16/01/2025			Téléphone : +33240188961
☒		VEOLIA EAU CENTRE OUEST CHEZ SOGEDATA CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0969323529	07/01/2025	Récépissé 07/01/2025	C	Téléphone : +33969323529
☒		VEOLIA EAU CENTRE OUEST CHEZ SOGEDATA CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0969323529	07/01/2025	Récépissé 07/01/2025	C	Téléphone : +33969323529

(1) Case vide = Décochage manuel lors de l'envoi

Récapitulatif - Déclarations et Récépissés

Type de déclaration : DT | N° de consultation du GU : 2025010700705PAH | Date de consultation du GU 07/01/2025 | Date d'édition du récapitulatif : 28/01/2025

Référence Protys : 2502028355.250201DT01

Numéro d'affaire : Etanchéité Cheviré

Emplacement :
44000 NANTES (UU)
44340 BOUGUENAIS (UU)

Description du chantier :
reprise de l'étanchéité sur la travée métallique
et reprise des remblais au Sud du pont

Date de début du chantier : 01/07/2025

Durée du chantier : 30

Date de fin du chantier (calculée) : 31/07/2025

(1)	Réseau	Exploitant	Catégorie d'ouvrage S/NSFS/NS	Téléphone en cas de dommages	Date de déclaration - Date de relance	Date de réception du récépissé	Nature de la réponse	Autres éléments
☒		Nantes_Metropole CEDEX_9 44923 Nantes Fax : +33240188837	NS	0240188800	07/01/2025 - Rappel envoyé le : 16/01/2025			Téléphone : +33240188948
☒		SYNDICAT MIXTE GIGALIS 69134 DARDILLY CEDEX	NS	0687143793	07/01/2025	Récépissé 07/01/2025	C	Téléphone : +33426727706
☒	Multi	GRAND PORT MARITIME NANTES ST-NAZAIRE Chez sogelink 69134 DARDILLY CEDEX	S NSFS	0240442155	07/01/2025	Récépissé 08/01/2025	C	Doublons dans la liste GU : 5 Téléphone : +33240442020
☐								
☐								
☐								
☐								

(1) Case vide = Décochage manuel lors de l'envoi

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant Destinataire
Lieu-dit / BP
Code postal / Commune
Pays

ENEDIS-DRPDL-PAYS DE LA LOIRE
CHEZ PROTYS P0100
CS 90125
27091 EVREUX CEDEX 9
France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : brice.macouin@developpement-durable.gouv.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

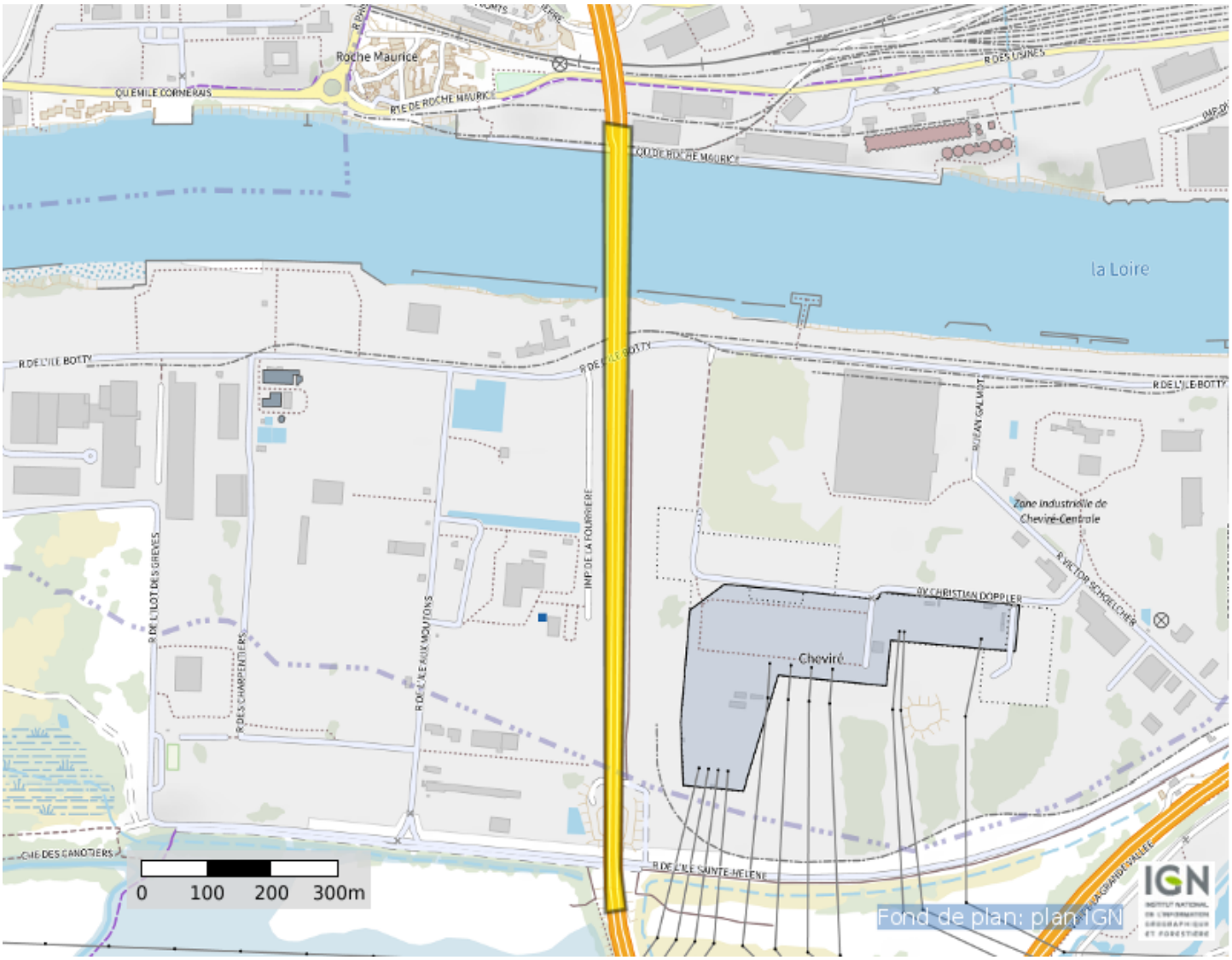

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [X] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	DIR OUEST PGOA
Complément / Service	TSA 54050
Numéro / Voie	26 avenue de l'île Saint Martin
Code postal / Commune	92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays	France

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
Référence de l'exploitant : 2502028355.250202RDT02
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07/01/2025
Commune principale des travaux : 44000 NANTES
Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ENEDIS-DRPDL-PAYS DE LA LOIRE
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : 21 Rue de le Chaussée
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 44403 REZE
Tél. : +33228000450 Fax : _____

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [X] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [X] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1) :	Date d'édition (1) :	Sensible :	Prof. règl. mini (1) :	Matériau réseau (1) :
Plans joints	_____	_____	[X]	65 cm	_____
_____	_____	_____	[ ]	_____ cm	_____

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [X] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : Des branchements souterrains sans affleurant et/ou aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise des travaux déclarés.

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.1, 6.1 et 6.2 du guide (Fascicule 2)

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ⊗ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Suite à l'évaluation de la distance d'approche entre vos travaux et nos ouvrages, veuillez vous reporter au document joint "Recommandations Enedis et protection"

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0181624701

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Loire-Atlantique 0228098100

Responsable du dossier

Nom : HERBERT Florian
Désignation du service : Pôle Protection des Tiers
Tél : +33 241932508

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : HERBERT Florian
Signature :
Date : 08/01/2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 4

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V6.6.1_1.00)

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

Autres ouvrages* **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

Règles et recommandations techniques et de sécurité

Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages Electriques

Pour Enedis, les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques :

- Lorsqu'ils sont situés à moins de 3 mètres de lignes électriques aériennes de tension inférieure à 50 000 volts
- Lorsqu'ils sont situés à moins de 1,5 mètre de lignes électriques souterraines, quelle que soit la tension.

Attention

Pour déterminer et apprécier les distances entre vos travaux et les ouvrages électriques, vous devez tenir compte :

- De l'environnement global de votre zone de chantier (effet de perspective)
- Des mouvements des engins, de leur charge et équipement mis en œuvre lors des travaux,
- De tous les mouvements possibles, déplacements et balancements des lignes électriques aériennes (dus au vent par exemple)

Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques

Dans le cadre de votre chantier au voisinage d'ouvrages électriques, la mise hors tension prolongée de l'ouvrage pourrait engendrer un risque de sécurité ou de sureté vis à vis des personnes et des biens.

Pour garantir la sécurité des intervenants au voisinage de l'ouvrage, vous devez respecter les prescriptions des articles R 4534-107 à R 4534-130 du code du travail.
En présence d'ouvrages électriques, vous devez mettre en œuvre les mesures compensatoires suivantes :

- Délimiter et baliser la zone de travail
- Dégager l'ouvrage en technique douce et ne pas le déplacer
- Faire surveiller l'opérateur par un surveillant de sécurité électrique
- Placer des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors de portée
- Appliquer des prescriptions spécifiques données par l'exploitant Enedis

Si toutefois vos travaux sont incompatibles avec le maintien sous tension des ouvrages électriques, et après échange avec l'exploitant, une étude complémentaire et un devis seront réalisés pour mettre en œuvre une solution adaptée.

Veuillez-vous référer au commentaire joint ou prendre contact avec le numéro de téléphone présent dans le bas de ce récépissé.

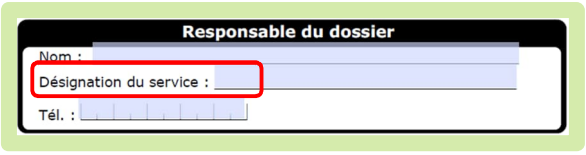

Pendant vos travaux, si vous devez évoluer dans l'un des cas d'interdiction suivants, vous aurez besoin de mesures de protection adaptées (exemples : travaux sur façade, toiture, pose d'échafaudage, utilisation d'engins de chantier, utilisation d'engins de chargement/déchargement, élagage, construction, démolition)

➢ Réseaux fils isolés

Si une ligne électrique aérienne à conducteurs isolés est présente dans l'emprise des travaux d'ordre non électrique que vous avez définie.

⛔ Interdiction de toucher

➔ *Risque d'altération de l'isolant*

Réseau fils isolés aérien BT

Réseau fils isolés façade BT

En application de l'article R. 4545-5, nous vous informons que la hauteur de ligne théorique minimale de cette ligne électrique identifiée est de 4 m conformément à l'arrêté technique UTE C11-001.

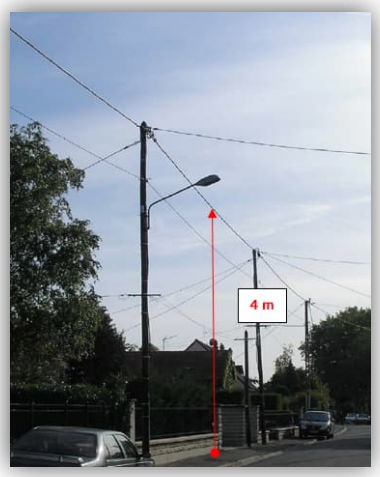

En tant que responsable de projet ou d'entreprise exécutant les travaux, vous devez vous assurer que la hauteur réelle de la ligne n'est pas inférieure à cette valeur minimale avant de commencer les travaux.

➢ Réseaux fils nus

Si une ligne électrique aérienne à conducteurs nus est présente dans l'emprise des travaux d'ordre non électrique que vous avez définie.

⛔ Interdiction de s'approcher à moins de 3 mètres

➔ *Risque d'arc électrique et d'électrocution*

Réseau fils nus HTA

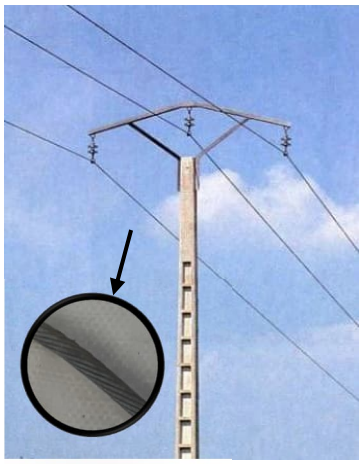

Réseau fils nus BT

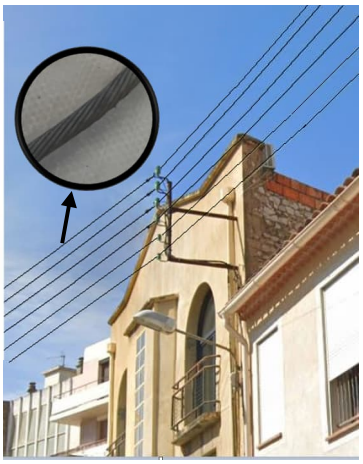

Réseau fils nus BT

En application de l'article R. 4545-5, nous vous informons que la **hauteur de ligne** théorique **minimale** de cette ligne électrique identifiée est de 6 m conformément à l'arrêté technique UTE C11-001.

En tant que responsable de projet ou d'entreprise exécutant les travaux, vous devez vous assurer que la hauteur réelle de la ligne n'est pas inférieure à cette valeur minimale avant de commencer les travaux.

➢ Cas particulier des traversées de voies ouvertes à la circulation (RN, RD, voies communales...) :

En application de l'article R. 4545-5, nous vous informons que la hauteur de ligne théorique minimale de cette ligne électrique identifiée est de 8 m conformément à l'arrêté technique UTE C11-001.

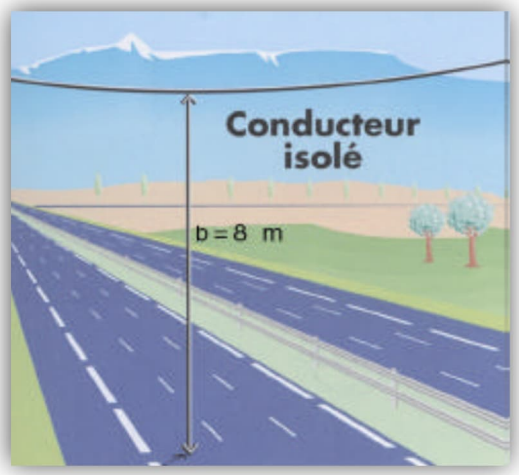

Tout câble découvert doit être considéré sous tension

Veillez à respecter le marquage ou piquetage en bon état tout au long du chantier (cf. guide d'application de la règlementation - www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr)

En cas de dommages aux ouvrages Enedis, appliquez la règle des 4 A et appelez le 01 81 62 47 01

Légende des plans d'ensemble des réseaux aériens et souterrains

Postes électriques

- Poste source
- Poste de distribution
- Poste privé
- Production

Appareils de coupure et accessoires

- I ou Y — Interrupteur aérien
- Parafoudre
- Coffret de coupure souterrain
- Remontée aéro-souterraine

Réseaux

BT en exploitation	HTA en exploitation
Réseau aérien nu	Réseau aérien nu
Réseau aérien torsadé	Réseau aérien torsadé
Réseau souterrain	Réseau souterrain
Branchement aérien	Réseau en galerie
Branchement souterrain	

Les réseaux hors exploitation sont représentés en noir avec la symbologie dédiée (aérien nu, aérien torsadé, etc.)

Echelle de représentation

Echelle	Sur plan	Sur terrain
1/200e	1 cm	2 m
1/2000e	1 cm	20 m
1/10000e	1 cm	100 m

L'impression est susceptible de modifier l'échelle des plans. Il faut veiller à imprimer en « taille réelle ».

Sur les plans de détail (1/200°) imprimés à l'échelle, 1 cm papier équivaut à 2 m sur le terrain.

Attention !

Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à l'échelle graduée indiquée sous la carte.

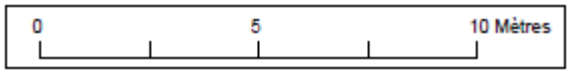

Enedis – 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement

Plier le long de ce trait

Lire et comprendre un plan Enedis

Ce document présente les principaux éléments constituant les ouvrages électriques exploités par Enedis.

Il vous donnera des éléments de lecture des plans d'ensemble des réseaux aériens et souterrains, ainsi que ceux des plans de détails des réseaux souterrains à l'échelle 1/200e (localisation et représentation des réseaux et branchements avec leurs classes de précision).

La bonne compréhension de tous ces éléments de représentation doit contribuer à la meilleure localisation des ouvrages Enedis sur le terrain et ainsi éradiquer le risque d'électrisation des exécutants et d'endommagement du réseau

Version mars 2022

La profondeur et l'altimétrie

L'altimétrie indiquée sur les plans par un « Z= » représente l'altitude par rapport au niveau de la mer (NGF IGN69).

La **profondeur** est renseignée entre parenthèses.

Le niveau du sol peut évoluer dans le temps. il est possible que les ouvrages Enedis soient situés à une profondeur différente de celle indiquée sur les plans.

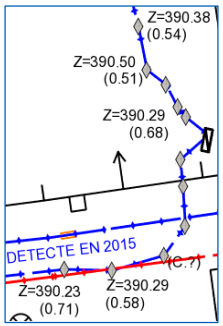

Travaux en zone d'incertitude

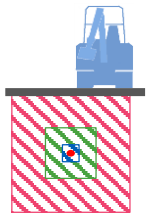

Zone d'incertitude classe A ≤ 50cm

Zone d'incertitude classe B ≤ 1m50 (1m pour les brchts)

Fuseau d'incertitude classe C > 1m50 (1m pour les brchts)

Conformément au fascicule 2 « Guide technique » de la réglementation « DT-DICT », pour réaliser des travaux en zone d'incertitude sur la position des ouvrages Enedis (parties hachurées), il est nécessaire d'utiliser une technique non agressive dite « technique douce ».

Légende des plans de détail

Ouvrages et classes de précision

	Réseau BT	Branchement BT	HTA
Classe A			
Classe B			
Classe C	Tracé « incertain »	Tracé « incertain »	Tracé « incertain »
Réseau abandonné			
Fourreau	Fourreau utilisé (exemple sur réseau BT) ou	Fourreau vide en attente ou	
Poste	POSTE [NOM] [TYPE] (exemple POSTE MARCEL PAUL UP)		
Mise à la terre	Mise à la terre du réseau	Mise à la terre de poste	

* Paris : toutes les traversées de chaussées sont en classe B

Dans un rayon de 5m autour des postes de distribution HTA/HTA et HTA/BT, la détection non intrusive des réseaux électriques ne permet pas d'atteindre la classe A du fait de la trop grande densité de réseaux

Accessoires réseaux principaux

- Coffret électrique
- Coffret RMBT
- Jonction BT
- Jonction HTA
- Remontée aéro-sout. BT
- Remontée aéro-sout. HTA
- Boite capot BT
- Boite capot HTA
- Poteau

Objets fond de plan vecteur principaux

- Bâtiment
- Porte
- Bordure de trottoir
- Mur
- Plaque d'égout
- Avaloir eaux pluviales
- Bouche d'eau
- Plaque
- Arbre

Les éléments composant les plans de détail

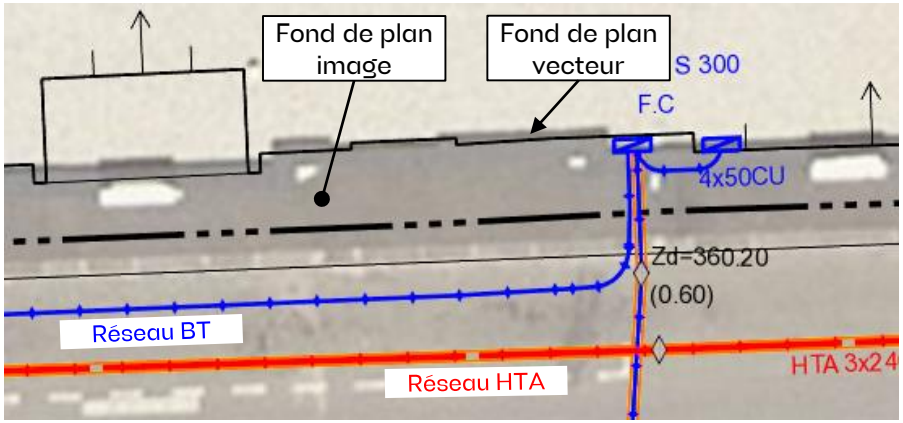

Poste électrique

Coffret électrique

Câble de cuivre nu (retour à la terre : risque électrique)

Format - N° de consultation

A3_2025010700705PAH

Plan de situation

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Les réponses ci-jointes n'engagent la responsabilité d'Enedis qu'à l'intérieur de l'emprise des travaux que vous avez déclarés.
En particulier, les projets Enedis ne sont complétés qu'à l'intérieur de cette zone.

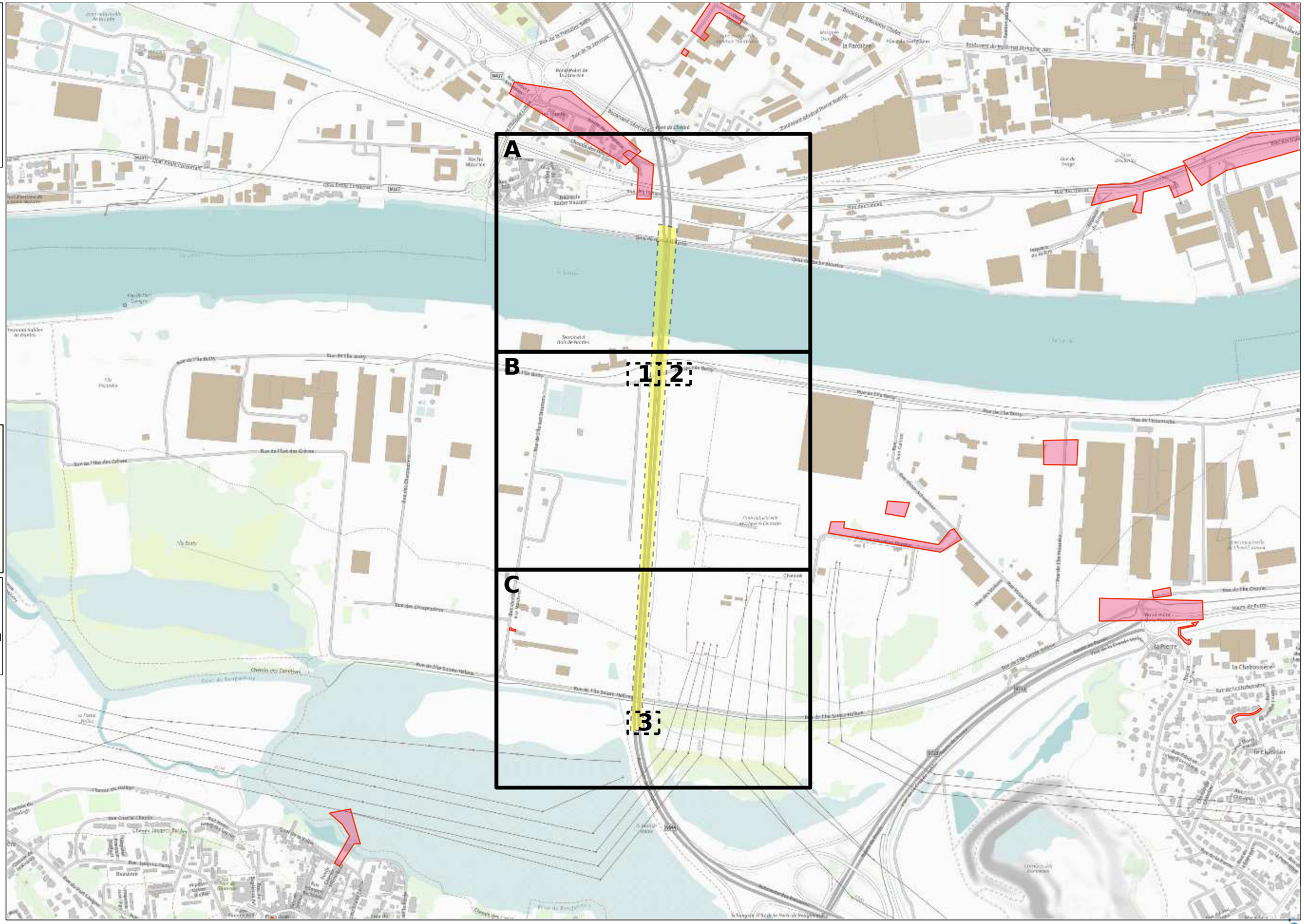

- Emprise de vos travaux
- Zone de Travaux Impactant le Sol
- Projet de travaux Enedis
- Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

- Carte(s) du plan d'ensemble des réseaux (aériens et souterrains)
- Carte(s) du plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage)

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

N

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2025010700705PAH

Plan d’ensemble des réseaux aériens et souterrains - CARTE A

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Plan édité le :
07/01/2025

Les réseaux susceptibles d’être présents sur le plan d’ensemble sont :
• Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
• Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.
La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

- Emprise de vos travaux
- Zone de Travaux Impactant le Sol

Réseau électrique

BT	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
HTA	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
	Galerie	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

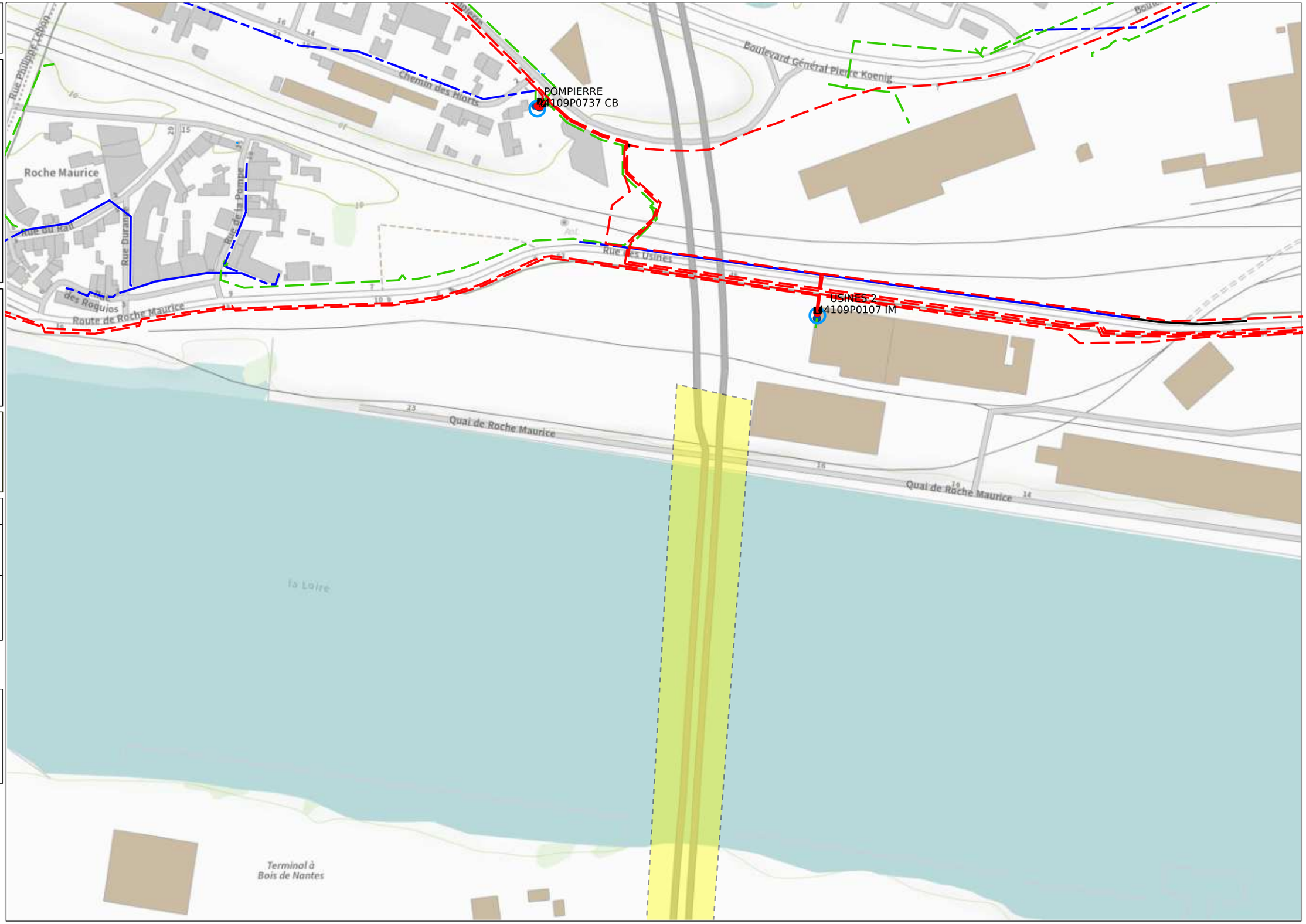

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

N

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2025010700705PAH

Plan d’ensemble des réseaux aériens et souterrains - CARTE B

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Plan édité le :
07/01/2025

Les réseaux susceptibles d’être présents sur le plan d’ensemble sont :
• Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
• Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.
La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

Emprise de vos travaux

Zone de Travaux Impactant le Sol

Réseau électrique

BT	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
HTA	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
	Galerie	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

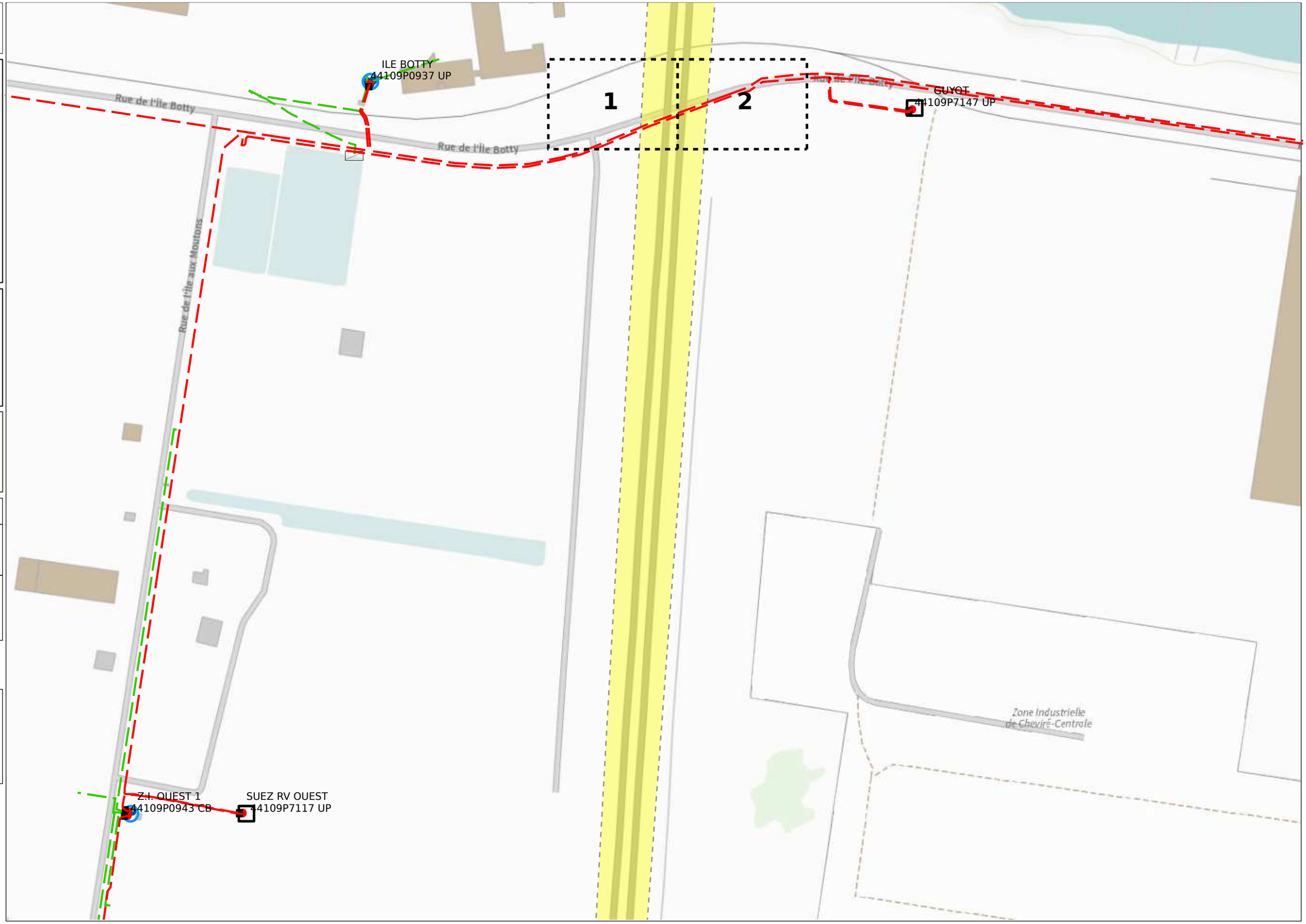

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2025010700705PAH

Plan d’ensemble des réseaux aériens et souterrains - CARTE C

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Plan édité le :
07/01/2025

Les réseaux susceptibles d’être présents sur le plan d’ensemble sont :
• Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
• Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.
La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C.
S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

- Emprise de vos travaux
- Zone de Travaux Impactant le Sol

Réseau électrique

BT	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
HTA	Aérien	
	Torsadé	
	Souterrain	
	Galerie	

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

0 50 100 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2025010700705PAH

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage…) Carte n° 1

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Plan édité le :
07/01/2025

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,….).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

N

Nombre insuffisant de points de repère.

0 5 10 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2025010700705PAH

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage…) Carte n° 2

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Plan édité le :
07/01/2025

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,….).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

Nombre insuffisant de points de repère.

0 5 10 Mètres

© ENEDIS 2021

Format - N° de consultation

A3_2025010700705PAH

Plan de détail des réseaux souterrains (marquage piquetage…) Carte n° 3

Numéro Dommage aux ouvrages

Tel : 01 81 62 47 01

Plan édité le :
07/01/2025

1- Les branchements ne sont pas systématiquement représentés.
2- A titre indicatif et sauf mention express, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,65 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée.
Attention, le nivellement du sol a pu évoluer dans le temps.
3- Les ouvrages occupent généralement une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux,….).
4- Des ouvrages peuvent être absents de ce plan même s'ils sont représentés dans le plan d'ensemble des réseaux en classe C.

Classe	Réseau BT et branchement
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Classe	Réseau HTA
A	ou
B	
C	? ou Tracé incertain

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».

Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

Coordonnées des 3 points Exprimés en WGS84 (long;lat)

PR1 : -1.613891;47.183766 PR2 : -1.613802;47.183682 PR3 : -1.613844;47.183712

0 5 10 Mètres

© ENEDIS 2021

Service qui délivre le document
ENEDIS-DRPDL-PAYS DE LA LOIRE
Pole sécurité des tiers PDL

21 Rue de le Chaussée

44403 REZE
France
Tél : +33228000450 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N° 2502028355.250202RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT:

les plans PDF qui vous sont adressés sont multi formats. Ils sont indiqués sur chaque page. Pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des plans 1/200ème, il vous faut imprimer chaque page au bon format. Assurez vous

qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression.

Responsable : HERBERT Florian
Tél : +33241932508
Date : 08/01/2025
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	Nantes Métropole
Destinataire	Eclair Pub Pôle Nantes Ouest
Complément / Service	Place de la Liberté
Numéro / Voie	Maison des services publics
Code postal / Commune	44100 NANTES
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.02@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (DTDICT V1.03)

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

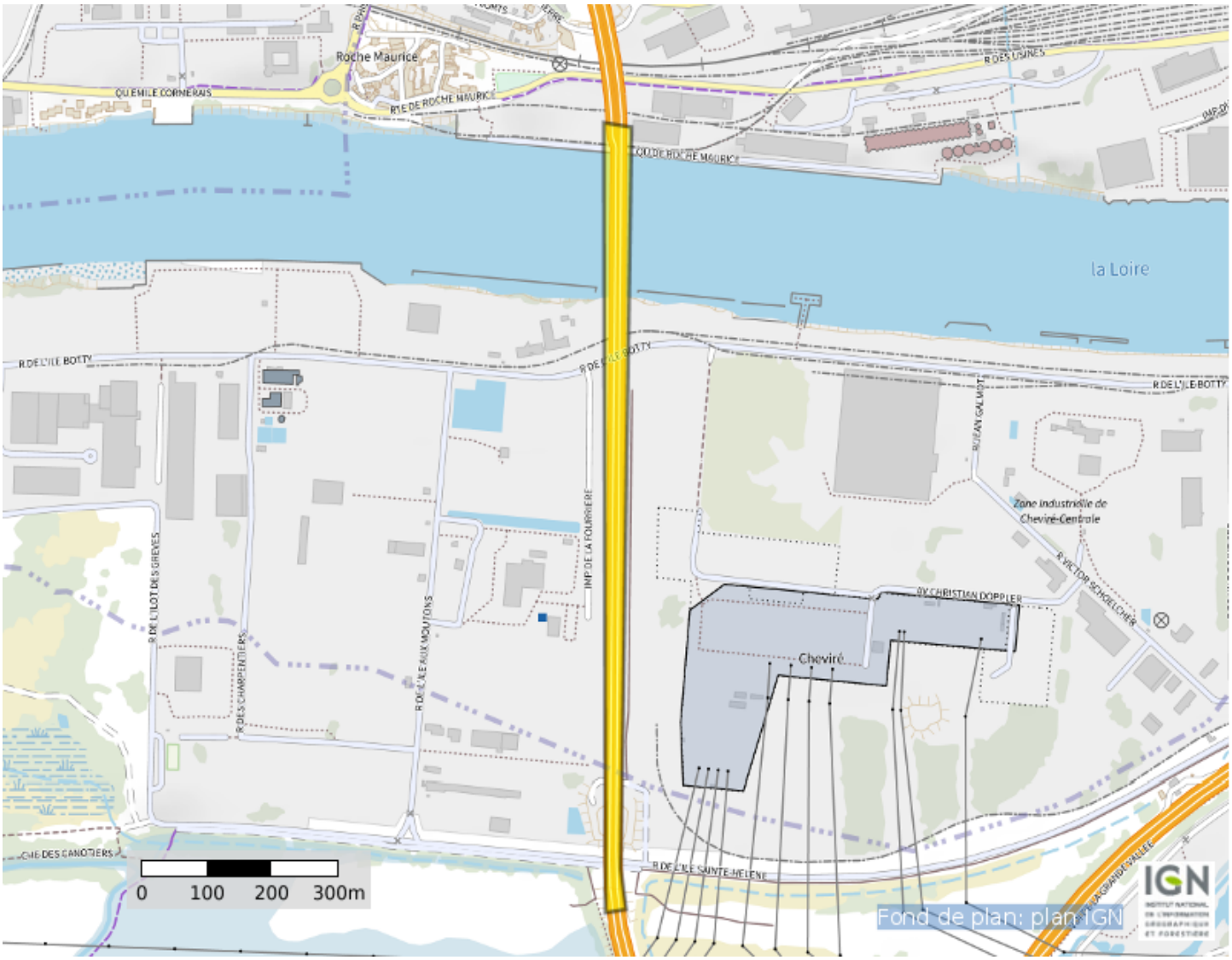

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Destinataire

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : CS 90125
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : FR

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant : EPICE-NO-2025-31942
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : 2502028355.250201DT01.02@captidec.fr
Date de réception de la déclaration : 08 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : NANTES MÉTROPOLE
Personne à contacter : EP-Sce EPICE - Pôle Nantes Ouest
Numéro / Voie : La Maison des services publics\nPlace de la Libe
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 44100 NANTES
Tél. : 0228037478 Fax : 0228037420

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [x] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : 50 m
- [ ] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [ ] Plans joints :

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ◯ possible ◯ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0240995600

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Peters GEORGET
Désignation du service : EPICE - Pôle Nantes Ouest
Tél. : 0668461927

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : Peters GEORGET
Signature :
Date : 08 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

Autres ouvrages* **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Destinataire

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : CS 90125
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : FR

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant : EPICE-NO-2025-31943
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : 2502028355.250201DT01.02@captidec.fr
Date de réception de la déclaration : 08 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : NANTES MÉTROPOLE
Personne à contacter : ICE-Sce EPICE - Pôle Nantes Ouest
Numéro / Voie : La Maison des services publics\nPlace de la Libe
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 44100 NANTES
Tél. : 0228037478 Fax : 0228037420

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [x] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : 50 m
- [ ] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [ ] Plans joints :

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ◯ possible ◯ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0240995600

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Peters GEORGET
Désignation du service : EPICE - Pôle Nantes Ouest
Tél. : 0668461927

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : Peters GEORGET
Signature :
Date : 08 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

Autres ouvrages* **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	ORANGE - M1 PAYS DE LOIRE
Destinataire	Service DICT
Lieu-dit / BP	TSA 70011
Code postal / Commune	69134 DARDILLY CEDEX
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : brice.macouin@developpement-durable.gouv.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

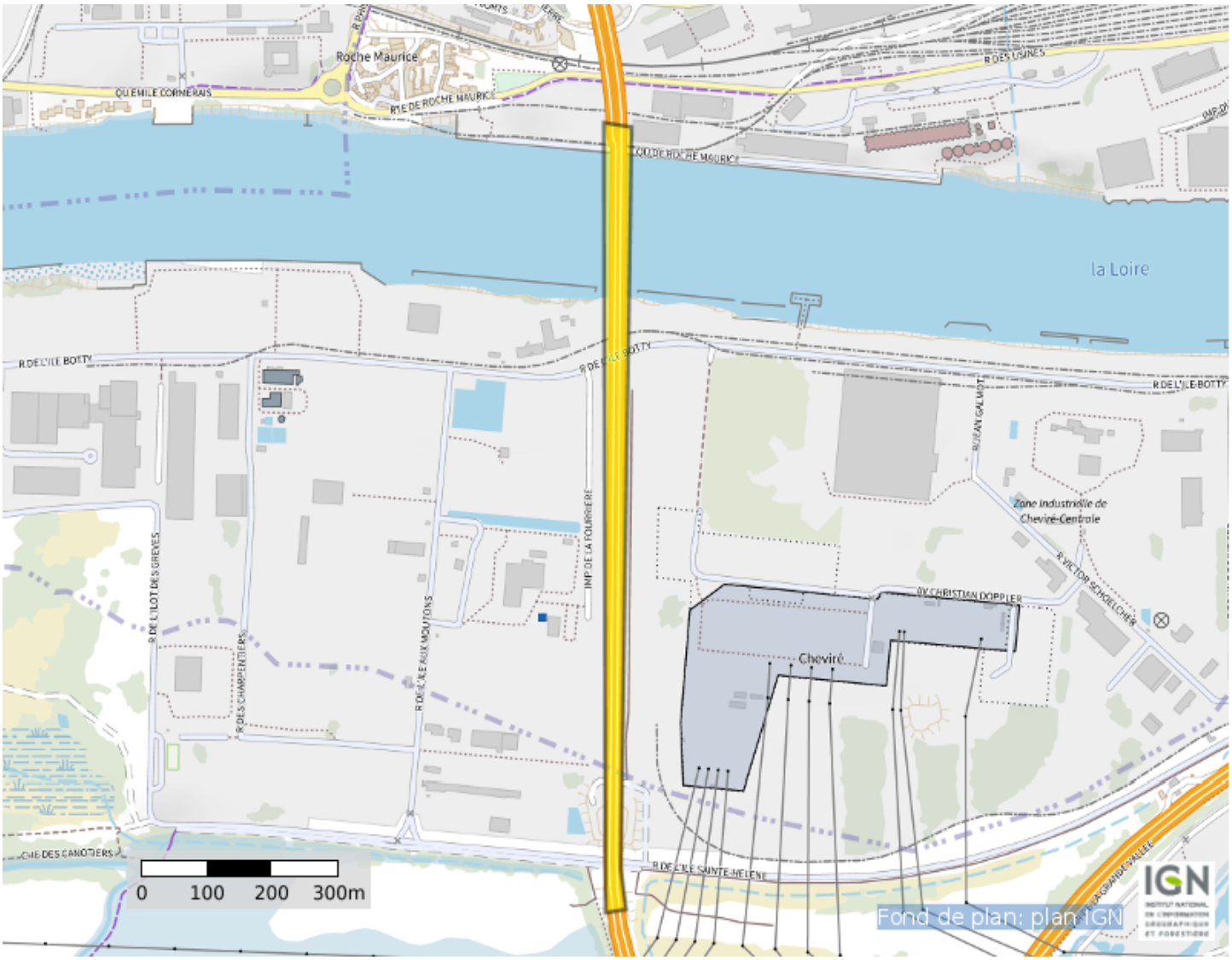

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa
N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [X] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	DIR OUEST PGOA
Complément / Service	TSA 54050
Numéro / Voie	26 avenue de l'île Saint Martin
Code postal / Commune	92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays	France

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
Référence de l'exploitant : 2502028355.250203RDT02
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07/01/2025
Commune principale des travaux : 44000 NANTES
Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ORANGE - M1 PAYS DE LOIRE
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : TSA 70011
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : +33969393212 Fax : _____

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [X] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [X] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1) :	Date d'édition (1) :	Sensible :	Prof. règl. mini (1) :	Matériau réseau (1) :
_____	_____	_____	[ ]	_____ cm	_____
_____	_____	_____	[ ]	_____ cm	_____

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Liaison fort trafic

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : pdcs.alo@orange.com

Dispositifs importants pour la sécurité : _____

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ORANGE
Désignation du service : POLE RDT/RDICT
Tél : +33 969393212

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : ORANGE
Signature :
Date : 07/01/2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 6

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V6.6.1_1.00)

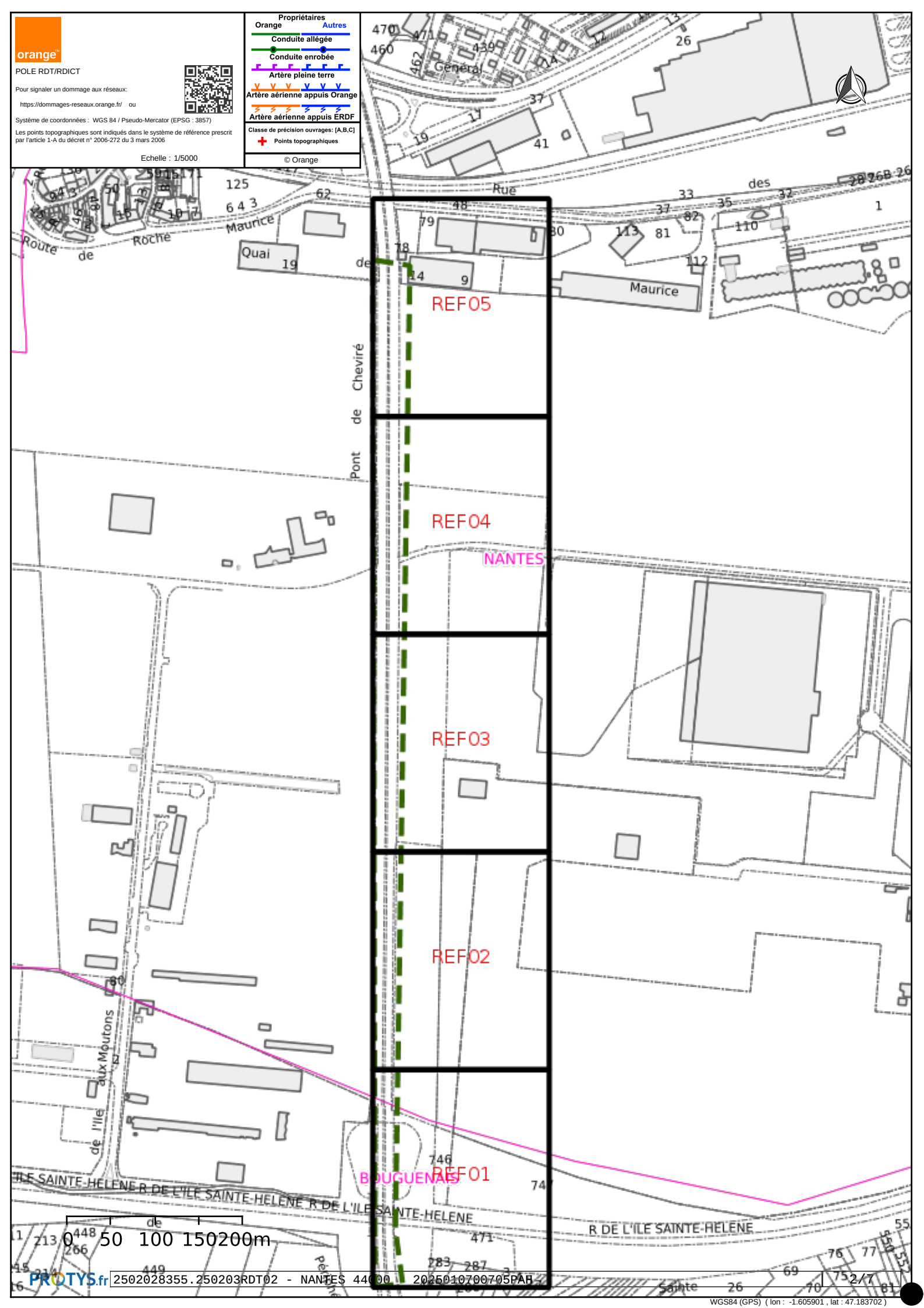
orange
POLE RDT/RDICT
Pour signaler un dommage aux réseaux:
https://dommages-reseaux.orange.fr/ ou
Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)
Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006
Echelle : 1/5000
Propriétaires
Orange
Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques
© Orange
REF05
REF04
REF03
REF02
REF01
NANTES
BOUGUENAIS
Pont de Cheviré
Route de Roche Maurice
Quai de Maurice
Rue des Maurice
Général
R DE L'ILE SAINTE-HELENE
0 50 100 150 200m
PROTYS.fr
2502028355.250203RDT02 - NANTES 44000 2025010700705PAR
2/7
WGS84 (GPS) (lon : -1.605901 , lat : 47.183702)

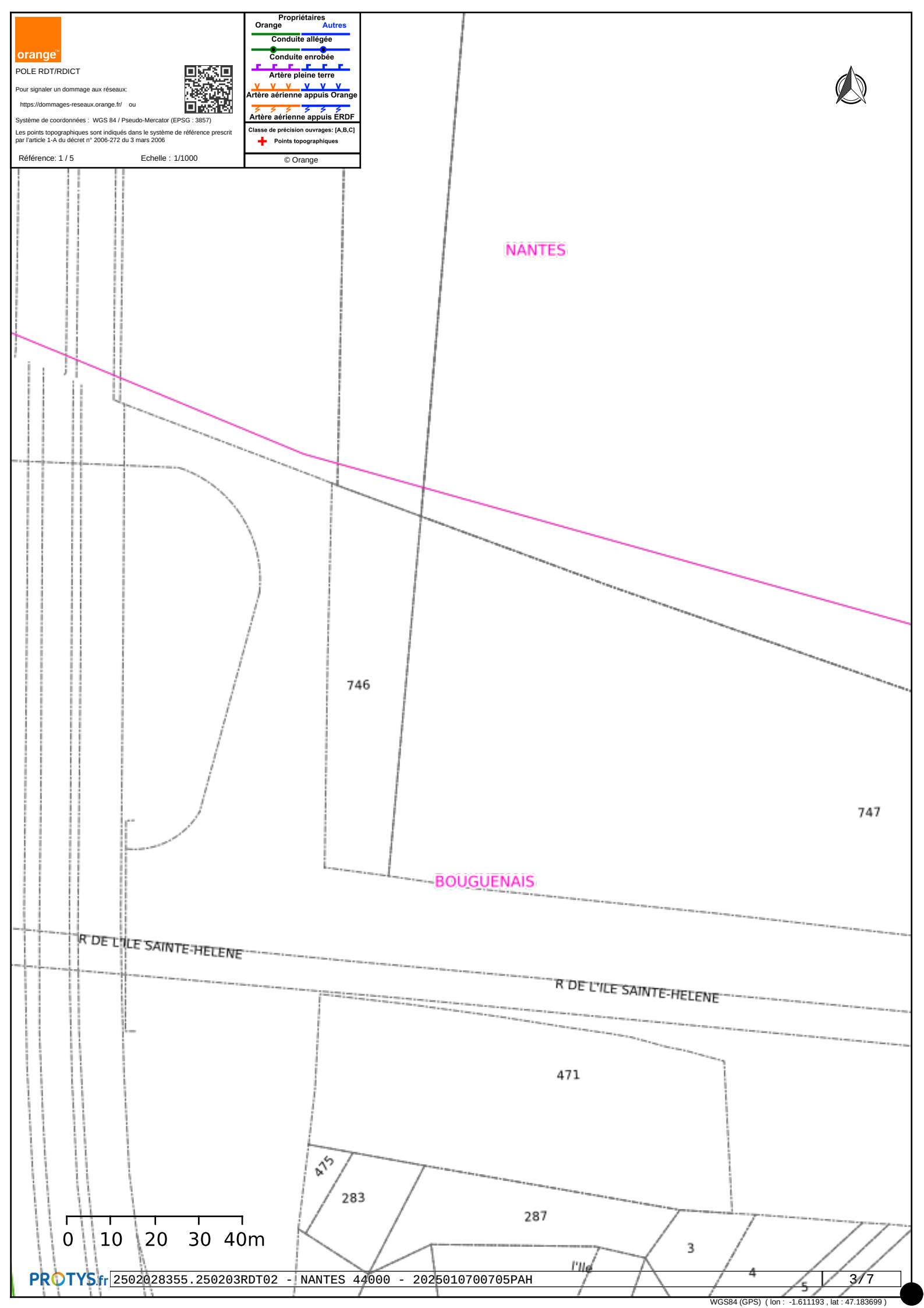
orange
POLE RDT/RDICT
Pour signaler un dommage aux réseaux:
https://dommages-reseaux.orange.fr/ ou
Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)
Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006
Référence: 1 / 5
Echelle : 1/1000
Propriétaires
Orange
Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques
© Orange
NANTES
746
747
BOUGUENAIS
R DE L'ILE SAINTE-HELENE
R DE L'ILE SAINTE-HELENE
471
475
283
287
3
4
5
l'Ile
0 10 20 30 40m
PROTYS.fr
2502028355.250203RDT02 - NANTES 44000 - 2025010700705PAH
3/7
WGS84 (GPS) (lon : -1.611193 , lat : 47.183699)

POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage aux réseaux:

https://dommages-reseaux.orange.fr/ ou

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)

Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Référence: 2 / 5 Echelle : 1/1000

Propriétaires
Orange Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques

© Orange

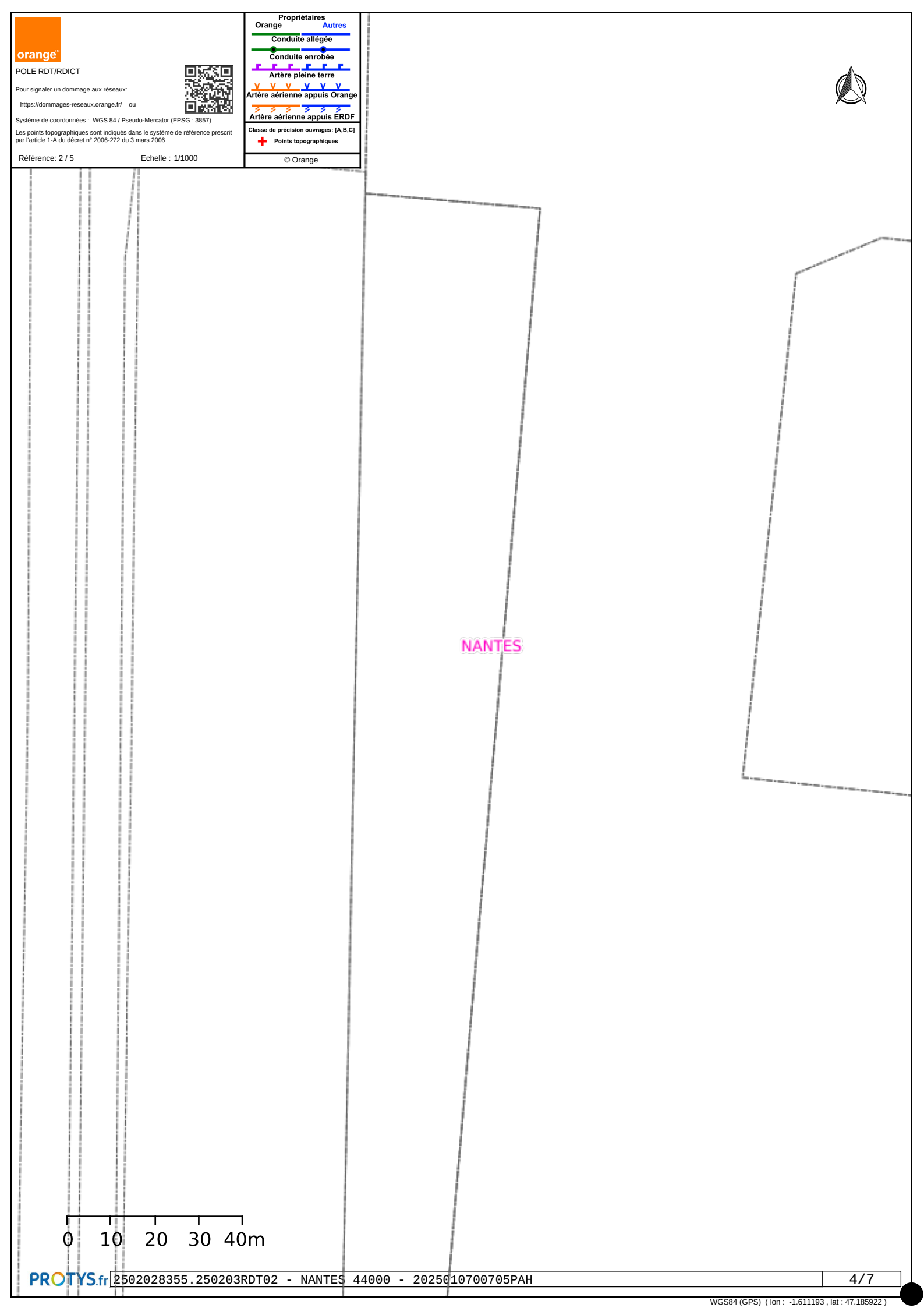

WGS84 (GPS) (lon : -1.611193 , lat : 47.185922)

POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage aux réseaux:

https://dommages-reseaux.orange.fr/ ou

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)

Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Référence: 3 / 5 Echelle : 1/1000

Propriétaires
Orange Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF

Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques

© Orange

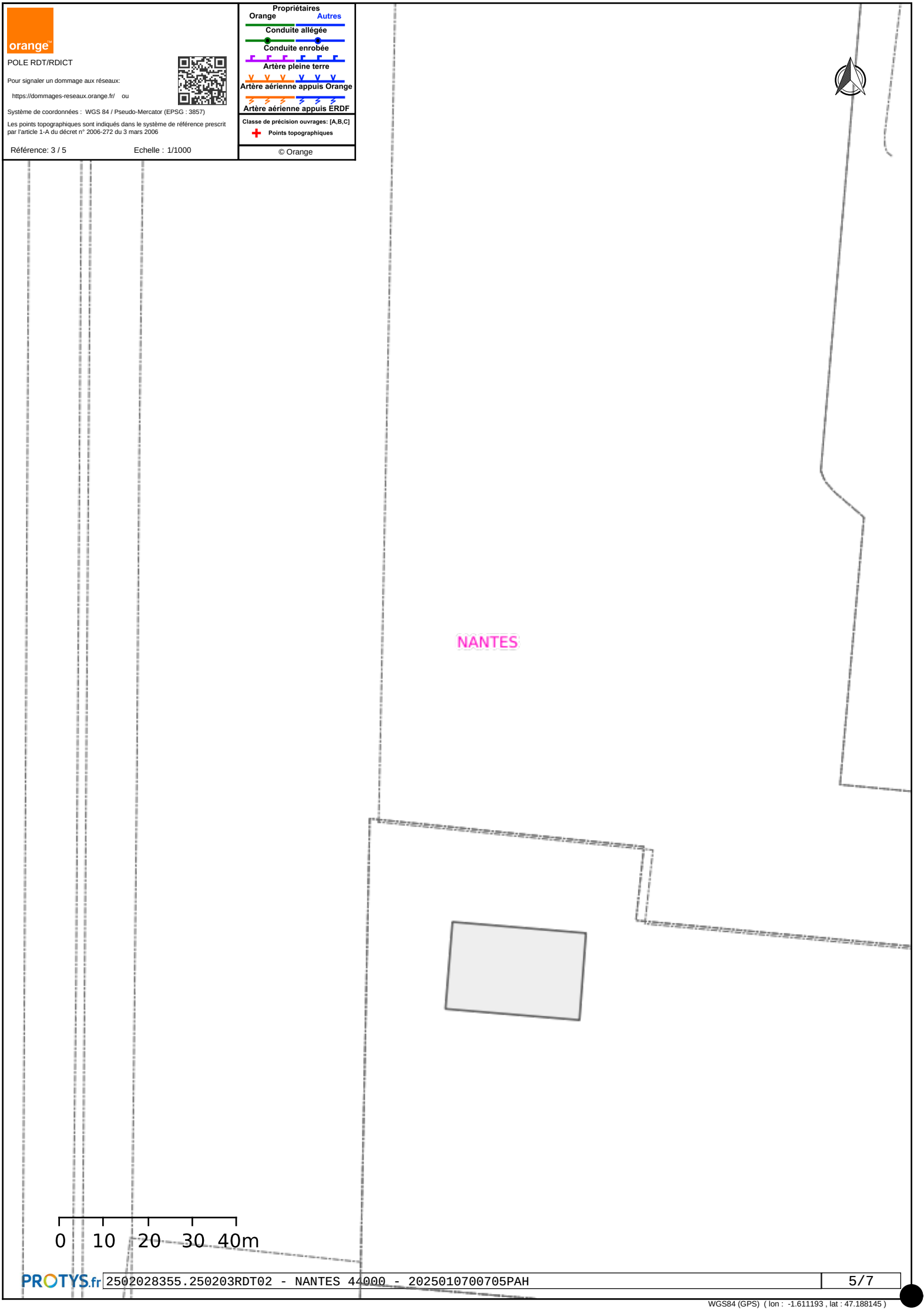

WGS84 (GPS) (lon : -1.611193 , lat : 47.188145)

POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage aux réseaux:

https://dommages-reseaux.orange.fr/ ou

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)

Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Référence: 4 / 5 Echelle : 1/1000

Propriétaires
Orange Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF

Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques

© Orange

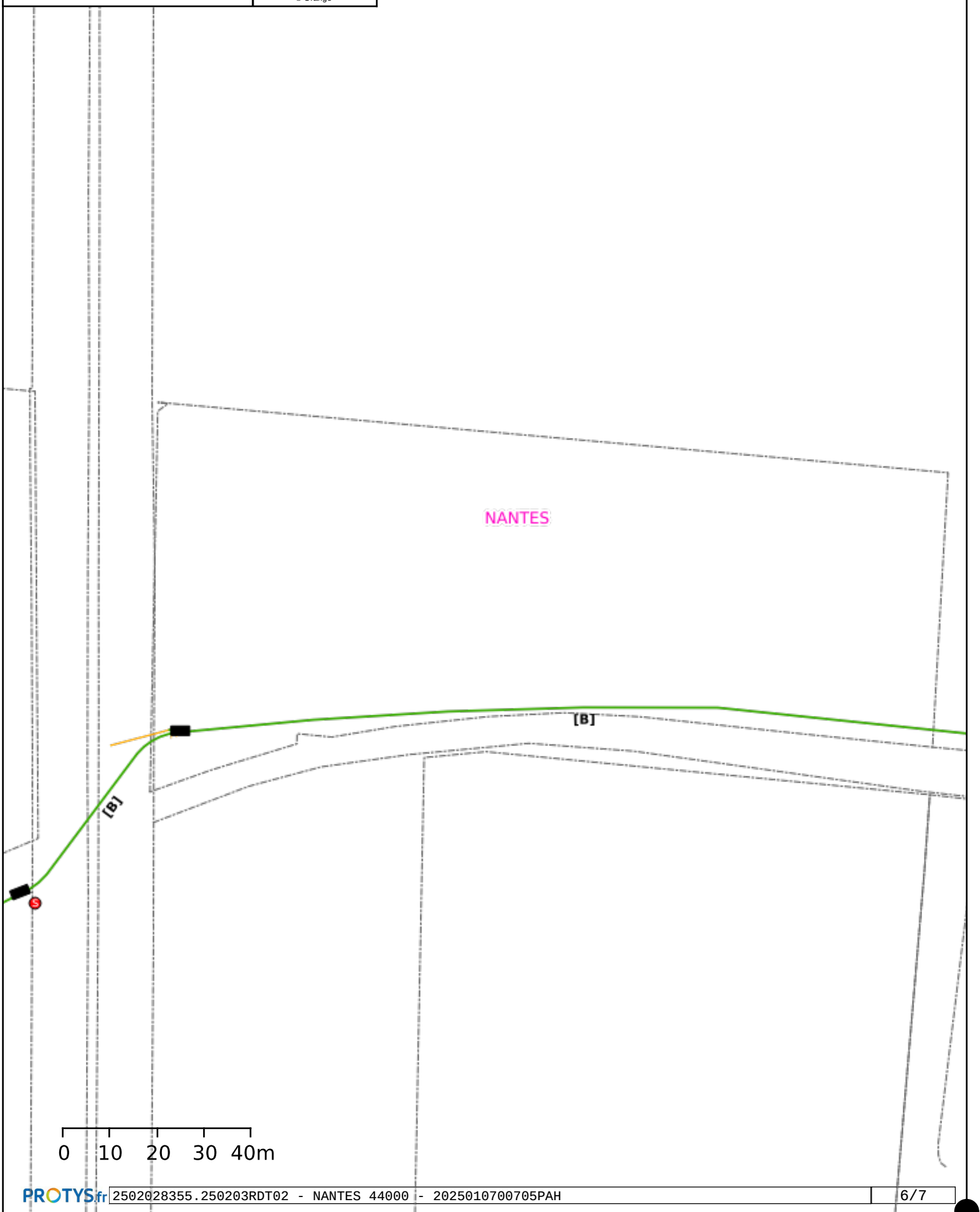

WGS84 (GPS) (lon : -1.611193 , lat : 47.190367)

POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage aux réseaux:

https://dommages-reseaux.orange.fr/ ou

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)

Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Référence: 5 / 5 Echelle : 1/1000

Propriétaires
Orange Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques

© Orange

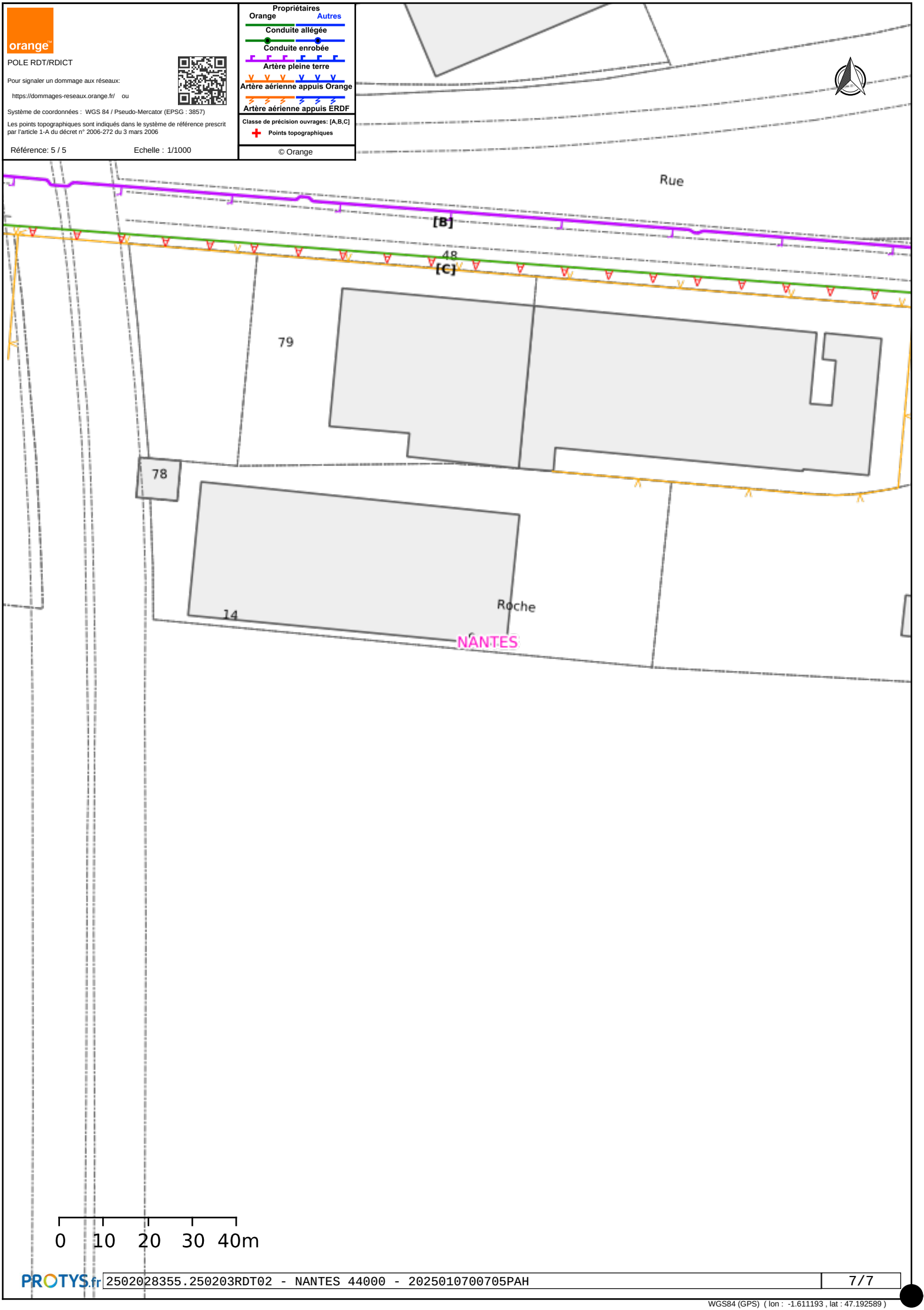

WGS84 (GPS) (lon : -1.611193 , lat : 47.192589)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	Nantes Métropole
Destinataire	ICE Pôle Sud Ouest
Numéro / Voie	2 rue Galilée
Code postal / Commune	44340 BOUGUENAIS
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.04@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

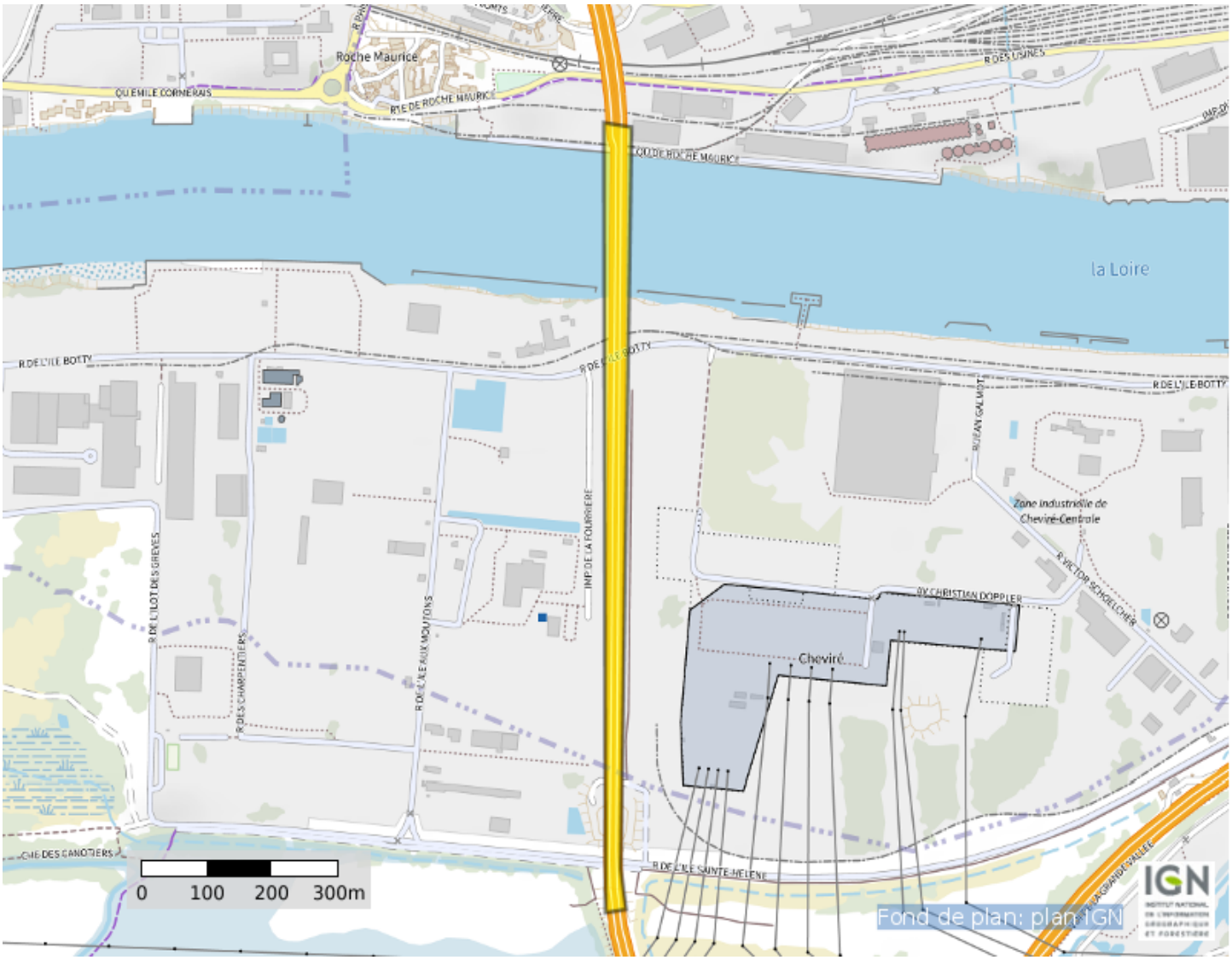

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE
Destinataire	Service_Canalisation MT
Numéro / Voie	TSA 70011
Code postal / Commune	69134 DARDILLY CEDEX
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.05@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

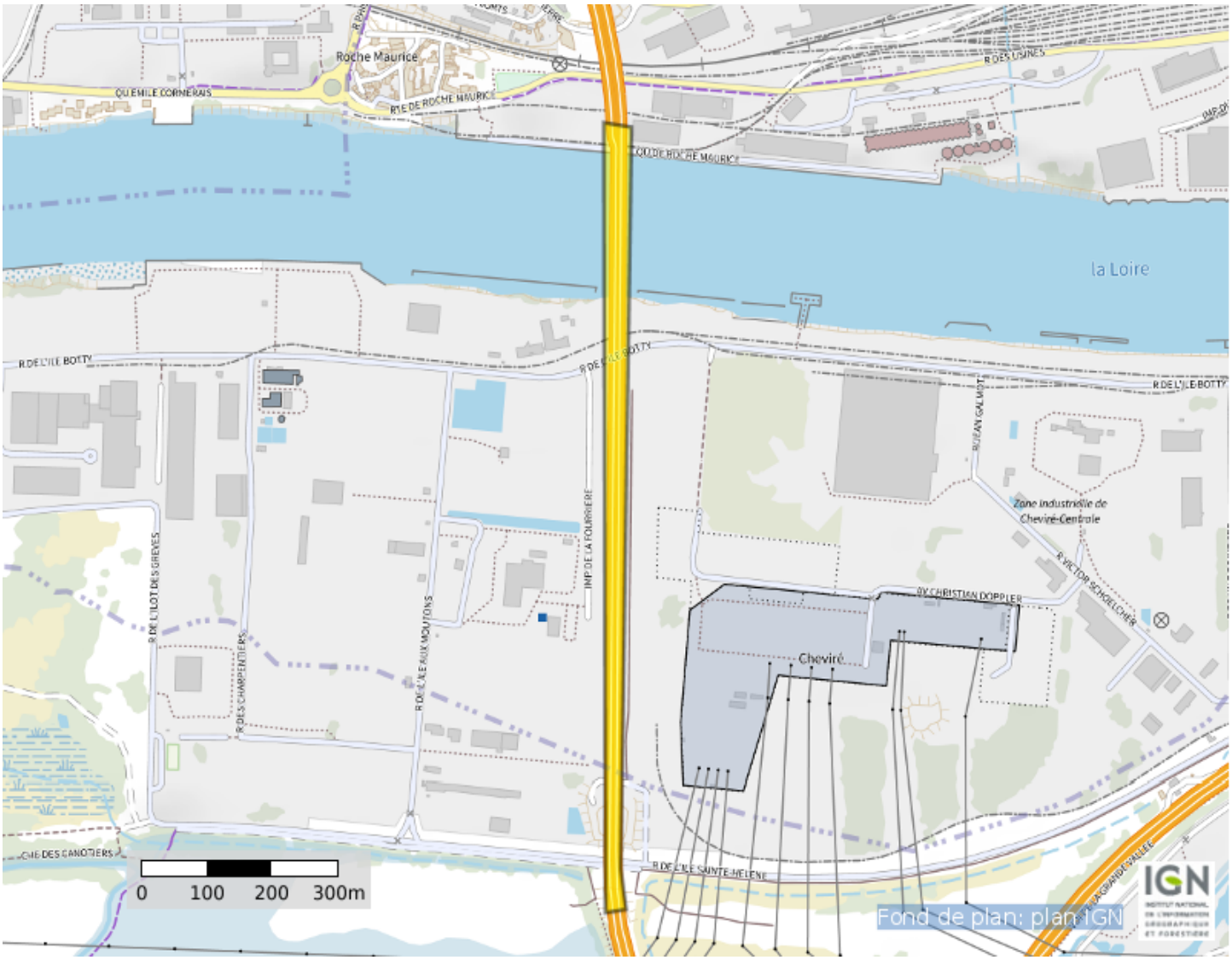

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus : NR

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE Service_Canalisation MT
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0426727706 Fax : 0214030336

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : PC ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [ ] Plans joints :

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- [x] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [x] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
LES TVX SE SITUENT SUR L'EMPRISE DE NOTRE RESEAU. UNE DICT AINSI QU'UN RDV CHANTIER SONT OBLIGATOIRES

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Se référer au guide technique

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ◉ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : MERCI DE NOUS FAIRE PART DE LA DICT ET DE PRENDRE CONTACT AVEC NOS SERVICES AFIN DE DEFINIR UNE DATE DE RDV CHANTIER

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0621362540

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : SERVICE DT-DICT
Tél. : 0426727706

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : CHARON Marie
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 07 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

PRESCRIPTIONS GENERALES POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX A PROXIMITE DE NOS CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ
REPONSE A UNE DT

Nos canalisations de transport de gaz sont des **ouvrages sensibles pour la sécurité** qui présentent des enjeux importants en termes de sécurité des personnes et des biens et de protection de l'environnement

REPONSE à une DT :
si votre projet nécessite une précision géographique supérieure à celle des plans qui vous sont transmis, des investigations complémentaires de localisation pourront être menées. Dans ce cas, contacter nos services.
La localisation de nos ouvrages sera apportée systématiquement lors du rendez-vous sur site pour marquage-piquetage dans le cadre de la réponse à la DICT.
Si votre projet concerne un des cas suivants, merci de contacter nos services pour une réunion préalable :
- une construction ou une démolition
- un aménagement du territoire ou un développement urbain important (parc éolien, création d'un lotissement, de routes ou giratoires…)
- la pose de câbles HT ou THT
- des travaux de forage
- des travaux avec vibrations.

Ainsi que dans le cas ou l'intervention a lieu dans la zone d'emprise de nos ouvrages.

Notre réponse s'inscrit dans le strict respect de la réglementation anti-endommagement et ne concerne que les informations contenues dans votre déclaration. Veuillez vous assurer, en particulier de :
- l'exactitude de la zone d'emprise des travaux qui doit correspondre à l'ensemble des terrains concernés : ouvrages, zone de terrassement, de stockage et de circulation.
- l'exhaustivité des natures de travaux et techniques utilisées.

Pour tout projet d'aménagement dans les bandes d'effets de nos ouvrages une demande spécifique doit être adressée à nos services.
Nous vous informons que nos ouvrages sont protégés par une servitude qui précise notamment l'existence d'une zone non-aedificandi de part et d'autres de nos canalisations.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET PARTICULARITES CONSTRUCTIVES DE NOS OUVRAGES :
- Fluides : gaz industriels
- Pressions : de quelques bars à plusieurs centaines de bars.
- Diam. : DN 50 (2'') à 500 (20'')
- Revêtements : brai de houille, bitume de pétrole, polyéthylène ou fibres minérales.

La présence d'un grillage avertisseur enterré au-dessus de la canalisation n'est pas systématique.
Le balisage de surface d'un ouvrage n'indique que sa proximité. Les bornes ou balises ne sont généralement pas posés à l'aplomb exact de l'ouvrage qu'ils matérialisent.
Certaines canalisations peuvent:
- être équipées d'un câble de télétransmission posé dans la même tranchée que la conduite.
- être recouvertes de dalles en béton, en acier ou de plaques PEHD dont la face supérieure est de couleur jaune ou orange.
- passer dans des gaines métalliques ou des buses béton aux traversées de réseaux et de voies de circulation.

Il convient par ailleurs de noter la présence sur, ou à proximité de, nos ouvrage de :
- Installation de compression et terminal de livraison,
- Vanne en regard, poste de sectionnement ou piquage,
- Prise de potentiel, champs d'anodes, masse anodique, poste de drainage ou de soutirage,

PRESCRIPTIONS A OBSERVER LORS DES TRAVAUX :
Les principales dispositions à mettre en œuvre lors des travaux à proximité d'un ouvrage de transport de gaz sont décrites dans le « ***Guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux*** »
Les fiches techniques qui précisent les recommandations spécifiques à la technique utilisée en fonction du type de travaux sont à appliquer. Ces documents sont disponibles sous : *www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr*

Principales dispositions :
Nos canalisations sont sensibles aux contraintes externes de **chargement et de vibrations**. Nos services vous communiqueront les valeurs limites admissibles et les dispositions de protections nécessaires.

Pendant les travaux **aucune circulation de véhicules ou d'engins ne devra se faire au-dessus de nos conduites**. Dans le cas ou une telle circulation s'avérera indispensable, une protection mécanique des canalisations sera à mettre en place. Le type de protection nécessaire sera défini en accord avec nos services.

Lorsqu'une route ou un chemin devra être construit, élargi ou approfondi, au-dessus d'une canalisation existante, une protection spécifique de la canalisation devra être prévue suivant les indications qui seront données par nos services.

Dans le cas de **travaux de terrassement** dans la zone d'emprise de l'ouvrage (2,5 m de part et d'autre de l'axe de la canalisation), l'exécutant des travaux devra montrer la plus grande prudence et se conformer aux prescriptions qui lui seront

données lors du rendez-vous sur site.

En cas de dégagement de la génératrice supérieure de la canalisation, la présence d'un de nos agents est obligatoire.
La canalisation sera dégagée à la main. Toutes précautions devront être prises pour ne porter atteinte ni au tube, ni à son revêtement.
Si le dégagement a lieu sur une grande longueur, il appartiendra à l'Exécutant de travaux d'assurer le soutien et le calage de la conduite par un procédé ayant reçu l'approbation de nos services.
Lorsque la canalisation de transport reste découverte en dehors d'une période de présence de personnel de l'entreprise exécutante, son accès devra être interdit et garanti par des mesures soumises à notre accord.

Le **remblayage** des sondages, fouilles et tranchées ne pourra être effectué qu'après constat du bon état de la canalisation et de son enrobage par nos services. Dans le cas ou cette mesure ne serait pas respectée, la réouverture de la fouille à la charge de l'entreprise de terrassement ou du tiers sera demandée.
Le remblayage ne pourra être effectué qu'à l'aide de terre meuble ou de sable jusqu'à une hauteur de 0,20 m au-dessus de la génératrice supérieure de la canalisation.

La présence, le passage ou l'accord d'un de nos agents ne saurait en aucun cas dégager la responsabilité de l'entrepreneur, si malgré les recommandations, un accident ou une détérioration survenait à la canalisation ou son revêtement.

En cas d'endommagement d'un de nos ouvrages, stopper les travaux, arrêtez le fonctionnement des engins ou des matériels de chantier et contacter nos services au numéro d'urgence communiqué sur le récépissé DT/DICT ou figurant sur nos bornes ou balises situées à proximité.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	Nantes Métropole
Destinataire	ICE Pôle Nantes Ouest
Complément / Service	Place de la Liberté
Numéro / Voie	Maison des services publics
Code postal / Commune	44100 NANTES
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.06@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

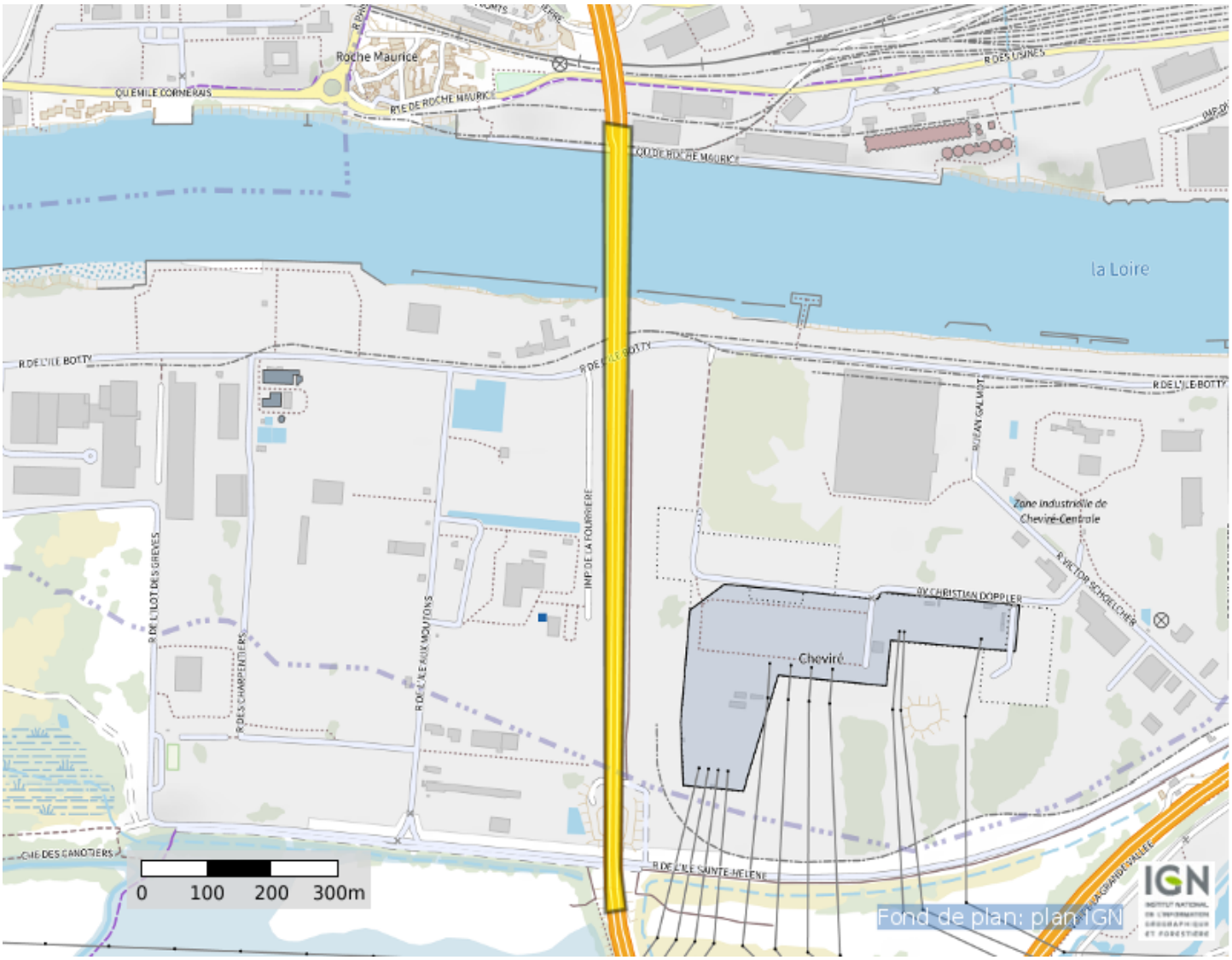

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	Nantes Métropole
Destinataire	DOPEA ASSAINISSEMENT- DT/DICT
Numéro / Voie	64 quai Emile Cormerais
Code postal / Commune	44800 SAINT HERBLAIN
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

Responsable du projet (1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) :
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.07@captidec.fr

Emplacement du projet

Adresse (2) :
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration :
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

Exécutant des travaux (1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale:
Nb de communes : *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Travaux et leur calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (DTDICT V1.03)

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

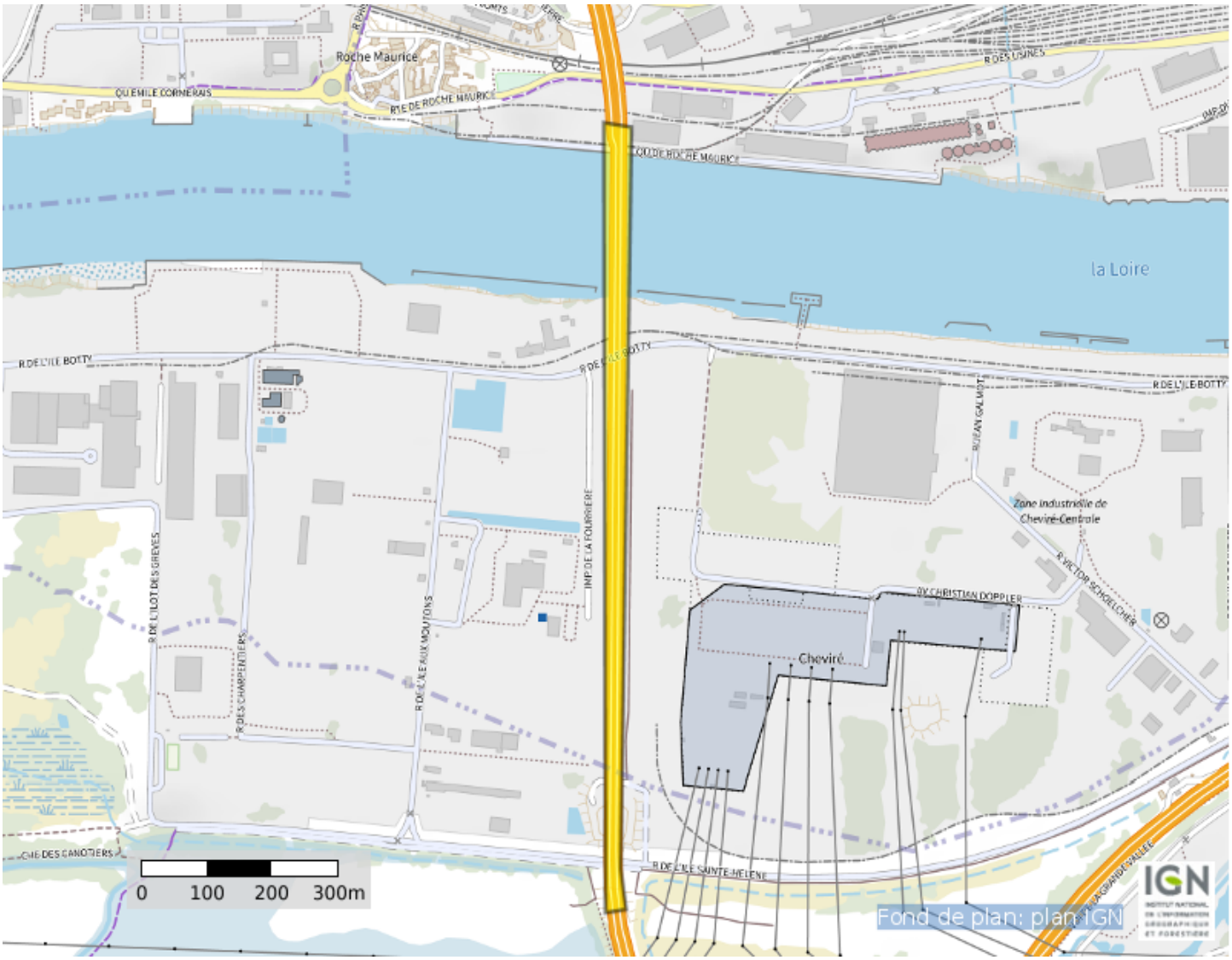

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant Destinataire
Lieu-dit / BP
Code postal / Commune
Pays

GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest
CHEZ PROTYS P0475
CS 90125
27091 EVREUX CEDEX 9
France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : brice.macouin@developpement-durable.gouv.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

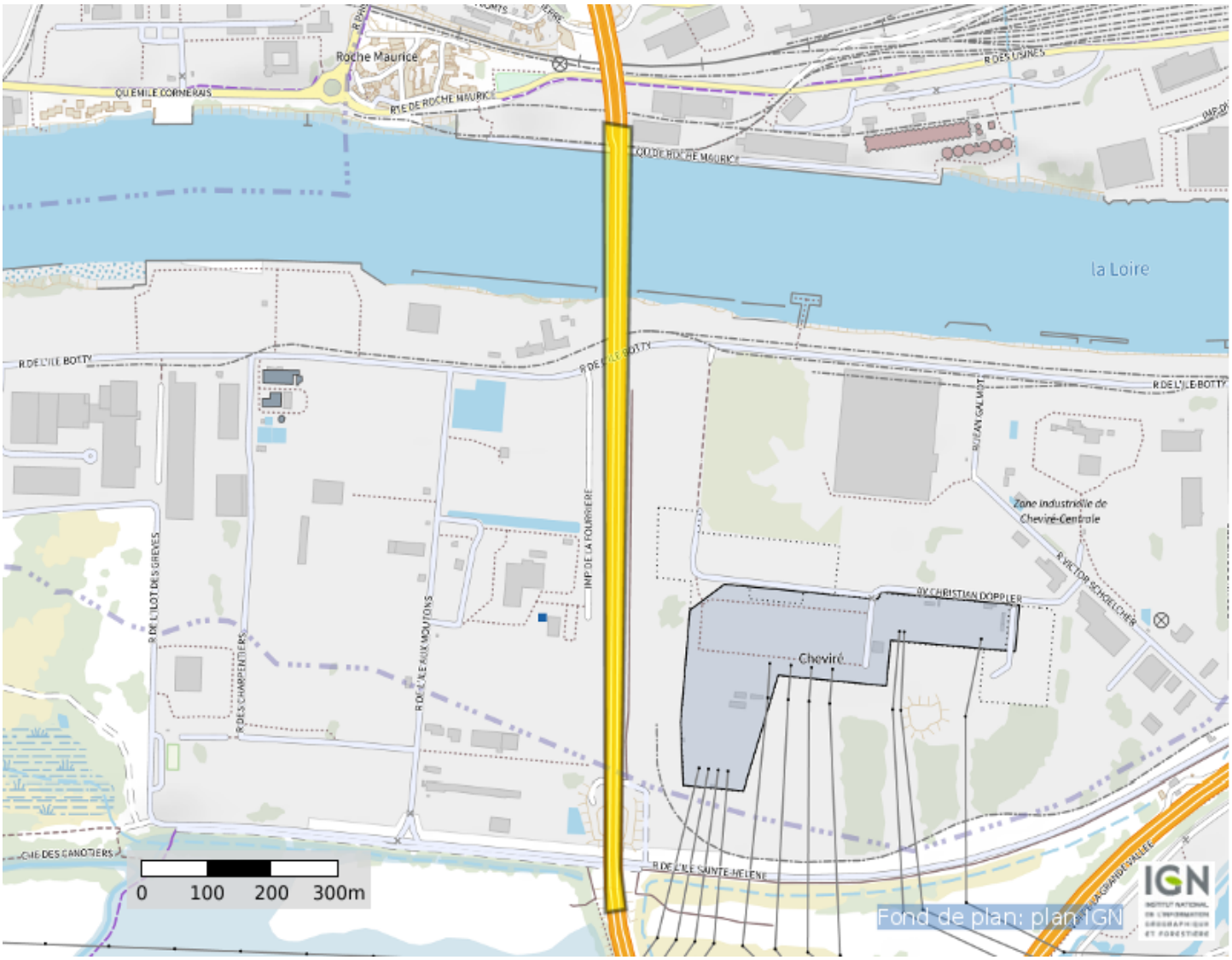

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [X] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	DIR OUEST PGOA
Complément / Service	TSA 54050
Numéro / Voie	26 avenue de l'île Saint Martin
Code postal / Commune	92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays	France

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
Référence de l'exploitant : 2502028355.250204RDT02
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07/01/2025
Commune principale des travaux : 44000 NANTES
Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest
Personne à contacter : GARREAU Ludivine
Numéro / Voie : 363 BD MARCEL PAUL
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 44804 ST HERBLAIN
Tél. : +33810300360 Fax : _____

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [X] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [X] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1) :	Date d'édition (1) :	Sensible :	Prof. règl. mini (1) :	Matériau réseau (1) :
1 Plan A4	de situation	Voir plan	[X]	_____ cm	_____
10 Plans A4	1/200	Voir plan	[X]	_____ cm	_____

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [X] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Cf. CATEGORIES PLANS ET OUVRAGES GRDF, VOS TECHNIQUES DE TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS DE L'EXPLOITANT

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : §3.4; chapitres 4 et 5; Fiches Techniques
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0247857444
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Loire-Atlantique 0228098100

Responsable du dossier

Nom : GARREAU Ludivine
Désignation du service : AGENCE C2T
Tél : +33 810300360

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : GARREAU Ludivine
Signature :
Date : 07/01/2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 4

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V6.6.1_1.00)

FORAGES VERTICAUX
Prévention des ouvrages en sous-sol

Vous avez déclaré faire usage de techniques de forages verticaux (*code FOV*). Ces techniques peuvent présenter des risques vis-à-vis des ouvrages présents en sous-sol.
La fiche TX-FOV du guide technique de travaux version 3, comporte des recommandations, et depuis le 1/1/2019 des prescriptions à caractère réglementaire.

Travaux concernés à moins de 2m de profondeur *: enfoncement de dispositifs verticaux, par battage, par enfoncement manuel, essais de sol, arrachage mécanique de dispositifs verticaux, mise en place de signalisation, terrassement manuel et mécanique, activité paysagiste.*

Extrait de recommandations de la fiche TX-FOV :

- ❑ Vérifier que les ouvrages ont été localisés par le maître d'ouvrage, soit avant le chantier soit au démarrage (chantier de faible ampleur).

Prescriptions (communes aux travaux de forage à moins et plus de 2 m de profondeur) :

- Les forages verticaux sont interdits dans le fuseau d'incertitude de tout ouvrage enterré, en tenant compte également de l'incertitude due à la technique de forage.
- En cas de nécessité de forer dans le fuseau d'incertitude d'un ouvrage, une opération de localisation (détection ou sondage intrusif) est nécessaire pour localiser l'ouvrage.

Travaux concernés à plus de 2m de profondeur *: enfoncement par battage ou vibration, par lançage à eau, par vissage ou fonçage, par forage rotatif ou par percussion, essais de sol, travaux d'injection, mise en place de tirants… (à l'exclusion des travaux*

Extrait de recommandations de la fiche TX-FOV :

- ❑ Ne pas modifier l'implantation des travaux verticaux prévus sans vérifier les incidences sur les ouvrages existants.

GRDF décembre 2018

Conception/réalisation graphique : Atelier Patrick Guillon • Illustration : ©Alain Vilcocq

Reportez-vous AU GUIDE d'application de la réglementation

OBSERVATOIRE NATIONAL DT DICT

www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr/

Lire et comprendre un plan GRDF

Réglementation anti-endommagement

Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension des plans fournis par GRDF en réponse à une déclaration de travaux. A travers ce guide de lecture, vous trouverez les éléments composants les fonds de plan, la représentation des réseaux, des branchements gaz et leurs accessoires. GRDF vous adresse systématiquement un plan de situation avec votre emprise (P1) et un plan de détail découpé en une ou plusieurs pages.

Le plan de situation comprend (page 1 au format A4)

- La zone d'emprise de votre déclaration. Celle-ci peut être tronquée pour ne faire apparaître que la partie contenant les ouvrages gaz.
- La position du ou des pages du plan joint au format grande échelle 1/200ème, numérotées à partir de la page 2.
- La représentation d'extensions ou de modifications des ouvrages prévues par GRDF à proximité de l'emprise. (Elles sont représentées sous forme d'un trait rouge de ce format ▮▮▮▮▮▮▮)
- La commune principale et la date de création

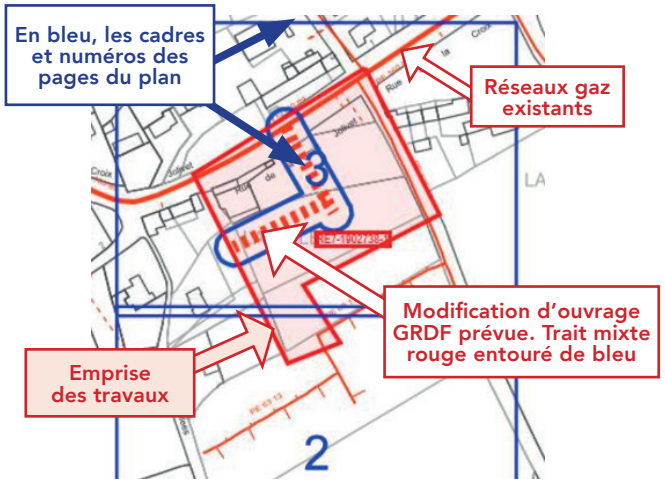

Le Plan de détail sur sa ou ses pages comprend

ATTENTION !
Sur chaque page le format d'impression est indiqué. Il est à respecter impérativement pour toute impression

Exemple | Format: AO Paysage |

L'échelle du plan est 1/200ème.

Il est impératif de vérifier l'échelle par la règle graduée jointe. Si le format d'impression ou de consultation est respecté, 1cm lu sur plan au 1/200ème correspond sur le terrain à 2m. (une cotation de 4 m fera 2cm)

Une rosace d'orientation

Les coordonnées du centre de chaque page

Coordonnées GPS 43.727 , 7.256

La date d'impression et le nombre de pages total

Date d'impression: 02/10/2020 Page 2 sur 6

Le plan de situation comporte les coordonnées géoréférencées de 3 points d'ouvrage en classe A, ci-dessous PG1 en page 2.	Point PG dans le plan	
Point Géoréférencé 1	Page PG 1	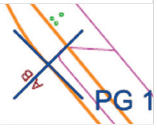
830841,854; 6462115,598	2	

ATTENTION !
Il est impératif de vérifier le respect du format d'impression A4 à A0 ou de consultation du plan.

Identification des classes de précision de chaque tronçon (réseaux et branchements)

Tronçon en Classe A	Tronçon en classe B	Tronçon en Classe C
Terme CLASSE A indiqué pour les réseaux, ou **CL A** pour les branchements	La classe B est rarement indiquée. Elle se déduit par défaut des autres classes	Identifiés par **plusieurs points d'interrogation** sur ou à côté du tronçon ou une mention de type : **Position incertaine, supposée, inconnue, approximative…**
MPB PE 63 CLASSE A :: 2014	**MPB AC 114 :: 1980** est par défaut **en B.**	
Ouvrages depuis juillet 2012, tous les ouvrages sont en classe A, en planimétrie X, Y et Altimétrie Z. Ouvrages avant 07 2012 : si la profondeur indiquée est supérieure ou égale à 1m20, la classe en altimétrie (Z) est la classe B.	Un séparateur de Classe **A I B** indique le lieu d'un changement de classe A et B. 3 Nota : Des tronçons en échec de détection sont indiqués « DI » ou Détection Infructueuse. 10	**MPB PE 40 :: 1986** ? ? ? **Position incertaine** Ils peuvent être entourés en rouge. 9

Classe	Précision
A	0,40 m (ouvrage rigide) 0,50 m (ouvrage souple)
B	Supérieur à la classe A et inférieure ou égale à 1,50m pour le réseau ou 1m pour les branchements
C	Supérieure à 1,50 m pour les réseaux, 1m pour les branchements
A partir de l'enveloppe externe pour tout ouvrage de diamètre > 100 mm	

Eléments du fond de plan

Les principaux éléments du mobilier urbain que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Trottoir, mur	Poteau Telecom/elec.	Avaloirs
▬	Ⓣ ⊗ Ⓦ Ⓔ	
Accès, seuil	**Arbre**	**Plaque d'égout**
	◎	◎
Bâtiment	**Plaque Telecom**	**Borne incendie**
▬		◎

GRDF
GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Les ouvrages gaz, réseaux et branchements sur plan et caractéristiques

Les réseaux et branchements gaz sont représentés selon différentes couleurs associées à la pression et l'état de service.

Niveau de pression	Réseaux en service	Branchement en service	Réseaux et branchements abandonnés
4 bar< MPC < 25 bar			
400 millibar < MPB < 4 bar			
BP Basse Pression < 50 millibar			

Matières principales : PE = Polyéthylène, Ac = Acier, Cu = Cuivre, F ou FD ou 2GS = Fonte ductile, Pb = Plomb, TB = Tôle Bitumée.

Sur plan : Réseau : Pression Matière Diamètre Classe (si A) :: Année* Branchements : Pression / Matière / CL A*:: diamètre* Année*	* Facultatif
MPC Ac 114 CLASSE A ::1998	**Réseau MPC** en acier de 114 mm extérieur en classe A posé en 1998
MPB PE 63 CLASSE A ::2014	**Réseau MPB** en polyéthylène PE de 63 mm extérieur en classe A posé en 2014
BP PE CL A :: 20 1995	**Branchement BP** est en Basse Pression, en PE, en Classe A, de 20 mm de diamètre et posé en 1995. Ce type de texte est parfois relié au dessin du branchement par un trait et un point noir.

1 Dispositifs Importants pour la sécurité

(article R554-30 du code de l'environnement)

(Susceptibles d'être manœuvrés **uniquement** par l'exploitant en cas de dommage)

Robinets (vannes) de réseau

OC = OC =

Dans la rue

Regards ronds, ovales ou chambre GAZ

Une plaque de signalisation jaune indique leurs positions, elle comporte un Numéro.
Sur plan, ils sont encadrés en rouge.

ATTENTION !
L'exécutant des travaux informe son personnel de la présence de ces organes de coupure et veille, pour ceux situés dans l'emprise du chantier, à conserver leur accessibilité et qu'ils ne soient pas dégradés ou rendus inopérants du fait de la réalisation des travaux (article R554-31 du code de l'environnement).

Les objets ne sont pas représentés à leur échelle normale.

2 Les affleurants gaz présents sur le plan sont représentés ainsi et sur l'exemple aux repères 2.

Coffret gaz en façade	Armoire gaz
G	G
Coffrets gaz Enterrés	**Regards au sol (Bouches)**
G	G

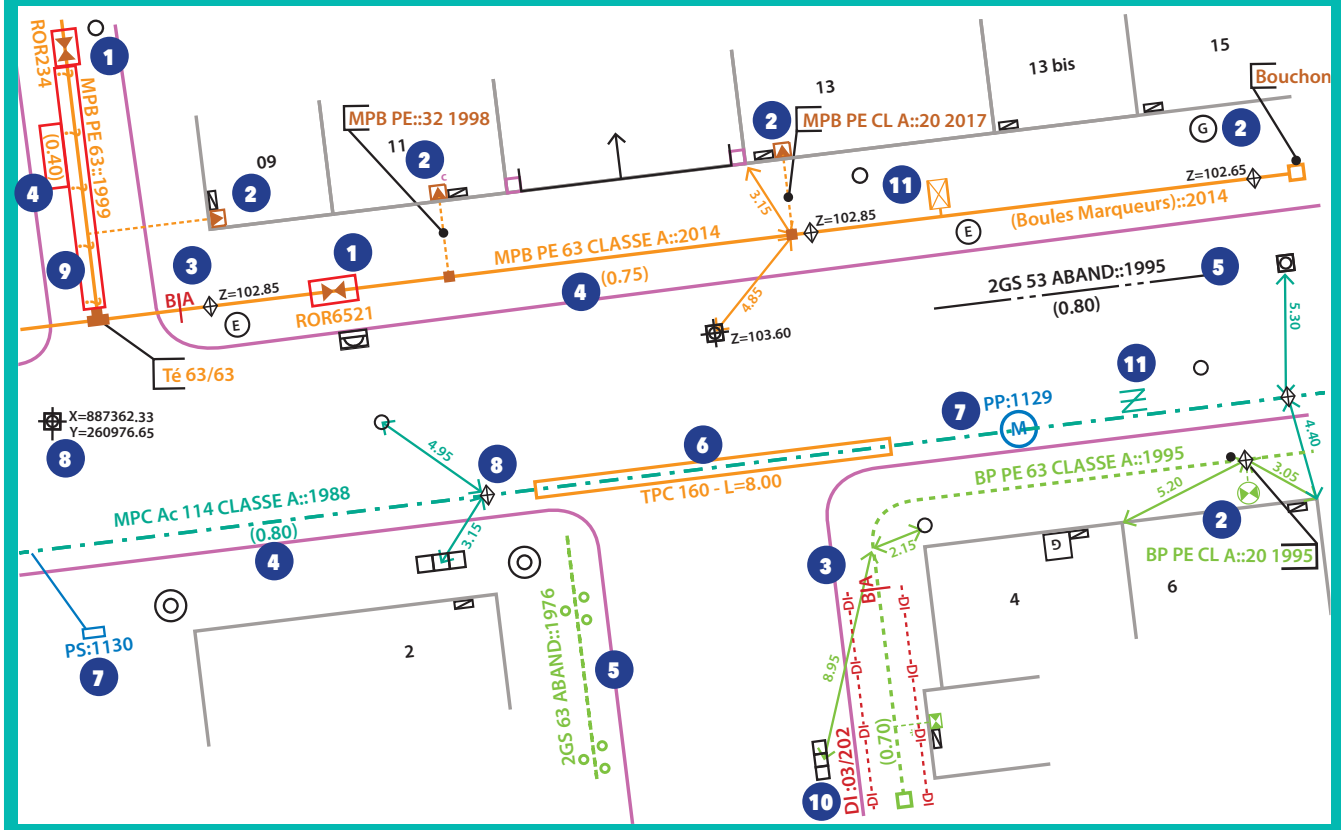

Profondeur

Il s'agit de la distance entre la génératrice supérieure de la canalisation et le sol. Elle est indiquée ainsi en m **(0,80)** ou **P : 0,80**
Les indications de profondeurs connues ≤ à 60 cm sont entourées en rouge

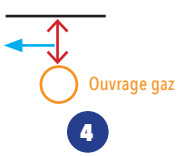

ATTENTION !

- **Un branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers l'affleurant (regard/coffret) et l'immeuble.**
- **Un branchement possède une prise pouvant se situer 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.**

- **Certains accessoires (indiqués TAG) ou des extrémités de réseau peuvent être à une profondeur plus faible que celle du réseau.**

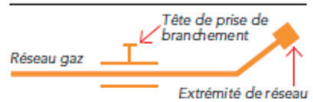

Indications diverses

10 Réseau Détecté mais en Détection Infructueuse, parfois notée DI .... DI .... DI ... de part et d'autre.

6 Représente un fourreau, (couleur variable) dans lequel passe l'ouvrage gaz. Ici un TPC de diamètre 160. L'ouvrage le traversant n'est pas toujours apparent.

8 Point géoréférencé de classe A, avec coordonnées X,Y ou Z indiquant l'altitude. Z=102.85
Un losange indique un point d'ouvrage gaz, si le Z est présent son altitude absolue en m.La lettre D parfois associée indique une position Détectée.

11 **ATTENTION :** Ces différents symboles en MPC ou MPB sont des accessoires de profondeur réduite proche des regards -ouverture possible- (tiges, vanne de purge ou siphon gaz...). Décroutage avec prudence.

- Le PE de GAZ est noir rayé de jaune. Il peut exister des PE Noir sans rayure jaune, certains sont indiqués. Ne pas employer de source de chaleur ni tenter de le couper. En cas de doute consulter GRDF
- Les ouvrages indiqués tubés ou posés en forage dirigé n'ont pas de grillage avertisseur ni sable.

7 Protection Cathodique

Les accessoires ou équipements* de protection cathodique sur les réseaux gaz en acier sont indiqués en bleu. Ils sont constitués de circuits électriques. Ils assurent la protection contre la corrosion ou la vérification de son efficacité. Toute détérioration est à indiquer immédiatement à GRDF.

**Prise de potentiel, poste de soutirage, poste de drainage, anodes galvanique, …*

GRDF

Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS
Commune: Nantes

Code INSEE: 44109
Date d'impression: 07/01/2025
Nombre de pages: 11

Ce plan représente l'assemblage des plans de précision ci-après.
Il ne peut en aucun cas être utilisé pour repérer nos ouvrages.

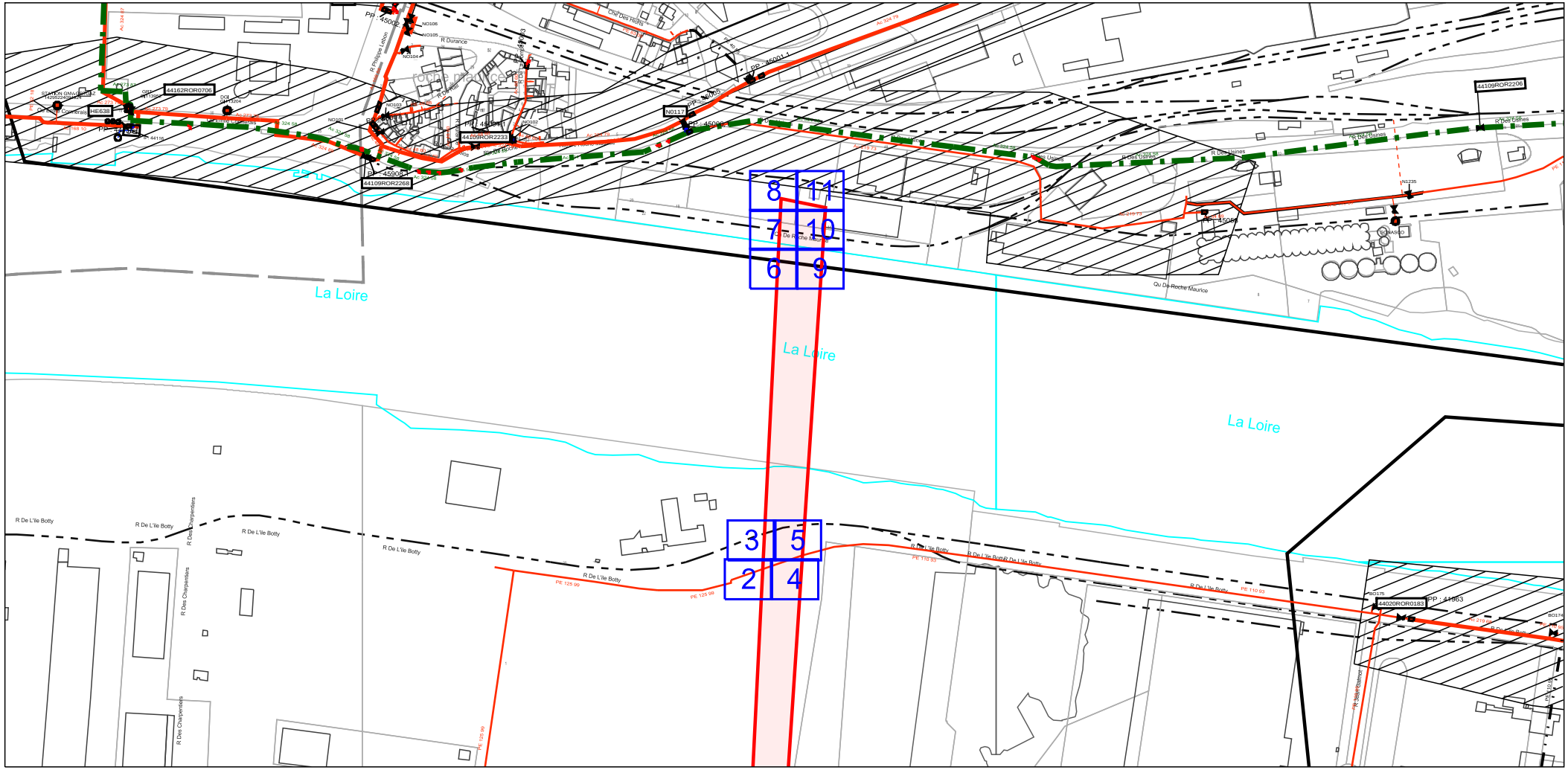

Point Géoréférencé 1 (Lambert 93 m)	Page PG 1	Point Géoréférencé 2 (Lambert 93 m)	Page PG 2	Point Géoréférencé 3 (Lambert 93 m)	Page PG 3
350834.396; 6686955.390	2	350821.210; 6686951.001	2	350875.845; 6686969.100	5

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 300764.874 m,2250983.511 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.191 , -1.614

N O E S

Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Nantes

Code INSEE: 44109

Date d'impression: 07/01/2025

Page 2 sur 11

Description :

NumÃ©ro Guichet Unique: 2025010700705PAH

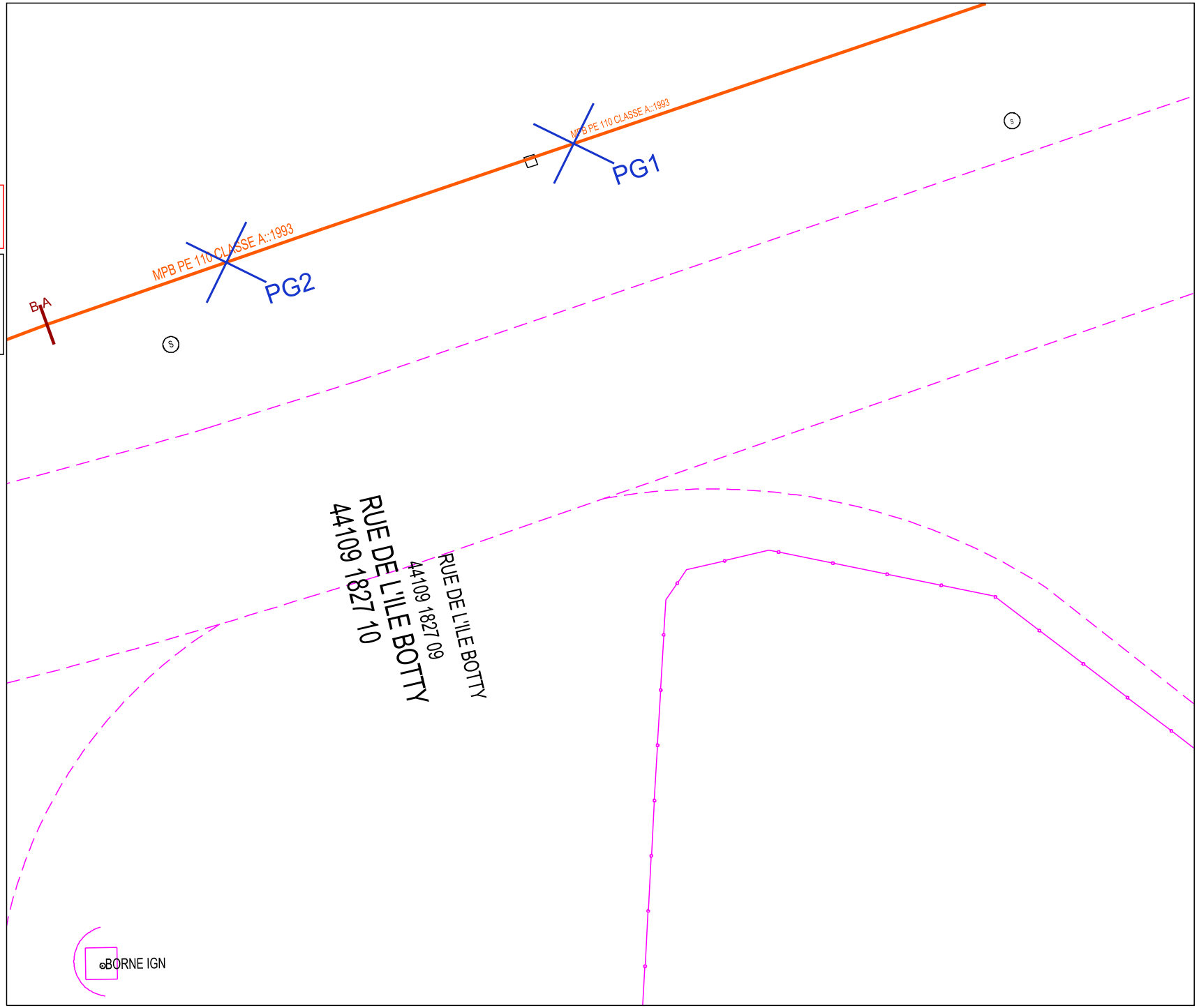

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 300767.687 m,2251020.371 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.191 , -1.614

N O E S

Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Nantes

Code INSEE: 44109

Date d'impression: 07/01/2025

Page 3 sur 11

Description :

NumÃ©ro Guichet Unique: 2025010700705PAH

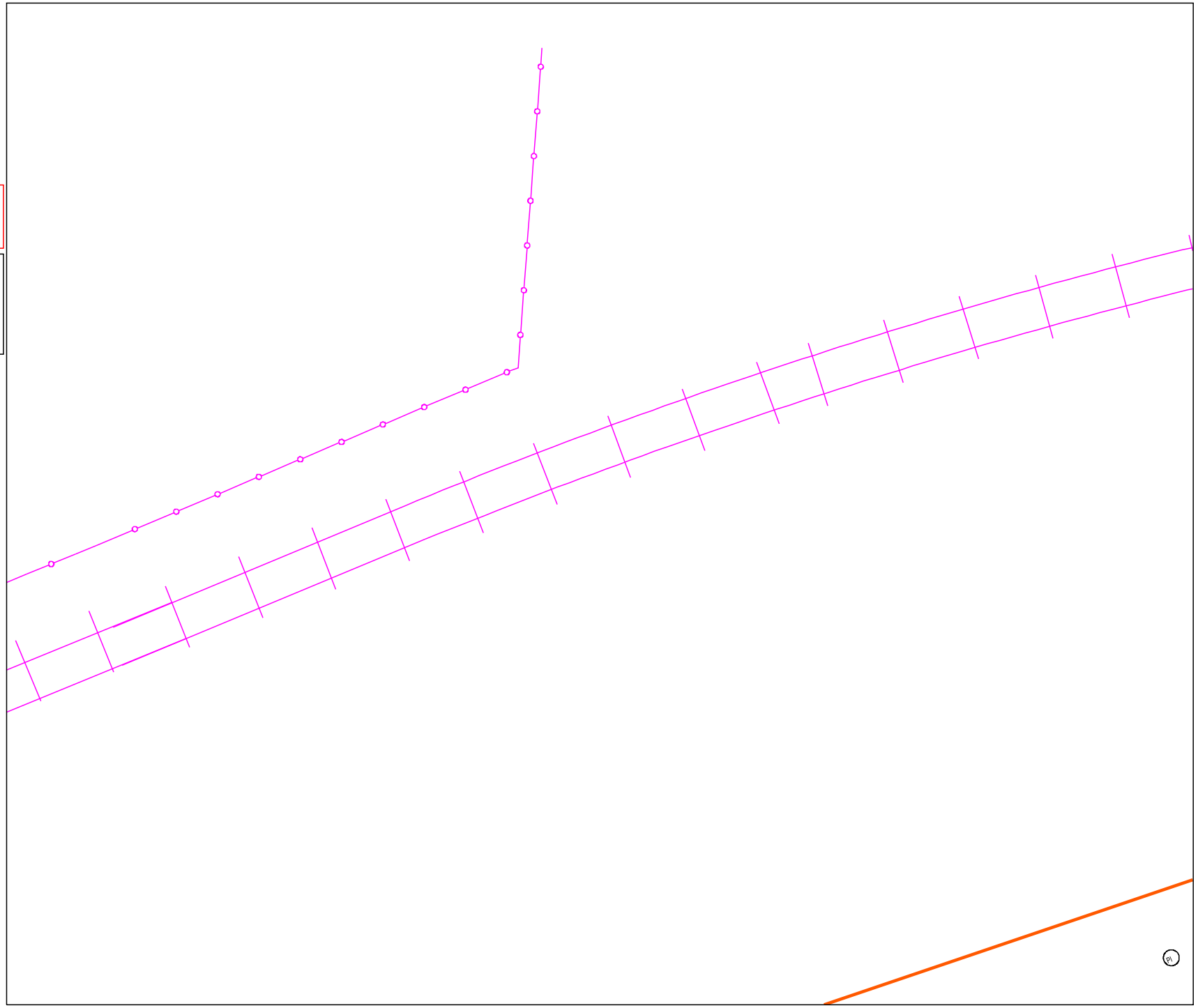

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 300808.524 m,2250983.511 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.191 , -1.613

N O E S

Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Nantes

Code INSEE: 44109

Date d'impression: 07/01/2025

Page 4 sur 11

Description :

NumÃ©ro Guichet Unique: 2025010700705PAH

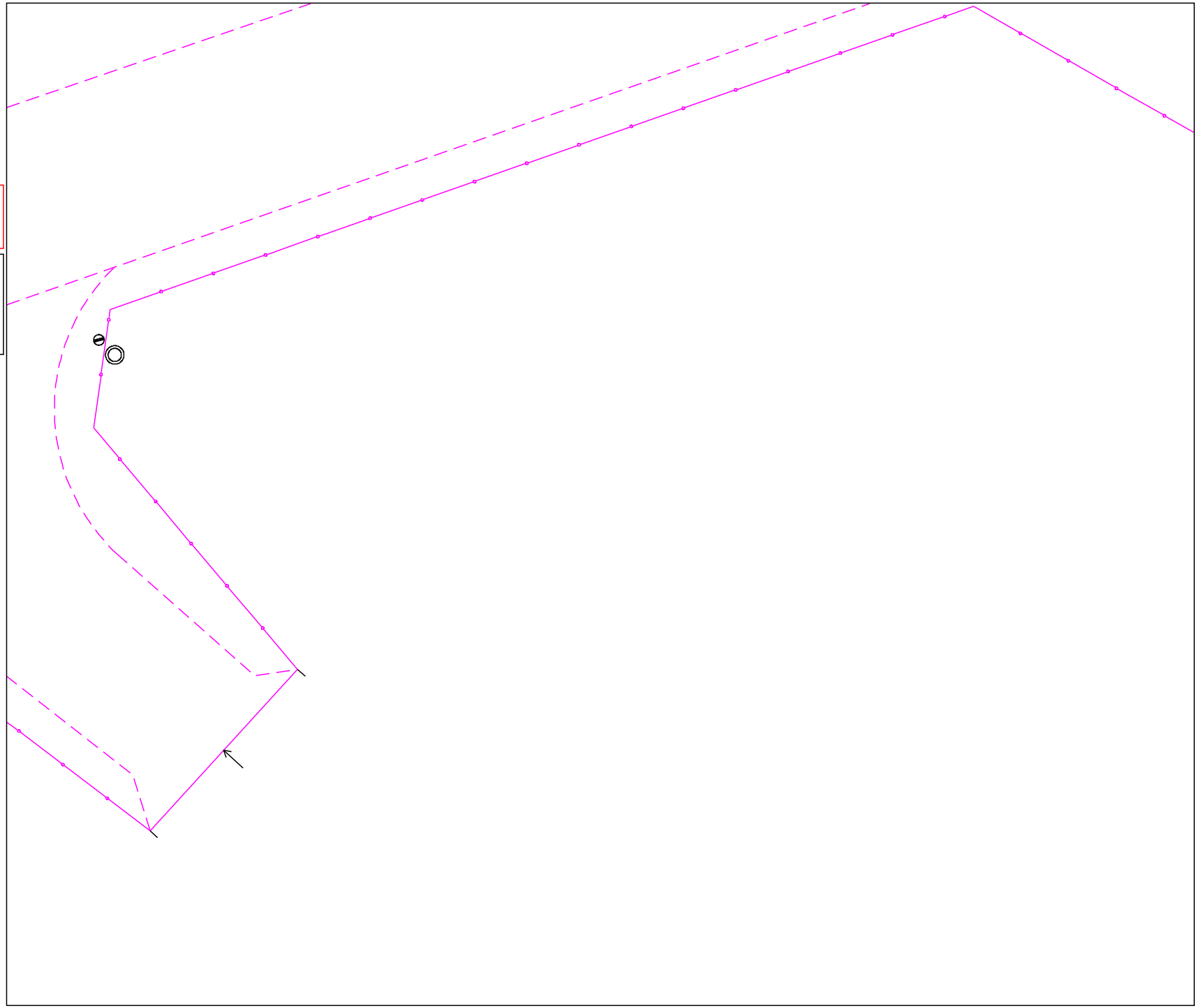

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 300811.336 m,2251020.371 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.191 , -1.613

N O E S

Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Nantes

Code INSEE: 44109

Date d'impression: 07/01/2025

Page 5 sur 11

Description :

NumÃ©ro Guichet Unique: 2025010700705PAH

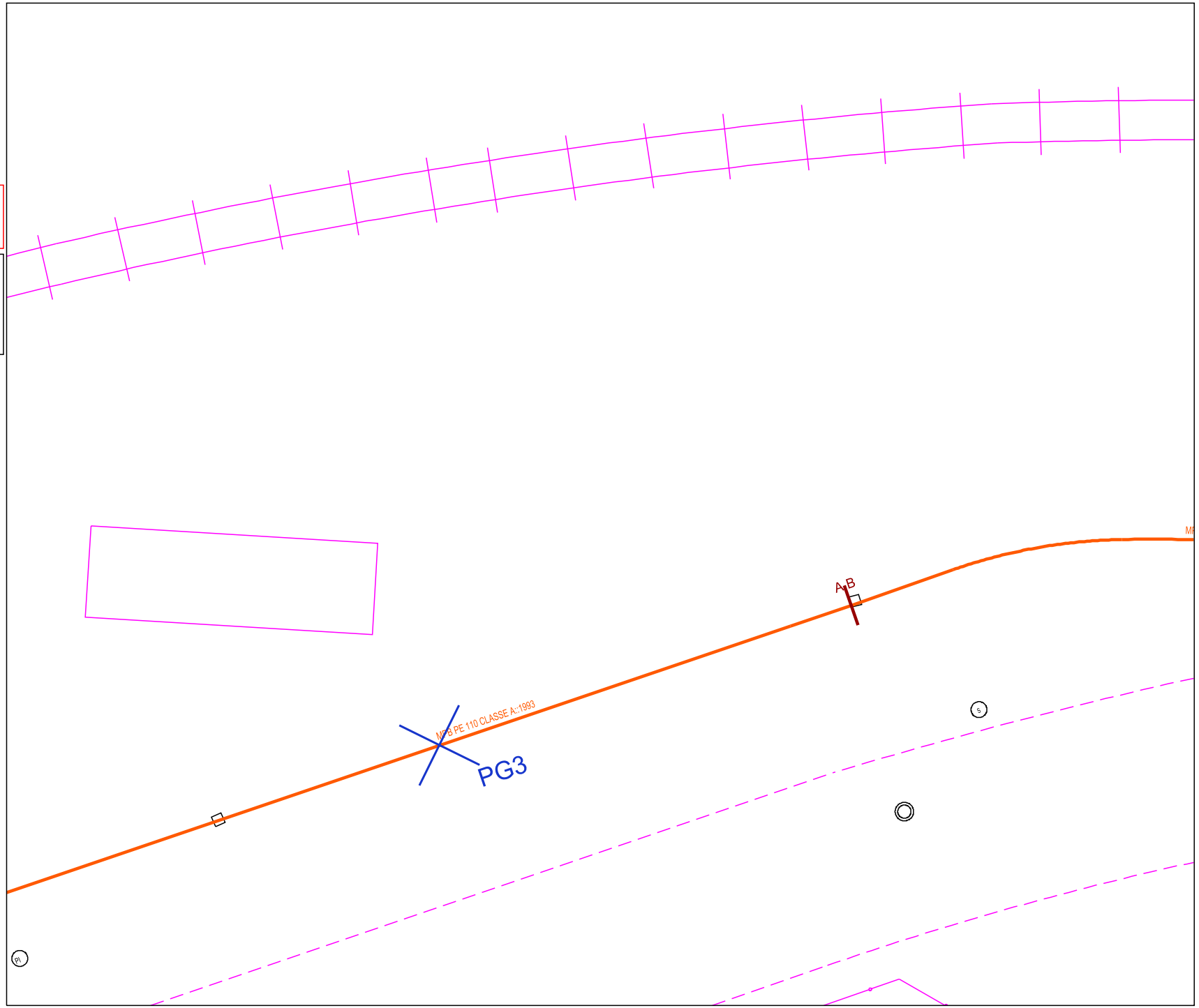

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 300788.836 m,2251278.391 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.194 , -1.614

Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Nantes

Code INSEE: 44109

Date d'impression: 07/01/2025

Page 6 sur 11

Description :

NumÃ©ro Guichet Unique: 2025010700705PAH

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 300788.836 m,2251315.251 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.194 , -1.614

Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Nantes

Code INSEE: 44109

Date d'impression: 07/01/2025

Page 7 sur 11

Description :

NumÃ©ro Guichet Unique: 2025010700705PAH

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 300788.836 m,2251352.111 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.194 , -1.614

Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Nantes

Code INSEE: 44109

Date d'impression: 07/01/2025

Page 8 sur 11

Description :

NumÃ©ro Guichet Unique: 2025010700705PAH

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 300832.487 m,2251278.391 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.194 , -1.613

Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Nantes

Code INSEE: 44109

Date d'impression: 07/01/2025

Page 9 sur 11

Description :

NumÃ©ro Guichet Unique: 2025010700705PAH

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 300832.487 m,2251315.251 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.194 , -1.613

Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Nantes

Code INSEE: 44109

Date d'impression: 07/01/2025

Page 10 sur 11

Description :

NumÃ©ro Guichet Unique: 2025010700705PAH

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 300832.487 m,2251352.111 m,L2E

Coordonnées GPS: 47.194 , -1.613

Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Nantes

Code INSEE: 44109

Date d'impression: 07/01/2025

Page 11 sur 11

Description :

NumÃ©ro Guichet Unique: 2025010700705PAH

Service qui délivre le document

GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest
AGENCE C2T

363 BD MARCEL PAUL

44804 ST HERBLAIN
France
Tél : +33810300360 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2502028355.250204RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

Vous avez déclaré le code DEC dans votre DT.

- Si votre projet consiste au décapage de la couche superficielle de la chaussée avec une raboteuse, vous devrez veiller dans votre étude et en complément du marquage piquetage à identifier les affleurants visibles ou présents sur les plans de GRDF (et qui auraient pu être recouverts) et prévoir le tracé des points d'arrêt obligatoires de la machine lors des travaux avec le conducteur de celle-ci selon **les prescriptions de la fiche TX-DEC du guide technique de travaux**.
- Si votre projet n'utilise pas de raboteuse et prévoit une engravure ou un rechargement, les regards existants ou retrouvés seront mis à niveau.
- Si votre projet fera ultérieurement appel à un décaissement de la chaussée supérieur à la couche de roulement par une raboteuse, le code RAB devra être utilisé par votre exécutant de travaux, les prescriptions associées à cette fiche seront alors à mettre en œuvre.

Dans tous les cas, il est fortement recommandé d'intégrer à votre projet la recherche d'ogive éventuelle ou d'ouvrages ou de conduits maçonnés divers sous la chaussée concernée par vos travaux. La présence de telles constructions sous la chaussée ont pu générer par le passé la pose d'ouvrages de distribution gaz à une profondeur réduite pour passer au-dessus de ces maçonneries. Les profondeurs d'ouvrages de GRDF peuvent ne pas figurer sur les plans, toutefois, quand de telles profondeurs sont connues, GRDF entoure leurs valeurs en rouge pour mieux les localiser sur les plans. La présence de fourreau indiqué « TPC » ou autre est aussi un indice d'ouvrage à profondeur réduite incitant à la prudence en cas de décaissement. Les ouvrages seront impérativement localisés en cas de doute. Voir fiche TX-DEC du guide technique de travaux ou AT-RAB pour anticiper la phase travaux.

RECOMMANDATIONS GENERALES LIEES AUX PLANS JOINTS

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT : avant toute impression des plans joints, assurez vous qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression. - Le format papier des pages à imprimer figure sur chaque plan A4 A3 A2 A1 ou A0. - Le format des plans grande échelle utilisé par GRDF

Responsable : GARREAU Ludivine
Tél : +33810300360
Date : 07/01/2025
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document

GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest
AGENCE C2T

363 BD MARCEL PAUL

44804 ST HERBLAIN
France
Tél : +33810300360 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2502028355.250204RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

respecte la capacité d'impression maximale que vous avez déclarée dans votre déclaration. Le format A4 est retenu si vous avez sélectionné A4 comme étant votre capacité maximale d'impression ou par défaut en absence de sélection.

RECOMMANDATIONS GENERALES de GRDF, OU RECOMMANDATIONS LIEES AUX OUVRAGES

RECOMMANDATIONS LIEES AUX BRANCHEMENTS :

Les branchements sont identifiables par leurs affleurants visibles. S'ils ne sont pas cartographiés, ils se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, le fuseau de même largeur suit le tracé représenté. En conséquence, les

techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications des chapitres §3.4 et § 5.2.7 et la fiche RX-DBG, et § 5.4.2 du guide technique relatif aux travaux à proximité de réseaux.

Attention : Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret.

Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.

VIGILANCE AUX BRANCHEMENTS PONCTUELLEMENT SANS AFFLEURANTS :

Attention, soyez attentif aux éventuels branchements non cartographiés en cas de terrassement dans une zone de desserte gaz : il est toujours possible que l'affleurant d'un branchement ne soit pas visible au moment où vont s'effectuer les travaux (ex : coffret gaz recouvert par un coffrage d'une devanture de magasin, terre ayant recouvert un regard situé dans le sol, végétation masquant un regard initialement visible).

Si vous avez un doute sur la présence éventuelle de branchements dans la zone où vous effectuez des travaux, contactez GRDF qui viendra faire des mesures de localisation sur site.

LES DISPOSITIFS AVERTISSEURS

Nous attirons votre attention sur le fait que certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements et équipements ou accessoires) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur.

Il convient donc d'avoir toujours à l'esprit que la présence d'un dispositif avertisseur, au-dessus de l'ouvrage de distribution de gaz, n'est pas systématique :

Responsable : GARREAU Ludivine
Tél : +33810300360
Date : 07/01/2025
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document

GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest
AGENCE C2T

363 BD MARCEL PAUL

44804 ST HERBLAIN
France
Tél : +33810300360 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N° 2502028355.250204RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

- C'est le cas des ouvrages anciens enterrés, notamment avant septembre 1994*, ainsi que des ouvrages « tubés » ou posés par des techniques de travaux sans tranchée ou encore des ouvrages en fonte ou des branchements en plomb. (* date NFP 98-331)

- D'une manière générale, l'absence de dispositif avertisseur peut être aussi due au fait que celui-ci ait été retiré par des tiers et non remis en place lors de travaux ultérieurs à la pose des ouvrages.

- En cas de présence de grillage avertisseur, la distance du grillage à l'ouvrage n'est en aucun cas garantie

RECOMMANDATIONS PROFONDEURS DES OUVRAGES

Si aucune profondeur minimale réglementaire de pose n'est indiquée dans la colonne « profondeur mini » à la rubrique « Emplacement de nos réseaux / ouvrages » du récépissé (CERFA N°14435) et si aucune profondeur spécifique n'est indiquée sur le plan, il y a lieu de considérer pour les ouvrages posés à partir du 23 octobre 2004 que la profondeur réglementaire de pose est au moins égale à 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression supérieure à 4 bar quel que soit l'emplacement, 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous

chaussée ou zone de stationnement existante, 0,60 m pour des canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous trottoir, accotement.

En toutes hypothèses :

- les profondeurs auxquelles ont été enterrés les ouvrages et branchements situés dans l'emprise du projet de travaux ont pu varier depuis la date de pose

- l'incertitude maximale sur la profondeur d'un tronçon ou d'un branchement est relative à la classe de précision indiquée pour ce tronçon ou ce branchement.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

RECOMMANDATIONS FORAGES VERTICAUX : Vous avez déclaré l'usage d'un code travaux de forage vertical ou carottage (code FOV). Ce type de technique comporte des risques d'endommagement d'ouvrage gaz. Les travaux verticaux font l'objet depuis le 01/01/2019 de nouvelles recommandations et prescriptions dans le guide technique. Elles figurent dans la fiche TX-FOV. Vous trouverez en pièce jointe, les prescriptions de cette fiche.

Responsable : GARREAU Ludivine
Tél : +33810300360
Date : 07/01/2025
Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document

GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest
AGENCE C2T

363 BD MARCEL PAUL

44804 ST HERBLAIN
France
Tél : +33810300360 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2502028355.250204RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

Responsable : GARREAU Ludivine

Tél : +33810300360

Date : 07/01/2025

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant
Destinataire
Lieu-dit / BP
Code postal / Commune
Pays

BOUYGUES TELECOM FIBRE (SPS)
CHEZ PROTYS P0907
CS 90125
27091 EVREUX CEDEX 9
France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : brice.macouin@developpement-durable.gouv.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

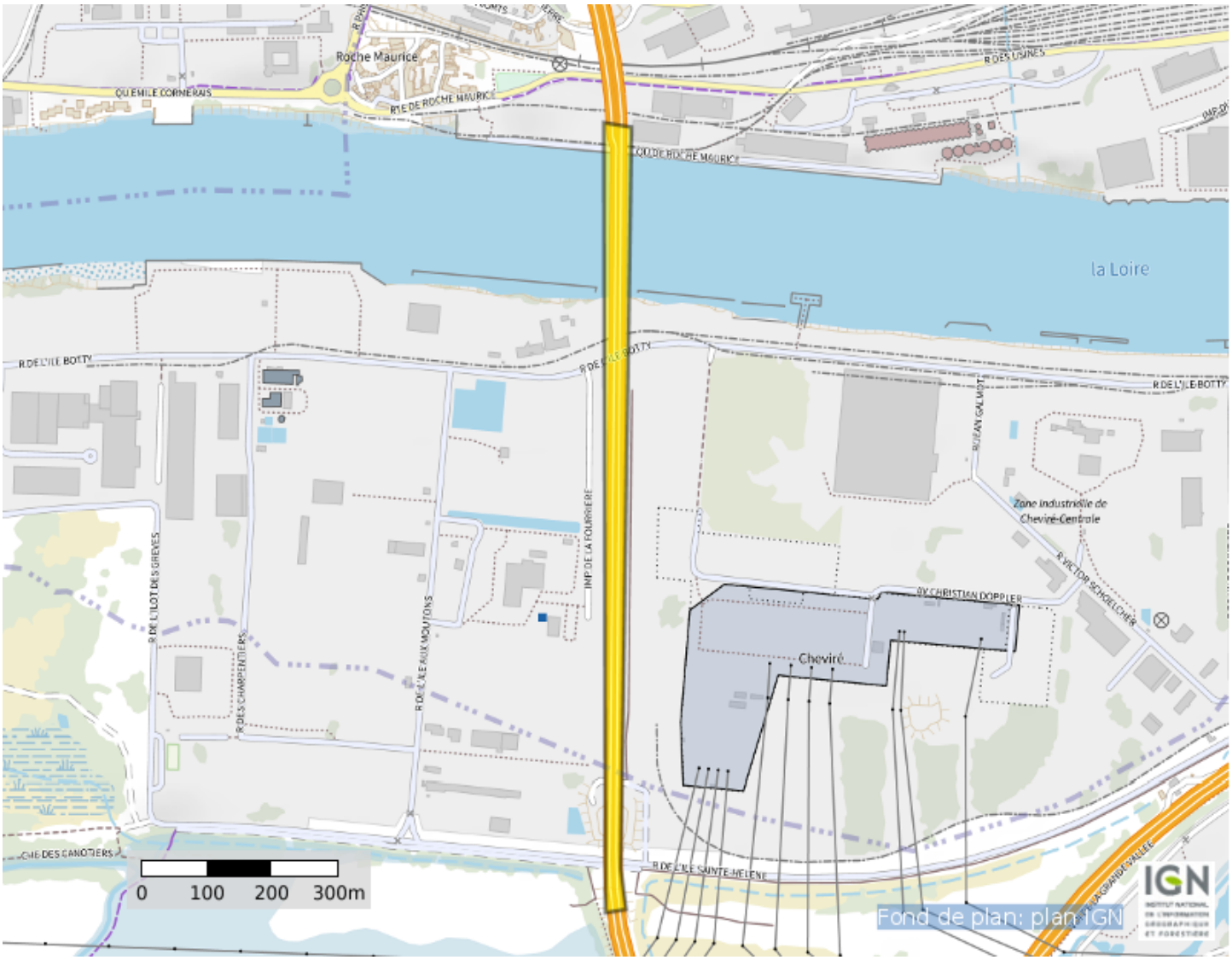

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [X] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	DIR OUEST PGOA
Complément / Service	TSA 54050
Numéro / Voie	26 avenue de l'île Saint Martin
Code postal / Commune	92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays	France

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
Référence de l'exploitant : 2502028355.250205RDT02
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07/01/2025
Commune principale des travaux : 44000 NANTES
Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : BOUYGUES TELECOM FIBRE
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : 13 avenue du Marechal Juin
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 92366 MEUDON
Tél. : _____ Fax : _____

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [X] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [X] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1) :	Date d'édition (1) :	Sensible :	Prof. règl. mini (1) :	Matériau réseau (1) :
PlandeMasse	_____	_____	[ ]	_____ cm	_____
PlandeDétail	_____	_____	[ ]	_____ cm	_____

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
La mise a disposition des plans classe A se font sur demande au GUICHET_VDR@BOUYGUESTELECOM.FR et seulement sur les infrastructures de propriété Bouygues Telecom (Tracé vert sur les plans).

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0146018782

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : GUICHET _VDR
Désignation du service : Guichet_vdr@bouyguestelecom
Tél : +33 000000000

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : BOUYGUES TELECOM
Signature :
Date : 07/01/2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V6.6.1_1.00)

INFORMATIONS ET LEGENDE

Contact
Demande d'information Complémentaire *(Dévoiement, déconnexion, marquage, localisation de l'un de nos ouvrages)* Contacter Le guichet VDR en indiquant l'objet de votre demande, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées. Par mail : *guichet_vdr@bouyguestelecom.fr*
En cas d'endommagement Contacter la supervision en indiquant l'adresse du sinistre, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées. Par téléphone au : *0146018782*

Les recommandations techniques liées aux ouvrages de télécommunications se trouvent au paragraphe 3.7.6 du fascicule 2 du guide d'application de la réglementation anti-endommagement disponible sur la plateforme Ineris :

Fascicule 2 : Guide technique des travaux version 3 (applicable à partir du 1er juillet 2023)

LEGENDE :

RESEAUX	Réseau Bouygues Télécom	
	Réseau Tiers	
	Chambres Bouygues Télécom	X position X Y position Y
	Chambres Tiers	X position X Y position Y

Système de coordonnées des positions X Y : WGS84 EPSG 4326

FOND DE PLAN	Fond cartographique complet + cadastre	**Plan IGN**	IGN
	Fond cartographique complet de secours (indisponibilité du fond IGN)	**OPEN STREET MAP**	
	Photographie aérienne PCRS si disponible	**PCRS IGN**	IGN
	Photographie aérienne standard hors zone PCRS IGN	**Orthophoto**	IGN

La présence d'un grillage avertisseur enterré au-dessus de nos ouvrages n'est pas systématique. Nos ouvrages se trouvent avec une charge de 0.60 m dans la classe de précision indiquée.

bouygues TELECOM **A4**

Plan de masse
N° consultation : 2025010700705PAH

DICT BYTEL
Page 1 sur 13

0 100 200 300 400m

Edition : 07/01/2025
Echelle : 1:7699 en A4

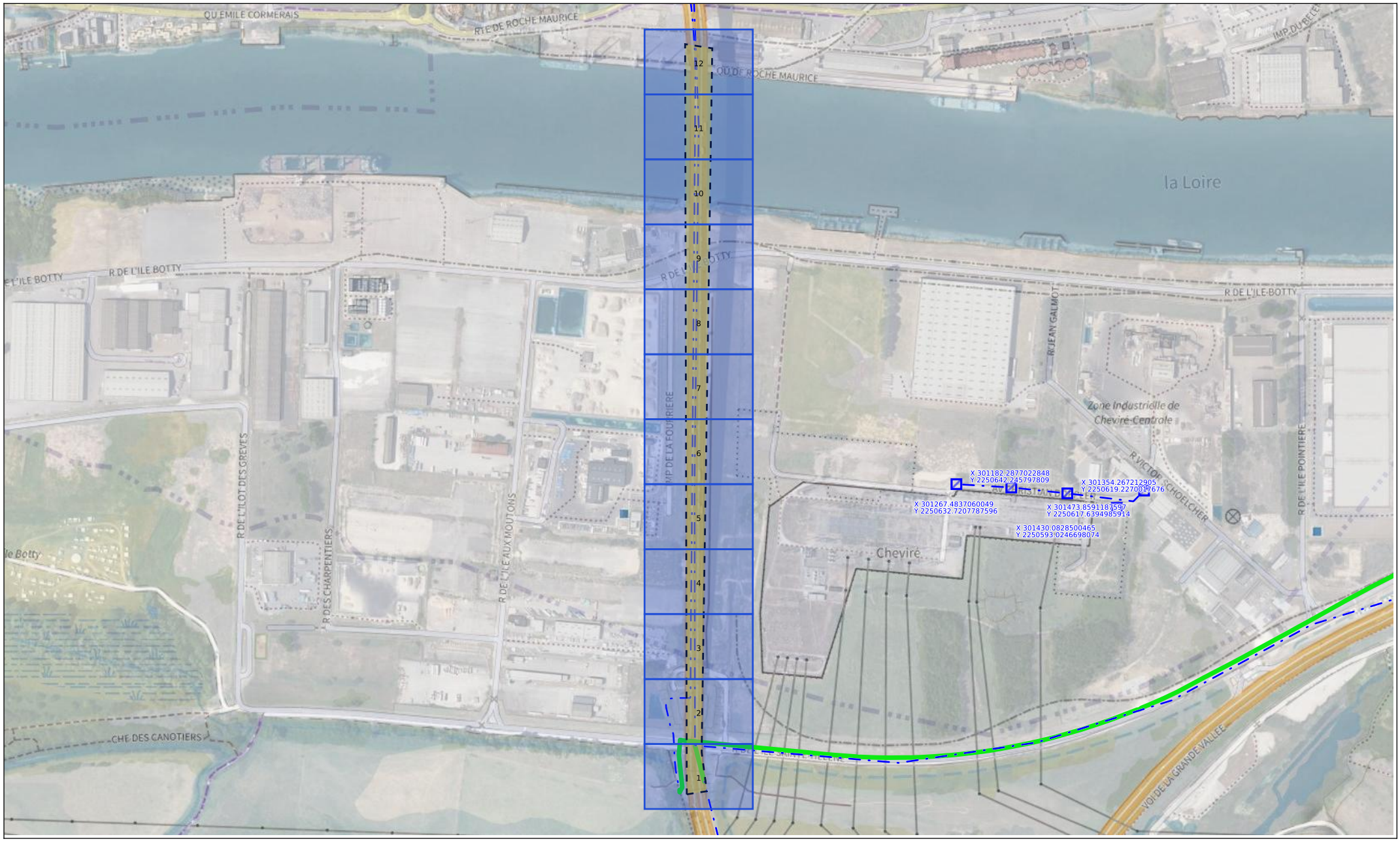

Fonds de plan

IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE © IGN

--------légende --------
vert - linéaire BOUYGUES
rouge - chambres BOUYGUES
bleu - linéaire et chambres TIERS

La classe de précision de ce plan est C
Sur les infrastructures Bouygues (voir légende) les plans Classe A sont fournis sur demande auprès de Bouygues Telecom

PROTYS.fr

2502028355.250205RDT02 - NANTES 44000 - 2025010700705PAH

bouygues TELECOM

A4

Plan de détail 1/12

N° consultation : 2025010700705PAH

DICT BYTEL

0 10 20 30 40m

Edition : 07/01/2025

Echelle : 1:600 en A4

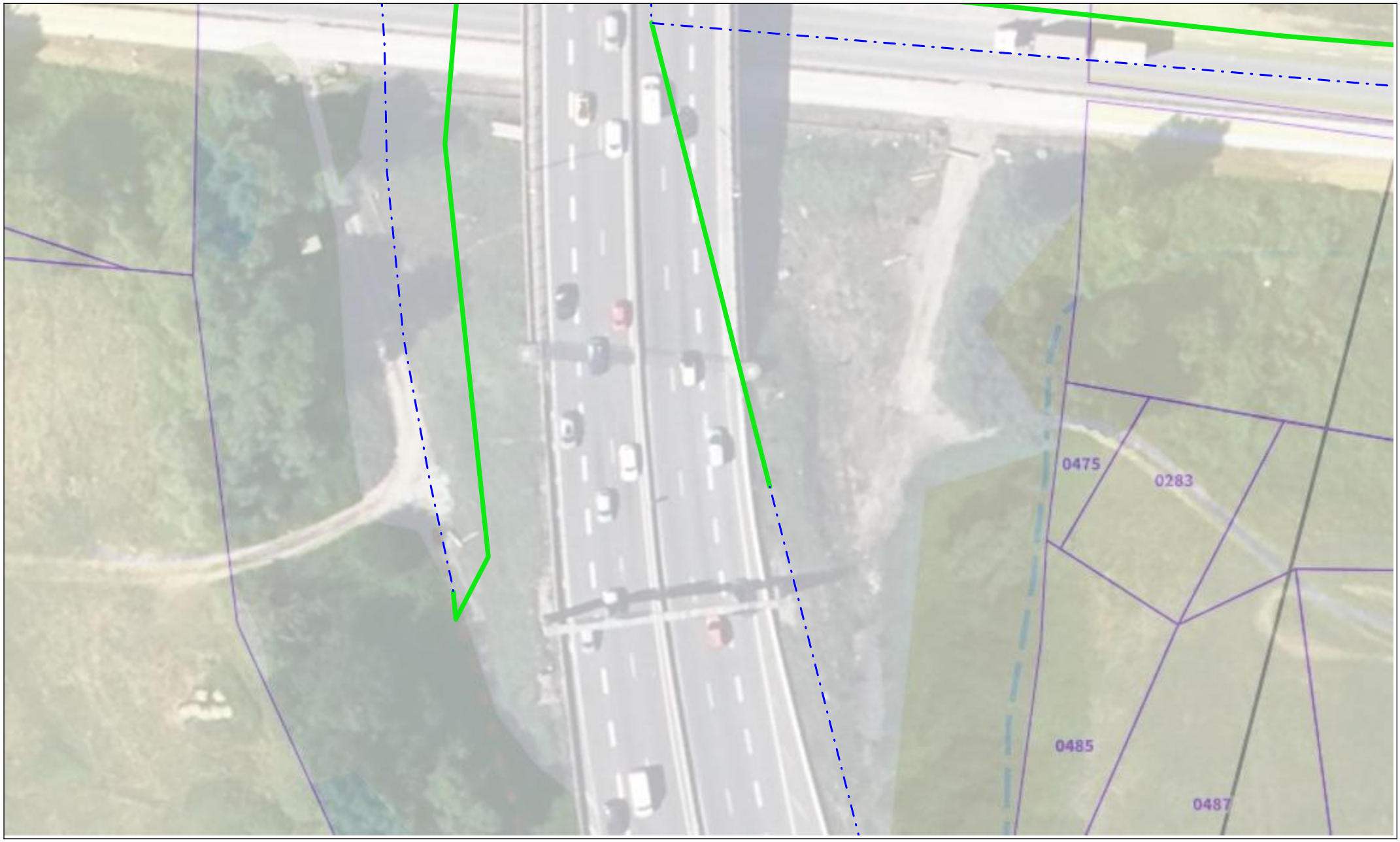

Fonds de plan

© IGN

--------légende --------
vert - linéaire BOUYGUES
rouge - chambres BOUYGUES
bleu - linéaire et chambres TIERS

La classe de précision de ce plan est C
Sur les infrastructures Bouygues (voir légende) les plans Classe A sont fournis sur demande auprès de Bouygues Telecom

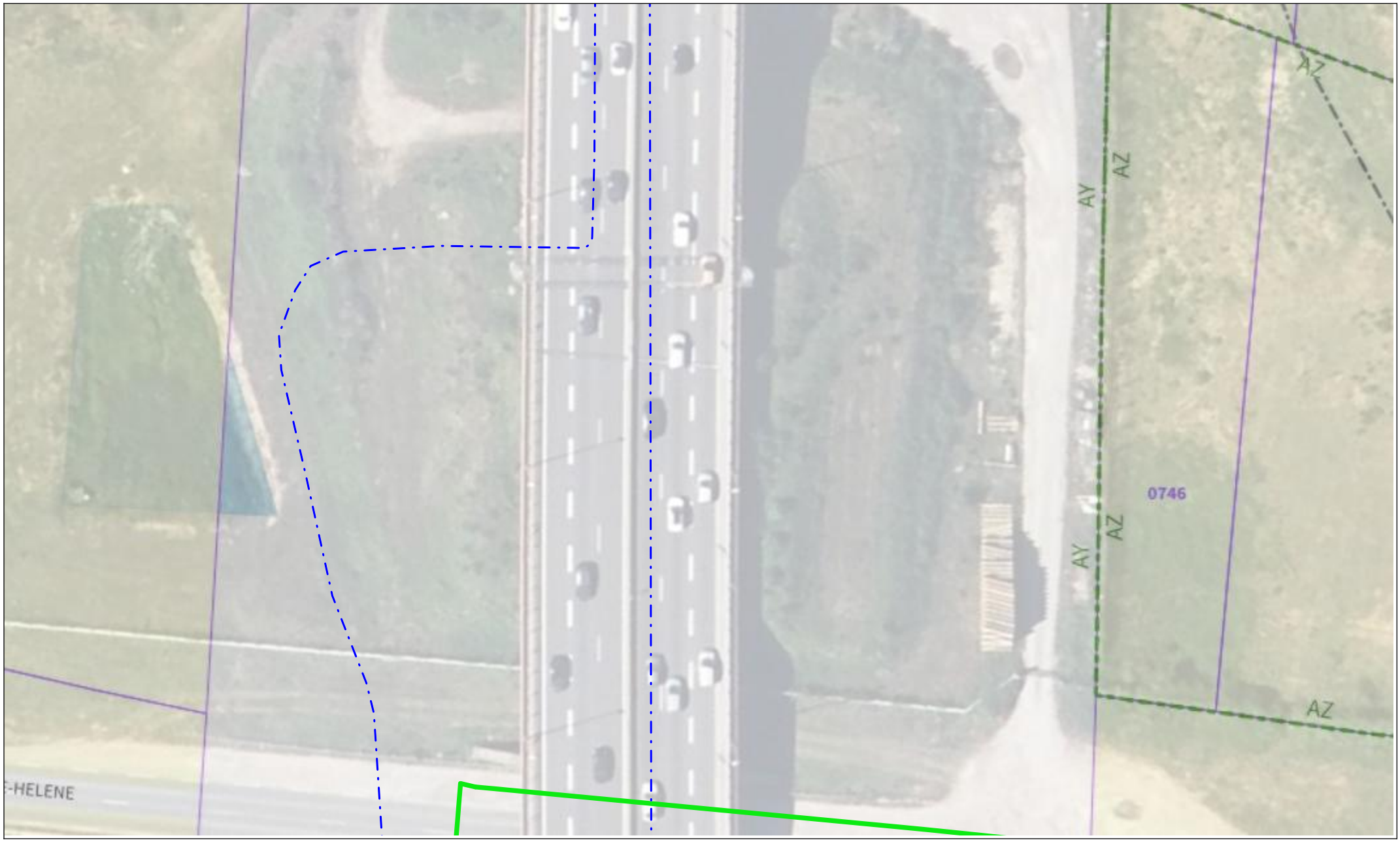

--------légende --------
vert - linéaire BOUYGUES
rouge - chambres BOUYGUES
bleu - linéaire et chambres TIERS

La classe de précision de ce plan est C
Sur les infrastructures Bouygues (voir légende) les plans Classe A sont fournis sur demande auprès de Bouygues Telecom

Fonds de plan

IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE
© IGN

--------légende --------
vert - linéaire BOUYGUES
rouge - chambres BOUYGUES
bleu - linéaire et chambres TIERS

La classe de précision de ce plan est C
Sur les infrastructures Bouygues (voir légende) les plans Classe A sont fournis sur demande auprès de Bouygues Telecom

Fonds de plan
IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE
© IGN

bouygues

A4

Plan de détail 4/12
N° consultation : 2025010700705PAH

DICT BYTEL
Page 5 sur 13

0 10 20 30 40m

Edition : 07/01/2025
Echelle : 1:600 en A4

Fonds de plan

IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE © IGN

--------légende --------
vert - linéaire BOUYGUES
rouge - chambres BOUYGUES
bleu - linéaire et chambres TIERS

La classe de précision de ce plan est C
Sur les infrastructures Bouygues (voir légende) les plans Classe A sont fournis sur demande auprès de Bouygues Telecom

bouygues TELECOM **A4**

Plan de détail 5/12
N° consultation : 2025010700705PAH

DICT BYTEL
Page 6 sur 13

0 10 20 30 40m

Edition : 07/01/2025
Echelle : 1:600 en A4

--------légende --------
vert - linéaire BOUYGUES
rouge - chambres BOUYGUES
bleu - linéaire et chambres TIERS

La classe de précision de ce plan est C
Sur les infrastructures Bouygues (voir légende) les plans Classe A sont fournis sur demande auprès de Bouygues Telecom

Fonds de plan

IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE

© IGN

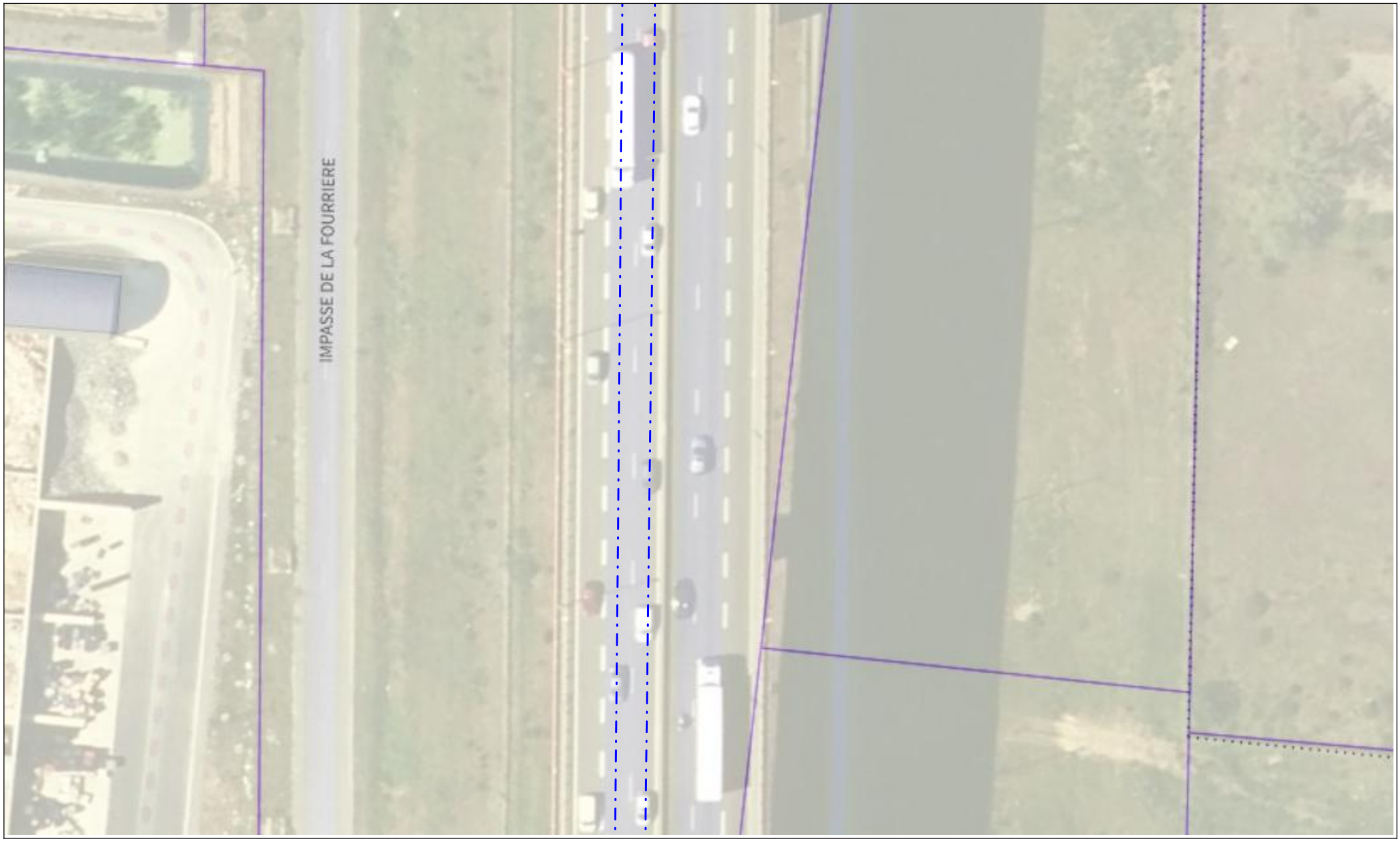

--------légende --------
vert - linéaire BOUYGUES
rouge - chambres BOUYGUES
bleu - linéaire et chambres TIERS

La classe de précision de ce plan est C
Sur les infrastructures Bouygues (voir légende) les plans Classe A sont fournis sur demande auprès de Bouygues Telecom

Fonds de plan
IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE
© IGN

--------légende --------
vert - linéaire BOUYGUES
rouge - chambres BOUYGUES
bleu - linéaire et chambres TIERS

La classe de précision de ce plan est C
Sur les infrastructures Bouygues (voir légende) les plans Classe A sont fournis sur demande auprès de Bouygues Telecom

Fonds de plan
IGN
© IGN

PROTYS.fr
2502028355.250205RDT02 - NANTES 44000 - 2025010700705PAH

--------légende --------
vert - linéaire BOUYGUES
rouge - chambres BOUYGUES
bleu - linéaire et chambres TIERS

La classe de précision de ce plan est C
Sur les infrastructures Bouygues (voir légende) les plans Classe A sont fournis sur demande auprès de Bouygues Telecom

Fonds de plan

© IGN

PROTYS.fr

bouygues TELECOM

A4

Plan de détail 9/12
N° consultation : 2025010700705PAH

DICT BYTEL

0 10 20 30 40m

Edition : 07/01/2025
Echelle : 1:600 en A4

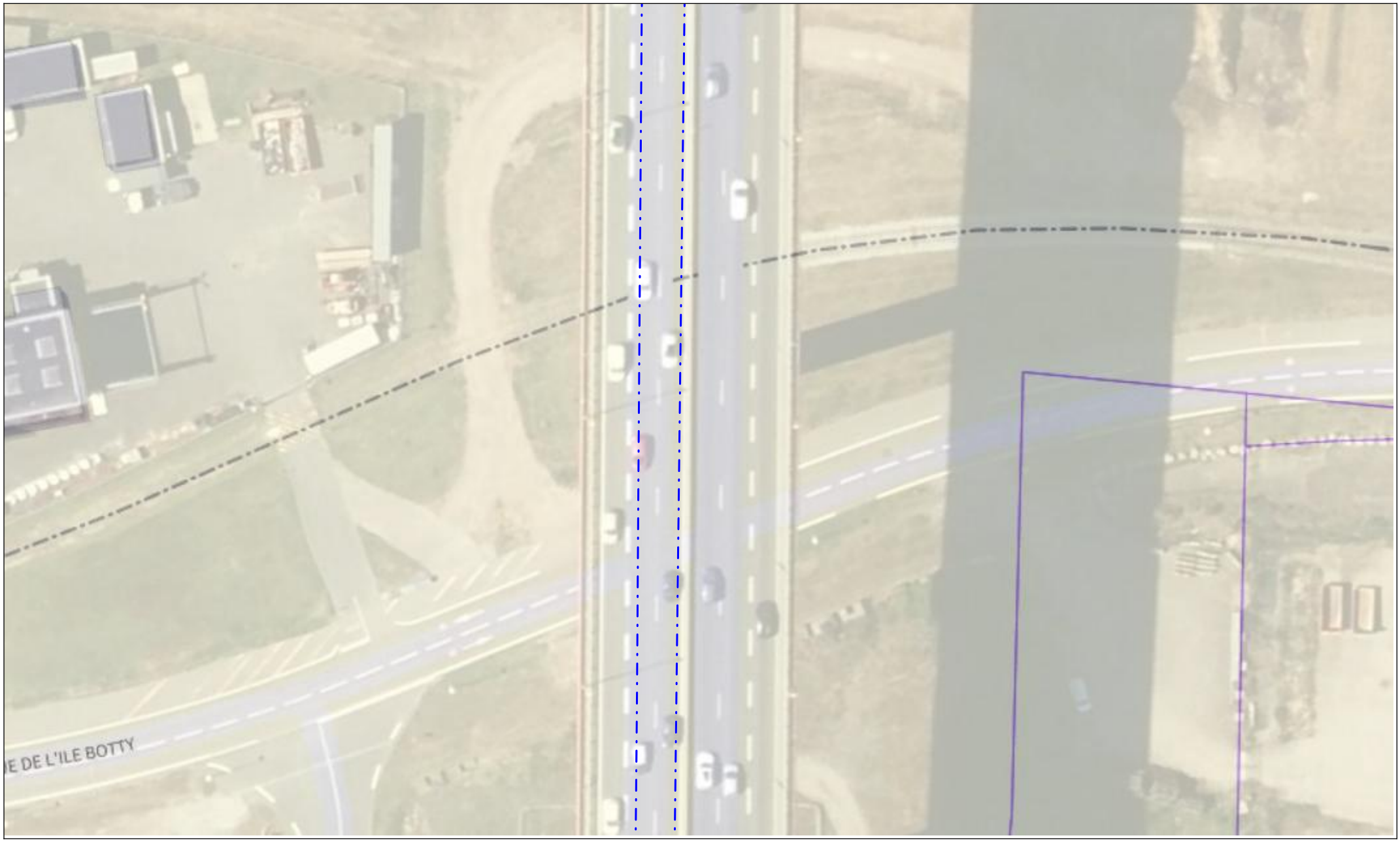

Fonds de plan

IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE © IGN

--------légende --------
vert - linéaire BOUYGUES
rouge - chambres BOUYGUES
bleu - linéaire et chambres TIERS

La classe de précision de ce plan est C
Sur les infrastructures Bouygues (voir légende) les plans Classe A sont fournis sur demande auprès de Bouygues Telecom

--------légende --------
vert - linéaire BOUYGUES
rouge - chambres BOUYGUES
bleu - linéaire et chambres TIERS

La classe de précision de ce plan est C
Sur les infrastructures Bouygues (voir légende) les plans Classe A sont fournis sur demande auprès de Bouygues Telecom

Fonds de plan
IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE
© IGN

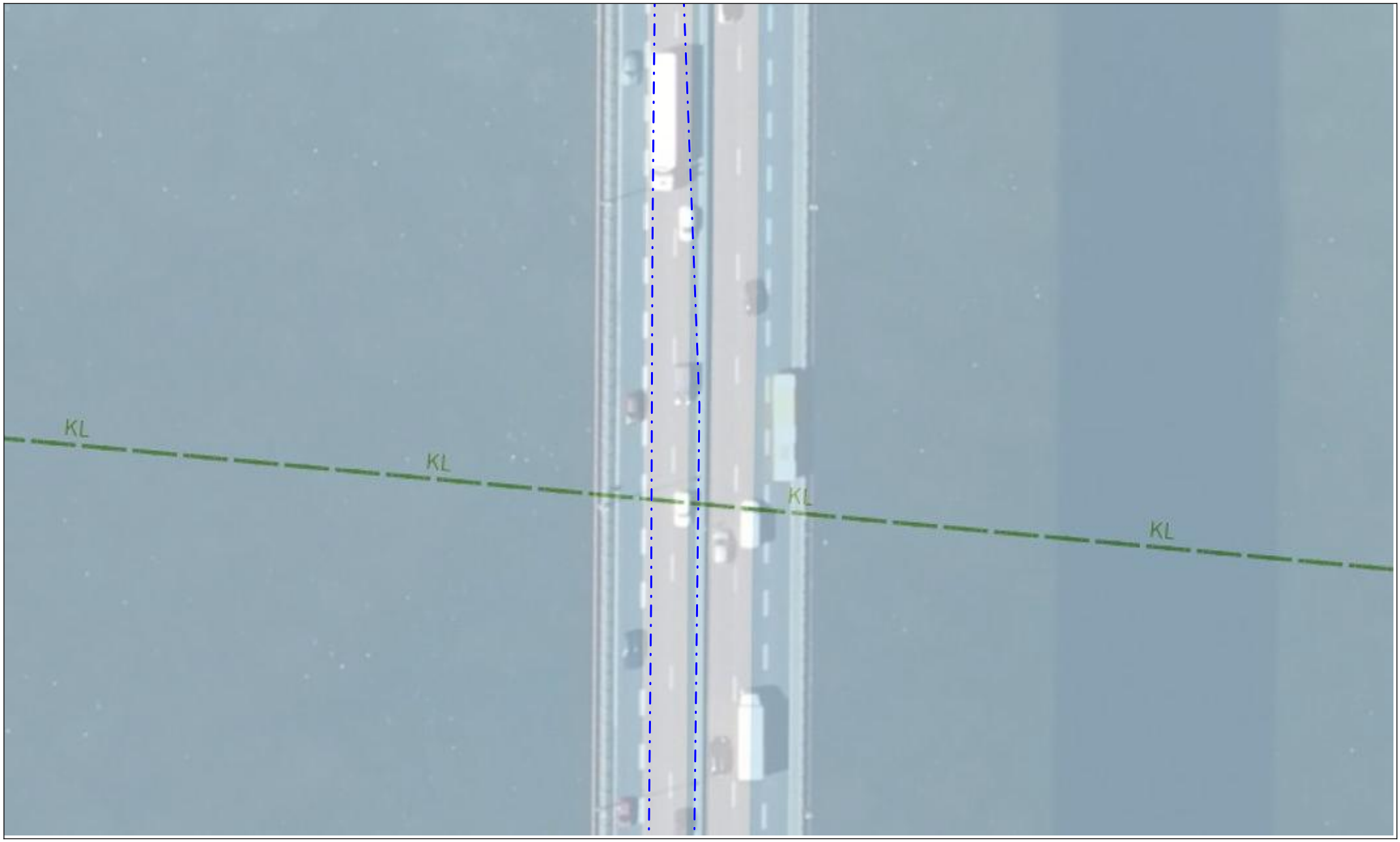

--------légende --------
vert - linéaire BOUYGUES
rouge - chambres BOUYGUES
bleu - linéaire et chambres TIERS

La classe de précision de ce plan est C
Sur les infrastructures Bouygues (voir légende) les plans Classe A sont fournis sur demande auprès de Bouygues Telecom

Fonds de plan
IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE
© IGN

bouygues TELECOM **A4**

Plan de détail 12/12
N° consultation : 2025010700705PAH

DICT BYTEL
Page 13 sur 13

0 10 20 30 40m

Edition : 07/01/2025
Echelle : 1:600 en A4

--------légende --------
vert - linéaire BOUYGUES
rouge - chambres BOUYGUES
bleu - linéaire et chambres TIERS

La classe de précision de ce plan est C
Sur les infrastructures Bouygues (voir légende) les plans Classe A sont fournis sur demande auprès de Bouygues Telecom

Fonds de plan

IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE © IGN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	SFR FIBRE SAS Orange
Destinataire	SFR FIBRE SAS Orange
Complément / Service	CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie	TSA 70011
Code postal / Commune	69134 DARDILLY CEDEX
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.10@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

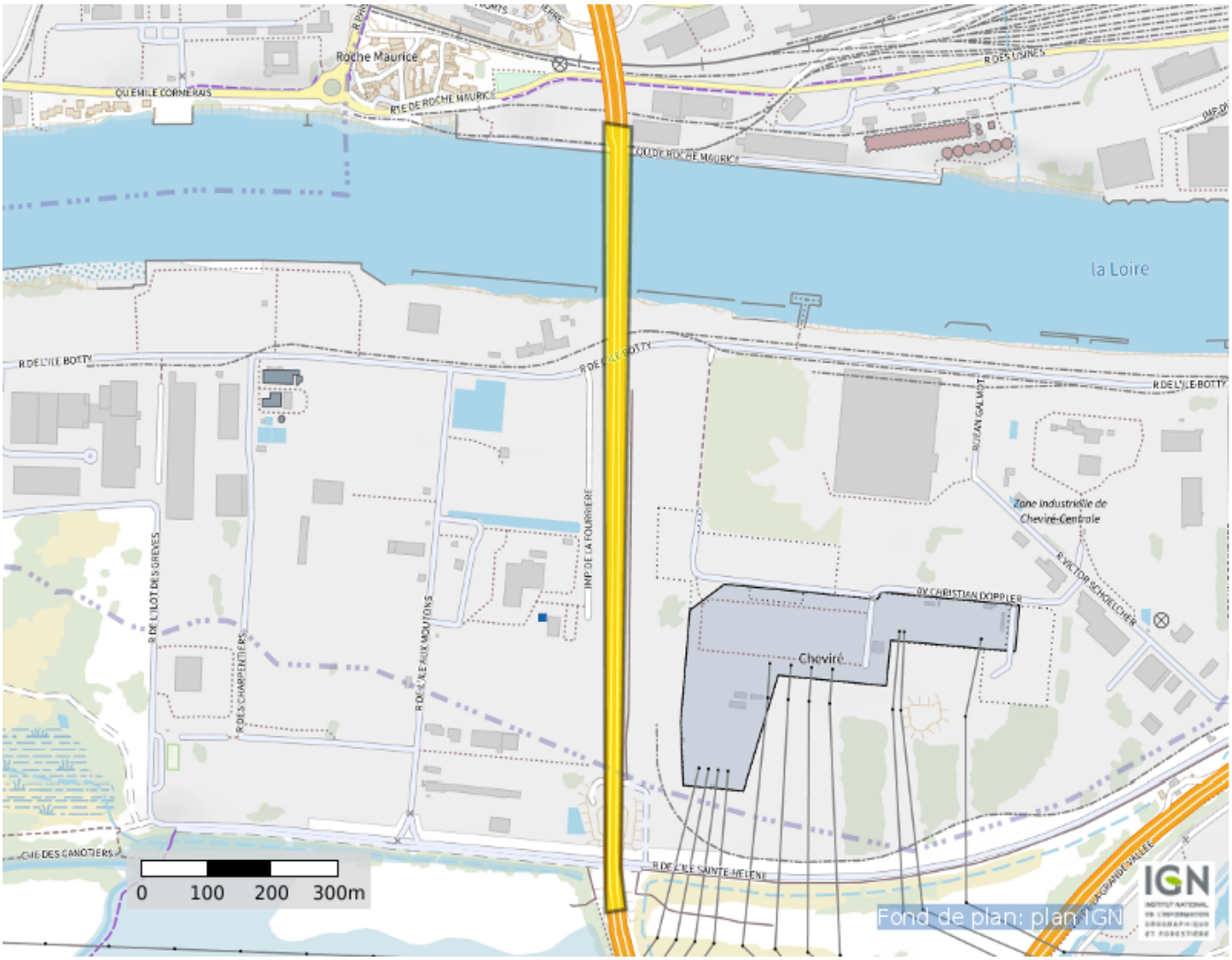

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus : NR

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SFR FIBRE SAS Orange SFR FIBRE SAS Orange
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0980804303 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [x] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [ ] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [ ] Plans joints :

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	[ ]	_____ cm	
		___ / ___ / _____	[ ]	_____ cm	

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Voir document ci-joint.

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0298464627

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : DT-DICT
Désignation du service :
Tél. :

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : BERRAL Fatima
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 07 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

INFORMATION SUR NOTRE DANS DES INFRASTRUCTURES TIERS – SFR FIBRE SAS - ORANGE

SFR FIBRE SAS - ORANGE

Contact

Concernant votre déclaration, nous vous informons que nos ouvrages se situent dans les infrastructures de l'exploitant ORANGE, anciennement France Télécom.

Pour la localisation de l'un de nos ouvrages, référez-vous au récépissé de l'exploitant ORANGE

EN CAS D'ENDOMMAGEMENT :

Réseau d'Orange : le numéro d'urgence est indiqué dans leur récépissé
Réseau SFR Fibre SAS/Numéricâble FT : par téléphone au 0298464627
Ou par mail : *sfr-fibre-orange@demat.sogelink.fr*

DEMANDE D'INFORMATION :

Contacter Sogelink en indiquant l'objet de votre demande, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées.
Par mail : *sfr-fibre-orange@demat.sogelink.fr* ou par téléphone au 09 80 80 43 03

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

L'ensemble des recommandations techniques liées aux « ouvrages de télécommunications » se trouve au paragraphe 3.7.6 du fascicule 2 du guide d'applications de la réglementation anti-endommagement disponible sur :

http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

1) Cliquez sur « Construire sans détruire »

2) Cliquez sur « Guide d'application de la réglementation »

Notez que vous y trouverez les consignes de sécurité liées aux techniques et engins que vous utilisez, aussi bien à proximité des canalisations enterrées, que des lignes de télécommunication électroniques aériennes.

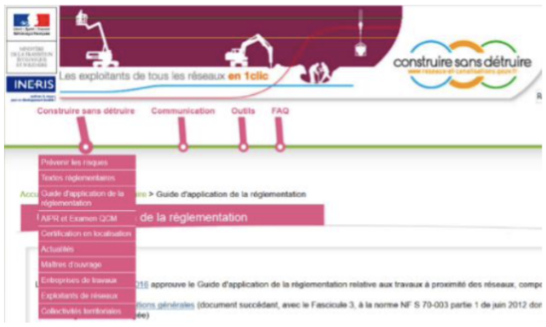

Ce guide est un catalogue de recommandations et de prescriptions techniques usuelles, générales et génériques.

Contrairement aux recommandations, les prescriptions présentent un caractère obligatoire.

Elles sont encadrées et écrites en rouge et en gras.

RAPPEL : Le marquage-piquetage est obligatoire

(Arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009)

Article 27.3.1 : Lorsque les travaux doivent être exécutés au droit ou au voisinage d'ouvrages souterrains, enterrés, subaquatiques ou aériens, tels que canalisations et câbles ou autres réseaux, dépendant du maître de l'ouvrage ou de tierces personnes, le représentant du pouvoir adjudicateur prend à sa charge les sondages préalables en trois dimensions des ouvrages souterrains *(voir aussi le chapitre 5.9 du fascicule 1 du Guide d'application de la règlementation).*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : GRAND PORT MARITIME NANTES ST-NAZAIRE
Complément / Service : Chez sogelink
Numéro / Voie : TSA 70011
Code postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.11@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

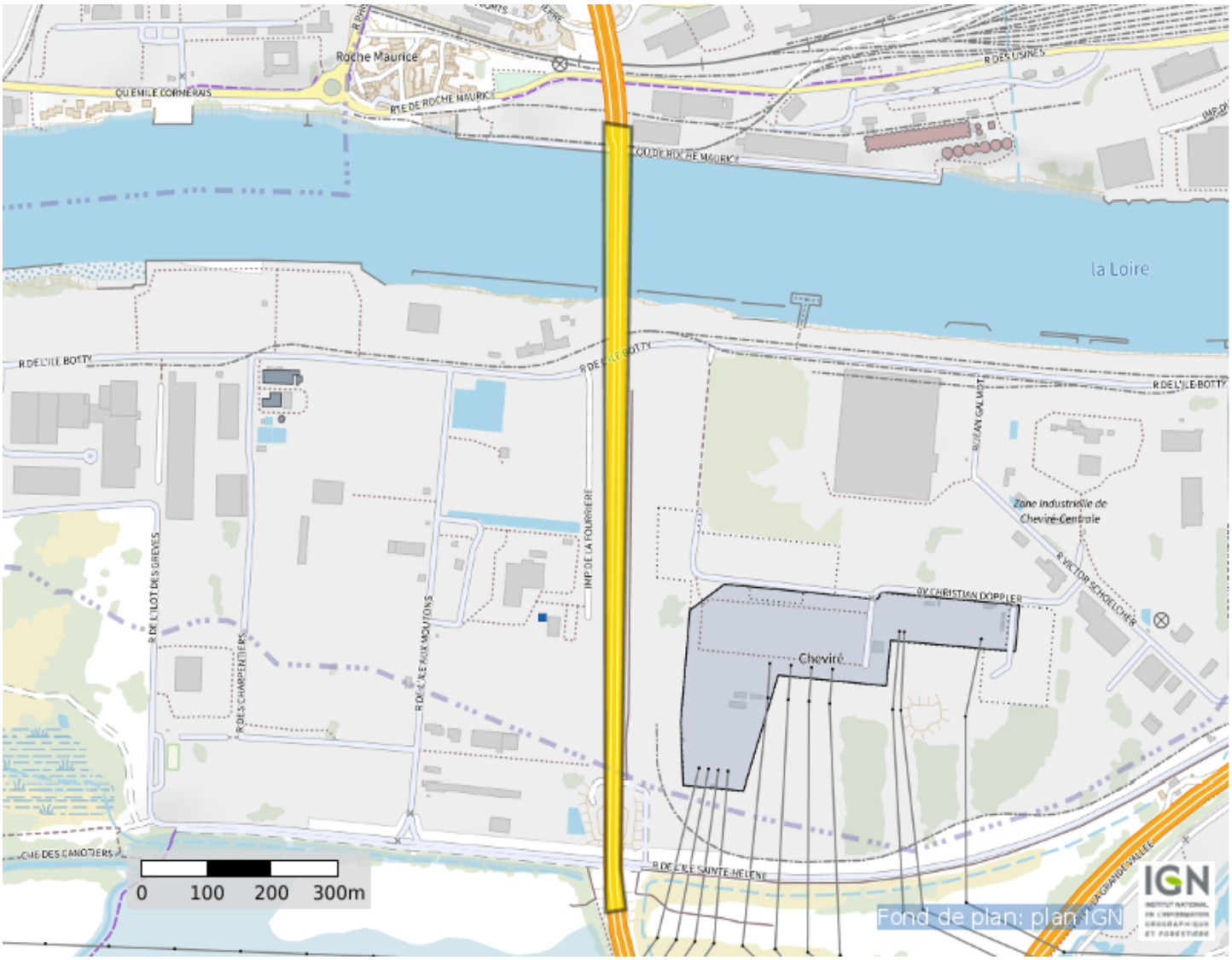

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus : NR

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRAND PORT MARITIME NANTES ST-NAZAIRE
Personne à contacter : Correspondant DT-DICT-ATU
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0240442020 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL TR DI *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

	Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
[x] Plans joints : NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.		1/200	08 / 01 / 2025	[x]	cm	
		1/200	08 / 01 / 2025	[x]	cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : Voir document "Mesures de sécurité"

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Voir document "Mesures de sécurité"

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Voir document "Mesures de sécurité"

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0240442155

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Fohanno
Désignation du service : AO
Tél. : 0240442106

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : FOHANNO Yves
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 08 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 14

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

RESEAU ALIMENTATION EAU POTABLE

- Avaloir
- Boîte de branchement
- Bouche à clé
- Compteur
- Prise d'eau
- Regard
- Vanne
- Poste de relèvement
- Regard Vanne
- Vidange
- Ventouse
- Sortie de terre
- Bac
- Poteau incendie
- Bouche incendie
- Indéterminé
- Conduite
- Branchement
- Non renseigné
- Ouvrages divers AEP

RESEAU EAU PLUVIALE

- Avaloir
- Exutoire
- Bouche à clé
- Grille
- Clapet anti-retour
- Regard
- Vanne
- Poste de relèvement
- Regard Vanne
- Vidange
- Ventouse
- Sortie de terre
- SEH Séparateur hydrocarbure
- DEB Débourbeur
- DES Désableur
- DEP Dépollueur
- DEH Déshuileur
- Indéterminé
- Conduite
- Branchement
- Refoulement
- Caniveau
- Caniveau à fente
- Non renseigné
- Ouvrages divers EP

RESEAU UNITAIRE

- Avaloir
- Grille
- Regard
- Conduite
- Ouvrages divers RU

RESEAU EAU BRUTE

- Conduite

RESEAU EAU USEE INDUSTRIELLE

- Conduite

RESEAU EAU SALEE

- Conduite
- Non renseigné

RESEAU EAU USEE

- Avaloir
- Exutoire
- Pompe
- Grille
- Tampon
- Regard
- Poste de refoulement
- Poste de relèvement
- Ouvrage enterré
- Sortie de terre
- Indéterminé
- Conduite
- Branchement
- Refoulement
- Non renseigné
- Ouvrages divers EU

RESEAU DEFENSE INCENDIE

- Bouche incendie
- Regard Vanne
- Bouche à clé
- Poteau incendie
- Prise d'eau
- Regard
- Vanne
- Conduite
- Branchement
- Non renseigné

RESEAU EAU INDETERMINE

- Exutoire
- Regard
- Indéterminé
- Conduite
- Branchement
- Ouvrages divers Indeterminé

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire
18, quai E.Renaud - BP 18609
44186 Nantes cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Etiquette: Nature du réseau- Diamètre (pour les réseaux d'eau)- Classe de précision (A,B,C)
Exemple d'un réseau d'eau potable: EP- Ø225- A
Exemple d'un réseaud'électricité haute tension: HT-A

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT — l'Europe s'engage en Pays de la Loire — Région PAYS DE LA LOIRE — GÉOPAL

Nantes St-Nazaire Port ©2013 - Outils acquis avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

RESEAU ELECTRICITE

- Boîte
- Coffret/Armoire
- Coffret de comptage
- Prise
- Sortie de terre
- Regard
- Chambre de tirage
- Candélabre
- Poste transfo
- Projecteur
- Pylone
- Signalisation ferroviaire
- Signalisation routière
- Lecteur de badge
- Feu
- Accessoire RFF
- Moteur
- Poteau
- Indéterminé
- Câble
- Branchement
- Fourreau non vide
- Groupe de câbles
- Indéterminé
- Ouvrage divers Electrique
- Elément linéaire de protection
- Nappes de fourreaux Electrique

RESEAU ECLAIRAGE/ELECTRICITE INDETERMINE

- Coffret/Armoire
- Sortie de terre
- Chambre de tirage
- Signalisation ferroviaire
- Signalisation routière
- Indéterminé

RESEAU ECLAIRAGE

- Boîte
- Coffret/Armoire
- Coffret de comptage
- Regard
- Balise lumineuse
- Chambre de tirage
- Candélabre
- Projecteur
- Poste transfo
- Sortie de terre
- Poteau
- Indéterminé
- Câble
- Branchement
- Fourreau non vide
- Groupe de câbles
- Indéterminé
- Ouvrage divers Eclairage
- Elément linéaire de protection
- Nappes de fourreaux Eclairage

RESEAU ECLAIRAGE/ELECTRICITE

- Chambre de tirage
- Poste transfo
- Câble
- Fourreau non vide
- Groupe de câbles
- Ouvrage divers Ecl./Elec.
- Elément linéaire de protection
- Nappes de fourreaux Ecl./Elec.
- Elément linéaire de protection
- Nappes de fourreaux Telecom

RESEAU TELECOM

- Chambre de tirage
- Coffret/Armoire
- Regard
- Poteau
- Sortie de terre
- Indéterminé
- Câble
- Branchement
- Groupe de câbles
- Ouvrage divers Telecom

RESEAU FIBRE OPTIQUE

- Chambre de tirage
- Sortie de terre
- Indéterminé
- Câble
- Branchement
- Ouvrage divers Fib.Opt.
- Elément linéaire de protection

Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire
18, quai E.Renaud - BP 18609
44186 Nantes cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Etiquette: Nature du réseau- Diamètre (pour les réseaux d'eau)- Classe de précision (A,B,C)
Exemple d'un réseau d'eau potable: EP- Ø225- A
Exemple d'un réseaud'électricité haute tension: HT-A

Nantes St-Nazaire Port ©2013 - Outils acquis avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

FLUIDES DIVERS

AIR COMPRIME

- Cuve
- Sortie de terre
- Indéterminé
- Conduite
- Branchement
- Ouvrage divers Air Comprimé

ARGON

- Conduite

CRYLENE

- Coffret
- Conduite

HYDRAULIQUE

- Cuve
- Indéterminé

GAZ

- Cuve
- Sortie de terre
- Coffret
- Indéterminé
- Conduite
- Branchement
- Indéterminé
- Ouvrage divers Gaz

OXYGENE

- Coffret
- Conduite

HYDROCARBURE

- Coffret
- Conduite
- Branchement
- Ouvrage divers Hydraucarbure

PETROLE

- Indéterminé

ACETYLENE

- Conduite

VOIES FERREES

DIGUES

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire
18, quai E.Renaud - BP 18609
44186 Nantes cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Etiquette: Nature du réseau- Diamètre (réseaux d'eau et fluides) - Classe de précision (A,B,C)
Exemple d'un réseau d'eau potable: AEP- Ø225- A
Exemple d'un réseau d'électricité haute tension: HT-A

Nantes St-Nazaire Port ©2013 - Outils acquis avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Mesures de sécurité
DT

Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et de l'Immobilier
Service Aménagement Opérationnel

Mesures de sécurité à mettre en œuvre

Prendre contact avec nos représentants

Service Gestion du Domaine	Service Exploitation Portuaire
02.40.44.21.44 gestiondezone@nantes.port.fr	02.40.00.45.91 exploitation.portuaire@nantes.port.fr

Travaux/Intervention:

- **Sous ou à proximité des caténaires**
- **A moins de 2 mètres en planimétrie des voies ferrées ou sécants à celles-ci**

Gestionnaire Réseau Ferré: 06.09.08.44.49; regulation.gpmnsn@europorte.com

En cas de dégradations des ouvrages

Heures et jours ouvrables	Service Gestion du Domaine: 02.40.44.21.44 Service Conservation du Patrimoine: 02.40.44.21.55 Service Exploitation Portuaire: 02.40.00.45.91 Standard: 02.40.44.20.20
Hors heures et jours ouvrables	Capitainerie: 02.40.00.45.89 / 02.40.45.39.00; kplacement@nantes.port.fr

Localisation des ouvrages réseaux GPM

→ **La présence de réseaux non représentés sur les plans est possible**
→ **Sauf mention contraire, les réseaux sont géoréférencés en classe C**

Après travaux

→ **Remettre un récolement vectoriel et géoréférencé au service Gestion du Domaine**

Plan n°: BT846 Natures des réseaux présents : EA

0 4m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: BT846

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT
Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50 m

N

Plan n°: BU846 Natures des réseaux présents : EU

0 4m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: BU846

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT
Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50 m

N

Plan n°: CF846 Natures des réseaux présents : EU

0 4 m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CF846

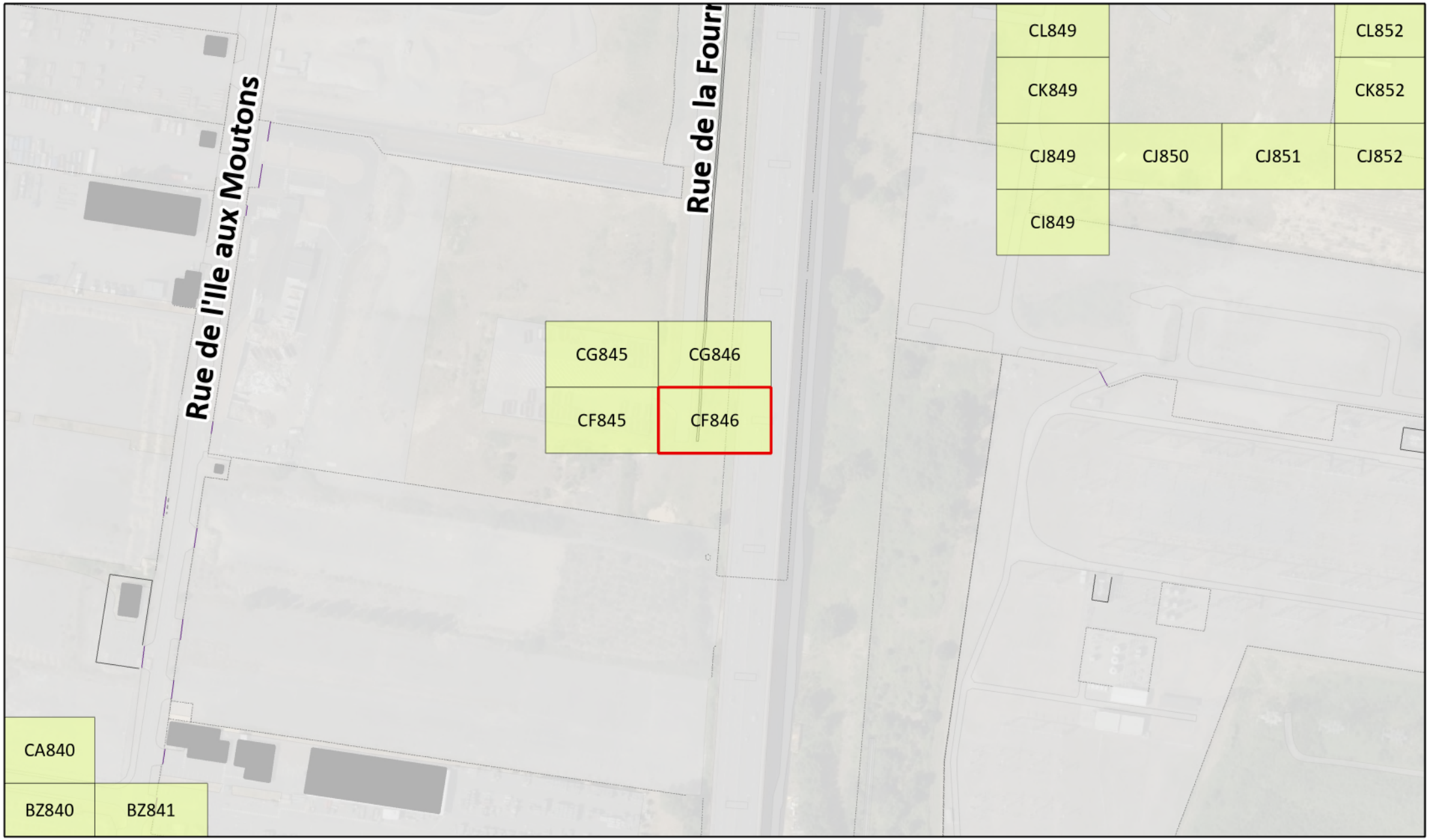

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: CG846 Natures des réseaux présents : EU

0 4m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CG846

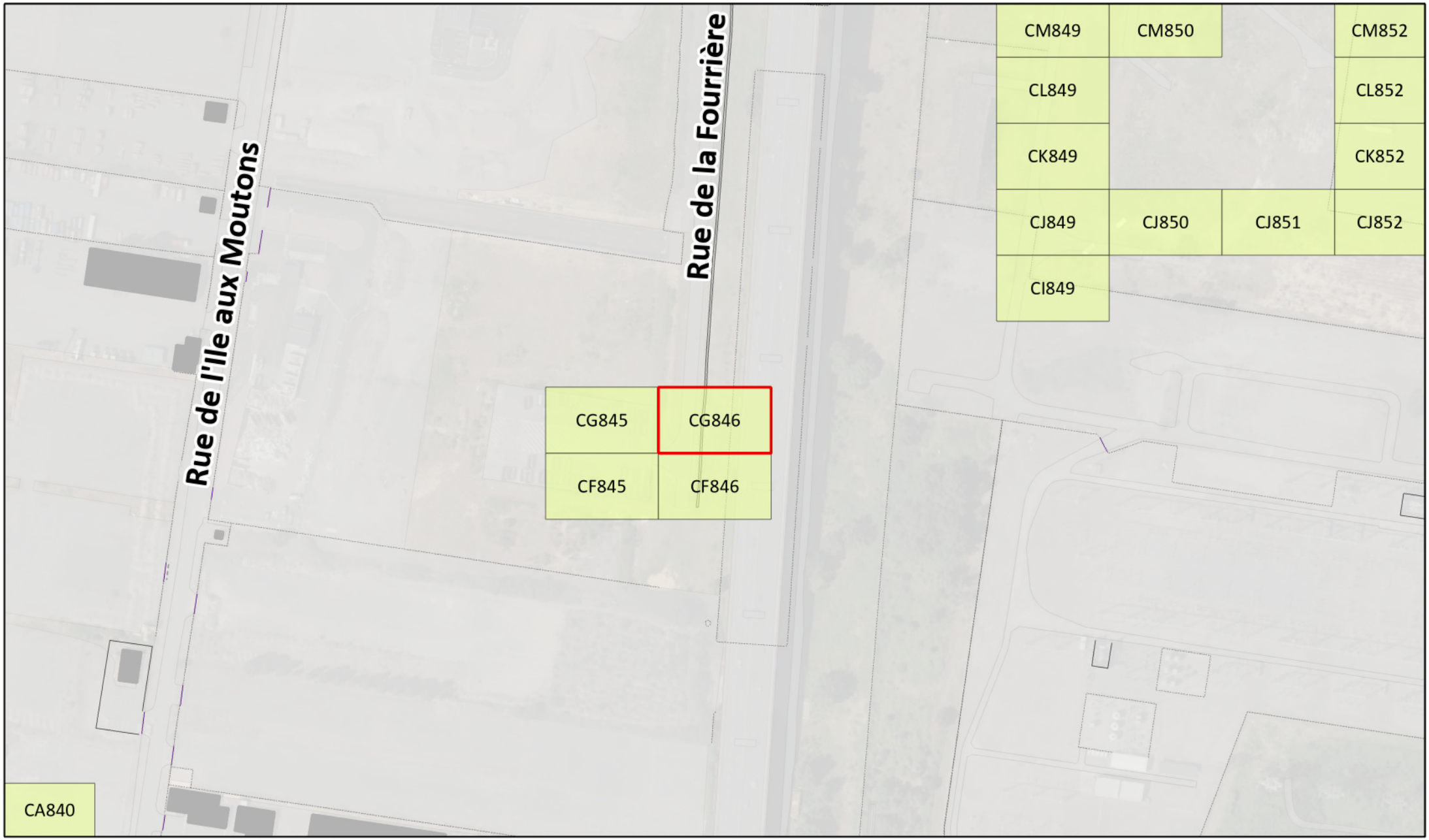

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: CP846 Natures des réseaux présents : EL

0 4m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CP846

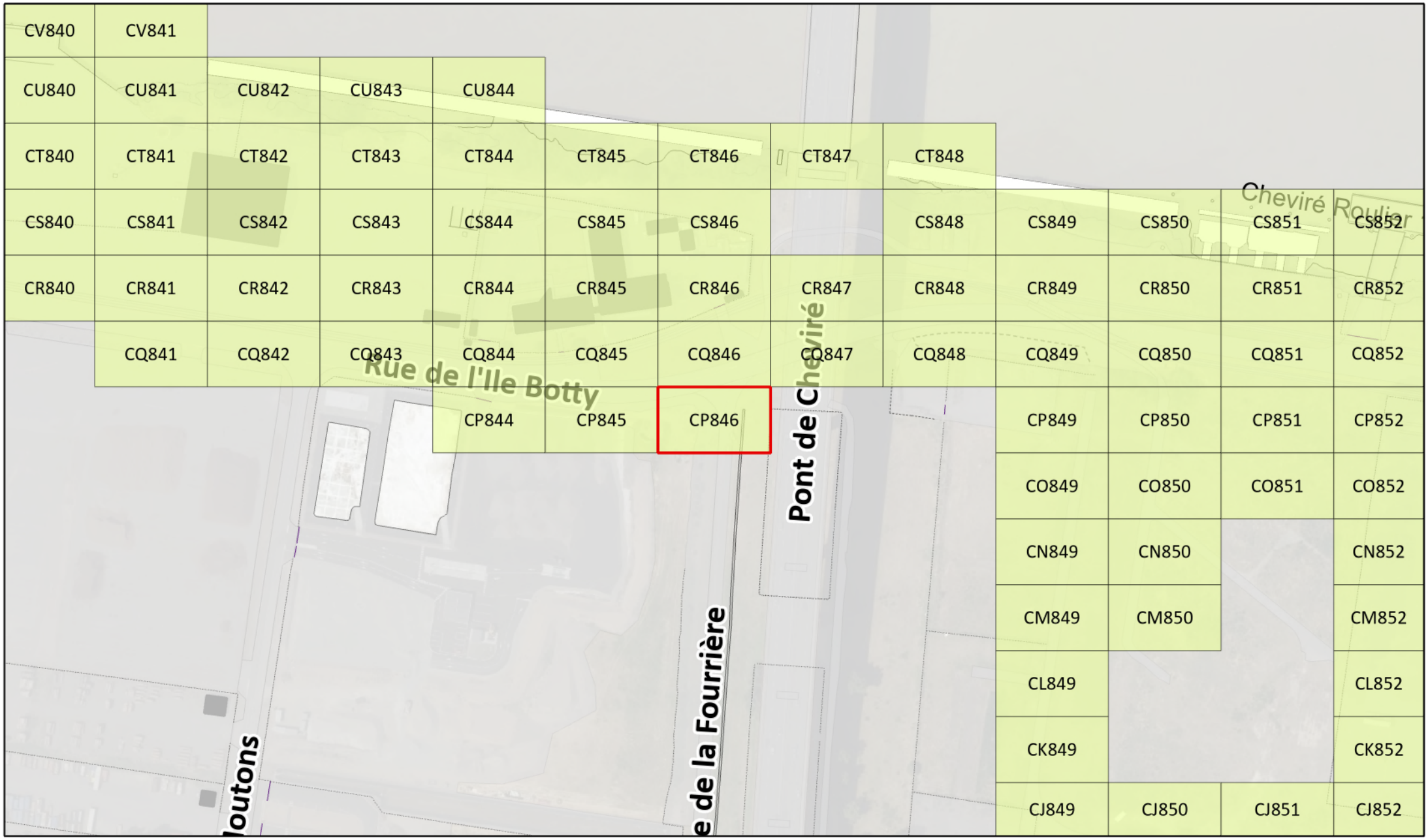

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: CQ847 Natures des réseaux présents : EA EL

0 4m

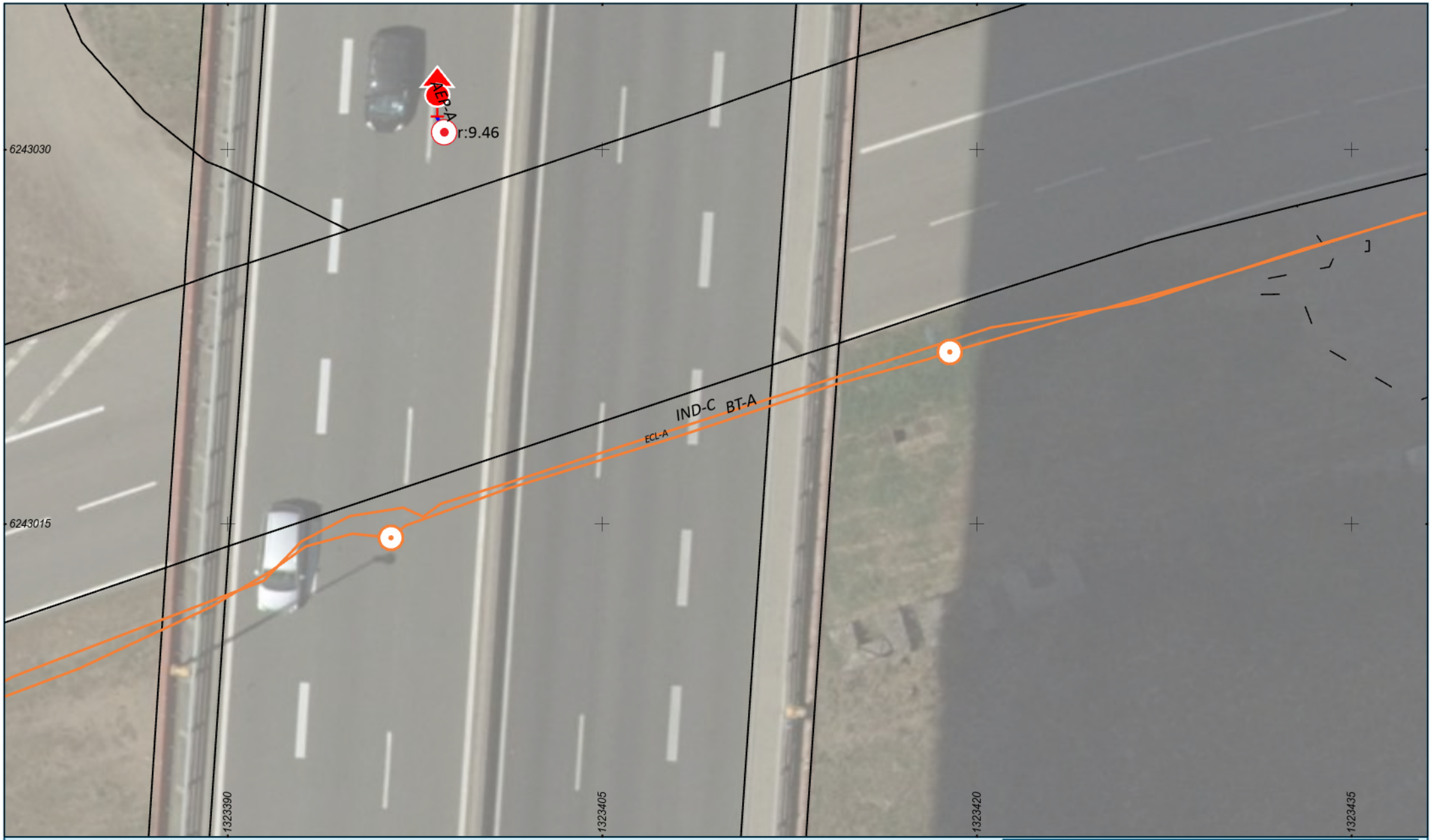

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CQ847

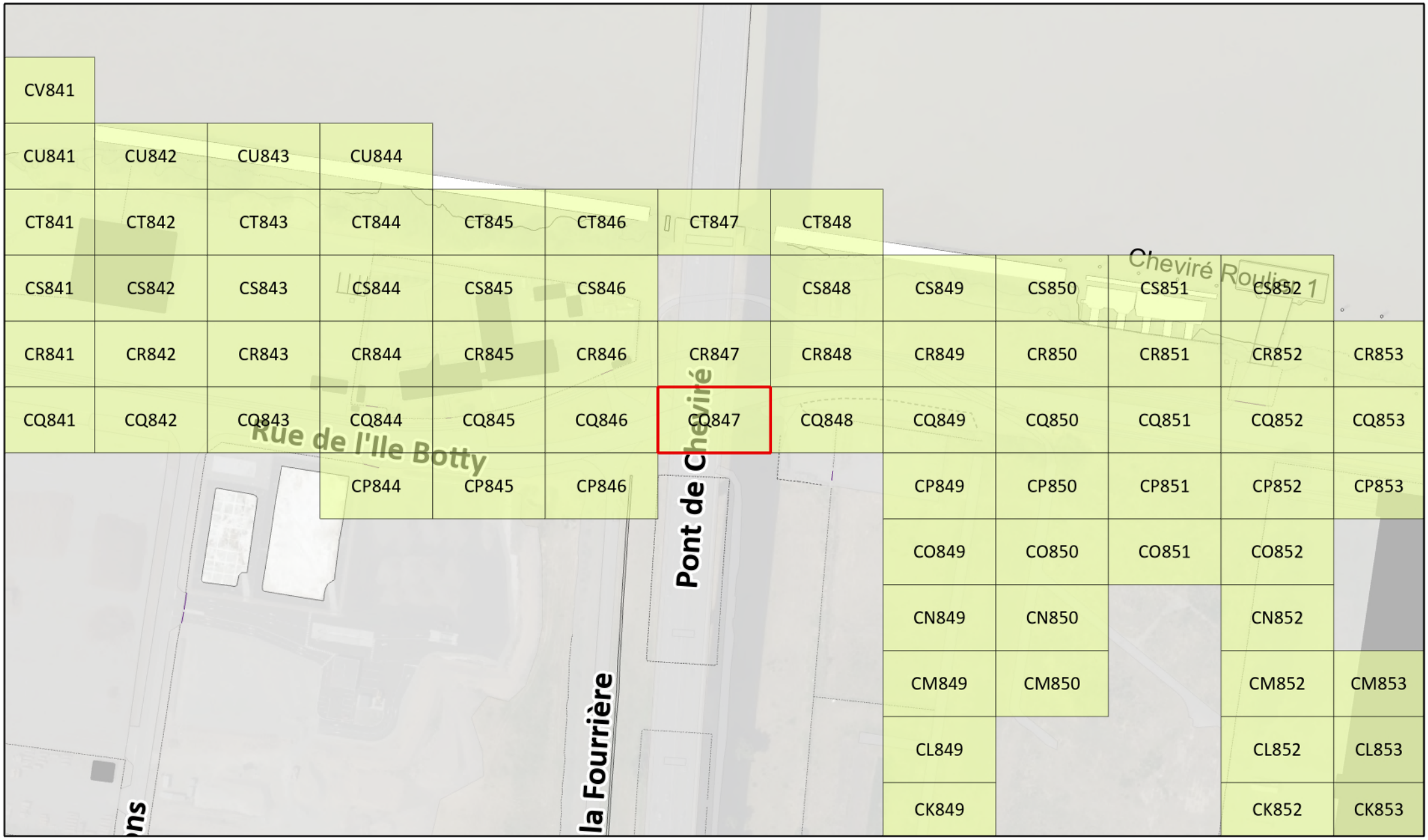

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Le 08/01/2025

Objet : fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

- PLANS_CR847.pdf : https://dl.sogelink.fr/?nxsn0Mgu
- PLANS_CT847.pdf : https://dl.sogelink.fr/?HIbM20R7
- PLANS_CZ847.pdf : https://dl.sogelink.fr/?xCYrBoDZ
- PLANS_CZ848.pdf : https://dl.sogelink.fr/?5KeF6Zm5
- PLANS_DA847.pdf : https://dl.sogelink.fr/?MYDsJmDC
- PLANS_DA848.pdf : https://dl.sogelink.fr/?KHS9PpzK
- Document original signé : https://dl.sogelink.fr/?eYXcbL3F

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink

Plan n°: CT847 Natures des réseaux présents : EU DI

0 4 m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CT847

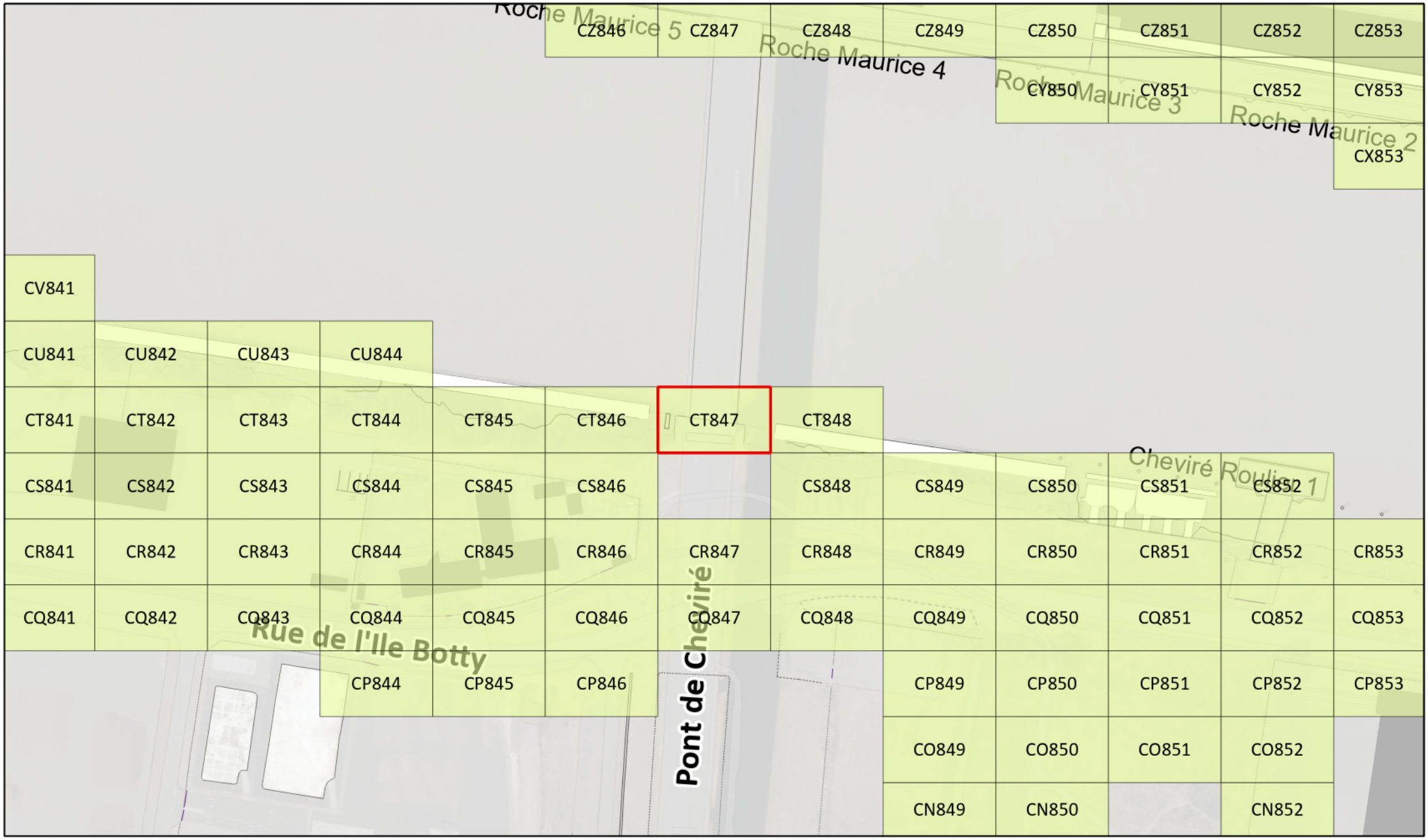

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT
Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: CZ847 Natures des réseaux présents : EA EU EL TR

0 4m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CZ847

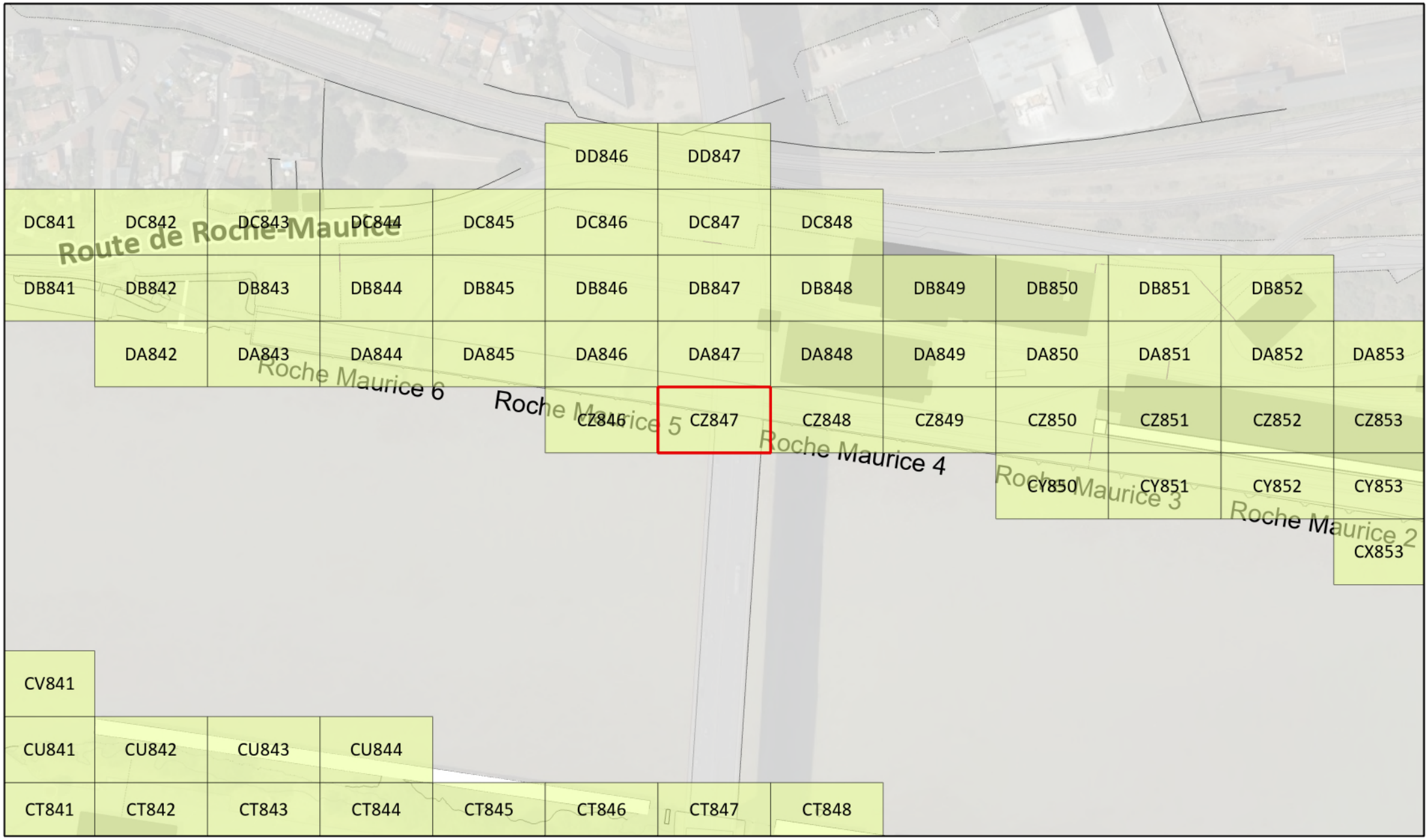

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: DA848 Natures des réseaux présents : EA EL TL TR

0 4m

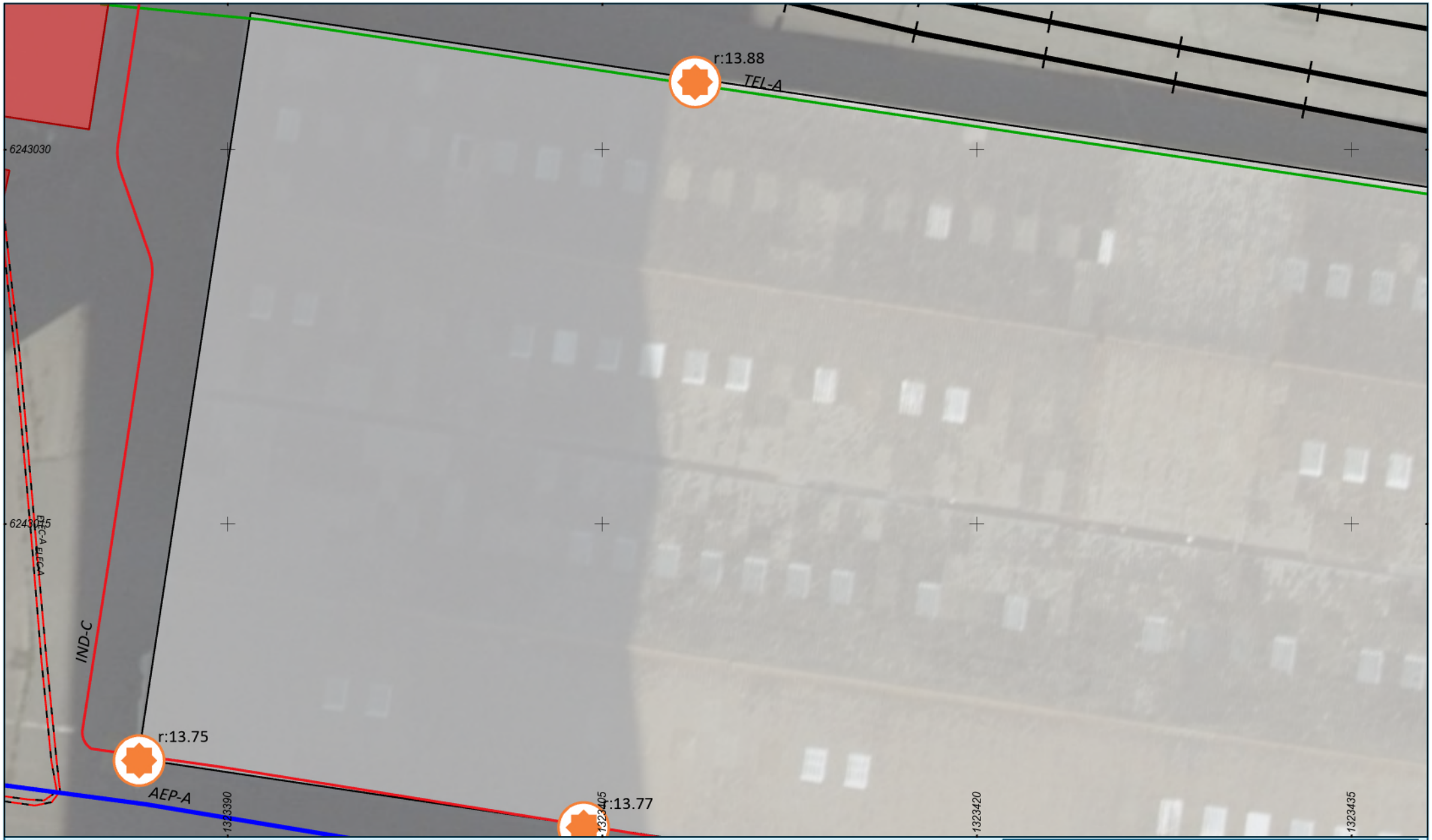

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: DA848

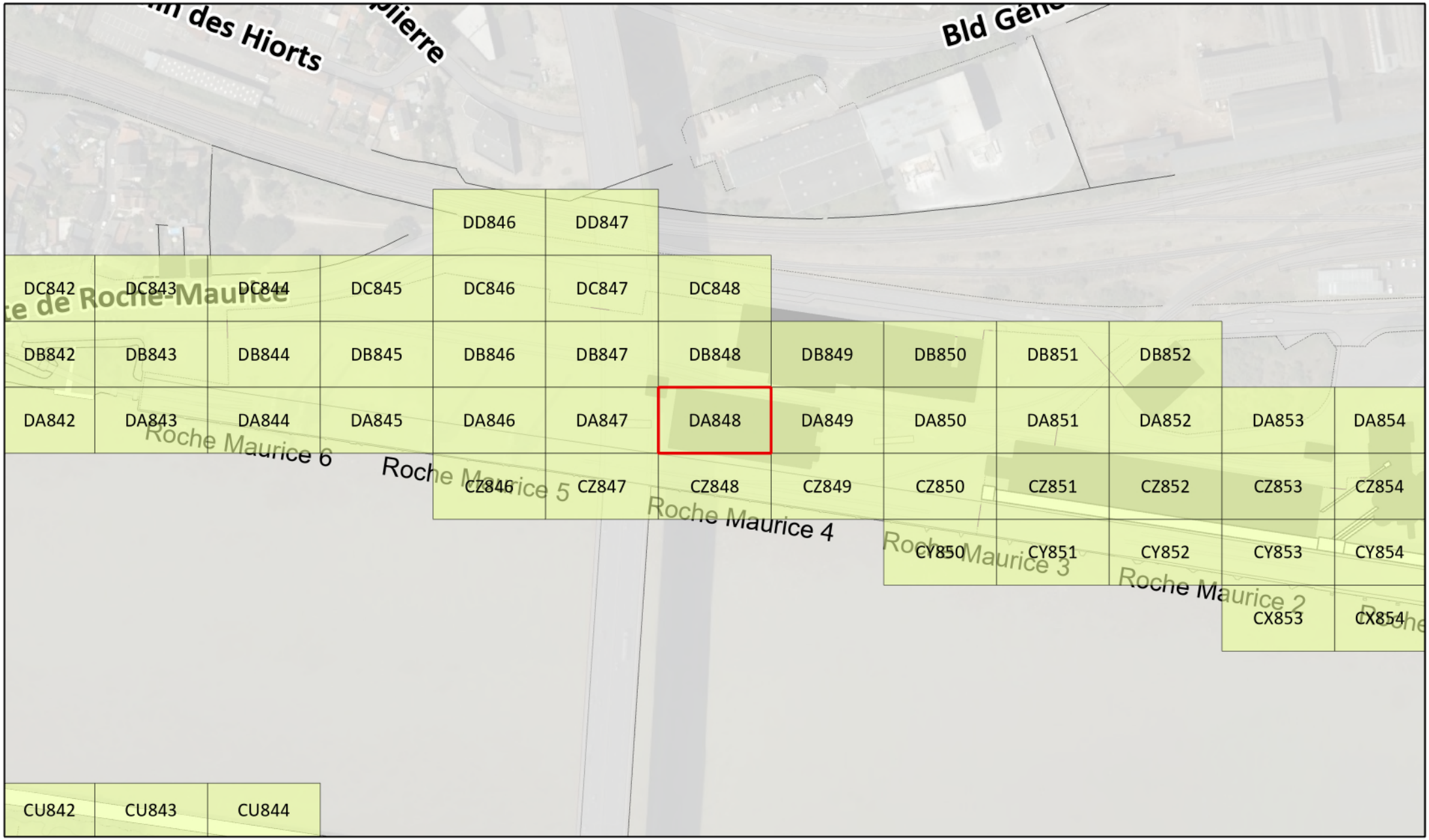

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: DA847 Natures des réseaux présents : EA EU EL

0 4m

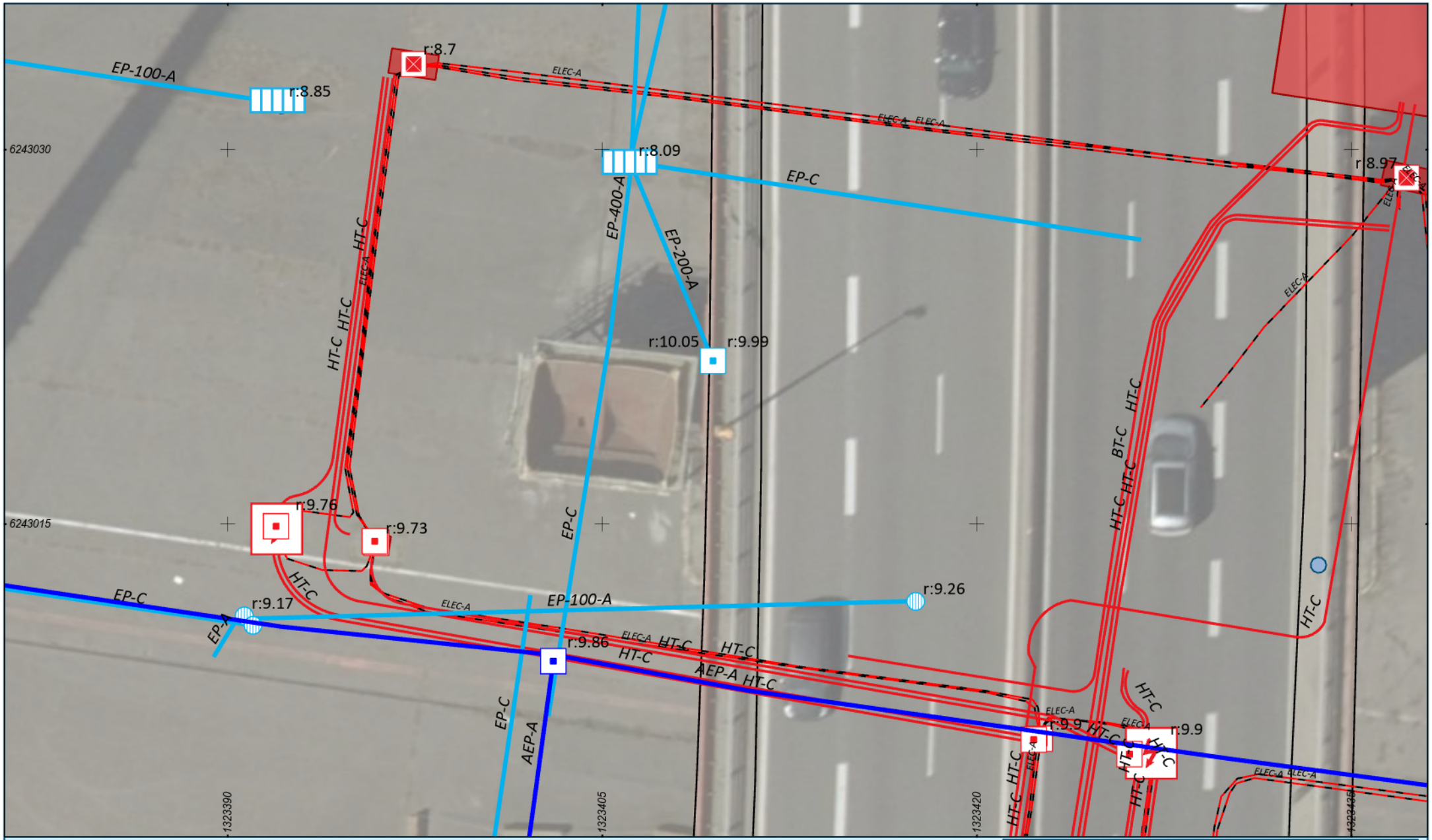

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: DA847

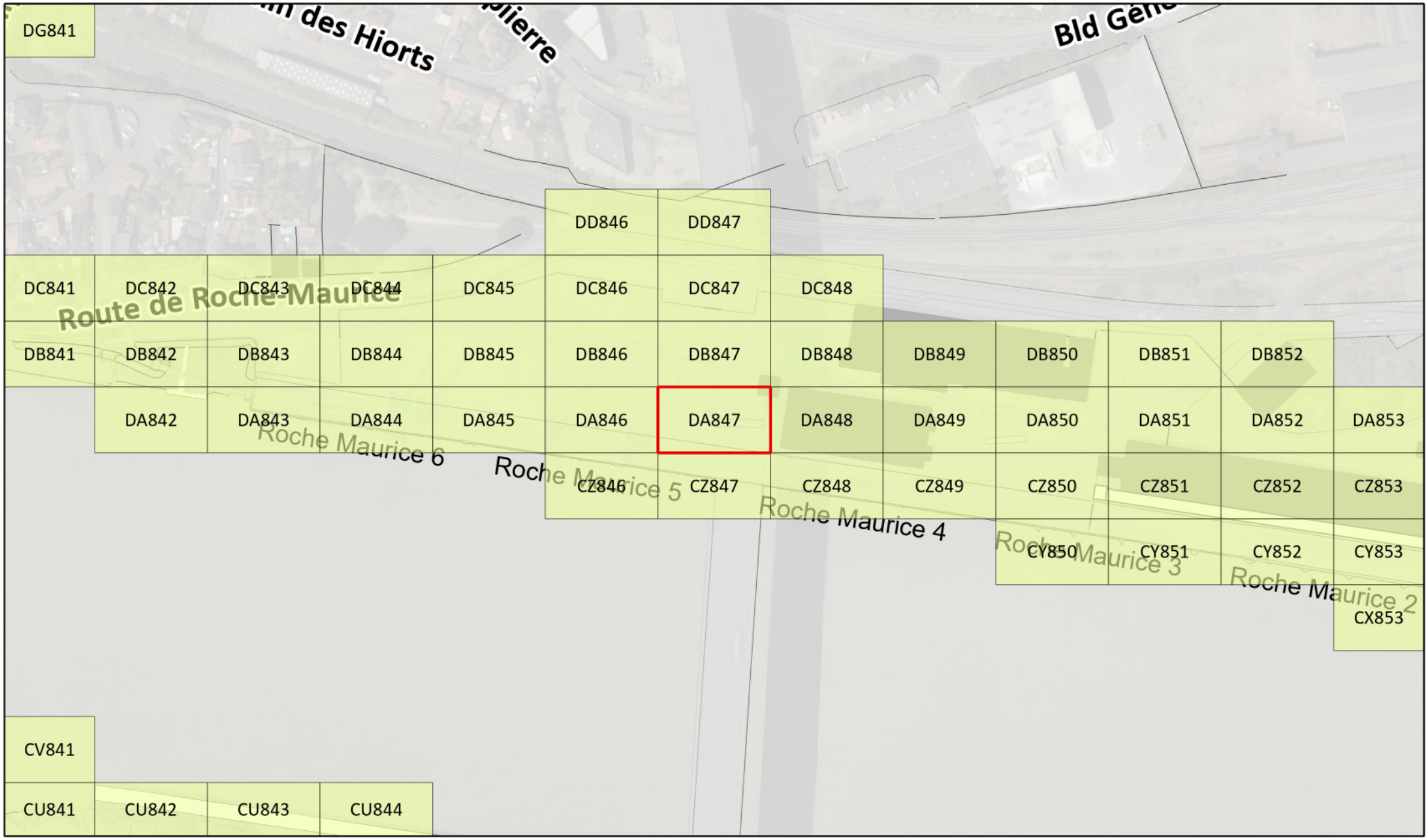

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: CZ848 Natures des réseaux présents : EA EU EL TR

0 4m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CZ848

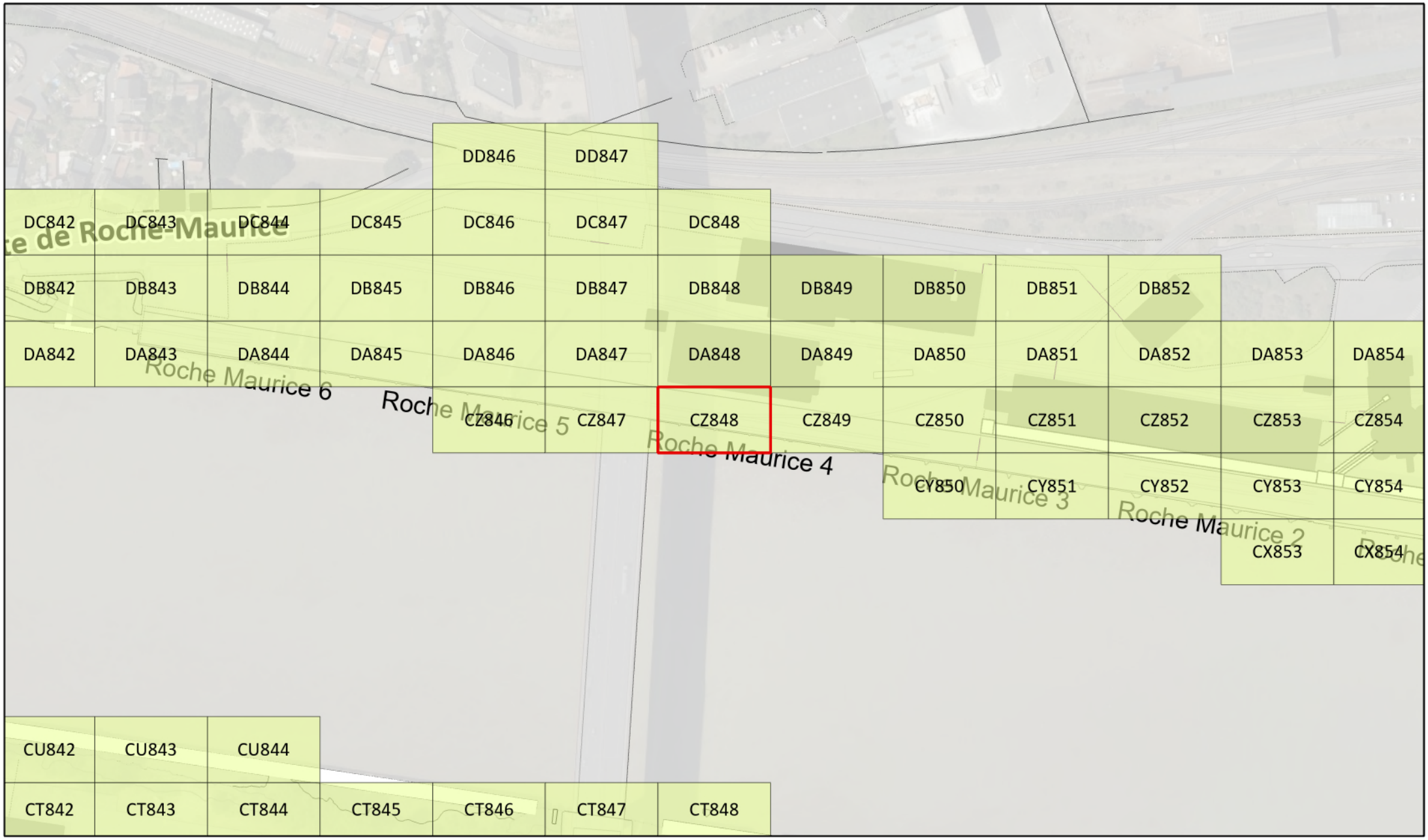

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: CR847 Natures des réseaux présents : TR

0 4m

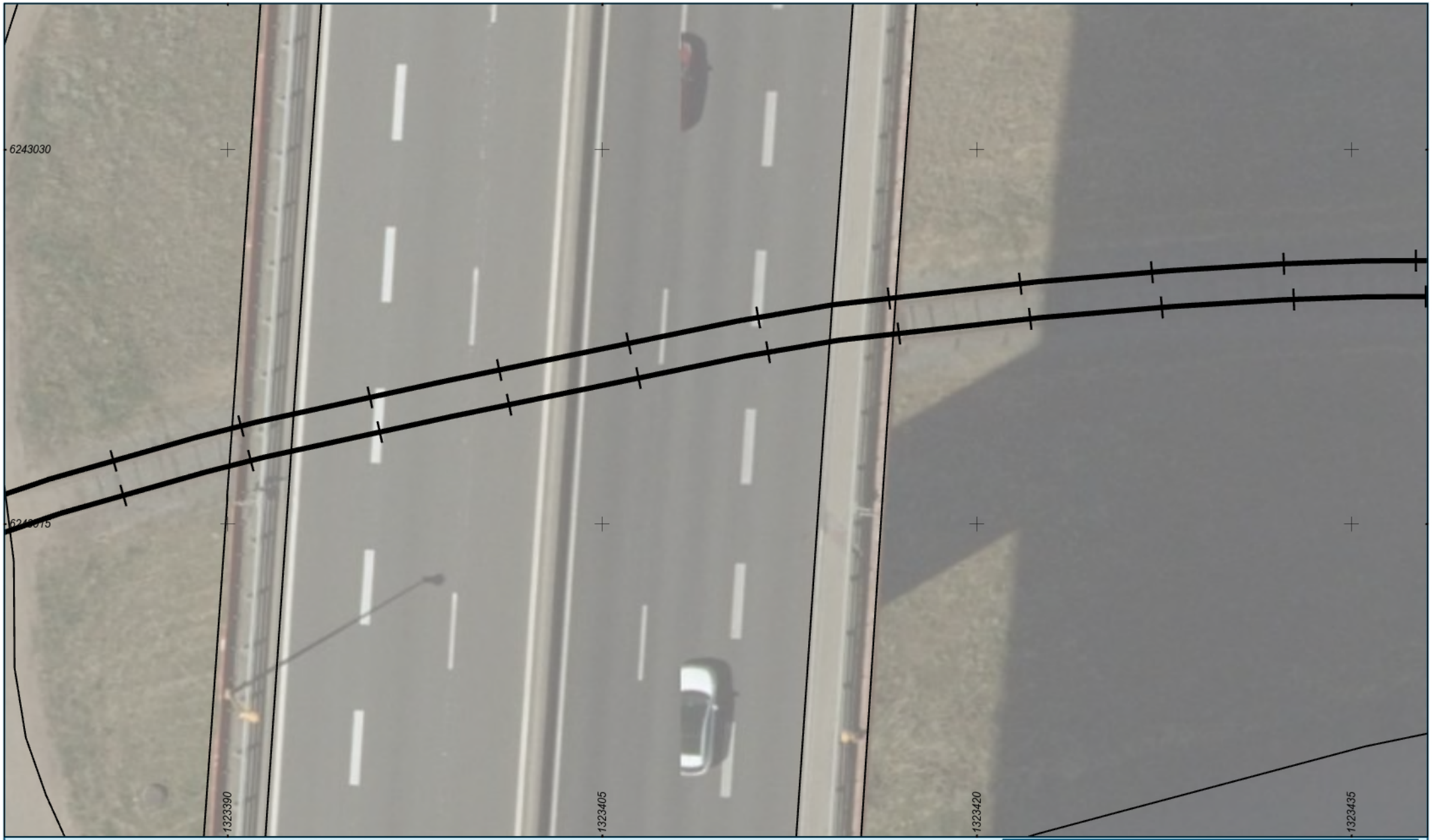

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CR847

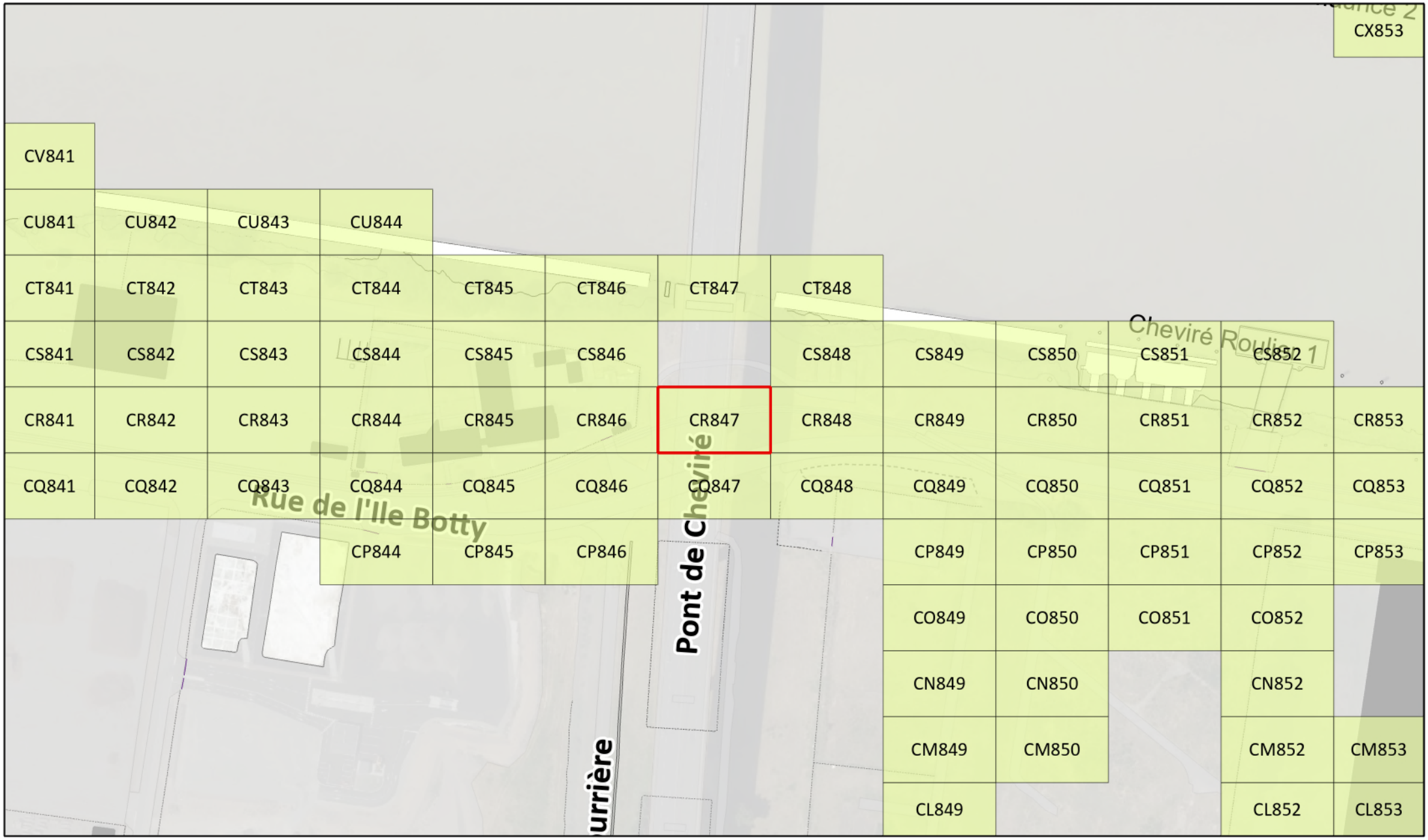

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT
Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	GRTgaz PEAM_DBPL site de NANTES
Destinataire	SERVICE DT-DICT
Complément / Service	ZI DE RABION
Numéro / Voie	35 RUE DE LA BRIGADE RAC
Code postal / Commune	16021 ANGOULEME CEDEX
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : brice.macouin@developpement-durable.gouv.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

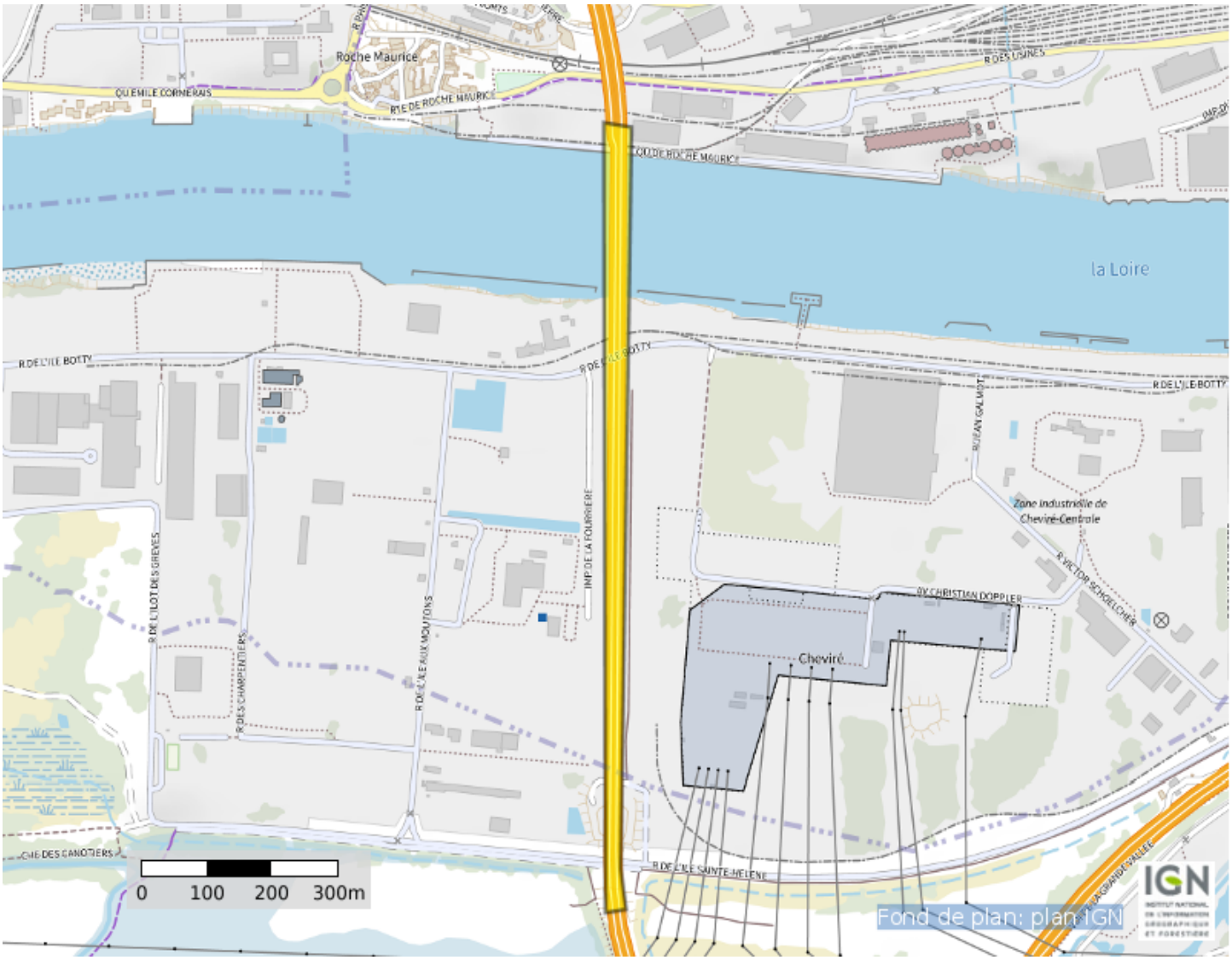

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	DIR OUEST PGOA
Complément / Service	TSA 54050
Numéro / Voie	26 avenue de l'île Saint Martin
Code postal / Commune	92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays	France

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
Référence de l'exploitant : 2502028355.250206RDT02
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07/01/2025
Commune principale des travaux : 44000 NANTES
Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRTgaz PEAM_DBPL site de NANTES
Personne à contacter : FOUCHER Flavie
Numéro / Voie : 35 RUE DE LA BRIGADE RAC
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 16021 ANGOULEME CEDEX
Tél. : +33667930956 Fax : _____

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1) :	Date d'édition (1) :	Sensible :	Prof. règl. mini (1) :	Matériau réseau (1) :
250107506987	_____	07/01/2025	[x]	_____ cm	_____
_____	_____	_____	[ ]	_____ cm	_____

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [x] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
VOIR RECOMMANDATIONS JOINTES

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : EN PARTICULIER § 3.3, § 5.2.6 et § 5.3

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ( ) possible (x) impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : GRTgaz EFFECTUERA LUI-MEME LE MARQUAGE-PIQUETAGE DE SES OUVRAGES LORS DU RDV SUR SITE AU STADE DICT – LES TRAVAUX NE PEUVENT COMMENCER AVANT CE RDV OBLIGATOIRE

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0800022981

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : LE THOREL Clémence
Désignation du service : SERVICE DT DICT
Tél : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : FOUCHER Flavie
Signature :
Date : 07/01/2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V6.6.1_1.00)

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES APPLICABLES A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TIERS A PROXIMITE DES CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL

(Réponse GRTgaz à une DT, avec plan)

TYP-0312 révé Version du 11 décembre 2019

Une canalisation de transport de gaz naturel est un ouvrage sensible pour la sécurité, présentant des enjeux importants en termes de sécurité.
Sauf exception, la présence d'une canalisation de transport de gaz n'est signalée par aucun dispositif avertisseur ou protecteur.
En vertu de l'article R.554-26 du Code de l'Environnement, les informations relatives à sa localisation et aux dispositions de sécurité doivent obligatoirement faire l'objet d'un rendez-vous sur site avec GRTgaz.

En cas d'endommagement de nos installations, contactez immédiatement le numéro d'urgence mentionné sur les bornes ou balises jaunes situées à proximité et indiqué dans notre réponse. Nous vous invitons à consulter à ce sujet le § 8 « Dispositions en cas d'endommagement » du fascicule 2 du Guide d'application de la règlementation technique (règle des 4A).

Notre réponse ne concerne que l'emprise de travaux visible sur le plan que vous nous avez transmis. Veuillez vous assurer que l'intégralité de l'emprise de votre projet (y compris accès, zones de stockage...) est bien contenue dans ce plan. En cas de doute ou de découverte sur le terrain d'une signalisation GRTgaz à proximité de vos travaux, veuillez reprendre contact avec nous.

La localisation des ouvrages GRTgaz, en réponse à cette DT, est transmise sous forme d'un plan indiquant les classes de précision cartographique en planimétrie. Si le projet le nécessite au stade de la DT, des données plus précises peuvent être apportées sur demande de votre part.

La présente réponse s'inscrit dans le strict cadre de la réglementation anti-endommagement.
Elle ne traite pas de l'éventuelle compatibilité du dossier avec les règles et contraintes d'urbanisme et de présence humaine dans les bandes d'effets des ouvrages de transport de gaz naturel par application du code de l'environnement relatif à la sécurité à proximité des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.
Pour tout projet d'aménagement dans les bandes d'effets de nos ouvrages, une demande spécifique doit être adressée à GRTgaz pour analyse.

Nous vous informons que nos ouvrages peuvent être protégés par une servitude d'implantation. La convention de servitude au profit de GRTgaz précise notamment l'existence d'une zone non aedificandi de plusieurs mètres autour de notre ouvrage.
Les modifications de profil du terrain ainsi que la pose de réseaux en parallèle à notre ouvrage y sont interdites et tout fait de nature à nuire à la construction, l'exploitation et la maintenance des ouvrages concernés est proscrit dans cette bande de servitude.

En cas de projet de ligne électrique, nous vous rappelons qu'il appartient au maître d'ouvrage de s'assurer du respect de la réglementation technique, des normes et des règles de l'art en vigueur.
Aussi, vous veillerez au respect de la norme européenne NF EN 50443 concernant les effets des perturbations électromagnétiques causées par les systèmes de traction électrique et/ou les réseaux électriques H.T. en courant alternatif.
Compte-tenu des distances mises en jeu, des perturbations électromagnétiques sont susceptibles d'être engendrées sur nos ouvrages : la valeur limite de tension due à l'interférence en régime de défaut ne doit pas dépasser 2000 V (valeur efficace) en tout point du système de canalisation par rapport à la terre et 650 V au niveau des parties normalement accessibles au toucher.
Le cas échéant, des mesures compensatoires et/ou de réduction des interférences peuvent être examinées conjointement entre le porteur du projet et GRTgaz. Les coûts associés au traitement des interférences seront supportés par la société en charge du nouveau projet. **En outre, tout élément de mise à la terre et paratonnerre doit être positionné à plus de 5 m de nos ouvrages.**

Les principales dispositions à mettre en œuvre lors de travaux à proximité d'un ouvrage de transport de gaz sont décrites dans le Guide d'application de la règlementation - **Fascicule 2 GUIDE TECHNIQUE - disponible sur le guichet unique.**
Nous vous invitons à consulter en particulier le §3.3 OUVRAGES DE TRANSPORT DE GAZ et **la fiche technique N° RX-TMD**
« INTERVENTION A PROXIMITE D'UNE CANALISATION DE TRANSPORT DE GAZ »
Pour en savoir plus sur les dispositions anti-endommagement : www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr.

En cas de croisement de votre projet avec notre réseau, il convient de respecter la pose d'un grillage avertisseur et des distances d'éloignement (cf. norme NF P98-332) :

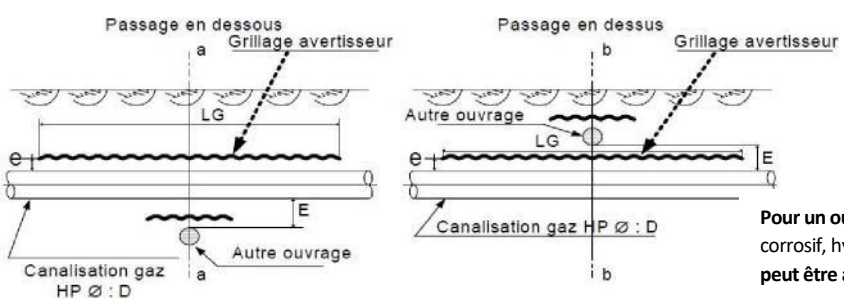

		Valeur minimale (m) à respecter
E	Distance entre génératrices de la canalisation et autre ouvrage ou de sa protection *** 0,5 m mini dans le cas de câbles électriques**	0,4 *
e	Distance mini entre la génératrice supérieure de la canalisation et le grillage avertisseur	0,3
LG	Longueur du grillage avertisseur	Suivant l'environnement local
Lg	Largeur du grillage avertisseur	D + 0,4

Pour un ouvrage à risque particulier (produit chimique, inflammable ou corrosif, hydrocarbure...), **cet écartement est soumis à analyse spécifique et peut être augmenté**. Il en va de même pour les lignes électriques.

Nos canalisations enterrées sont sensibles aux contraintes externes de chargements, de vibrations et de circulations d'engins. Une étude de compatibilité pourra être demandée au déclarant et les dispositions compensatoires soumises à accord de GRTgaz. **À ce titre, les zones de stockage, les aires de stationnement et les voies d'accès associées au projet ne doivent pas emprunter la servitude d'implantation de nos ouvrages, sauf accord préalable de GRTgaz.**

➡ Passage en dessous du réseau GRTgaz

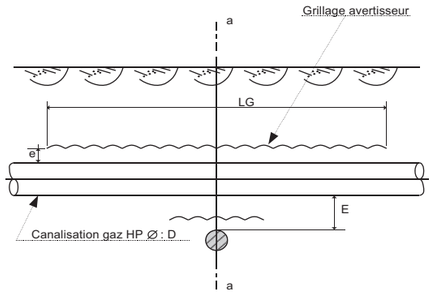

➡ Coupe a-a

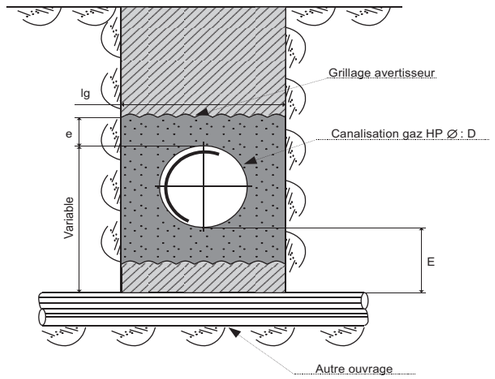

➡ Passage en dessus du réseau GRTgaz

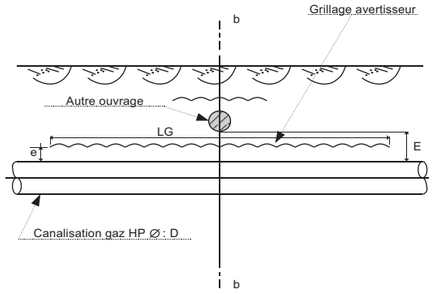

➡ Coupe b-b

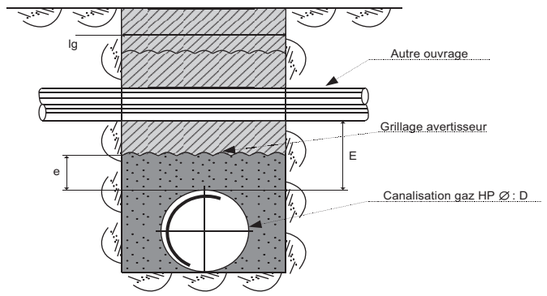

Remblai

Sable ou matériaux meubles

PRÉCONISATIONS À RESPECTER LORS DU CROISEMENT D'UNE CONDUITE DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL PAR UN AUTRE OUVRAGE (CONDUITE, DRAIN, CÂBLE)

		Valeur minimale (m) à respecter
E	Distance entre les génératrices de la canalisation et de l'autre ouvrage (cette distance est portée à 0,5 m mini dans le cas de câbles électriques)	0,4
e	Distance mini entre la génératrice supérieure de la canalisation et le grillage avertisseur	0,3
LG	Longueur du grillage avertisseur	Suivant l'environnement local
lg	Largeur du grillage avertisseur	D + 0,4

Pour un ouvrage à risque particulier (produit chimique, produit inflammable, produit corrosif, hydrocarbure…), cet écartement est soumis à analyse spécifique et peut être augmenté.

Crédit Photo : GRTgaz / JORON ARNAUD

www.grtgaz.com

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES APPLICABLES POUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS OU DE TRAVAUX A PROXIMITÉ DES OUVRAGES DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL

AVERTISSEMENT

Les dispositions contenues dans le présent document constituent des recommandations qui ne présentent aucun caractère exhaustif et qui ne sauraient de quelque manière que ce soit se substituer aux obligations (réglementaires, techniques ou contractuelles) de toute personne physique ou morale qui projette des travaux à proximité d'un **ouvrage de transport de gaz naturel**. Les différentes recommandations indiquées dans ce document sont cumulatives.

1. INTRODUCTION

Le **transport du gaz naturel à haute pression** est essentiellement effectué par des canalisations en acier enterrées, recouvertes extérieurement d'un revêtement et comportant des installations annexes, des points singuliers souterrains, aériens ou subaquatiques.
L'accrochage de l'une de ces canalisations ou installations peut avoir des conséquences particulièrement graves pour les personnes et entraîner par ailleurs l'arrêt de l'alimentation des communes et des clients industriels desservis par ces ouvrages.

2. RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA MAÎTRISE DE L'URBANISATION

À chaque ouvrage de transport de gaz naturel sont associées des Servitudes d'Utilité Publique (SUP) d'effets pour la maîtrise de l'urbanisation correspondant à des zones de dangers au sein desquelles des limitations et interdictions existent en terme d'urbanisation.
En particulier, des interdictions d'implantation des ERP (Établissement Recevant du Public) existent dans ces bandes d'effets.
Pour tout projet d'urbanisation ou d'aménagement, le maître d'ouvrage doit se rapprocher de GRTgaz afin de soumettre l'analyse de compatibilité de son projet d'aménagement avec l'ouvrage de transport de gaz naturel concerné. Les délais nécessaires pour réaliser la mise en conformité éventuelle des ouvrages de transport de gaz naturel avec l'évolution projetée de l'urbanisation ou de l'environnement sont à prendre en compte par le maître d'ouvrage dans la planification de son projet.

3. INFORMATION DE GRTgaz SUR LES PROJETS DE TRAVAUX ET D'AMÉNAGEMENT

Il est souhaitable, dans un but d'efficacité et parce que les impacts sur les ouvrages de transport peuvent être importants, que GRTgaz soit informé de la nature des aménagements ou des travaux projetés **le plus tôt possible**, voire au premier stade de l'élaboration du projet. Toute modification apportée au projet par le maître d'ouvrage doit être communiquée à GRTgaz.

PROTYS.fr
Travaux déclarés, réseaux protégés

POUR VOS DÉCLARATIONS DE **PROJETS** ET DE **TRAVAUX**

Les coordonnées de GRTgaz sont fournies lors de la consultation du site du Guichet Unique :

construire sans détruire
www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Document GRTgaz / Avril 2024

4. RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION ANTI-ENDOMMAGEMENT

4.1 DÉCLARATIONS PRÉALABLES AUX PROJETS DE TRAVAUX ET AUX TRAVAUX

Le Code de l'Environnement – Livre V – Titre V – Chapitre IV impose à tout responsable d'un projet de travaux, sur le domaine public comme dans les propriétés privées, de consulter le Guichet Unique des réseaux (téléservice www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr) afin de prendre connaissance des noms et adresses des exploitants de réseaux présents à proximité de son projet, puis de leur adresser une Déclaration de projet de Travaux **(DT)**.
Les exécutants de travaux doivent également consulter le Guichet Unique des réseaux et adresser aux exploitants s'étant déclarés concernés par le projet une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux **(DICT)**.
Conformément à l'article R.554-26 du Code de l'Environnement, lorsqu'un réseau de GRTgaz est concerné, **les travaux ne doivent en aucun cas être entrepris avant la réponse de GRTgaz à la DICT et la réunion sur site obligatoire.**
Pour plus d'informations, www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

4.2 GUIDE TECHNIQUE RELATIF AUX TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

L'article R. 554-29 du Code de l'environnement prévoit l'existence d'un guide élaboré par les professionnels concernés pour préciser les recommandations et prescriptions techniques à appliquer à proximité des ouvrages en service, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre. Ces recommandations et prescriptions doivent assurer la conservation et la continuité de service des ouvrages, ainsi que la sauvegarde de la sécurité des personnes et des biens et la protection de l'environnement.
Ce guide à usage obligatoire est un catalogue de recommandations et de prescriptions techniques accessible sur le site du Guichet Unique des réseaux.
www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

5. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR LES PROJETS DE TRAVAUX DE TIERS

Les canalisations établies en domaine privé font l'objet de conventions de servitude non aedificandi et non sylvandi régissant la nature des travaux pouvant y être effectués. D'une manière générale, ces conventions créent une bande de servitude d'implantation de largeur variable pouvant atteindre 20 mètres où seuls les murets de moins de 0,4 mètres de hauteur et de profondeur, ainsi que la plantation d'arbres ou d'arbustes dont la taille adulte reste inférieure à 2,7 mètres et dont les racines descendent à moins de 0,6 mètres de profondeur, sont autorisés. Même provisoires, les modifications de profil du terrain, constructions, stockages ainsi que la pose de réseaux en parallèle à notre ouvrage dans cette bande de servitude sont interdits. En domaine public, les plantations d'arbres doivent être réalisées conformément à la norme NF-P98-332 et soumises à l'approbation de GRTgaz.

5.1 RECOMMANDATIONS POUR LA CONCEPTION

a) Lignes, câbles électriques ou postes de transformation de tension supérieure ou égale à 50 kV en parallèle au tracé d'un ouvrage de transport de gaz naturel.

Une étude globale électrique prenant en compte les éléments suivants, doit être présentée à GRTgaz.

➡ Proximité d'installations de tension supérieure à 50 kV : contrainte d'induction

Le projet doit respecter les réglementations, normes et règles de l'art en vigueur et plus particulièrement la norme NF-EN-50443 concernant les effets des perturbations électromagnétiques causées par les systèmes de traction électrique et/ou les réseaux électriques H.T. en courant alternatif.

Dans le cas de présence de lignes ou câbles électriques de tension supérieure ou égale à 50 kV en parallèle à nos ouvrages, un calcul de montée en tension par induction doit être réalisé en fonctionnement normal et en condition de défaut et soumis à GRTgaz pour approbation.

Ainsi, il n'est pas admis que la canalisation soit soumise à une tension alternative induite en régime permanent supérieure à 15 V (selon recommandations de la norme NF-EN 15280). La valeur limite de tension due à l'interférence en régime de défaut ne doit pas dépasser 5000 V pour toutes ouvrages RTE et 2000 V pour les autres opérateurs en tout point du système de canalisation et 650 V *(temps d'élimination inf. à 500 ms)* au niveau des parties métalliques accessibles au toucher.

➡ Proximité de pylônes électriques de tension supérieure à 50 kV : contrainte de conduction

Tension nominale de la ligne (kV)	Distance minimale à respecter entre la canalisation et le pied de pylône pour une résistivité de sol ≤1000 Ω.m	
	Sans câble de garde	Avec câble de garde
63	140	65
90	220	80
225	930	210
400	1900	300

Si ces distances ne peuvent être respectées ou si la résistivité du sol est supérieure à 1000 Ω.m, une étude spécifique doit être systématiquement menée et soumise à l'approbation de GRTgaz.

➡ Ligne électrique en surplomb d'installations de transport de gaz naturel de surface

Le surplomb d'installations de transport de gaz naturel de surface est interdit. La distance minimale à respecter entre ces installations gazières et une ligne électrique est soumise à l'approbation de GRTgaz.

➡ Poste de transformation électrique de tension supérieure ou égale à 50 kV

La canalisation doit être située à l'extérieur de la sphère d'équipotentialité :

- à 5000V (si RTE) ou 2000V (Autres opérateurs) et 650V autour du poste de transformation en cas de défaut si celui-ci est à moins de 150 m
- à 650 V *(temps d'élimination inf. à 500 ms)* si celui-ci est à une distance comprise entre 150 et 1000 m

➡ Prises de terre pour câbles enterrés de tension électrique supérieure ou égale à 50 kV

Tension nominale de la ligne (kV)	Distance minimale à respecter entre la canalisation et la chambre de jonction pour une résistivité de sol ≤1000 Ω.m	
	Liaison souterraine	Liaison aérosouterriane
63 ou 90	35 m	45 m
225	50 m	80 m

b) Prise de terre des lignes électriques, BT et HTA, ou paratonnerre.

La distance minimale entre un ouvrage et l'extrémité la plus proche d'une quelconque ligne de terre d'installation électrique ou d'un paratonnerre est de 5 mètres.(Excepté pour un poste HTA à minimum 13 mètres).

c) Mines, carrières, extraction de matériaux.

La définition du périmètre d'exploitation de ces installations doit prendre en compte l'existence des ouvrages de transport de gaz naturel ainsi que l'influence des éventuels mouvements du sol sur ces derniers.

Une étude géologique sur la stabilité des terrains doit être fournie à GRTgaz pour les ouvrages situés à moins de cinquante mètres du périmètre d'exploitation. Par ailleurs, une distance minimale par rapport à l'ouvrage de transport de gaz naturel est à respecter et l'utilisation d'explosifs est soumise aux dispositions du paragraphe 5.4.

Des dispositifs de suivi des déplacements du sol et des contraintes mécaniques s'exerçant sur la canalisation peuvent être demandés par GRTgaz. La circulation des engins est traitée selon les dispositions prévues au paragraphe 5.3.

d) Voies ferrées : trains, tramways...

L'implantation éventuelle de voies ferrées au-dessus d'une canalisation existante n'est pas admise sans la prise en compte des efforts mécaniques supplémentaires induits sur la canalisation. Une étude spécifique doit être fournie à GRTgaz par le maître d'ouvrage.

Dans le cas de voies électrifiées ou l'électrification de voies existantes, l'influence éventuelle de l'électrification sur l'ouvrage et le fonctionnement des dispositifs de protection contre la corrosion des canalisations doit être examinée conjointement.

e) Routes, autoroutes, creusements, constructions d'ouvrages d'art et de bâtiments...

En complément du respect des bandes de servitude associées à ses canalisations, les ouvrages de transport de gaz naturel de GRTgaz sont soumis à des dispositions réglementaires qui associent notamment les caractéristiques mécaniques des ouvrages (nuance d'acier, épaisseur) au degré d'urbanisation et au caractère de l'environnement (domaine public national, établissement recevant du public, installations classées pour la protection de l'environnement...[voir également paragraphe 2]).

Le maître d'ouvrage doit se rapprocher de GRTgaz pour déterminer la compatibilité de son projet d'aménagement avec l'ouvrage concerné. Les délais nécessaires pour réaliser la mise en conformité éventuelle des ouvrages de transport de gaz naturel avec l'évolution projetée de l'urbanisation ou de l'environnement sont à prendre en compte par le maître d'ouvrage dans la planification de son projet.

Les frais correspondants font l'objet d'une convention préalable financière et technique entre les parties. Dans le cas de fouilles, terrassements ou sondages de profondeurs supérieures à 3 m à proximité de la canalisation, le maître d'ouvrage doit pouvoir fournir une étude garantissant la stabilité du terrain.

L'utilisation d'explosifs ou d'autres techniques génératrices de vibrations est soumise aux dispositions du paragraphe 5.4.

f) Stations service, ICPE, installations à risque d'incendie, d'explosion, d'inflammation...

Une distance minimale est recommandée entre les installations gazières et les installations citées. Cette distance est soumise l'approbation de GRTgaz.

De plus, dans le cadre de l'instruction d'un permis de construire pour une ICPE, le Maître d'ouvrage de l'ICPE doit tenir compte, notamment dans l'Étude de Dangers, de l'existence des ouvrages de transport de gaz et prévoir toutes dispositions afin qu'un incident ou un accident au sein de l'ICPE n'ait pas d'impact sur les ouvrages GRTgaz.

g) Éoliennes.

La distance minimale à respecter entre nos ouvrages et une éolienne doit être supérieure ou égale à 2 fois le cumul de la hauteur du mât, augmentée de la longueur de la pale montée sur le rotor. Si ces distances ne peuvent être respectées, le maître d'ouvrage devra se rapprocher de GRTgaz pour juger de la compatibilité de son projet avec les ouvrages concernés.

h) Centrale photovoltaïque.

Tout projet inférieur à 150 mètres doit faire l'objet d'une analyse d'influence électrique par GRTgaz.

i) Implantations de grue à tour ou mobile (ou autre structure présentant des risques de renversement ou de chutes de masse accrochée).

Une distance minimale est recommandée entre les installations gazières et les installations citées. Cette distance est soumise à l'approbation de GRTgaz.

j) Fossés - drainages.

La profondeur minimale d'enfouissement des canalisations doit toujours être conforme à la réglementation applicable.

Les travaux ne doivent pas avoir pour conséquence de modifier cette profondeur sans accord préalable de GRTgaz.

La création de fossés au dessus de canalisations existantes est contraire aux conventions de servitudes (voir paragraphe 5). Cette création peut néanmoins être étudiée. Le maître d'ouvrage doit se rapprocher de GRTgaz pour déterminer la compatibilité de son projet avec les canalisations concernées. Les plans de drainage doivent être communiqués à GRTgaz et les croisements multiples des installations de drainage avec les canalisations sont à éviter.

5.2 POSE DE CONDUITES, DRAINS, OU CÂBLES

a) En parcours parallèle.

En domaine public, la distance entre les génératrices extérieures de tout nouvel ouvrage et de la canalisation existante doit être supérieure à **0,5 m**.

Pour un ouvrage à risque particulier (produit chimique, produit inflammable, produit corrosif, hydrocarbure…), cet écartement est soumis à analyse spécifique et peut être augmenté.

b) Croisement.

Le croisement d'une canalisation doit respecter les préconisations décrites en page 4. La mise en place, au niveau de chaque croisement, d'un grillage avertisseur pour signaler la présence de la canalisation est impérative. En cas de croisement d'une canalisation de transport de gaz avec un autre réseau ou drain, une distance d'au moins **0,4 m** doit séparer les génératrices voisines. Cette distance est portée à **0,5 m** dans le cas de réseaux électriques. Pour un ouvrage à risque particulier (produit chimique, produit inflammable, produit corrosif, hydrocarbure…), cet écartement est soumis à analyse spécifique et peut être augmenté.

En cas de croisement de la canalisation avec des câbles ou des conduites placées en fourreau, il y a lieu de s'assurer qu'un débordement suffisant du fourreau existe de part et d'autre du point de croisement.

c) Ouvrage sous protection cathodique.

La pose d'ouvrage sous protection cathodique (PC) ou d'équipement PC (déversoir,...) à proximité d'une canalisation de transport (croisement ou parallélisme) doit faire l'objet d'une étude d'influence mutuelle soumise à l'approbation de GRTgaz.

5.3 CHARGE ET/OU CIRCULATION PROVISOIRE AU DESSUS DES CANALISATIONS

Quand un terrain où se trouve une canalisation doit être aménagé, même provisoirement, en aire de stockage, de remblai, en piste d'accès ou aire de stationnement susceptible d'être utilisée par des véhicules lourds, il convient :

- de mesurer la profondeur d'enfouissement de la canalisation suivant une des méthodes qualifiées au guide technique (voir paragraphe 4.2) par celui qui projette les travaux, en relation avec GRTgaz,
- de calculer les niveaux de contraintes induits sur la canalisation par les aménagements, le roulement et le stationnement des véhicules,
- d'installer des dispositifs de protection de la canalisation appropriés pendant toute la durée du chantier.

Les calculs de contraintes et des dispositifs de protection sont soumis à l'agrément de GRTgaz.

5.4 VIBRATIONS ET EXPLOSIFS À PROXIMITÉ DES OUVRAGES

L'utilisation d'explosifs, de vibrofonçage ou autres techniques génératrices de vibrations (BRH, compacteur…) est soumise à l'accord préalable de GRTgaz. Dès que la zone d'influence de ce type d'opération est située à moins de **50 m** d'un ouvrage de transport de gaz naturel, le maître d'œuvre devra communiquer les informations nécessaires à une prise de décision. En cas de litige, GRTgaz pourra faire appel à un expert agréé.

5.5 ACCÈS AUX OUVRAGES

L'accès aux ouvrages, installations de surface et canalisations de transport de gaz naturel, doit être maintenu libre pendant toute la durée des travaux.

6. FRAIS

Les frais entraînés par la mise en œuvre des recommandations qui précèdent ainsi que des recommandations techniques applicables à l'exécution des travaux à proximité des ouvrages de transport de gaz naturel sont à la charge du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre.

PLAN DT 2025010700705PAH NANTES Unité urbaine

Date d'édition
07/01/2025

Référence
250107506987

Réseau GRTgaz

- En construction

Réseau en service

- Classe A
- Classe B
- Classe C
- Réseau accessoire

Réseau hors service

- Réseau hors service
- DN : Diamètre Nominal de la canalisation
- Sectionnement
- Installations GRTgaz

RGF 1993 Lambert 93

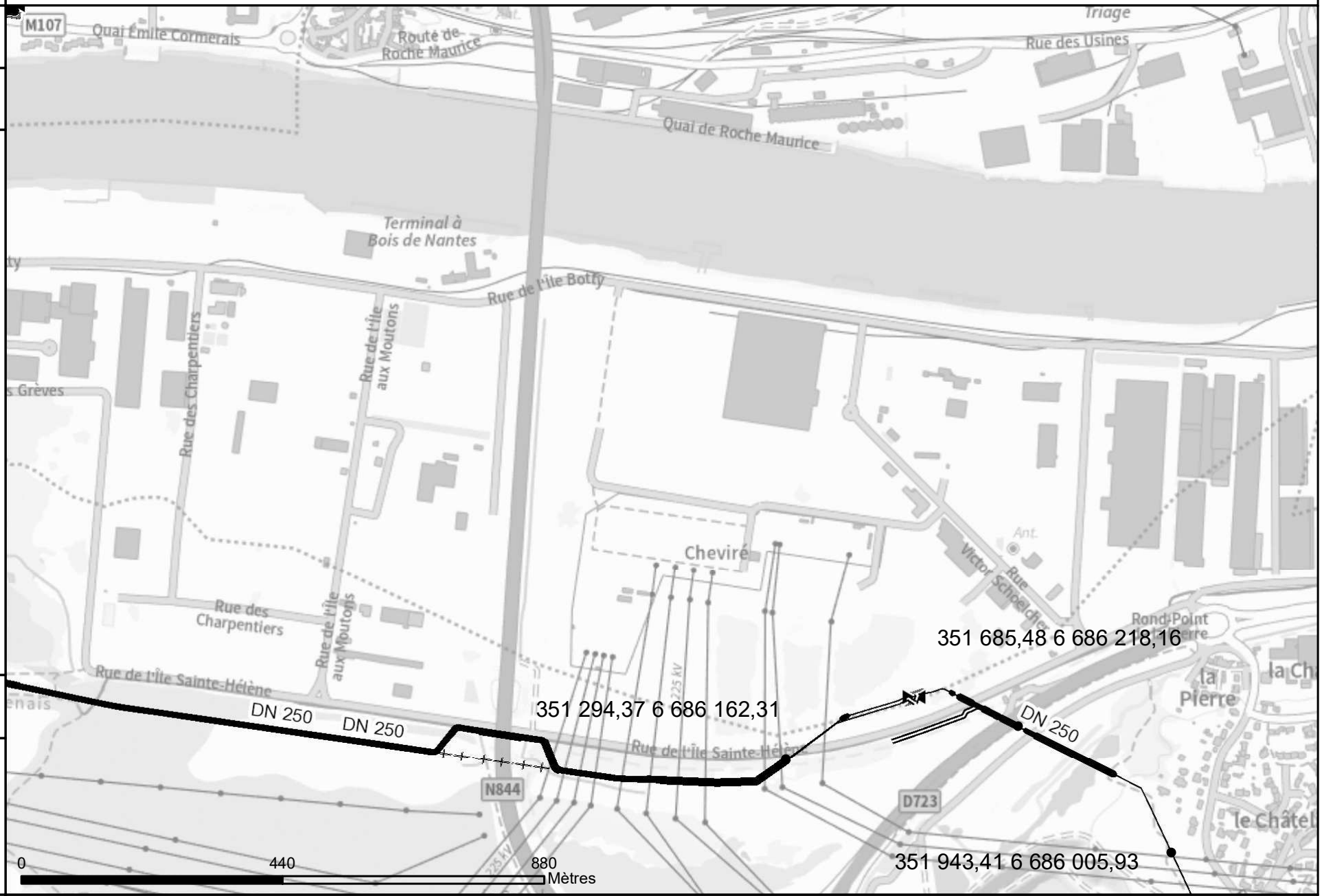

N
W
E
S

Esri France

Edition transmise en réponse à une DT - Localisation des ouvrages GRTgaz avec les classes de précision en planimétrie indiquées sur le plan. Dans l'emprise du projet, elles ont été obtenues avec les meilleures techniques de détection non intrusives disponibles.Les classes de précision indiquées s'appliquent aux ouvrages GRTgaz en service mais pas au fond de plan. La profondeur minimale d'enfouissement à la pose est de 40 cm, sauf points spéciaux et peut atteindre plusieurs mètres par endroit. RAPPEL article R.554-26 du Code de l'Environnement : INTERDICTION D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX AVANT UN RENDEZ-VOUS SUR SITE AVEC GRTgaz

Service qui délivre le document

GRTgaz PEAM_DBPL site de NANTES
SERVICE DT DICT

35 RUE DE LA BRIGADE RAC

16021 ANGOULEME CEDEX
France
Tél : Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2502028355.250206RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

SERVITUDE D'IMPLANTATION DES OUVRAGES :

Il y a lieu de se conformer aux dispositions de la convention de servitudes au profit de GRTgaz qui précise notamment l'existence d'une bande de Servitude Forte, zone non-aedificandi et non sylvandi, pour l'exploitation, la maintenance et l'amélioration

continue de la sécurité de la canalisation (Art. L555-27 du Code de l'Environnement);

Dans cette bande de Servitude Forte:

• Ne pas engager d'action susceptible de nuire au bon fonctionnement, à la surveillance et la maintenance de nos ouvrages,

• Il n'est autorisé aucune construction, fondation, plantation d'arbres ou d'arbustes,ni à aucune façon culturale descendant à plus de 0,60 mètre de profondeur.

• Les modifications de profil du terrain doivent être soumises à l'accord de GRTgaz,

• Seuls les murets de moins de 0,4 m de hauteur et de profondeur sont autorisés,

• Aucune voie de circulation ne pourra être établie sur le tracé de la bande de servitude,

• Le stockage de matériaux dans la bande de servitude de l'ouvrage est à proscrire,

• L'implantation de clôtures devra faire l'objet d'un accord avec GRTgaz.

UTILISATION D'ENGINS DE TERRASSEMENT AGRESSIFS EN PARALLÈLE DE L'OUVRAGE (TRANCHEUSE, DRAINEUSE, RECYCLEUSE, SOUS-SOLEUSE, FORAGE DIRIGÉ…)

L'utilisation de tels engins dans la bande de servitude de l'ouvrage est interdite.

En cas d'absence de bande de servitude ou de servitude très étroite, il conviendra d'imposer que l'engin de terrassement ne puisse pas évoluer dans la zone d'emprise de l'ouvrage (soit 5 mètres + ½ DN de part et d'autre de l'ouvrage pour une détection classe A / 6 mètres + ½ DN de part et d'autre de l'ouvrage pour une détection classe B).

Si cette valeur n'est pas acceptable par le projet :

Responsable : LE THOREL Clémence

Tél :

Date : 07/01/2025

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Service qui délivre le document

GRTgaz PEAM_DBPL site de NANTES
SERVICE DT DICT

35 RUE DE LA BRIGADE RAC

16021 ANGOULEME CEDEX
France
Tél : Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2502028355.250206RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

* Vous devez nous fournir les caractéristique de l'engin utilisé afin de valider la précision d'évolution de l'engin de terrassement.

* Un ou plusieurs sondages au droit de l'ouvrage GRTgaz doivent être effectués, en fonction des éléments recueillis dans les documents techniques (plans, carnet de soudure).

* Ces sondages seront réalisés :

• A chaque changement de direction

• En ligne droite, espacés de 50 à 100 m.

UTILISATION D'ENGINS VIBRANTS :

Sur les aspects vibratoires liés au compactage durant les travaux : il est IMPÉRATIF de nous fournir les caractéristiques techniques des engins prévus afin que nos services réalisent un contrôle d'acceptabilité ;

Sur les aspects vibratoires liés à l'utilisation de brise-roches hydraulique durant les travaux : il est IMPÉRATIF de nous fournir les caractéristiques techniques suivantes des engins prévus :

o Puissance moteur de la machine utilisée (kW)

o Fréquence du BRH (en coup/min ou en Hz)

afin que nos services réalisent un contrôle d'acceptabilité.

Responsable : LE THOREL Clémence

Tél :

Date : 07/01/2025

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	SFR - COMPLETEL
Destinataire	SFR - COMPLETEL
Complément / Service	CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie	TSA 70011
Code postal / Commune	69134 DARDILLY CEDEX
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.13@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

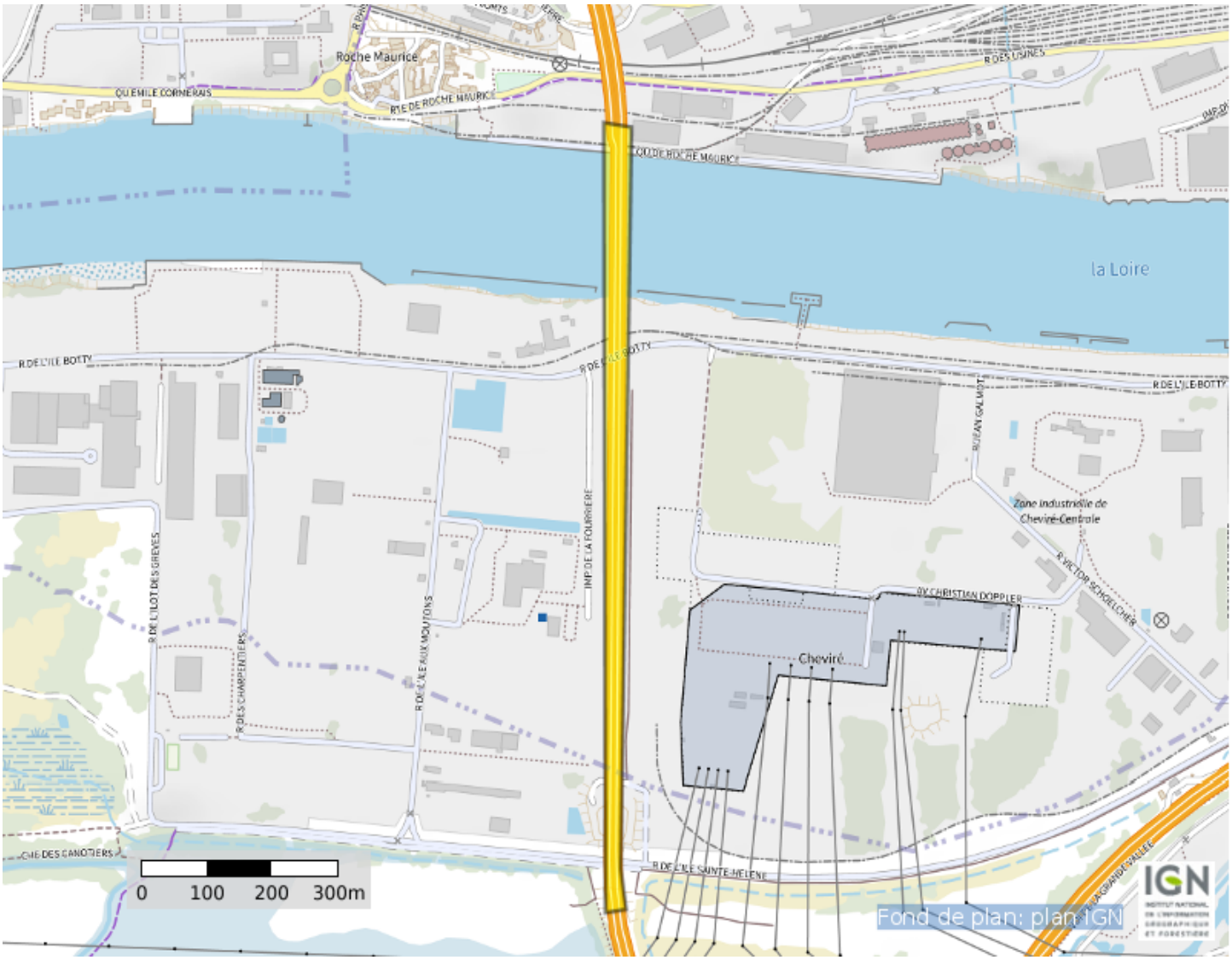

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus : NR

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SFR - COMPLETEL SFR - COMPLETEL
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0980804303 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___ ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0298464627

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : DT/DICT
Tél. : 0980804303

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : BERRAL Fatima
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 07 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 2

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

NOTICE D'INFORMATIONS, PRESCRIPTIONS ET LEGENDE RESEAU DE TELECOMUNICATION COMPLETEL

LEGENDE DES PLANS DE DETAIL

A — Réseau de télécommunication en classe A
En planimétrie seulement
sauf indication contraire sur le plan

B — Réseau de télécommunication en classe B

C — Réseau de télécommunication en classe C

IGN — Fond cartographique issus de l'IGN

Coordonnées géoréférencées d'au moins trois points de l'ouvrage faisant foi

Points de repère		
1	912108.97	6451058.35
2	912082.64	6450943.65
3	912051.0	6451022.48

Coordonnées de points remarquables de l'ouvrage dans le système de projection : EPSG :2154 – RGF93, Lambert 93

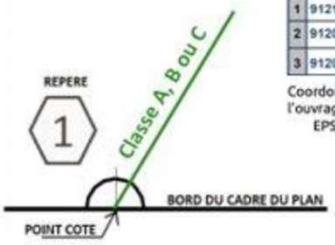

La présence d'un grillage avertisseur enterré au-dessus de nos ouvrages n'est pas systématique.

Contact

Pour toute demande de **dévoiement** : il est impératif de nous contacter le plus tôt possible, de préférence dès la réception de la réponse à la DT, par mail : completel@demat.sogelink.fr ou par téléphone au 09 80 80 43 03.

Demande d'information : déconnexion, marquage localisation ou toute autre demande, contacter Sogelink en indiquant l'adresse du chantier, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées.
Par mail : completel@demat.sogelink.fr ou par téléphone au 09 80 80 43 03

En cas d'endommagement
Contacter Sogelink en indiquant **l'adresse du sinistre, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées.**
Par mail : completel@demat.sogelink.fr ou par téléphone au **02 98 46 46 27**

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

L'ensemble des recommandations techniques liées aux « ouvrages de télécommunications » se trouve au paragraphe 3.7.6 du fascicule 2 du guide d'applications de la réglementation anti-endommagement disponible sur :

http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

1) Cliquez sur « Construire sans détruire »

2) Cliquez sur « Guide d'application de la réglementation »

Notez que vous y trouverez les consignes de sécurité liées aux techniques et engins que vous utilisez, aussi bien à proximité des canalisations enterrées, que des lignes de télécommunication électroniques aériennes.

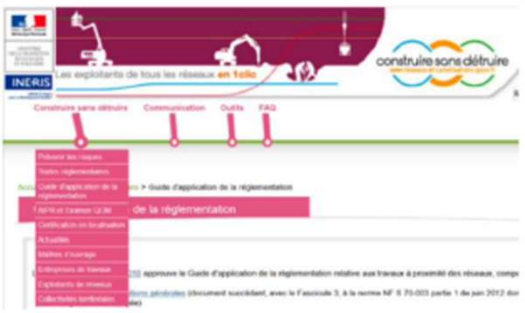

Ce guide est un catalogue de recommandations et de prescriptions techniques usuelles, générales et génériques.
Contrairement aux recommandations, les prescriptions présentent un caractère obligatoire.
Elles sont encadrées et écrites en rouge et en gras.

RAPPEL : Le marquage-piquetage est obligatoire
(Arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009)
Article 27.3.1 : Lorsque les travaux doivent être exécutés au droit ou au voisinage d'ouvrages souterrains, enterrés, subaquatiques ou aériens, tels que canalisations et câbles ou autres réseaux, dépendant du maître de l'ouvrage ou de tierces personnes, le représentant du pouvoir adjudicateur prend à sa charge les sondages préalables en trois dimensions des ouvrages souterrains *(voir aussi le chapitre 5.9 du fascicule 1 du Guide d'application de la règlementation)*.

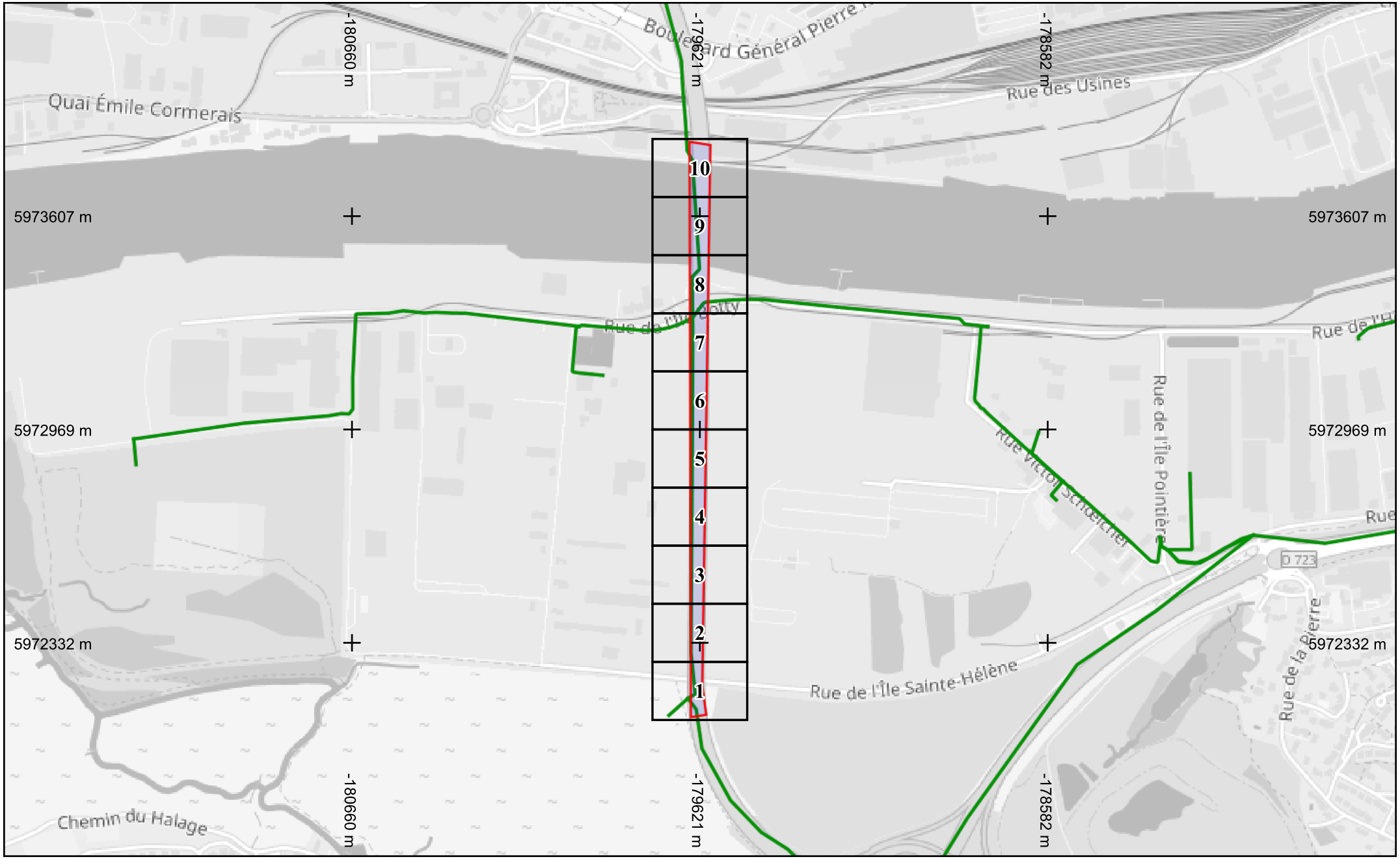

SFR BUSINESS

Légende

Réseau

Échelle : 1:10000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:55

Numéro de consultation : 2025010700705PAH

Adresse : NR, 44000 Nantes

Plan d'ensemble - Format d'impression : A4 Paysage

0 50 150 250m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

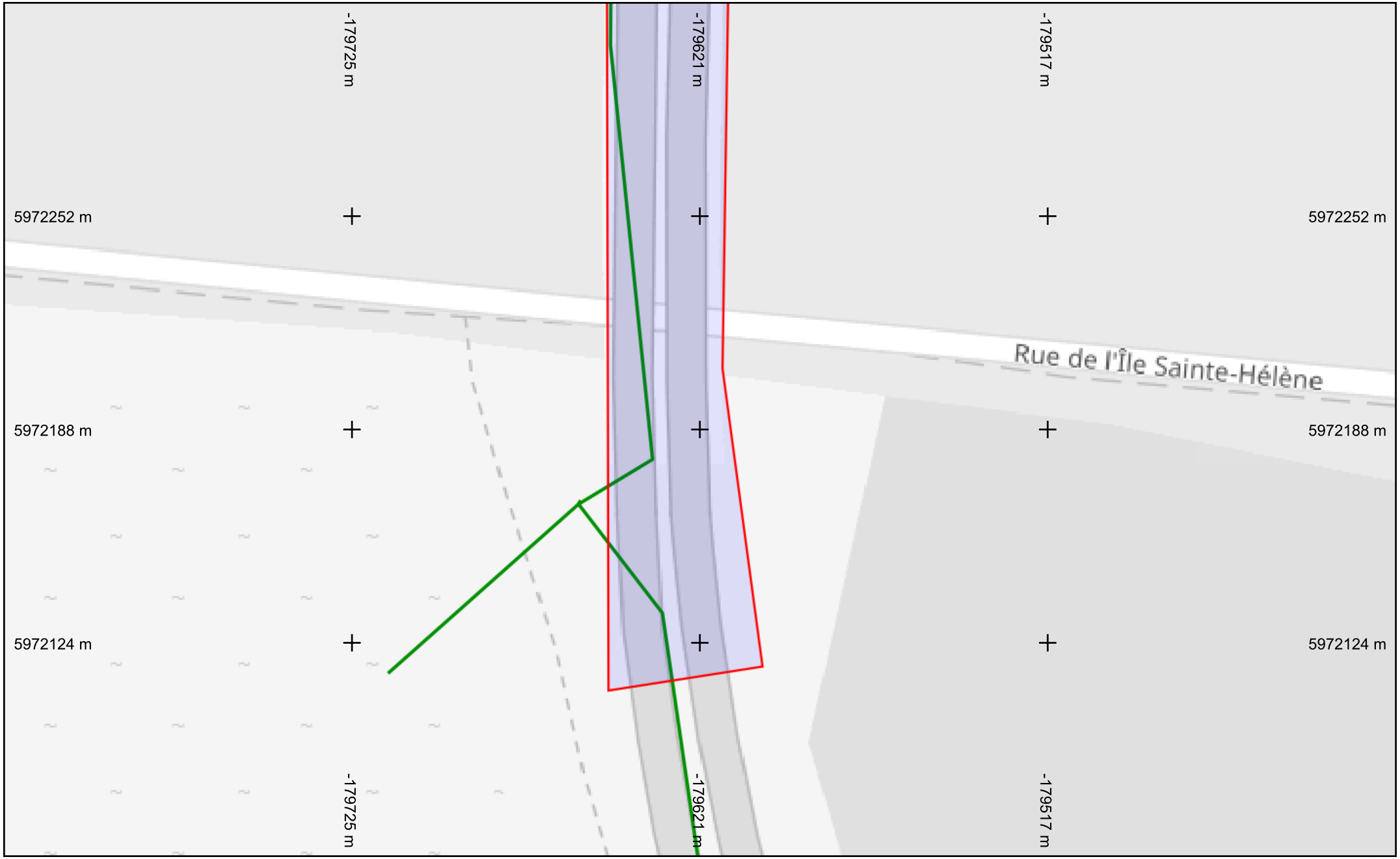

SFR BUSINESS

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:55
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

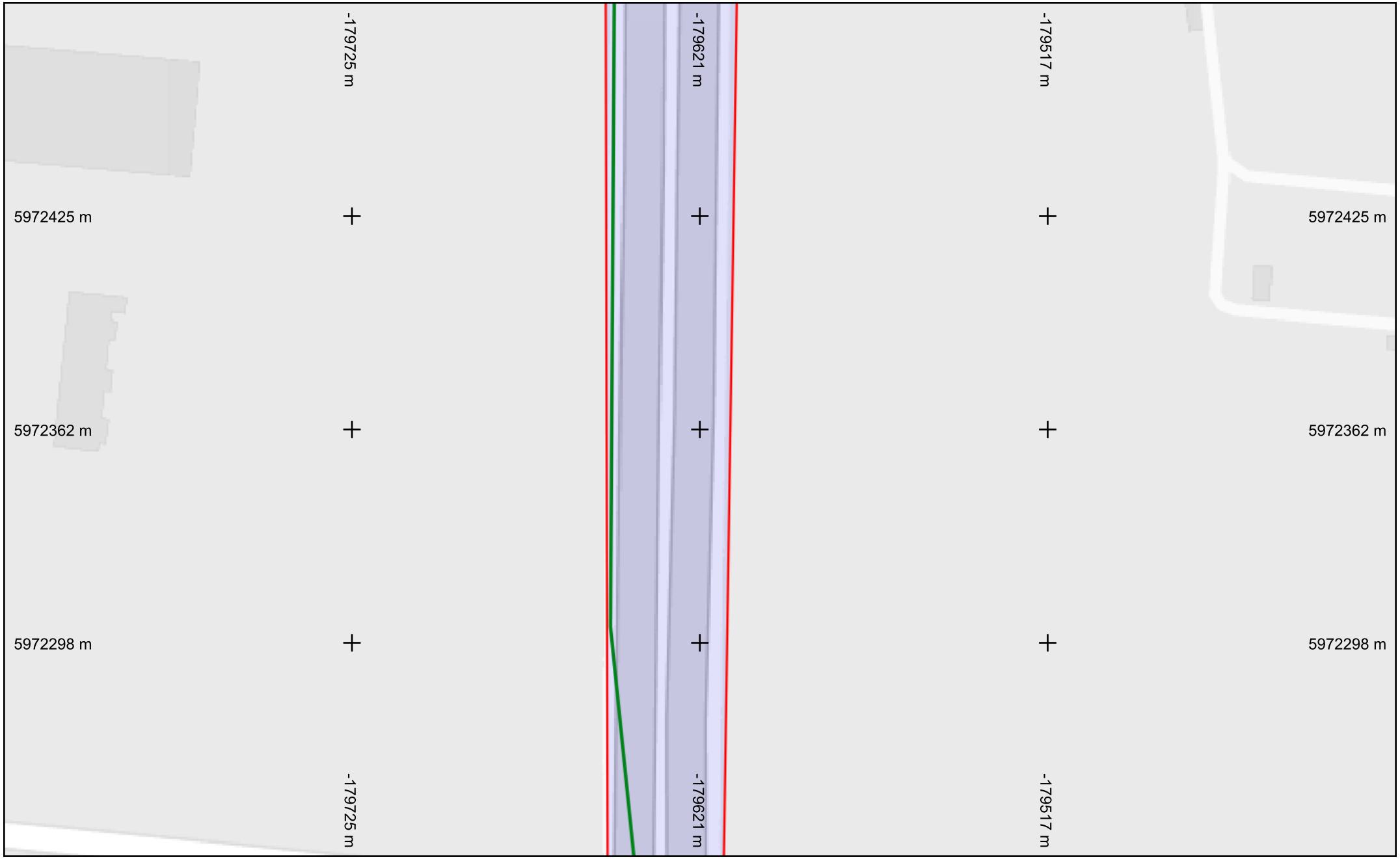

SFR BUSINESS

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:55
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

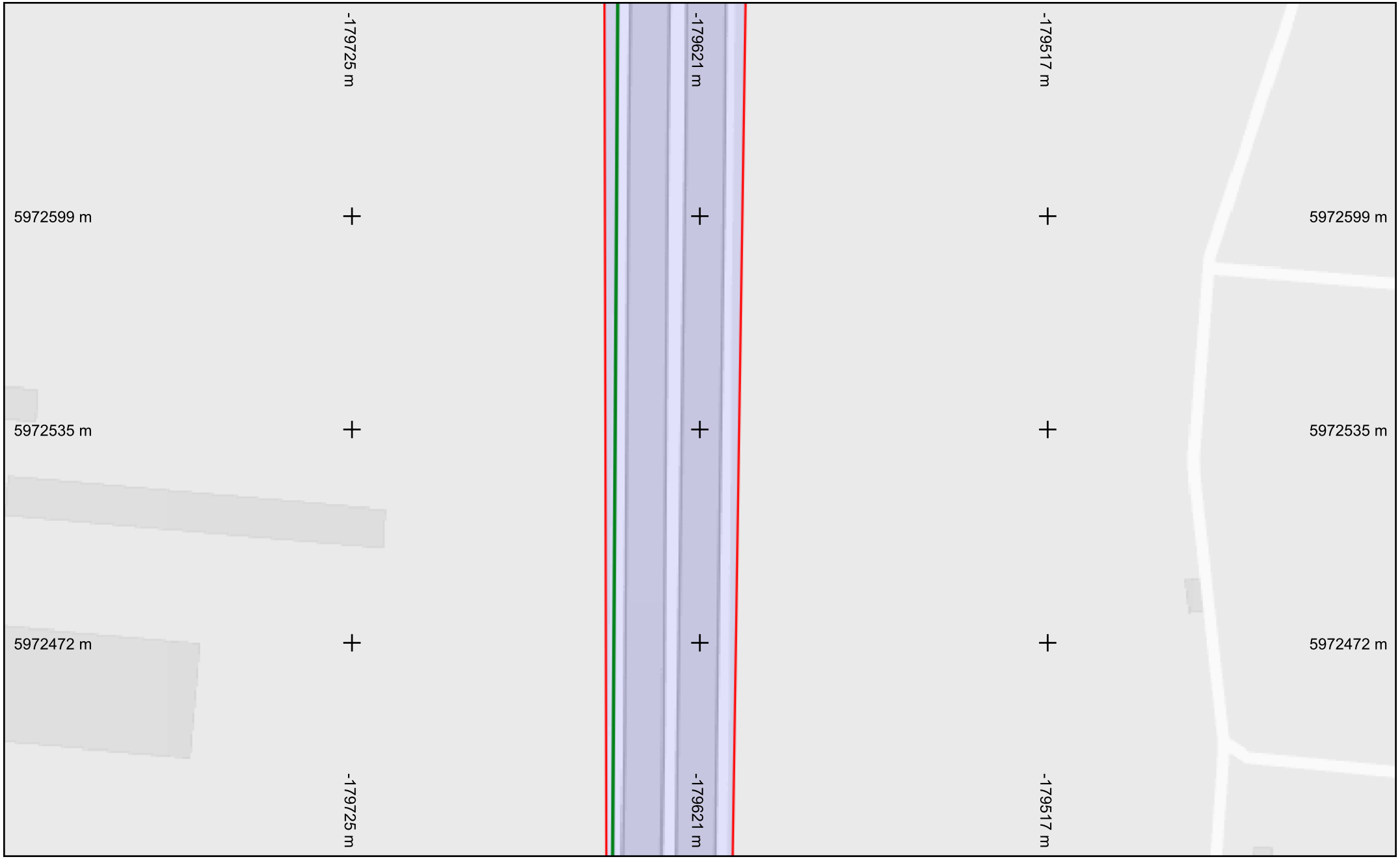

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:55
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

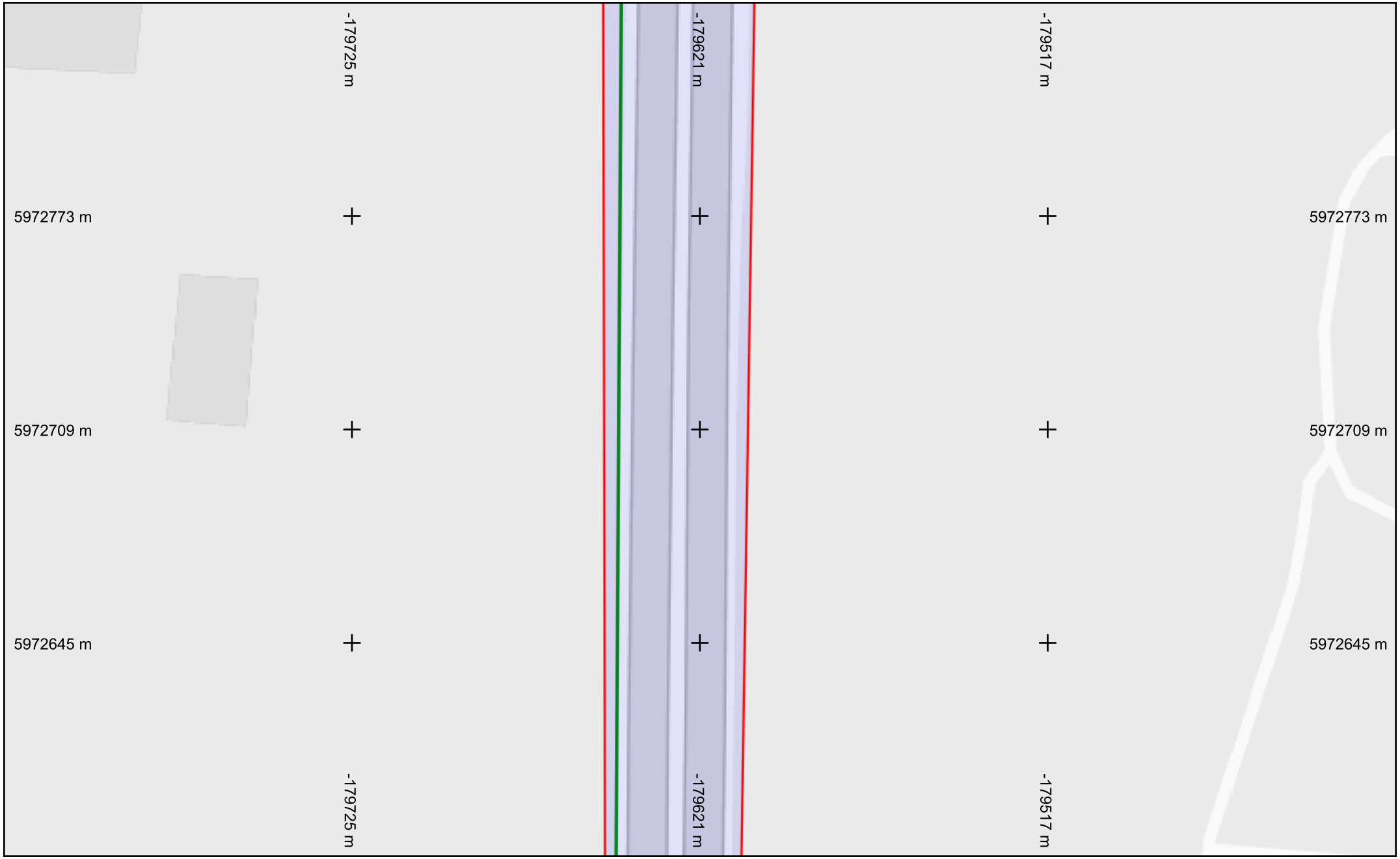

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:55
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

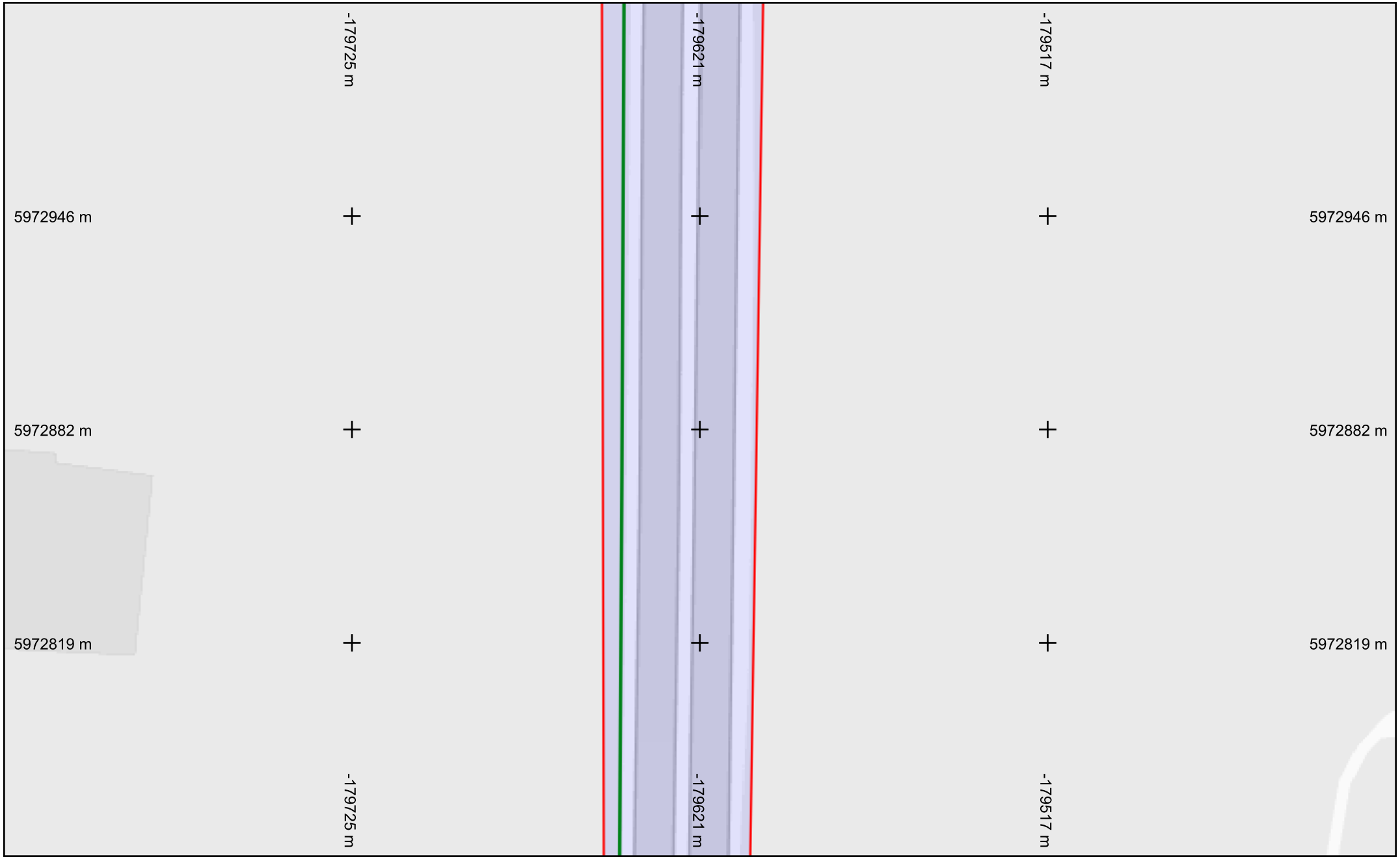

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:55
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

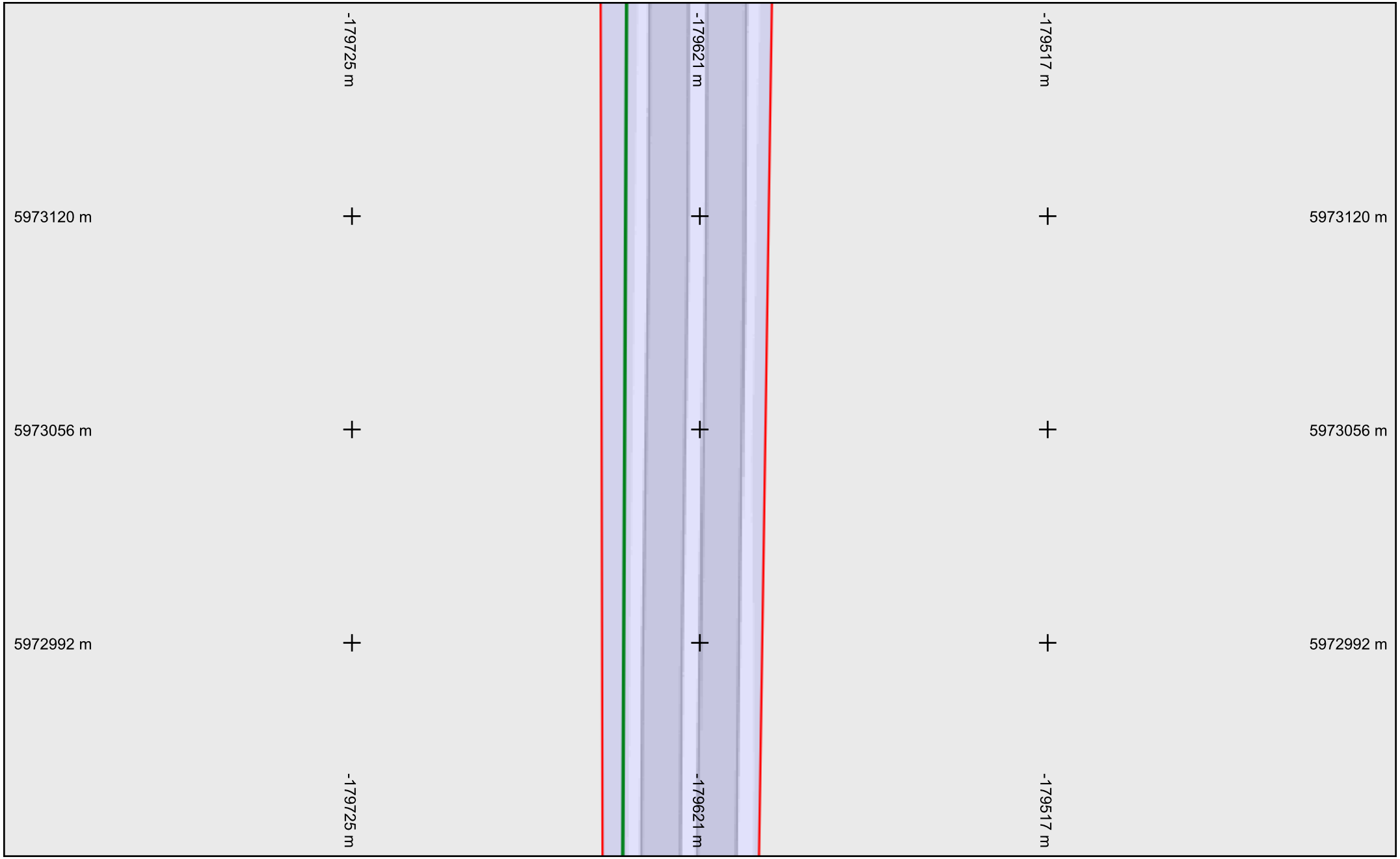

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:55
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

SFR BUSINESS

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:55
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

SFR BUSINESS

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:55
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

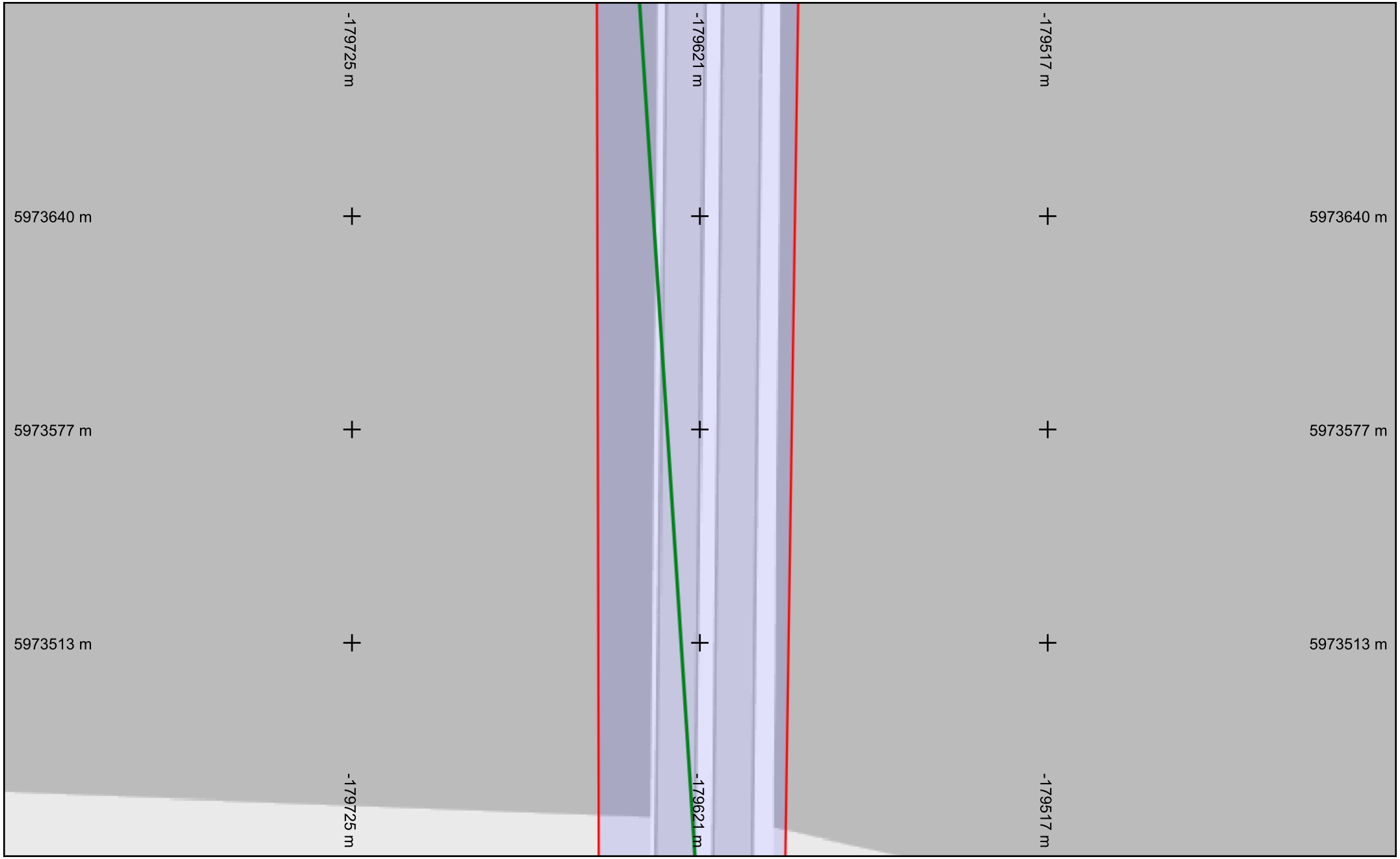

SFR BUSINESS

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:55
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

SFR BUSINESS

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:55
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : GRAND PORT MARITIME NANTES ST-NAZAIRE
Complément / Service : Chez sogelink
Numéro / Voie : TSA 70011
Code postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.14@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

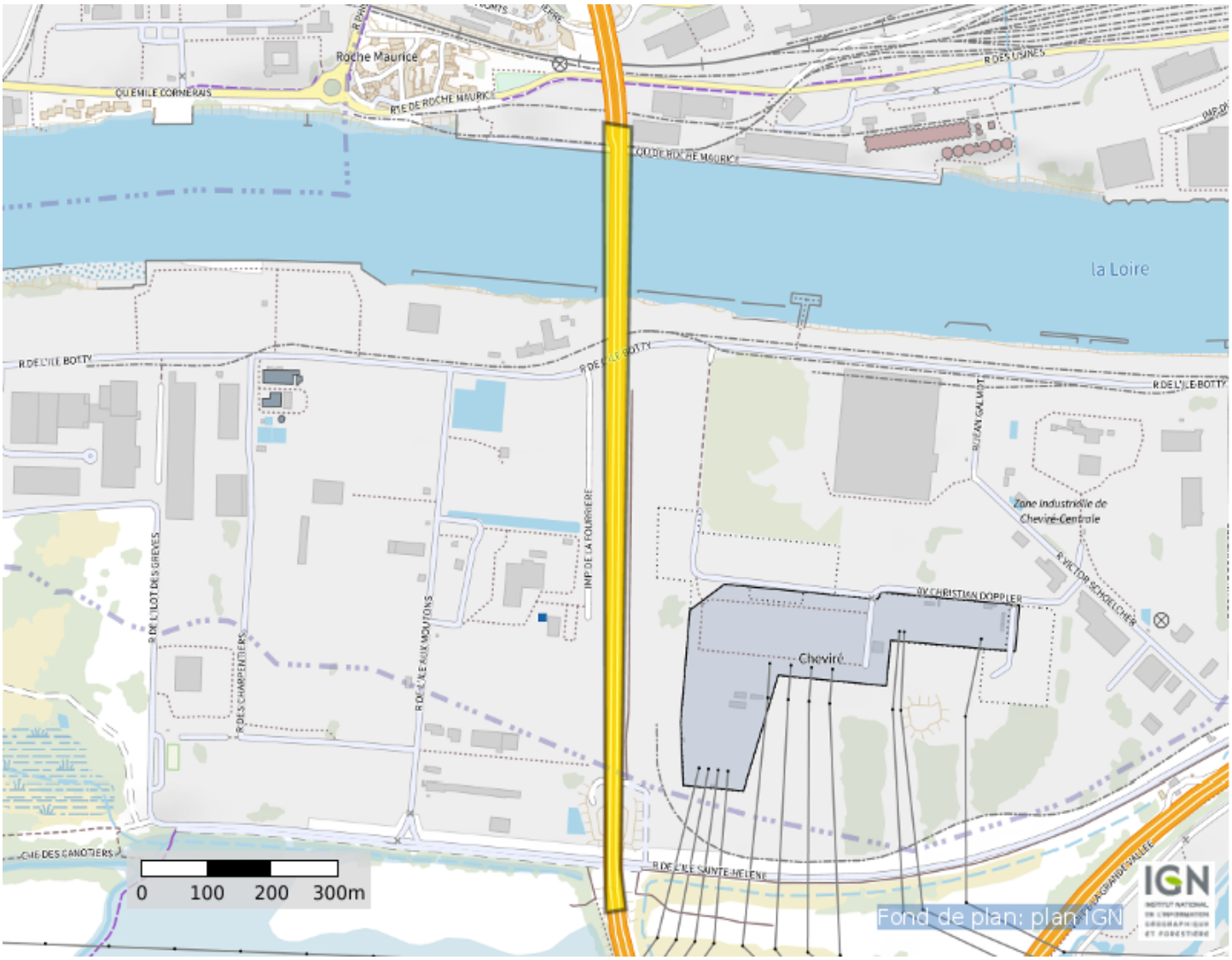

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus : NR

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRAND PORT MARITIME NANTES ST-NAZAIRE
Personne à contacter : Correspondant DT-DICT-ATU
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0240442020 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL TR DI *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.		1/200	08 / 01 / 2025	☑	cm	
		1/200	08 / 01 / 2025	☑	cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___ ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : Voir document "Mesures de sécurité"

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Voir document "Mesures de sécurité"

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Voir document "Mesures de sécurité"

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0240442155

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Fohanno
Désignation du service : AO
Tél. : 0240442106

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : FOHANNO Yves
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 08 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 14

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

RESEAU ALIMENTATION EAU POTABLE

- Avaloir
- Boîte de branchement
- Bouche à clé
- Compteur
- Prise d'eau
- Regard
- Vanne
- Poste de relèvement
- Regard Vanne
- Vidange
- Ventouse
- Sortie de terre
- Bac
- Poteau incendie
- Bouche incendie
- Indéterminé
- Conduite
- Branchement
- Non renseigné
- Ouvrages divers AEP

RESEAU EAU PLUVIALE

- Avaloir
- Exutoire
- Bouche à clé
- Grille
- Clapet anti-retour
- Regard
- Vanne
- Poste de relèvement
- Regard Vanne
- Vidange
- Ventouse
- Sortie de terre
- SEH Séparateur hydrocarbure
- DEB Débourbeur
- DES Désableur
- DEP Dépollueur
- DEH Déshuileur
- Indéterminé
- Conduite
- Branchement
- Refoulement
- Caniveau
- Caniveau à fente
- Non renseigné
- Ouvrages divers EP

RESEAU UNITAIRE

- Avaloir
- Grille
- Regard
- Conduite
- Ouvrages divers RU

RESEAU EAU BRUTE

- Conduite

RESEAU EAU USEE INDUSTRIELLE

- Conduite

RESEAU EAU SALEE

- Conduite
- Non renseigné

RESEAU EAU USEE

- Avaloir
- Exutoire
- Pompe
- Grille
- Tampon
- Regard
- Poste de refoulement
- Poste de relèvement
- Ouvrage enterré
- Sortie de terre
- Indéterminé
- Conduite
- Branchement
- Refoulement
- Non renseigné
- Ouvrages divers EU

RESEAU DEFENSE INCENDIE

- Bouche incendie
- Regard Vanne
- Bouche à clé
- Poteau incendie
- Prise d'eau
- Regard
- Vanne
- Conduite
- Branchement
- Non renseigné

RESEAU EAU INDETERMINE

- Exutoire
- Regard
- Indéterminé
- Conduite
- Branchement
- Ouvrages divers Indeterminé

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire
18, quai E.Renaud - BP 18609
44186 Nantes cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Etiquette: Nature du réseau- Diamètre (pour les réseaux d'eau)- Classe de précision (A,B,C)
Exemple d'un réseau d'eau potable: EP- Ø225- A
Exemple d'un réseaud'électricité haute tension: HT-A

Nantes St-Nazaire Port ©2013 - Outils acquis avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

RESEAU ELECTRICITE

- Boîte
- Coffret/Armoire
- Coffret de comptage
- Prise
- Sortie de terre
- Regard
- Chambre de tirage
- Candélabre
- Poste transfo
- Projecteur
- Pylone
- Signalisation ferroviaire
- Signalisation routière
- Lecteur de badge
- Feu
- Accessoire RFF
- Moteur
- Poteau
- Indéterminé
- Câble
- Branchement
- Fourreau non vide
- Groupe de câbles
- Indéterminé
- Ouvrage divers Electrique
- Elément linéaire de protection
- Nappes de fourreaux Electrique

RESEAU ECLAIRAGE/ELECTRICITE INDETERMINE

- Coffret/Armoire
- Sortie de terre
- Chambre de tirage
- Signalisation ferroviaire
- Signalisation routière
- Indéterminé

RESEAU ECLAIRAGE

- Boîte
- Coffret/Armoire
- Coffret de comptage
- Regard
- Balise lumineuse
- Chambre de tirage
- Candélabre
- Projecteur
- Poste transfo
- Sortie de terre
- Poteau
- Indéterminé
- Câble
- Branchement
- Fourreau non vide
- Groupe de câbles
- Indéterminé
- Ouvrage divers Eclairage
- Elément linéaire de protection
- Nappes de fourreaux Eclairage

RESEAU ECLAIRAGE/ELECTRICITE

- Chambre de tirage
- Poste transfo
- Câble
- Fourreau non vide
- Groupe de câbles
- Ouvrage divers Ecl./Elec.
- Elément linéaire de protection
- Nappes de fourreaux Ecl./Elec.
- Elément linéaire de protection
- Nappes de fourreaux Telecom

RESEAU TELECOM

- Chambre de tirage
- Coffret/Armoire
- Regard
- Poteau
- Sortie de terre
- Indéterminé
- Câble
- Branchement
- Groupe de câbles
- Ouvrage divers Telecom

RESEAU FIBRE OPTIQUE

- Chambre de tirage
- Sortie de terre
- Indéterminé
- Câble
- Branchement
- Ouvrage divers Fib.Opt.
- Elément linéaire de protection

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire
18, quai E.Renaud - BP 18609
44186 Nantes cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Etiquette: Nature du réseau- Diamètre (pour les réseaux d'eau)- Classe de précision (A,B,C)
Exemple d'un réseau d'eau potable: EP- Ø225- A
Exemple d'un réseaud'électricité haute tension: HT-A

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT — l'Europe s'engage en Pays de la Loire — PAYS DE LA LOIRE — GÉOPAL

Nantes St-Nazaire Port ©2013 - Outils acquis avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

FLUIDES DIVERS

AIR COMPRIME

- Cuve
- Sortie de terre
- Indéterminé
- Conduite
- Branchement
- Ouvrage divers Air Comprimé

ARGON

- Conduite

CRYLENE

- Coffret
- Conduite

HYDRAULIQUE

- Cuve
- Indéterminé

GAZ

- Cuve
- Sortie de terre
- Coffret
- Indéterminé
- Conduite
- Branchement
- Indéterminé
- Ouvrage divers Gaz

OXYGENE

- Coffret
- Conduite

HYDROCARBURE

- Coffret
- Conduite
- Branchement
- Ouvrage divers Hydraucarbure

PETROLE

- Indéterminé

ACETYLENE

- Conduite

VOIES FERREES

DIGUES

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire
18, quai E.Renaud - BP 18609
44186 Nantes cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Etiquette: Nature du réseau- Diamètre (réseaux d'eau et fluides) - Classe de précision (A,B,C)
Exemple d'un réseau d'eau potable: AEP- Ø225- A
Exemple d'un réseau d'électricité haute tension: HT-A

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT — l'Europe s'engage en Pays de la Loire — Région PAYS DE LA LOIRE — GÉOPAL
Nantes St-Nazaire Port ©2013 - Outils acquis avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Mesures de sécurité
DT

Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et de l'Immobilier
Service Aménagement Opérationnel

Mesures de sécurité à mettre en œuvre

Prendre contact avec nos représentants

Service Gestion du Domaine	Service Exploitation Portuaire
02.40.44.21.44 gestiondezone@nantes.port.fr	02.40.00.45.91 exploitation.portuaire@nantes.port.fr

Travaux/Intervention:

- **Sous ou à proximité des caténaires**
- **A moins de 2 mètres en planimétrie des voies ferrées ou sécants à celles-ci**

Gestionnaire Réseau Ferré: 06.09.08.44.49; regulation.gpmnsn@europorte.com

En cas de dégradations des ouvrages

Heures et jours ouvrables	Service Gestion du Domaine: 02.40.44.21.44 Service Conservation du Patrimoine: 02.40.44.21.55 Service Exploitation Portuaire: 02.40.00.45.91 Standard: 02.40.44.20.20
Hors heures et jours ouvrables	Capitainerie: 02.40.00.45.89 / 02.40.45.39.00; kplacement@nantes.port.fr

Localisation des ouvrages réseaux GPM

→ **La présence de réseaux non représentés sur les plans est possible**
→ **Sauf mention contraire, les réseaux sont géoréférencés en classe C**

Après travaux

→ **Remettre un récolement vectoriel et géoréférencé au service Gestion du Domaine**

Plan n°: BT846 Natures des réseaux présents : EA

0 4m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: BT846

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT
Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: BU846 Natures des réseaux présents : EU

0 4m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT
Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: BU846

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT
Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50 m

N

Plan n°: CF846 Natures des réseaux présents : EU

0 4m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CF846

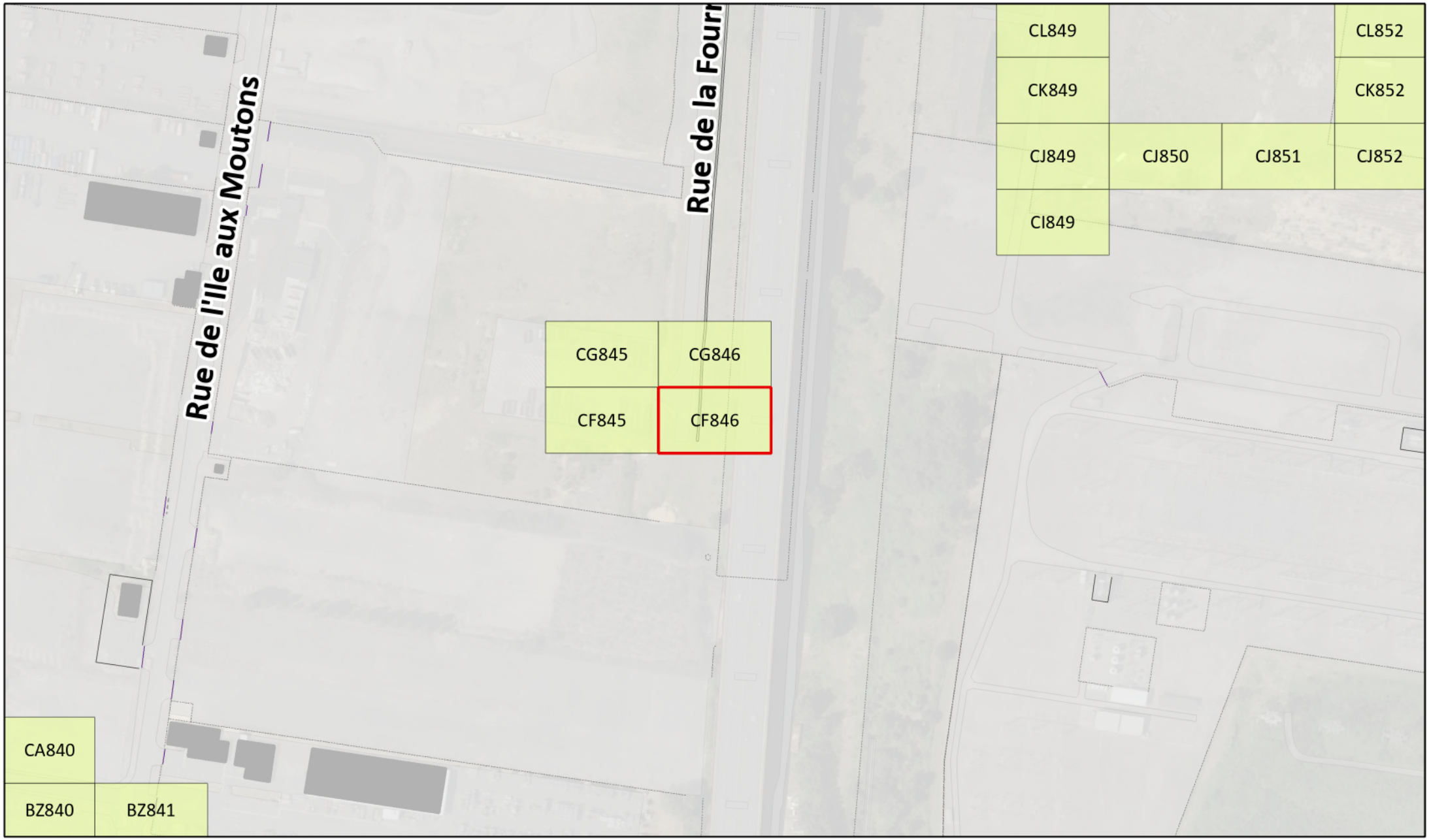

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: CG846 Natures des réseaux présents : EU

0 4m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CG846

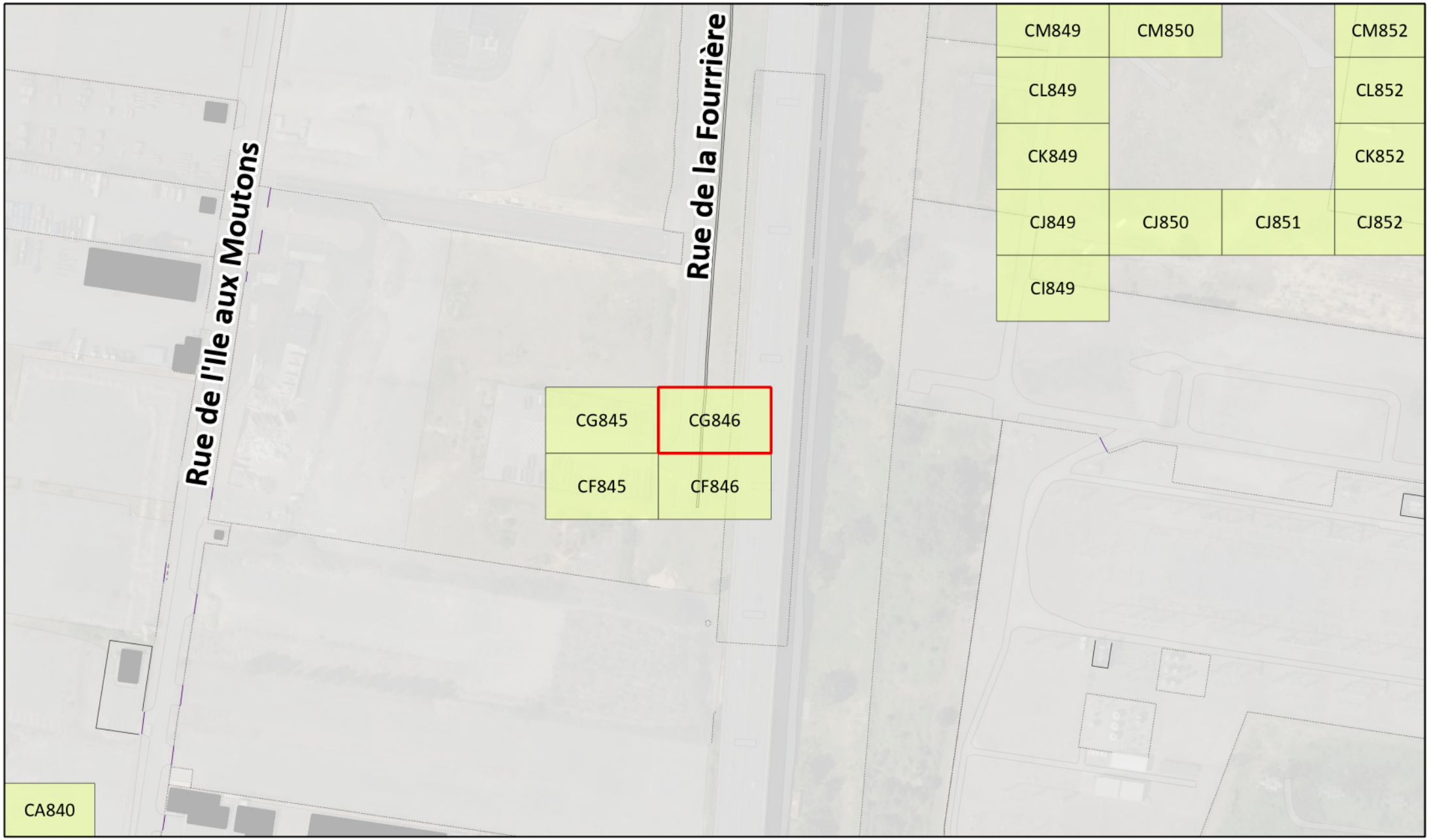

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: CP846 Natures des réseaux présents : EL

0 4 m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CP846

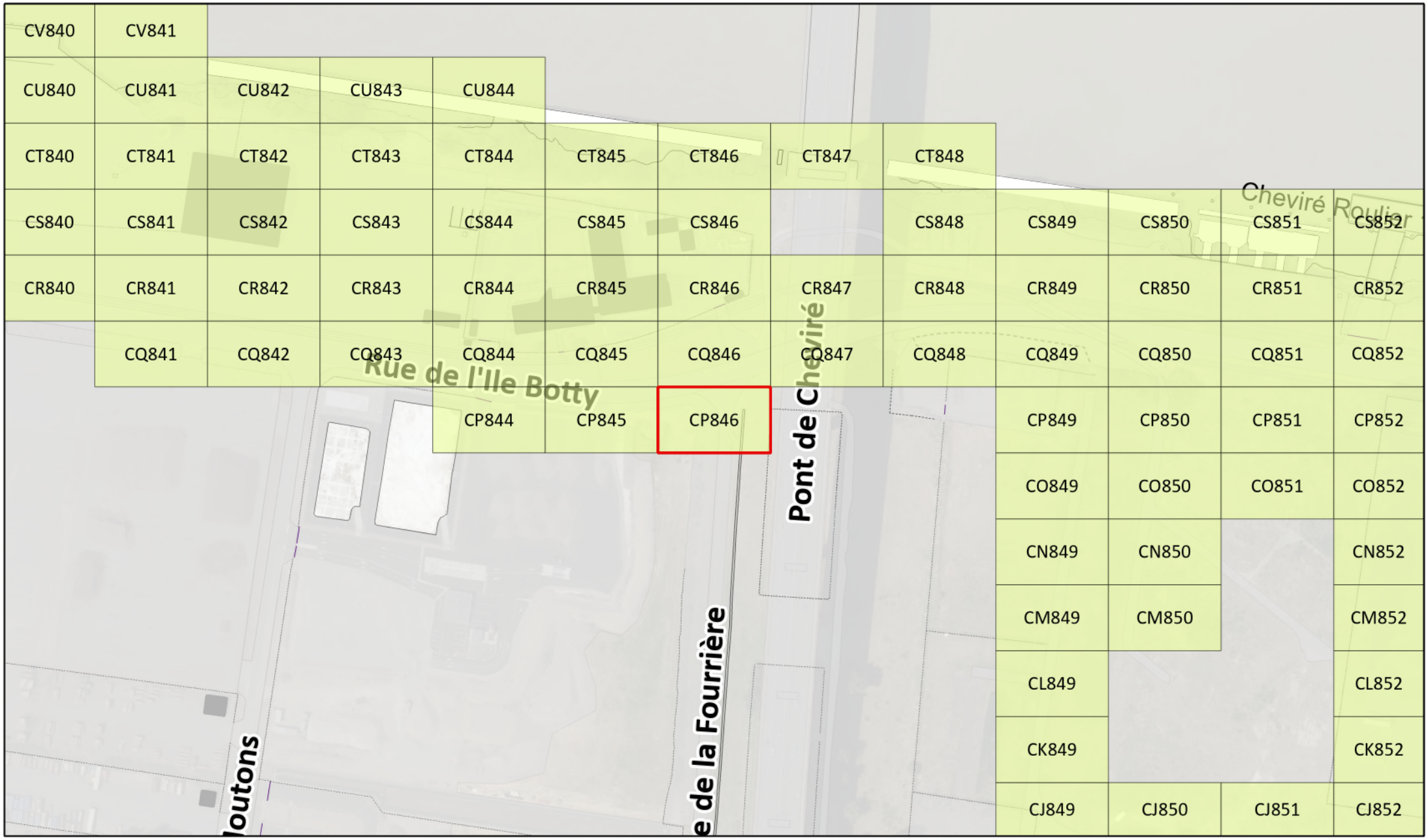

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: CQ847 Natures des réseaux présents : EA EL

0 4m

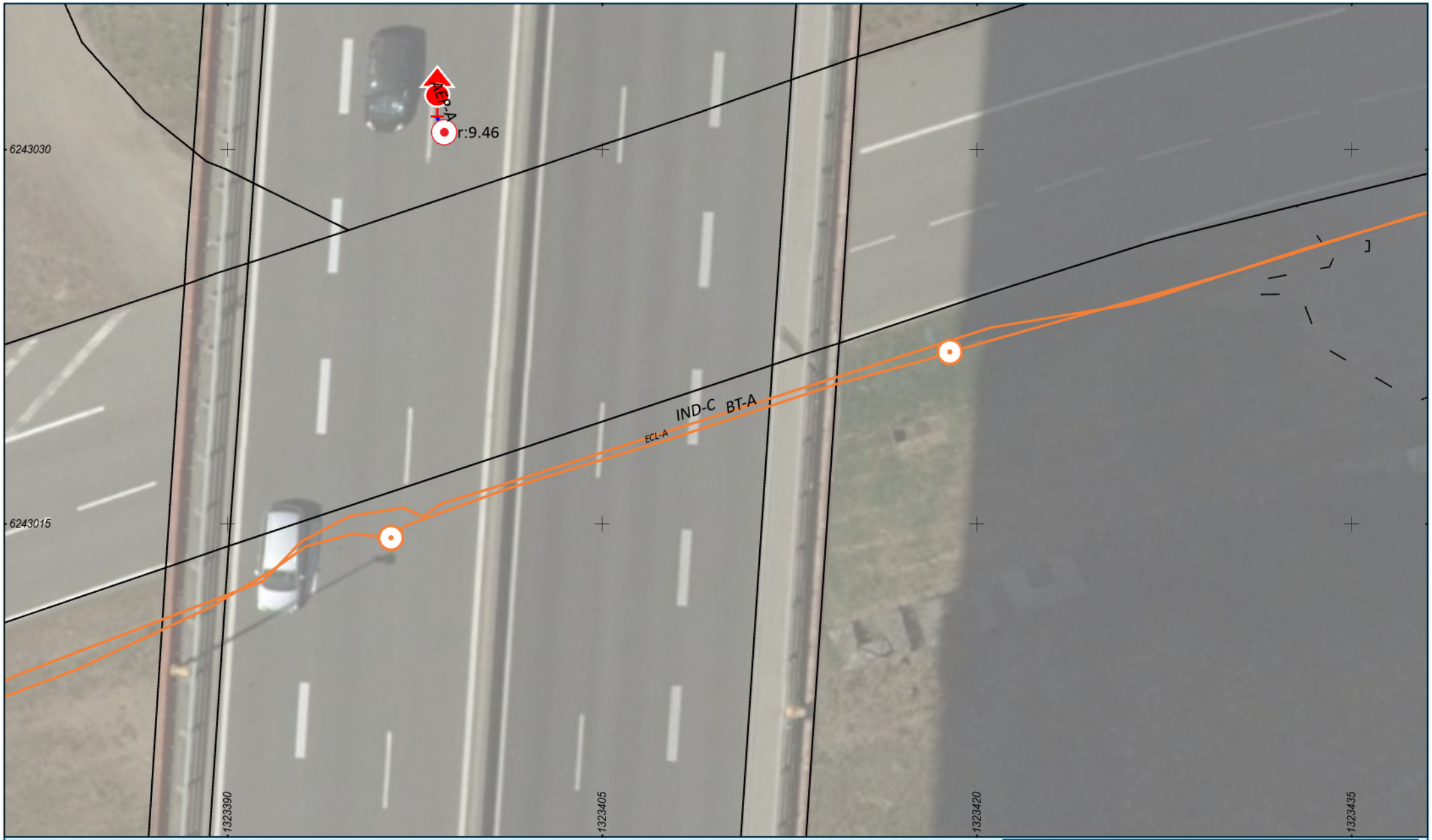

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CQ847

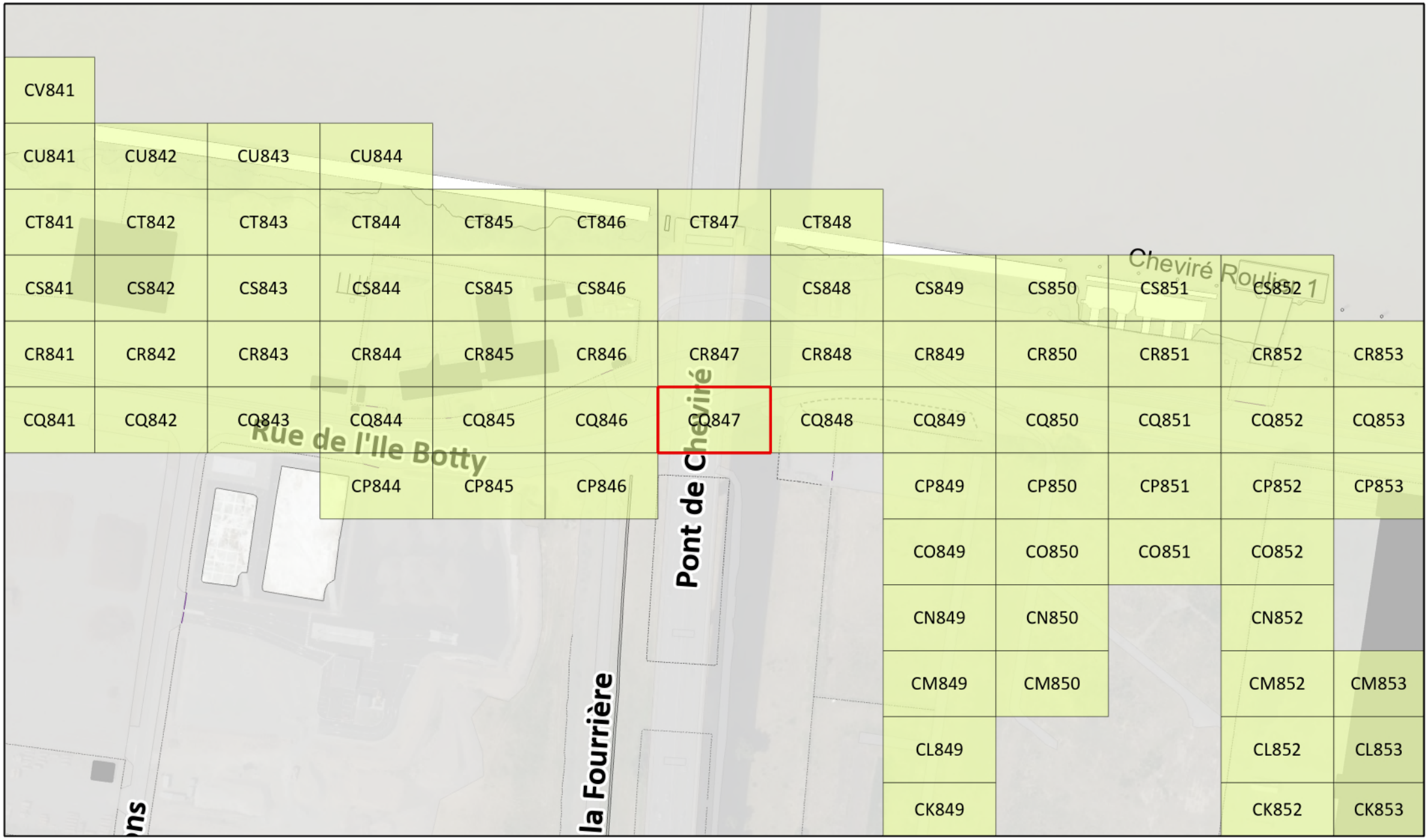

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Le 08/01/2025

Objet : fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

- PLANS_CR847.pdf : https://dl.sogelink.fr/?P6V7PJPj
- PLANS_CT847.pdf : https://dl.sogelink.fr/?TqKfqsiQ
- PLANS_CZ847.pdf : https://dl.sogelink.fr/?dZh1eYit
- PLANS_CZ848.pdf : https://dl.sogelink.fr/?GKZdoa6O
- PLANS_DA847.pdf : https://dl.sogelink.fr/?xZ8IOrXt
- PLANS_DA848.pdf : https://dl.sogelink.fr/?iV5apzmG
- Document original signé : https://dl.sogelink.fr/?RecF1YZR

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink

Plan n°: CZ847 Natures des réseaux présents : EA EU EL TR

0 4m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CZ847

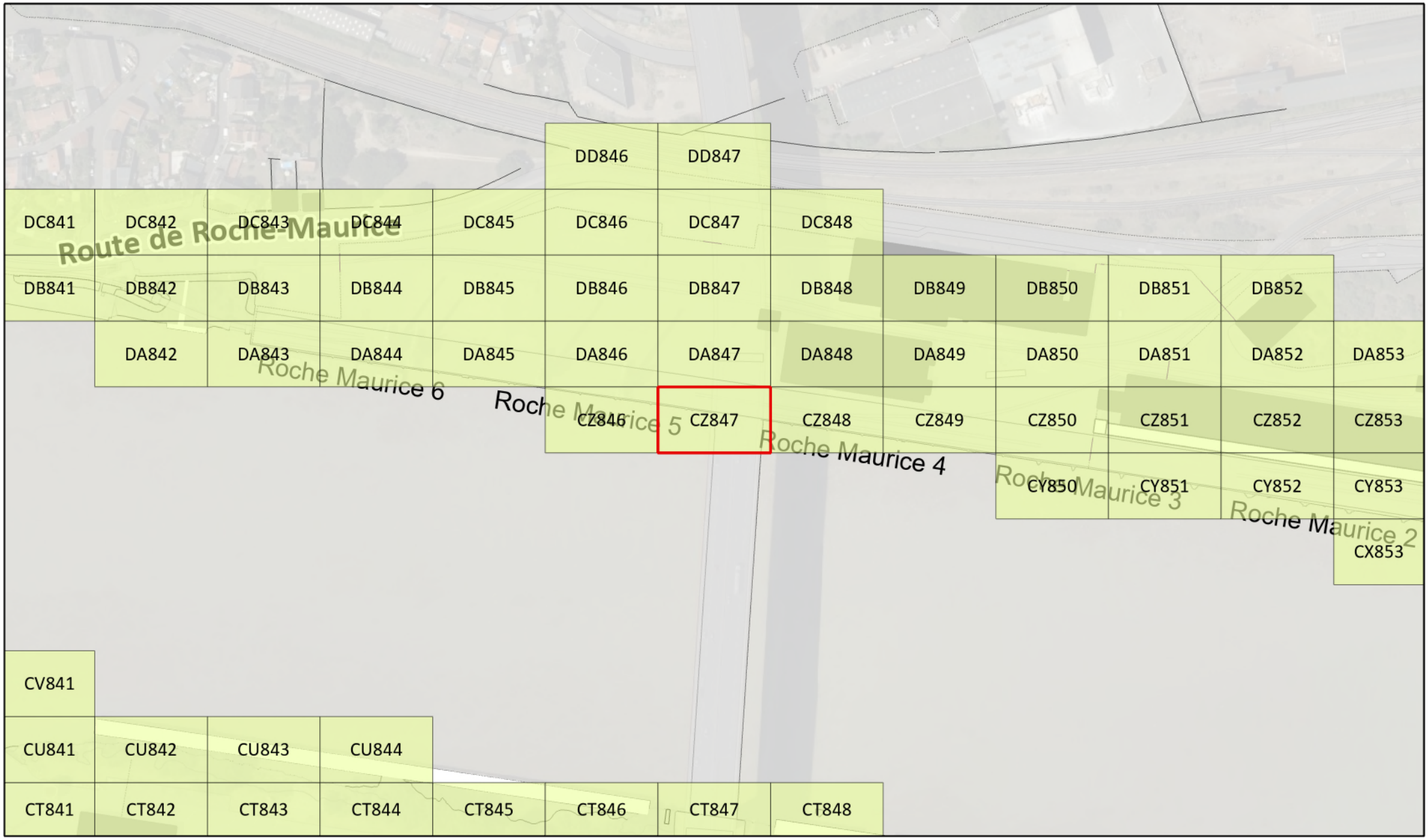

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: DA848 Natures des réseaux présents : EA EL TL TR

0 4m

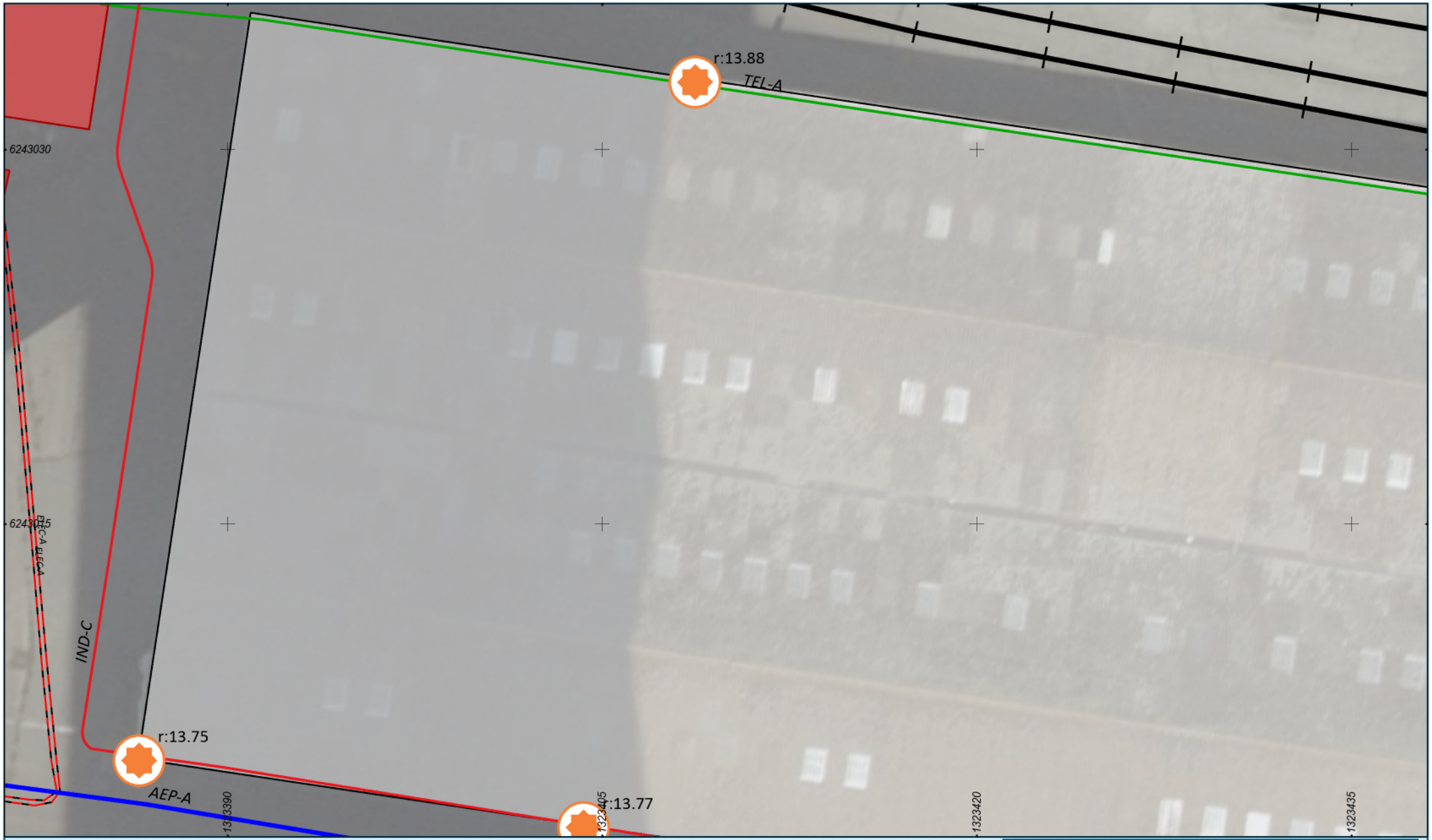

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: DA848

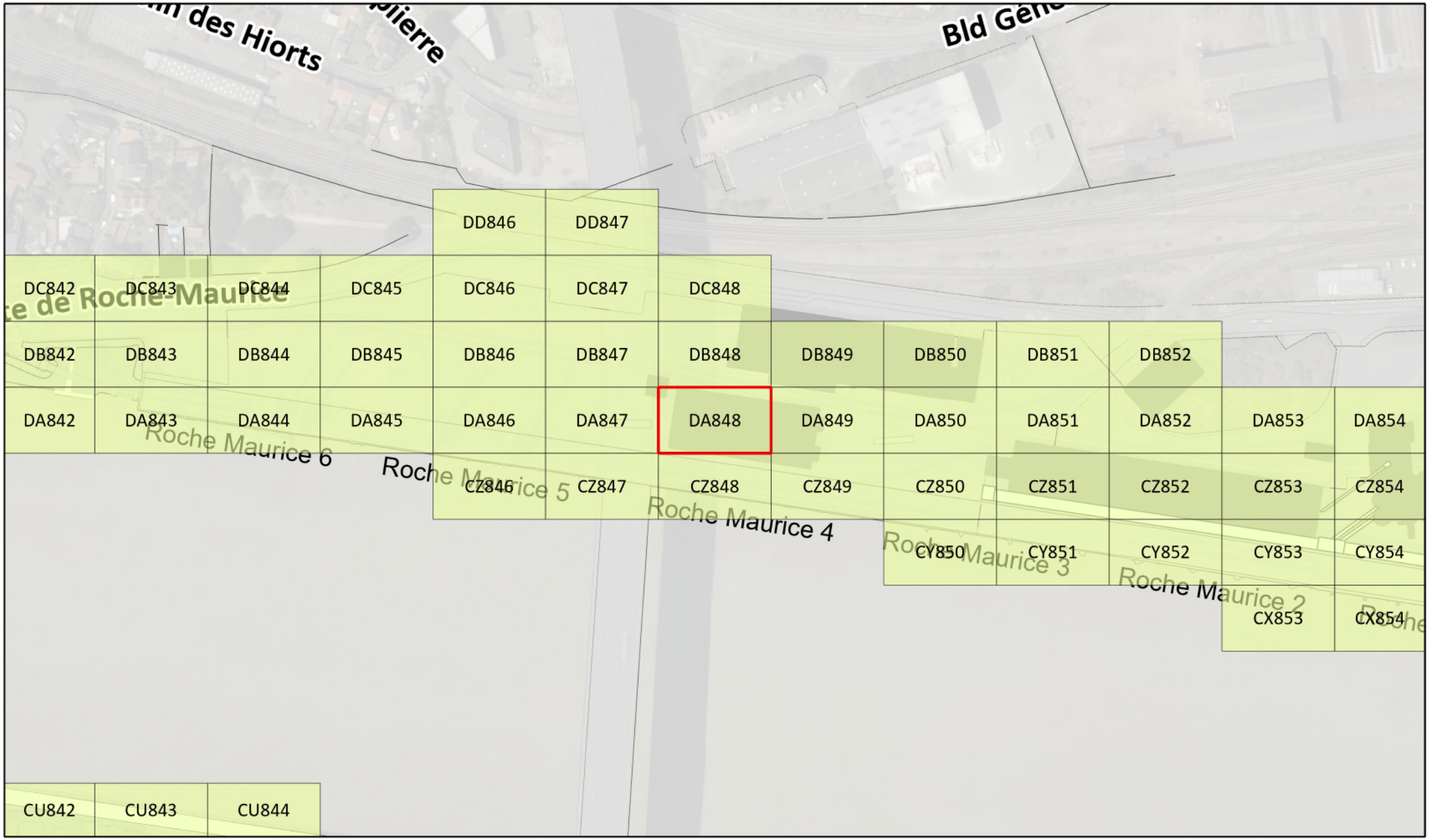

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: DA847 Natures des réseaux présents : EA EU EL

0 4m

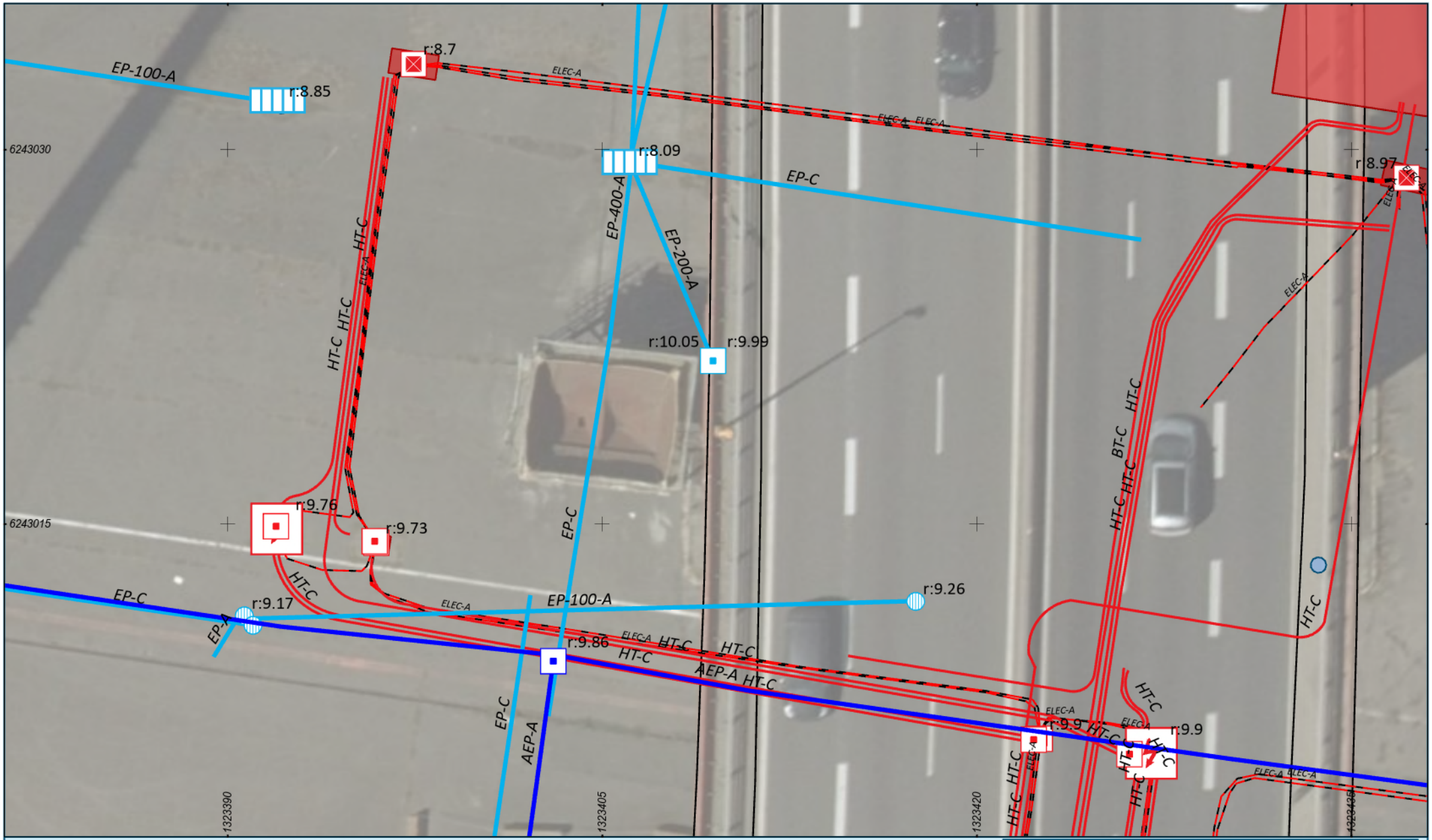

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: DA847

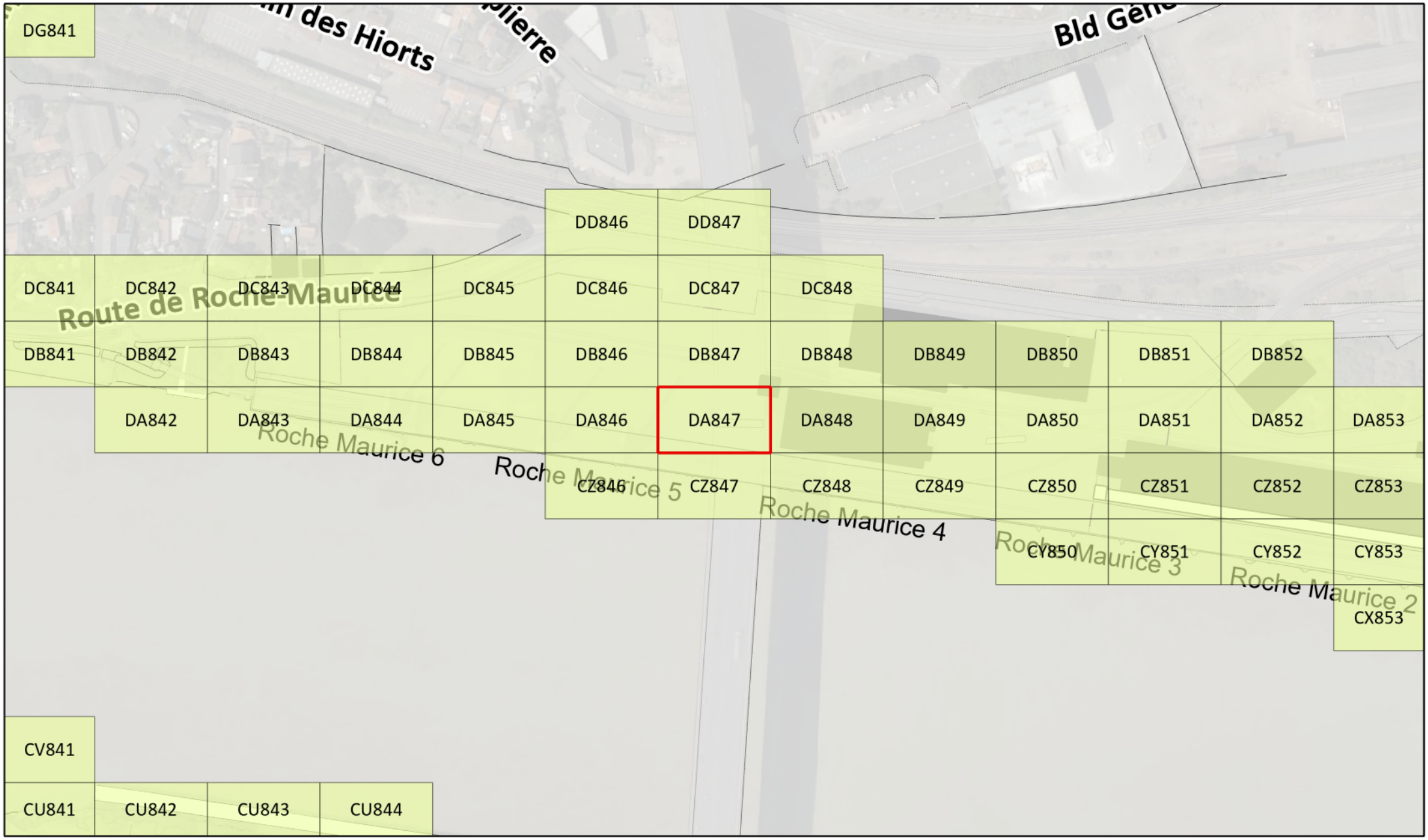

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: CZ848 Natures des réseaux présents : EA EU EL TR

0 4m

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CZ848

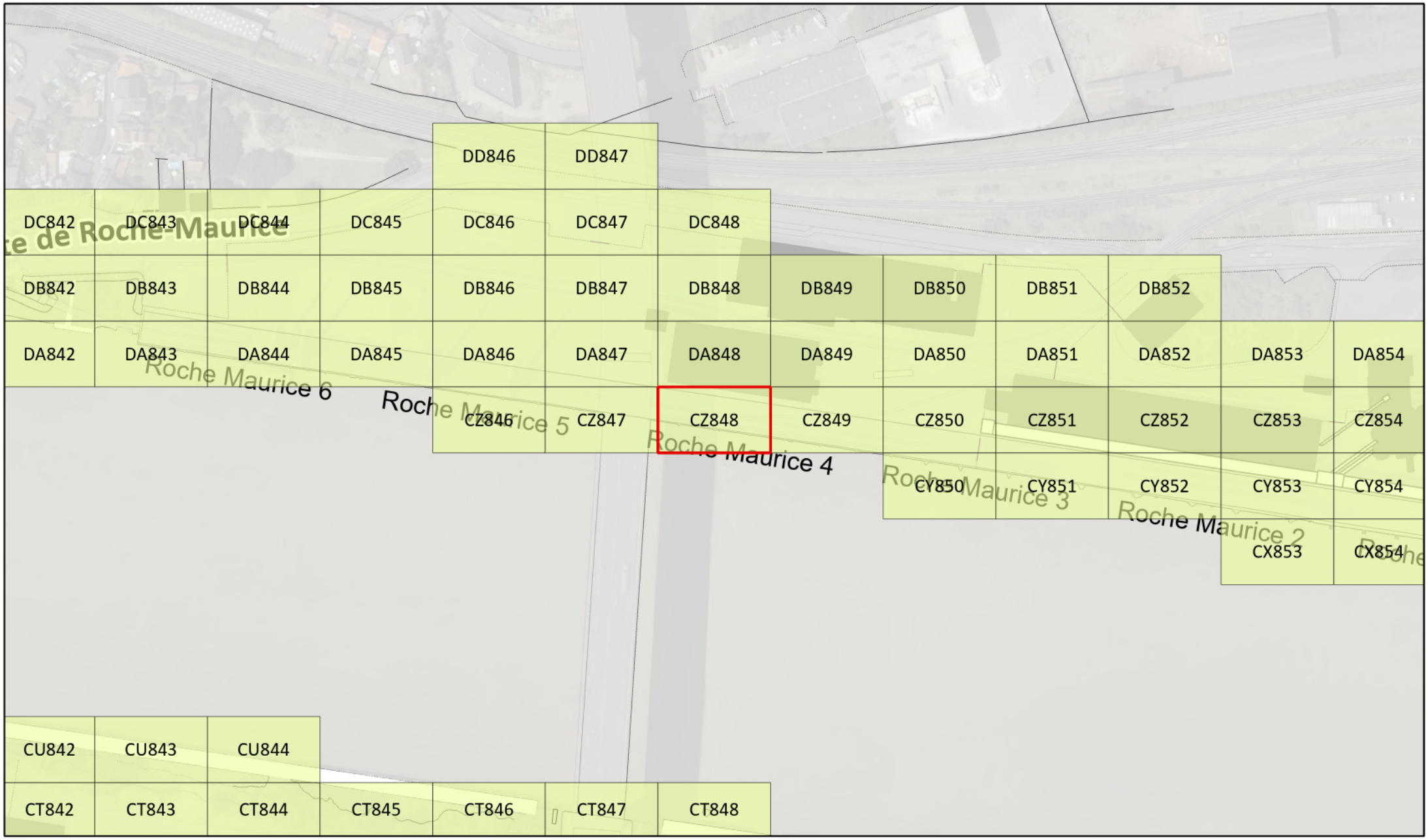

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Plan n°: CR847 Natures des réseaux présents : TR

0 4m

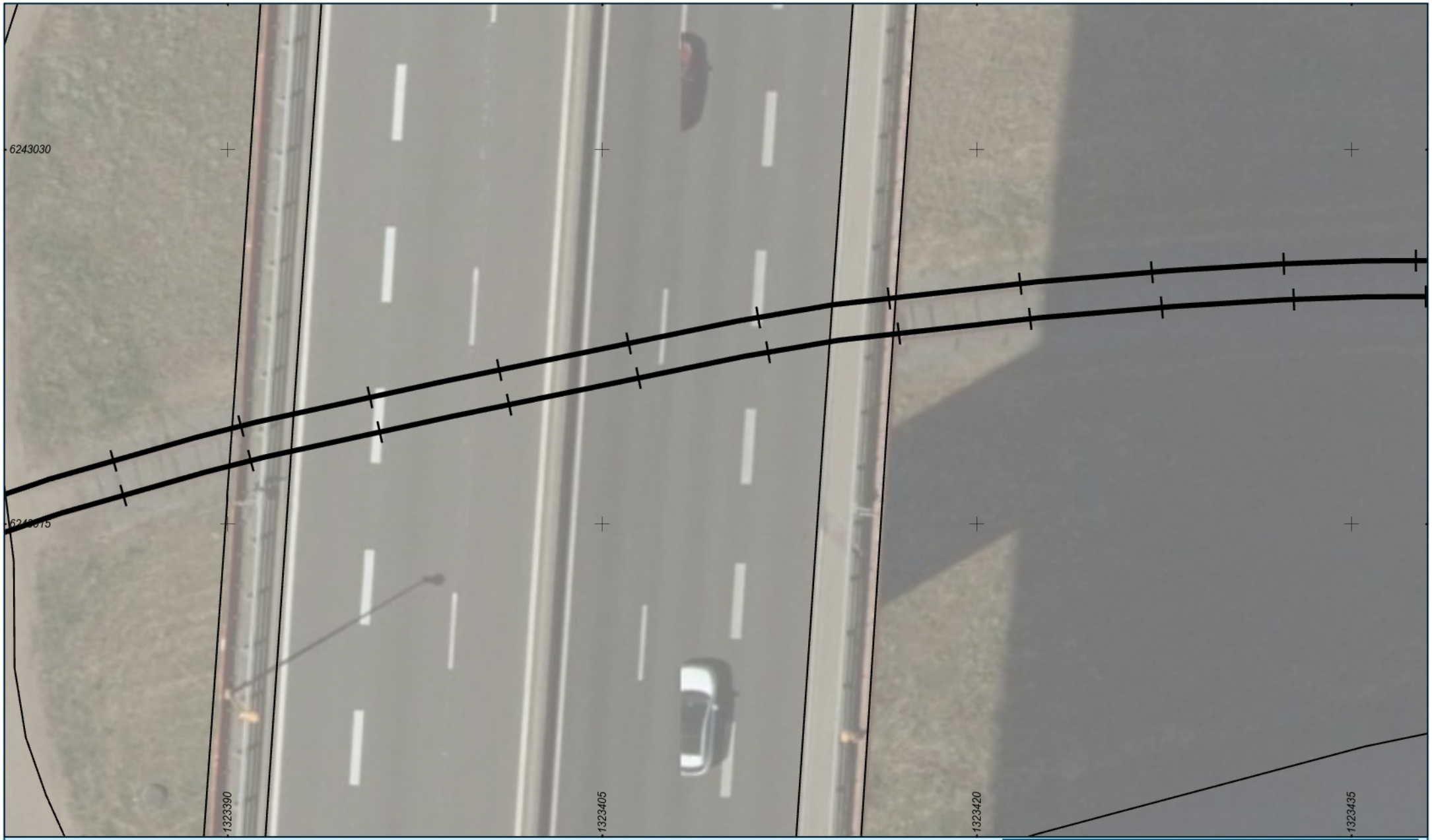

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

L'ensemble des réseaux,sauf indication contraire sur le plan, est en classe C.

(au sens de l'Art. 1er de l'arrêté du 15/02/12 pris en application du chapitre IV du livre V du code de l'environnement relatif à l'éxécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution)

N

GPMNSN ©2013 - Données acquises avec le soutien du FEDER, de l'Etat et de la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme GEOPAL

Contact: *Correspondant DT/DICT/ATU: 02-40-44-21-06 DTDICT@nantes.port.fr*
Contact endommagement - voir document "Mesures de sécurité"

Géoréférencement: RGF 93/CC47 CM96 (CM96 = IGN69+3.16m)

Edité le 25/11/2024

Plan n°: CR847

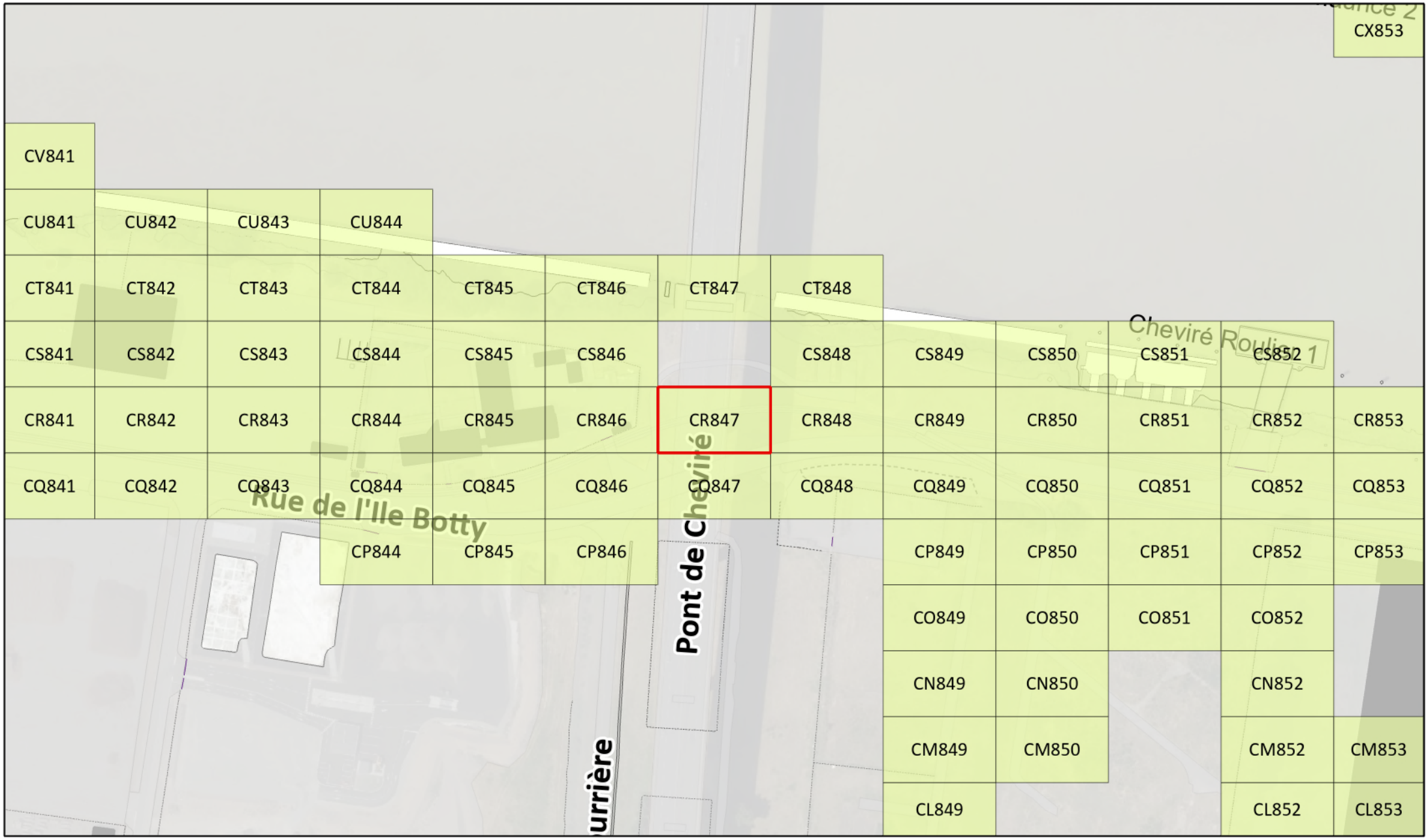

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT

Grand Port Maritime
Nantes Saint-Nazaire
18, quai E. Renaud - BP 18609
44186 Nantes Cedex 4
02 40 44 20 20 - www.nantes.port.fr

Tableau d'assemblage

0 50m

N

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : NANTES NETWORKS
Complément / Service : CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie : TSA 70011
Code postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.15@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

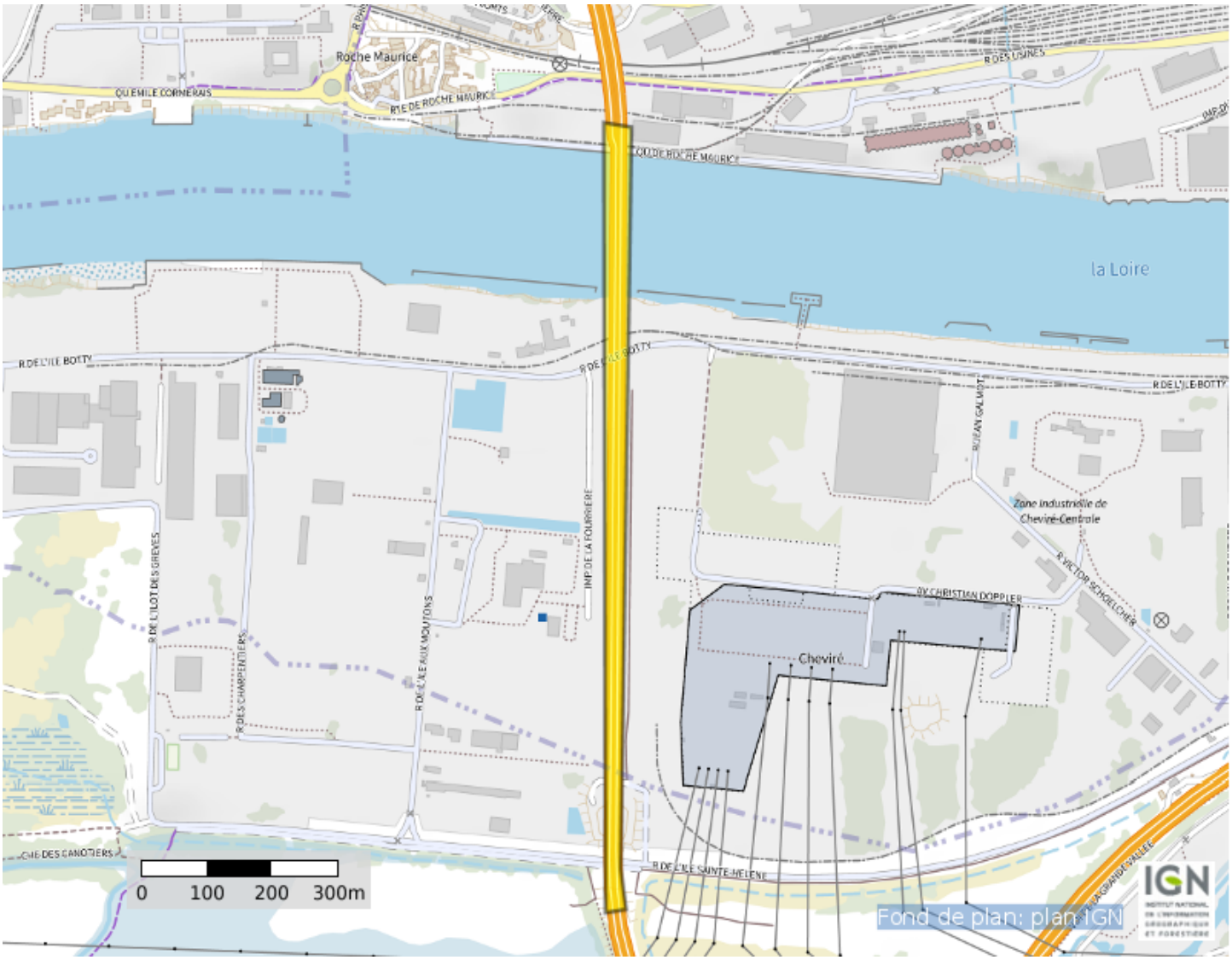

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus : NR

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : NANTES NETWORKS
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0426727706 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
classe C	voir plan	___ / ___ / _____	☐	35 cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [x] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Voir document joint pour les recommandations techniques à appliquer et/ou n° pour tous renseignements

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Voir document joint pour les mesures de sécurité à mettre en oeuvre

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0147148643

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : dt/dict
Tél. : 0426727706

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : DELEGATION Operateur 5
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 08 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

IL EST INDISPENSABLE DE PRENDRE TOUTES LES PRECAUTIONS POUR TOUT TRAVAUX A L'APPROCHE DE CE RESEAU

La tranchée a été réalisée avec une **profondeur pouvant varier de 35 à 80 cm**

Cette profondeur peut varier **ponctuellement** de 5 à 10 cm lors de passage d'obstacle

La coupe de tranchée est conforme à la permission de voirie attribuée par les concessionnaires de voirie pour la construction de ce réseau

REPERAGE

La documentation après travaux donne une précision sur les positions en x et y. La profondeur peut varier ponctuellement.

Un fil de détection de type Plynox peut être installé mais n'est pas systématique. Il est détectable par tous les systèmes haute fréquence type RADIODETECTION.
La recherche du fil par ce moyen donne une position fiable de celui-ci.

Pour tout repérage complémentaire prendre contact aux coordonnées ci-dessous (cette intervention peut être facturé)

PROCEDURE

CROISEMENT DU RESEAU	**A l'approche du réseau il faut stopper tout décaissement mécanique.** Dégager la poutre béton soigneusement si existante. Celle-ci peut tenir sur une largeur de tranchée Sinon dégager les fourreaux en cassant la poutre béton manuellement. Passer les nouveaux réseaux en sous œuvre. Ne pas casser le cable de détection
TRAVAUX EN LONGITUDINAL	**NE PAS DECAISSER A MOINS DE 15 CM AU DESSUS DE LA SAIGNEE** PASSER LE DETECTEUR SYSTEMATIQUEMENT POUR PREVOIR LES ENDROITS OU LA TRANCHEE A DU ETRE RELEVEE PONCTUELLEMENT SI POSSIBLE DECAISSER DE PART ET D'AUTRE DE LA TRANCHEE POUR DEGAGER LE RESEAU

DOCUMENTATION

Des plans géopositionnes sont disponibles sur simple demande.

Le réseau peut utiliser des réseaux Tiers (SFR, NUMERICABLE, VNF, ORANGE, COLLECTIVITES ….)

En conséquences, **Nantes Networks** ne peut pas s'engager sur la précision des plans qui lui ont été fournis par ce tiers

Dans ce cas, la position est donnée à titre indicatif. L'entreprise devra alors faire une DICT auprès du gestionnaire.

POUR TOUS BESOINS D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE D'EXPLOITATION DU RESEAU

Responsable d'exploitation	Frederic Rousseau	06 15 89 28 26 02 51 89 62 23	frederic.rousseau@covage.com
En cas d'absence	Richard Rasolonjatovo	06 25 36 07 01 05 49 55 87 83	richard.rasolonjatovo@covage.com

Nous contacter seulement en cas de besoin afin que vos chantiers se passent sans encombre.
La coupure d'un réseau Télécom peut avoir de graves conséquences financières
Il est de la responsabilité de l'entreprise de prendre toutes les précautions à l'approche de ce réseau.

MAITRE D'OUVRAGE :

LDCOM NETWORKS

LOUIS DREYFUS COMMUNICATIONS S.A.
87, avenue de la Grande Armée 75782 PARIS Cedex 16
Tél. 33 (0) 1 40 66 16 32 Fax. 33 (0) 1 40 66 16 41

Boucle Métropolitaine Ville de Nantes
T01:PRO Beaulieu-Pont des 3 Continents-Pont de Cheviré

MAITRE D'OEUVRE :

LDcable

LOUIS DREYFUS CABLE
87, avenue de la Grande Armée 75782 PARIS Cedex 16
Tél. 33 (0) 1 40 66 17 31 Fax. 33 (0) 1 40 66 17 34

INGENIERIE D'EXECUTION:

..\Xréfs\logo.BMP

I.S. COM
8??? ??? J??? M???
35700 - RENNES
T??. 02.99.27.46.75
F??. 02.99.27.20.69

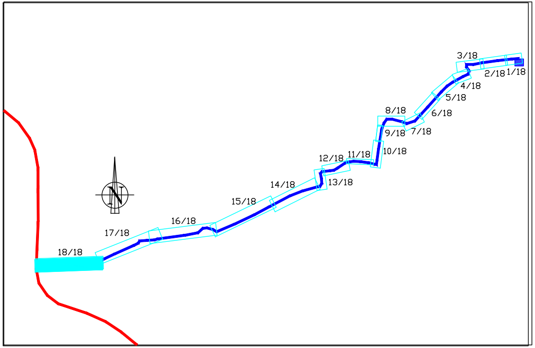
3/18
2/18
1/18
4/18
5/18
6/18
8/18
9/18
7/18
10/18
12/18
11/18
13/18
14/18
15/18
16/18
17/18
18/18
N

Secteur 2 :Pont des 3 Continents-Pont de Cheviré
PLAN DE ROUTE

2	plan complété	17-09-01	PG	JPG
1	plan de récolement	27-04-01	PG	JPG
Indice:	Modification:	Date:	Etabli par:	Vérifié par:

Réf. Ingénierie : X 44 109 FO-REC
Réf. LD CABLE : 9NT-3-T01-S02-RT-18

ECHELLE	STATUT	PLAN
1/500	REC	18/18

LEGENDE

RESEAU LD COM

▭	Chambre (ici, K2C)
—	Limite de parcelle (de site technique, shelter ou de site de régénération)
●	Point d'accès au système de détection
- - - -	Réseau de fourreaux à créer
——	Réseau de fourreaux existant
Xm	Cotation obligatoire
Xm	Cotation indicative
☒	Borne de repérage du réseau
⊙	Manchon(s) fourreau(x) ou raccord du filin détecteur
DF FF × ×	Début de forage - Fin de forage

RESEAUX AUTRES

—W——W—	Eau potable
—HW——HW—	Eau chaude
—W——HP—	Eau haute pression
—S——S—	Eau usée - pluviale - unitaire
—D——D—	Eau de drainage
—P——P—	Pipeline
—P——HP—	Pipeline haute pression
—E——E—	Energie basse et moyenne tension
—E——HV—	Energie haute tension
—TL——TL—	Téléphone
—C——C—	Télédistribution
—OF——OF—	Fibre Optique
—G——G—	Gaz basse et moyenne pression
—G——HP—	Gaz haute pression
—o——o—	Câbles divers

ENVIRONNEMENT

— - - - - -	Limites d'états
—— - - ——	Limites départementales
—— - ——	Limites communales
— — — — — —	Limites de sections administratives (VNF, DDE...)
——	Hydrographie, plans d'eau (berges)
- - - - - - -	Rideau de palplanches
══	Muret ou Perré
——	Voies ferrées
—— - ——	Axes voiries
——	Ouvrages divers (pont, écluse,...)
——	Voirie et Trottoirs
——	Végétation
——	Contours bâtiments
——	Clôtures
___AC-339___	Périmètre des parcelles cadastrales avec référence (référence section - référence parcelle)
— —— ——	Limite de section cadastrale
——	Autres éléments issus du cadastre

MARQUAGE DES FOURREAUX

Les fourreaux sont marqués par des bandes de couleur :

GR : bandes grises	VI : bandes violettes
MR : bandes marron	BL : bandes balnches
OR : bandes oranges	
RO : bandes roses	NO : fourreau noir
VE : bandes vertes	FL : fil de detection

AGENCEMENTS DES CHAMBRES

A, B... : Alvéoles Opérateur

NOTES :
Ellipsoïde Clarke 1880 - Projection Lambert II
©LDCOM2000 - Reproduction ou adaptation, partielle ou totale,
sous quelque forme que ce soit, Interdite dans tout pays.
Positionnement de la tranchée et des chambres , précision des levés (emq) : 5cm
Origine des fonds de plan: levers

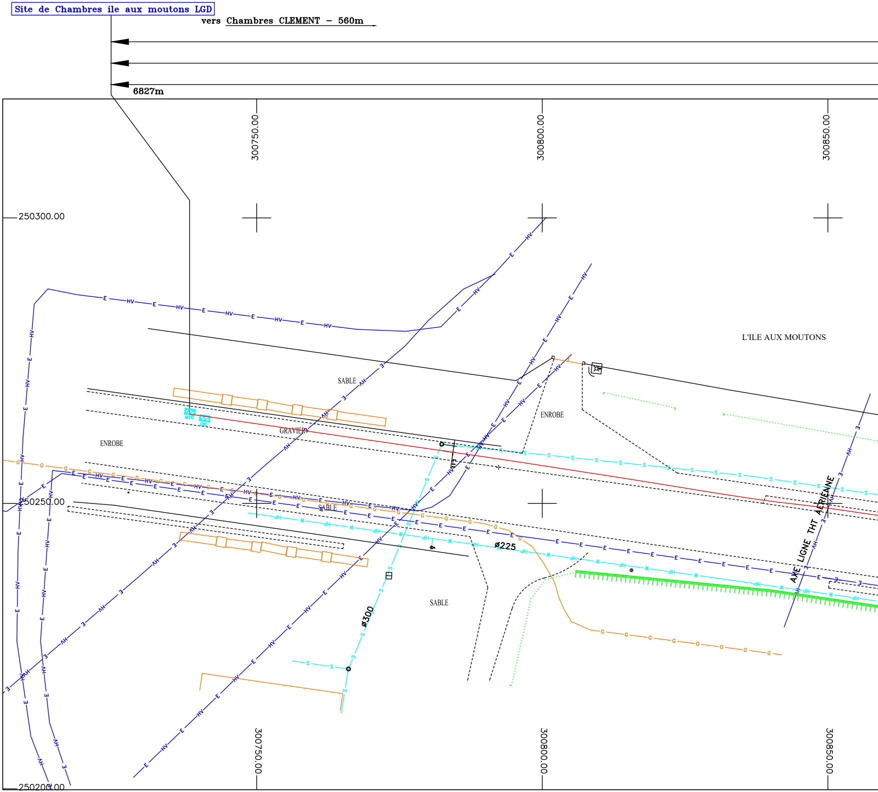
Site de Chambres ile aux moutons LGD
vers Chambres CLEMENT – 560m
6827m
300750.00
300800.00
300850.00
250300.00
250250.00
250200.00
L'ILE AUX MOUTONS
SABLE
ENROBE
GRAVIER
ENROBE
SABLE
SABLE
ø225
ø300
AXE LIGNE THT AERIENNE

Port Autonome / 15 Fx ø40

AC1bis / charge 0,80 / Pose Traditionnelle sous accotement

557m

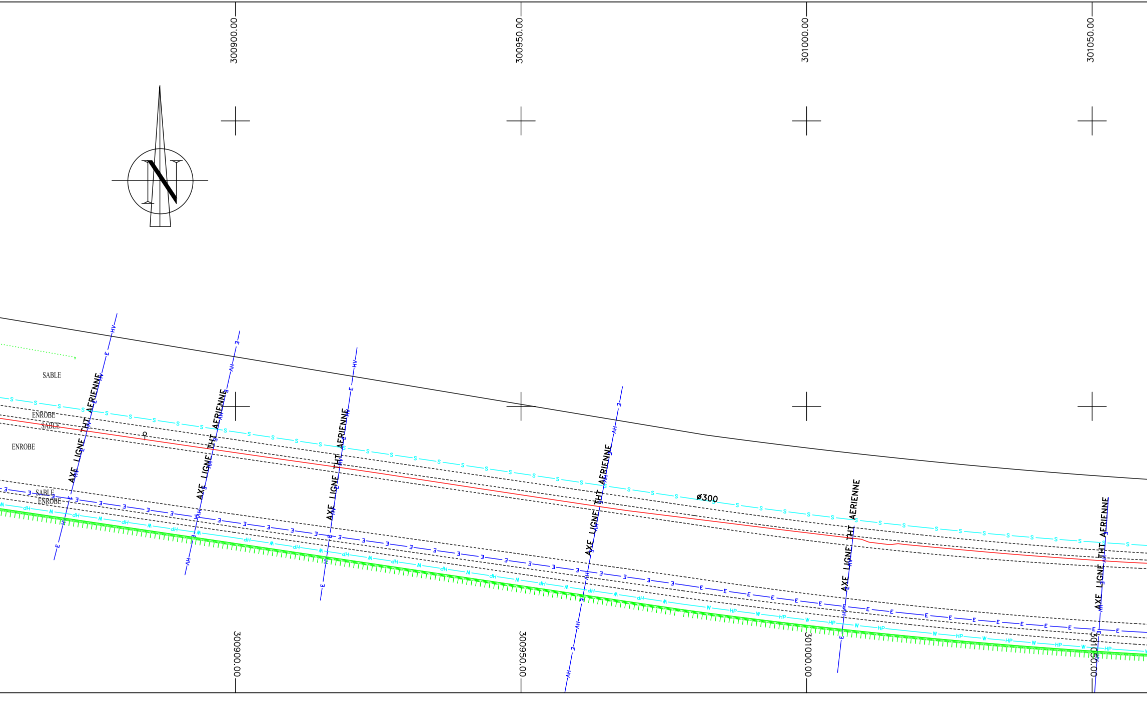
300900.00
300950.00
301000.00
301050.00
N
SABLE
ENROBE
SABLE
ENROBE
SABLE
ENROBE
AXE LIGNE THT AERIENNE
AXE LIGNE THT AERIENNE
AXE LIGNE THT AERIENNE
AXE LIGNE THT AERIENNE
AXE LIGNE THT AERIENNE
AXE LIGNE THT AERIENNE
ø300
300900.00
300950.00
301000.00
301050.00

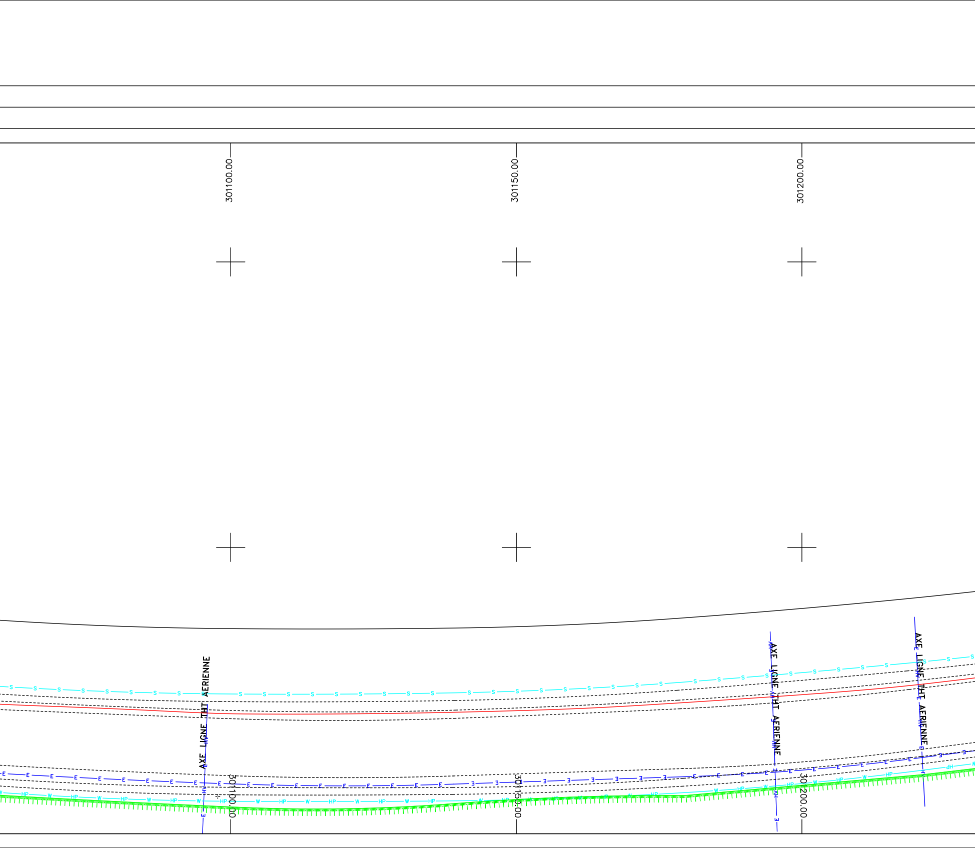
301100.00
301150.00
301200.00
AXE LIGNE THT AERIENNE
AXE LIGNE THT AERIENNE
AXE LIGNE THT AERIENNE
301100.00
301150.00
301200.00

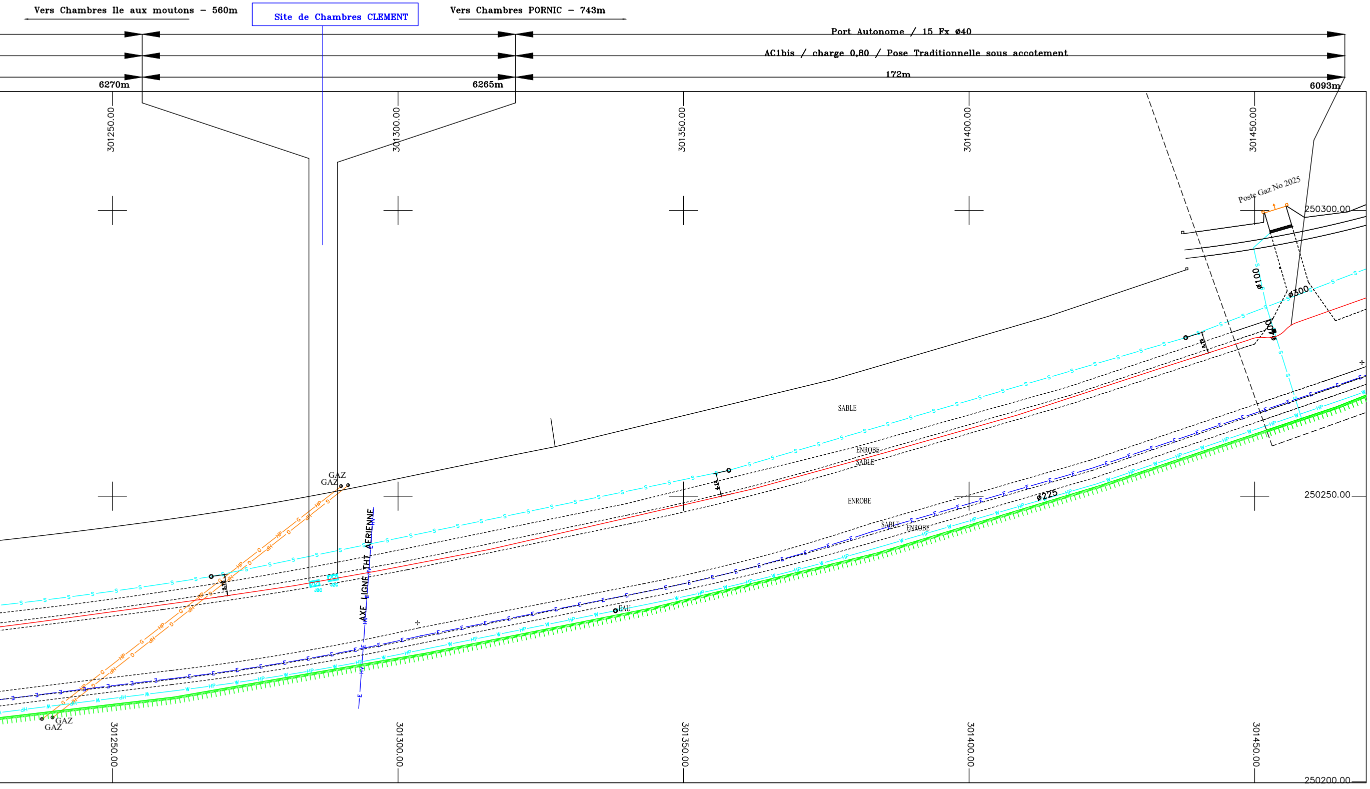
Vers Chambres Ile aux moutons - 560m
Site de Chambres CLEMENT
Vers Chambres PORNIC - 743m
Port Autonome / 15 Fx ø40
AC1bis / charge 0,80 / Pose Traditionnelle sous accotement
172m
6270m
6265m
6093m
301250.00
301300.00
301350.00
301400.00
301450.00
250300.00
250250.00
250200.00
Poste Gaz No 2025
ø100
ø300
ø225
SABLE
ENROBE
SABLE
ENROBE
SABLE
ENROBE
GAZ
GAZ
GAZ
GAZ
EAU
AXE LIGNE THT AERIENNE

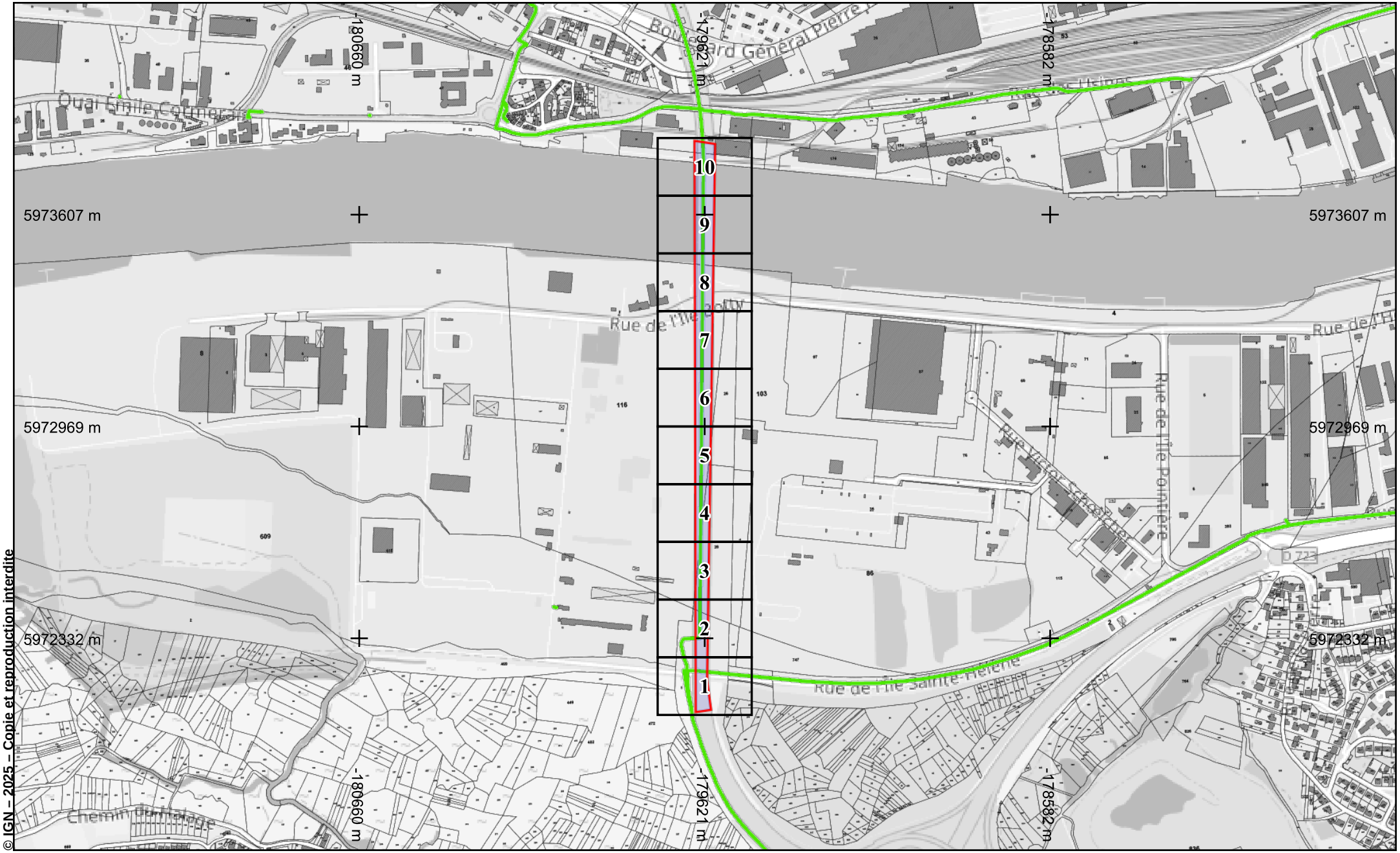

© IGN – 2025 – Copie et reproduction interdite

© Omniscale 2025 (https://maps.omniscale.com) – Map data: OpenStreetMap (License ODbL)

COVAGE

: Réseau Fibre optique

Échelle : 1:10000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:03:59

Numéro de consultation : 2025010700705PAH

Adresse : NR, 44000 Nantes

Plan d'ensemble - Format d'impression : A4 Paysage

0 50 150 250m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

COVAGE

: Réseau Fibre optique

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:03:59
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

COVAGE

: Réseau Fibre optique

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:03:59
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

: Réseau Fibre optique

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:03:59
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

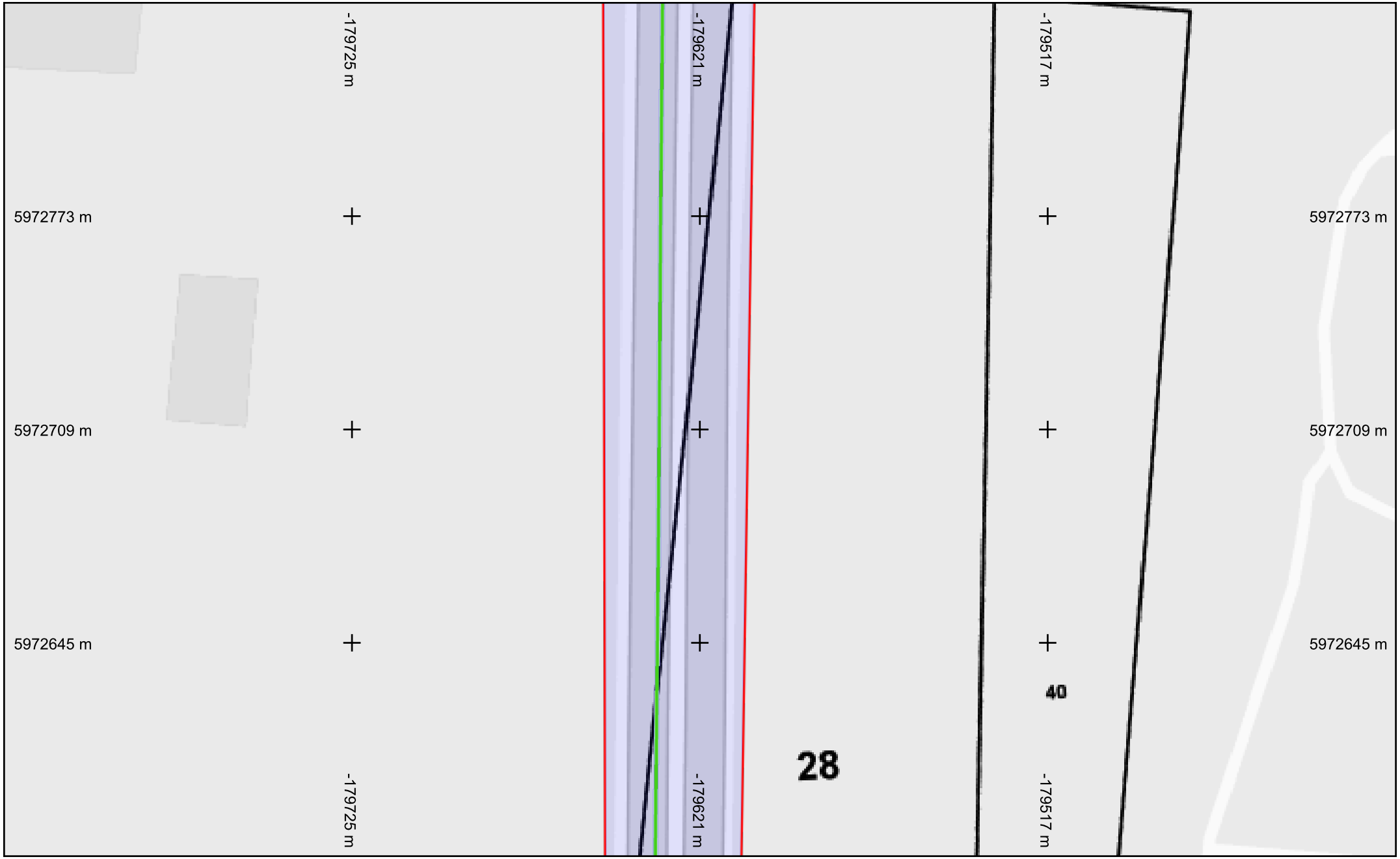

: Réseau Fibre optique

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:03:59
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

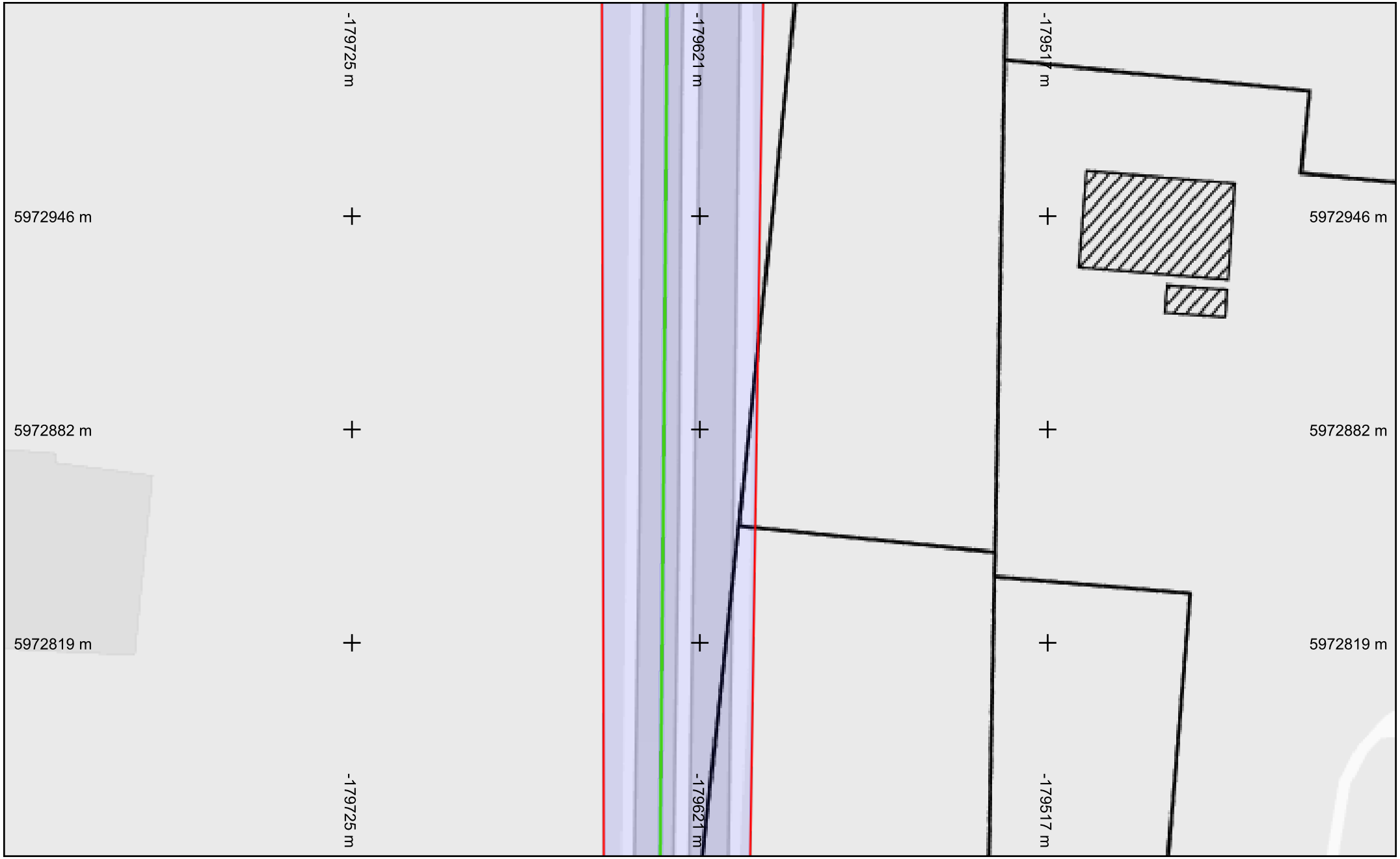

: Réseau Fibre optique

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:03:59
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

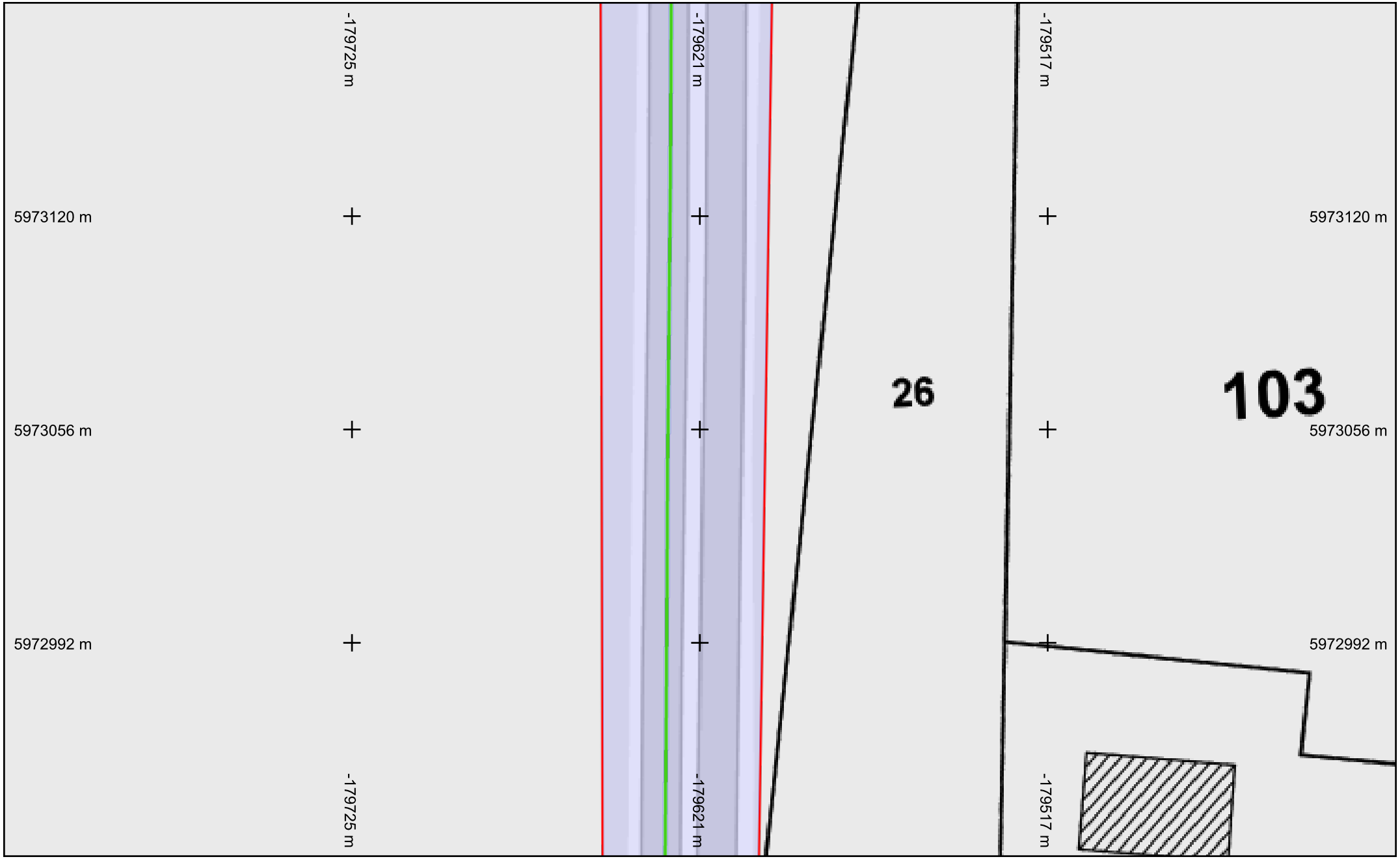

COVAGE

: Réseau Fibre optique

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:03:59
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

COVAGE

: Réseau Fibre optique

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:03:59
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

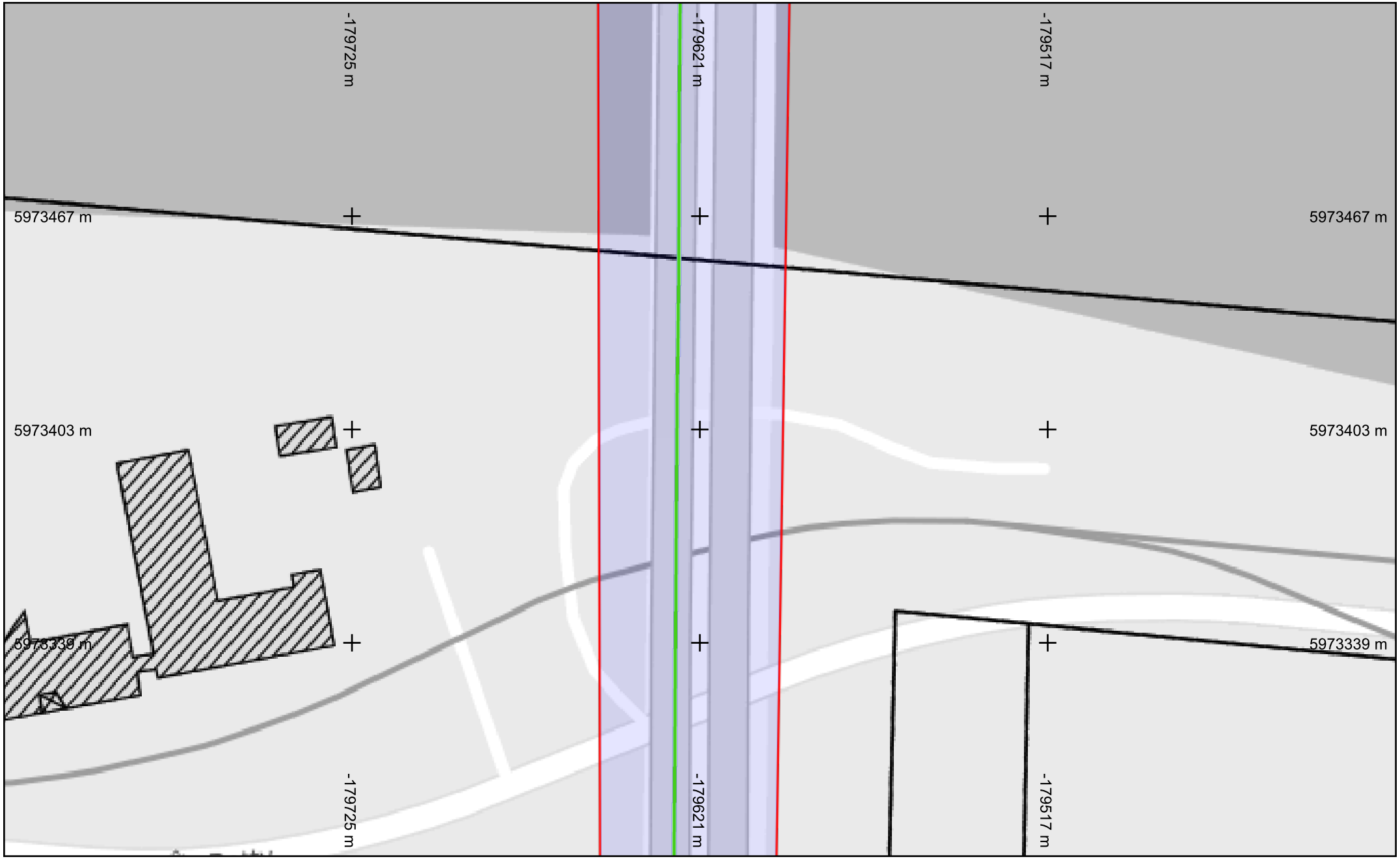

: Réseau Fibre optique

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:03:59
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

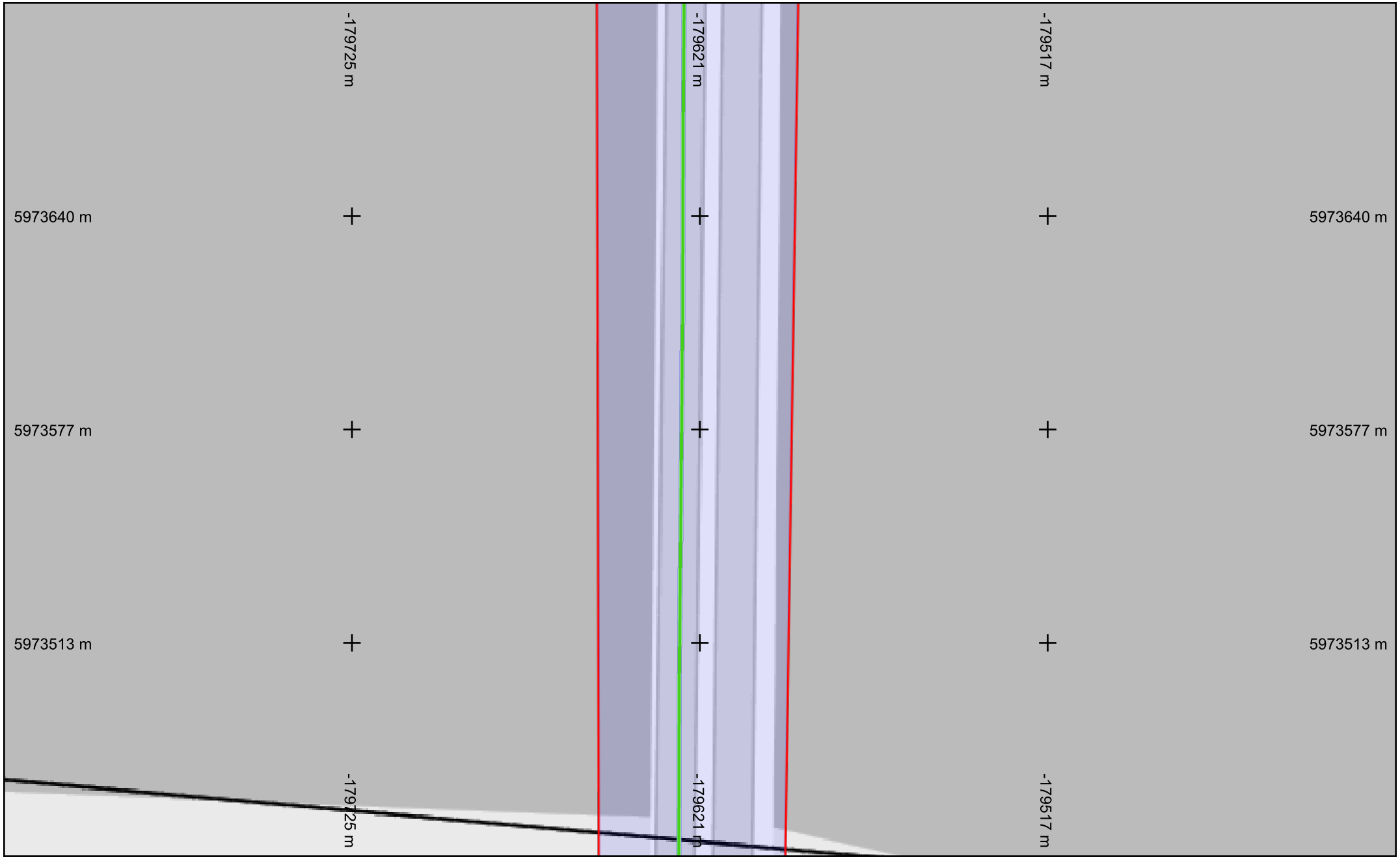

: Réseau Fibre optique

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:03:59
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

COVAGE

: Réseau Fibre optique

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:03:59
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant Destinataire : RTE GMR ATLANTIQUE
Lieu-dit / BP : CHEZ PROTYS P0165
Code postal / Commune : CS 90125
Pays : 27091 EVREUX CEDEX 9
France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : brice.macouin@developpement-durable.gouv.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

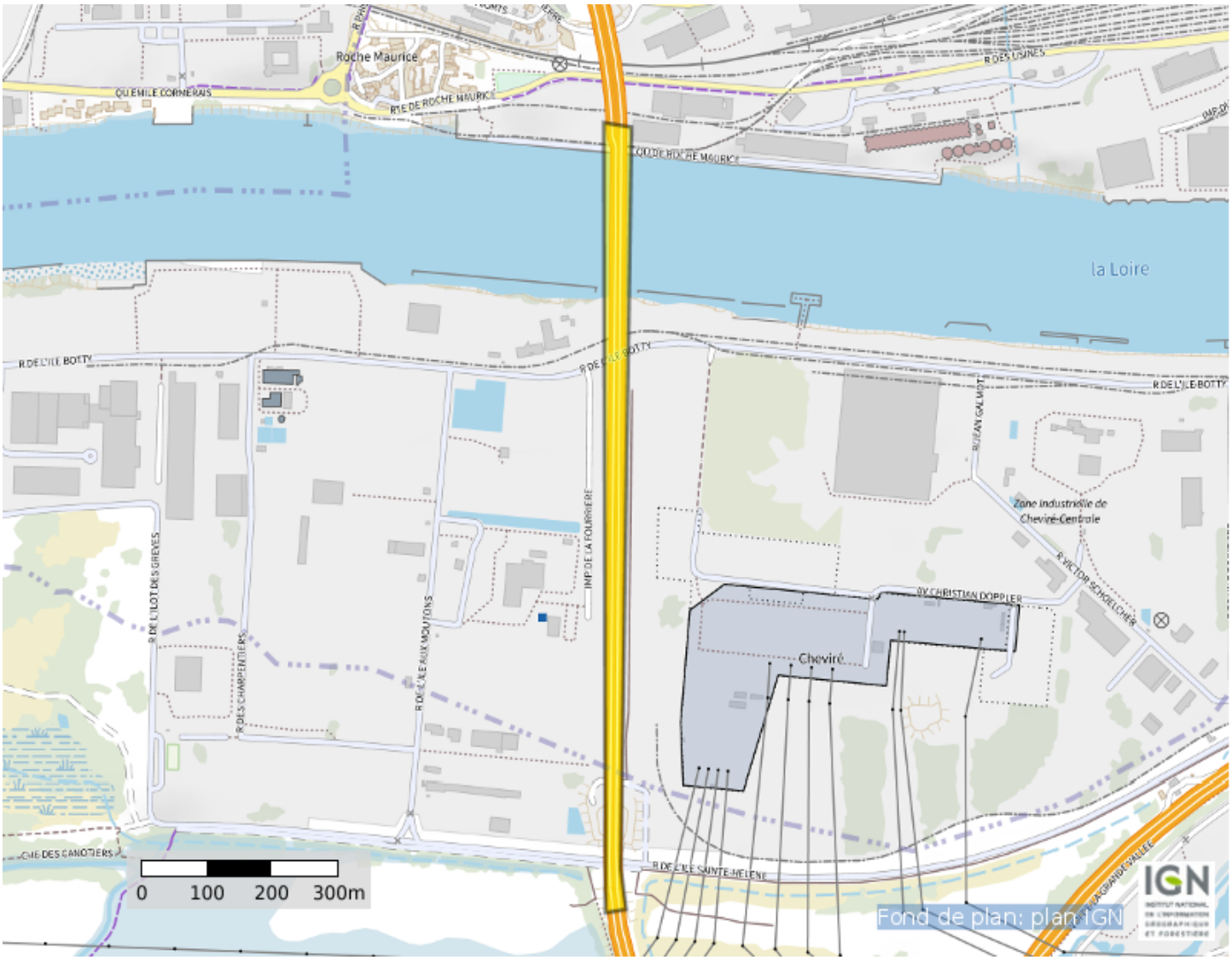

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination	DIR OUEST PGOA
Complément / Service	TSA 54050
Numéro / Voie	26 avenue de l'île Saint Martin
Code postal / Commune	92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays	France

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
Référence de l'exploitant : 2502028355.250207RDT02
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07/01/2025
Commune principale des travaux : 44000 NANTES
Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : RTE GMR ATLANTIQUE
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : 4 RUE DU BOIS FLEURI
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 44200 NANTES
Tél. : +33240802100 Fax : _____

Eléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle (1) :	Date d'édition (1) :	Sensible :	Prof. règl. mini (1) :	Matériau réseau (1) :
PS	_____	_____	[x]	_____ cm	_____
_____	_____	_____	[x]	_____ cm	_____

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- [x] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [x] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Si une distance inférieure à 1,50 m de l'extérieur de la canalisation risque d'être engagée lors des travaux, RTE doit obligatoirement être consulté.

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitres 5, 6 et 8 relatifs au réseau électrique

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ○ possible ⊗ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Si une distance inférieure à 1,50 m de l'extérieur de la canalisation risque d'être engagée lors des travaux, RTE doit obligatoirement être consulté.

Dispositifs importants pour la sécurité : _____

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0678420778

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Loire-Atlantique 0228098100

Responsable du dossier

Nom : DRAGOMIR Alina
Désignation du service : _____
Tél : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : DRAGOMIR Alina
Signature :
Date : 07/01/2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 14

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (RCP_V6.6.1_1.00)

PIÈCES JOINTES DU RÉCÉPISSÉ

Nous vous invitons à prendre connaissance des pièces jointes en cliquant sur le(s) lien(s) ci-dessous :

Impression_ecran_SIG_RTE.PDF

SHA-256 2afada86baabb394fb3a25060991ba349fd0bf8c669705fa86e87e6fa01471e0

https://utilisateurs.protys.fr/download/007/19e14b5d53cf43f0b736cce34a523b1a/Impression_ecran_SIG_RTE.PDF

Annexe_C_documents-joints_LS_2024.pdf

SHA-256 08dd0bb091983f89250bec90d9b3b6968414c1d52900945a619d7a71b1fd89f4

https://utilisateurs.protys.fr/download/213/a230fcd6ec0e4a73b4990fae267f22c4_139217854/Annexe_C_documents-joints_LS_2024.pdf

Lire_comprendre_et_imprimer_un_plan_RTE.pdf

SHA-256 9888a399e91619b3b75a7cd8706549209969930b79cc744cc81fcc1a2563ace0

https://utilisateurs.protys.fr/download/213/f674b283a2844b1e88751d7e5c1ed521_139217902/Lire_comprendre_et_imprimer_un_plan_RTE.pdf

SIG-detail-2025010700705PAH.pdf

SHA-256 7afe56d6796af8393499562d41ab642a163f20666eb6e607facf0ee8617d584f

https://utilisateurs.protys.fr/download/007/d4c368a75ae64654ada961c082a4b4b4/SIG-detail-2025010700705PAH.pdf

LSFG_-_63kV_BRAINS-CHEVIRE_N01.pdf

SHA-256 d8a99b7d86fb9dbe87c94ed4e98463aecf609823eb43d3ae6ed5cba050e81cc1

https://utilisateurs.protys.fr/download/250/b09e4b4c37f24871b800c25655aa8e34_139421489/LSFG_-_63kV_BRAINS-CHEVIRE_N01.pdf

LSPS_63kV_BRAINS-CHEVIRE_N01_-_PN39_a_PN61_-_2_sur_6.pdf

SHA-256 bc0291a9585e5d8ea84e12d9d76da7690ef6d8978f016cb0cba4e8400e634366

https://utilisateurs.protys.fr/download/253/6c1d5b1cd91747b49871bd9d3cf6cc98_139425436/LSPS_63kV_BRAINS-CHEVIRE_N01_-_PN39_a_PN61_-_2_sur_6.pdf

O-OL-BRAINL32CHEV5-LSFG-Support26-Chevire-A.pdf

SHA-256 c49fb83795a5cae5113cf06af90c16dbc3eccd99d9b8e3311b610c10d9dd7ec1

https://utilisateurs.protys.fr/download/250/a8fea07acb19493991fe7eca2aae0201_139421554/O-OL-BRAINL32CHEV5-LSFG-Support26-Chevire-A.pdf

O-OL-BRAINL32CHEV5-LSPS-Support26-Chevire-D-PN25_a_PN44.pdf

SHA-256 73db7ed55849826e9ca0548d83521d8ceaeace44115ffe86c489c56d23b6f71f

https://utilisateurs.protys.fr/download/253/dbab3ea80f4c4a63925b7fdde370c3dd_139425392/O-OL-BRAINL32CHEV5-LSPS-Support26-Chevire-D-PN25_a_PN44.pdf

1-70.pdf_page_65.pdf

SHA-256 1f23c0745babf0452a70603978754b06da51953660f01f129bbeee65ffb1b704

https://utilisateurs.protys.fr/download/250/3036c9c6f5e74146bcf6969e2ac5d176_139421505/1-70.pdf_page_65.pdf

1-70.pdf_page_66.pdf

SHA-256 9e9d98d987c6aecf54734fb54e67f437dc60df500a4d5a72d05bc05f249cb5c6

https://utilisateurs.protys.fr/download/250/d7b3b75a8cb24090922dd2cfcc0b81e4_139421552/1-70.pdf_page_66.pdf

PIÈCES JOINTES DU RÉCÉPISSÉ

Nous vous invitons à prendre connaissance des pièces jointes en cliquant sur le(s) lien(s) ci-dessous :

1-70.pdf_page_67.pdf

SHA-256 373ab9638198214d5306cca37cee530d6f69e3f5a876e63ae28645a644d9be74

https://utilisateurs.protys.fr/download/250/13120450748c4fa8ae58c64ba5b60930_139421488/1-70.pdf_page_67.pdf

O-OL-CHEV5L31PAIMB-LSFG-CHEVIRE-Support_aero_N_1-A.pdf

SHA-256 5cca5c1aff85819dc4f9c294639826f548072a0681c92e0c882dfcf203fcad3f

https://utilisateurs.protys.fr/download/214/9ede0e7409104b76b06e8fe1060b7d81_139221499/O-OL-CHEV5L31PAIMB-LSFG-CHEVIRE-Support_aero_N_1-A.pdf

Sorties_Sud_Chevire_-_PS_1_a_4.pdf

SHA-256 a7cabdba819d2d15946058a105c4983acee3a3e9d7fcce3b2a0dfc5e9b57af6b

https://utilisateurs.protys.fr/download/007/bdc2c2e32d794d3281628cc45510affd/Sorties_Sud_Chevire_-_PS_1_a_4.pdf

Annexe_C_documents-joints_IC_01_01_2020.pdf

SHA-256 75a320bb03038f245208c5b83a7985f851d6ffa7b829ff831522c2a640bad394

https://utilisateurs.protys.fr/download/213/d449d81e3de445bba0a4acbdc5bdf640_139217856/Annexe_C_documents-joints_IC_01_01_2020.pdf

Service qui délivre le document

RTE GMR ATLANTIQUE

4 RUE DU BOIS FLEURI

44200 NANTES
France
Tél : +33240802100 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2502028355.250207RDT02

Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

Contacter votre interlocuteur RTE au numéro figurant sur le récépissé si les plans fo

urnis ne sont pas lisibles et/ou si le format n'est pas imprimable.

Responsable : DRAGOMIR Alina

Tél :

Date : 07/01/2025

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	SFR - SFR SA
Destinataire	SFR SA
Complément / Service	CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie	TSA 70011
Code postal / Commune	69134 DARDILLY CEDEX
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.17@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

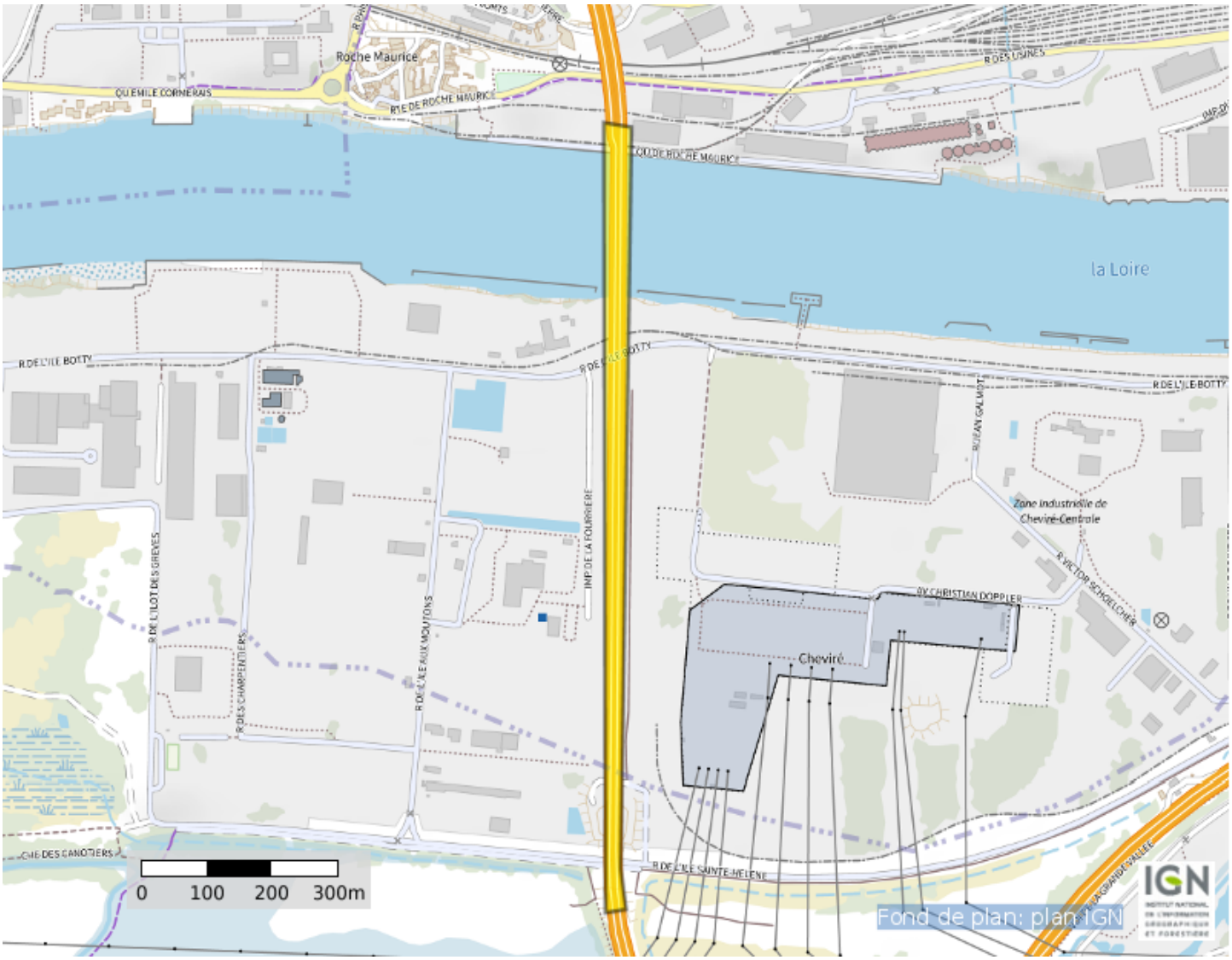

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus : NR

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SFR - SFR SA SFR SA
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0980804303 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___ ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [x] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0298464627

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : DT-DICT
Tél. : 0980804303

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : BERRAL Fatima
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 07 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 7

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

NOTICE D'INFORMATIONS, PRESCRIPTIONS ET LEGENDE RESEAU DE TELECOMUNICATION SFR

LEGENDE DES PLANS DE DETAIL

A — Réseau de télécommunication en classe A
En planimétrie seulement
sauf indication contraire sur le plan

B — Réseau de télécommunication en classe B

C — Réseau de télécommunication en classe C

IGN — Fond cartographique issus de l'IGN

Coordonnées géoréférencées d'au moins trois points de l'ouvrage faisant foi

Points de repère		
1	912108.97	6451058.35
2	912082.64	6450943.65
3	912051.0	6451022.48

Coordonnées de points remarquables de l'ouvrage dans le système de projection : EPSG :2154 – RGF93, Lambert 93

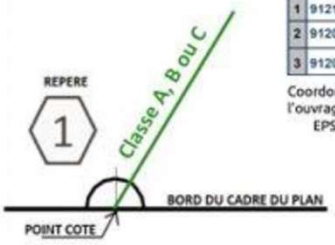

La présence d'un grillage avertisseur enterré au-dessus de nos ouvrages n'est pas systématique.

Contact

Pour toute demande de dévoiement : il est impératif de nous contacter le plus tôt possible, de préférence dès la réception de la réponse à la DT.
Par mail : sfr-sa@demat.sogelink.fr ou par téléphone au 09 80 80 43 03.

Demande d'information : déconnexion, marquage localisation ou toute autre demande, contacter Sogelink en indiquant l'adresse du chantier, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées.
Par mail : sfr-sa@demat.sogelink.fr ou par téléphone au 09 80 80 43 03

En cas d'endommagement :
Contacter Sogelink en indiquant l'adresse du sinistre, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées.
Par mail : sfr-sa@demat.sogelink.fr ou par téléphone au **02 98 46 46 27**

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

L'ensemble des recommandations techniques liées aux « ouvrages de télécommunications » se trouve au paragraphe 3.7.6 du fascicule 2 du guide d'applications de la réglementation anti-endommagement disponible sur :

http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

1) Cliquez sur « Construire sans détruire »

2) Cliquez sur « Guide d'application de la réglementation »

Notez que vous y trouverez les consignes de sécurité liées aux techniques et engins que vous utilisez, aussi bien à proximité des canalisations enterrées, que des lignes de télécommunication électroniques aériennes.

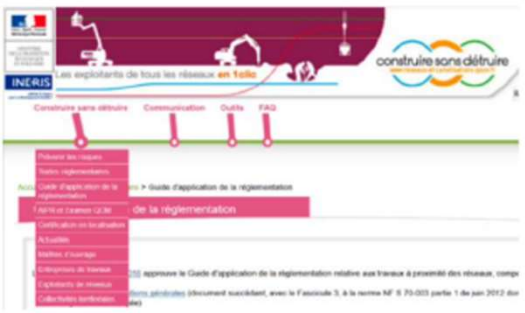

Ce guide est un catalogue de recommandations et de prescriptions techniques usuelles, générales et génériques.
Contrairement aux recommandations, les prescriptions présentent un caractère obligatoire.
Elles sont encadrées et écrites en rouge et en gras.

RAPPEL : Le marquage-piquetage est obligatoire
(Arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009)
Article 27.3.1 : Lorsque les travaux doivent être exécutés au droit ou au voisinage d'ouvrages souterrains, enterrés, subaquatiques ou aériens, tels que canalisations et câbles ou autres réseaux, dépendant du maître de l'ouvrage ou de tierces personnes, le représentant du pouvoir adjudicateur prend à sa charge les sondages préalables en trois dimensions des ouvrages souterrains *(voir aussi le chapitre 5.9 du fascicule 1 du Guide d'application de la règlementation)*.

Maître d'oeuvre
LDcable
LOUIS DREYFUS CABLE
1, square Chaptal 92309 LEVALLOIS Cedex
Tél. 33 (0) 1 58 63 10 00 Fax. 33 (0) 1 58 63 10 15

Liaison Fibre Optique : CAEN - RUFFEC
Tronçon 05 : Rocade Nord de Nantes/GDF

Maître d'ouvrage
LDCOM NETWORKS
LOUIS DREYFUS COMMUNICATIONS S.A.
1, Square Chaptal 92309 Levallois Cedex
Tél. 33 (0) 1 58 63 10 00 Fax. 33 (0) 1 58 63 10 55

INGENIERIE D'EXECUTION:
ETDE RESEAUX ET COMMUNICATIONS
E T D E
8 rue Jean-Pierre Timbaud
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tel: 01 30 07 02 00
Fax: 01 30 07 02 02

Secteur 02 : Rocade Sud-Ouest
PLAN DE ROUTE

Indice:	Modification:	Date:	Etabli par:	Vérifié par:
1	Création du plan.	28/11/01	G.J	H.G

Réf. Ingénierie :	CRU-3-T05-S02-RT-01	ECHELLE 1/1000	STATUT REC
Réf. LD CABLE :	CRU-3-T05-S02-RT-01		PLAN 1/8

LEGENDE

RESEAU LD COM

- Chambre (ici, K2C)
- Limite de parcelle (de site technique, shelter ou de site de régénération)
- Point d'accès au système de détection
- Réseau de fourreaux à créer
- Réseau de fourreaux existant
- Cotation obligatoire
- Cotation indicative
- Borne de repérage du réseau
- Manchon(s) fourreau(x) ou raccord du filin détecteur
- DF FF Début de forage - Fin de forage

RESEAUX AUTRES

- Eau potable
- Eau chaude
- Eau haute pression
- Eau usée - pluviale - unitaire
- Eau de drainage
- Pipeline
- Pipeline haute pression
- Energie basse et moyenne tension
- Energie haute tension
- Téléphone
- Télédistribution
- Fibre Optique
- Gaz basse et moyenne pression
- Gaz haute pression
- Câbles divers

ENVIRONNEMENT

- Limites d'états
- Limites départementales
- Limites communales
- Limites de sections administratives (VNF, DDE...)
- Hydrographie, plans d'eau (berges)
- Rideau de palplanches
- Muret ou Perré
- Voies ferrées
- Axes voiries
- Ouvrages divers (pont, écluse,...)
- Voirie et Trottoirs
- Végétation
- Contours bâtiments
- Clôtures
- AC-339 Périmètre des parcelles cadastrales avec référence (référence section - référence parcelle)
- Limite de section cadastrale
- Autres éléments issus du cadastre

MARQUAGE DES FOURREAUX

Les fourreaux sont marqués par des bandes de couleur :

GR : bandes grises
VI : bandes violettes
MR : bandes marron
BL : bandes balnches
OR : bandes oranges
RO : bandes roses
NO : fourreau noir
VE : bandes vertes
FL : fil de detection

AGENCEMENTS DES CHAMBRES

A, B... : Alvéoles Opérateur

NOTES :
Ellipsoïde Clarke 1880 - Projection Lambert I Nord.
©LDCOM2000 - Reproduction ou adaptation, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, Interdite dans tout pays.
Positionnement de la tranchée et des chambres , précision des levés (emq) : 10 cm
Origine des fonds de plan: Fichiers informatiques DDE topo + projet plans d' éxécution

AGENCEMENT DES FOURREAUX

AGENCEMENT DES CHAMBRES

COUPES DE TRANCHEES

MAITRE D'OUVRAGE :

LDCOM NETWORKS

LOUIS DREYFUS COMMUNICATIONS S.A.
87, avenue de la Grande Armée 75782 PARIS Cedex 16
Tél. 33 (0) 1 40 66 16 32 Fax. 33 (0) 1 40 66 16 41

Boucle Métropolitaine Ville de Nantes

T01:PRO Beaulieu-Pont des 3 Continents-Pont de Cheviré

MAITRE D'OEUVRE :

LDcable

LOUIS DREYFUS CABLE
87, avenue de la Grande Armée 75782 PARIS Cedex 16
Tél. 33 (0) 1 40 66 17 31 Fax. 33 (0) 1 40 66 17 34

INGENIERIE D'EXECUTION:

I.S.Com

I.S. COM
8bis rue Jean Macé
35700 - RENNES
Tél. 02.99.27.46.75
Fax. 02.99.27.20.69

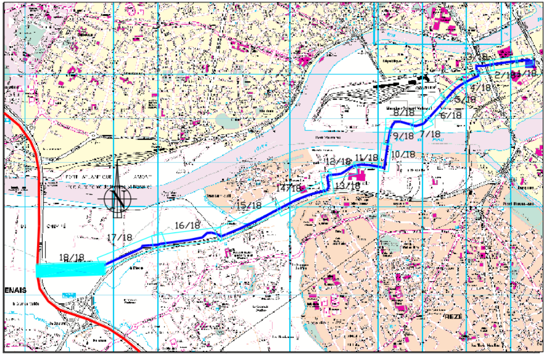
2/18
3/18
4/18
5/18
6/18
7/18
8/18
9/18
10/18
11/18
12/18
13/18
14/18
15/18
16/18
17/18
18/18
N
ENAIS
REZÉ

Secteur 2 :Pont des 3 Continents-Pont de Cheviré

PLAN DE ROUTE

Indice:	Modification:	Date:	Etabli par:	Vérifié par:
2	plan complété	17-09-01	PG	JPG
1	plan de récolement	27-04-01	PG	JPG

Réf. Ingénierie : **X 44 109 FO-REC**
Réf. LD CABLE : **9NT-3-T01-S02-RT-18**

ECHELLE	STATUT	PLAN
1/500	REC	18/18

LEGENDE

RESEAU LD COM

▬	Chambre (ici, K2C)
—	Limite de parcelle (de site technique, shelter ou de site de régénération)
●	Point d'accès au système de détection
- - -	Réseau de fourreaux à créer
—	Réseau de fourreaux existant
Xm	Cotation obligatoire
Xm	Cotation indicative
⊠	Borne de repérage du réseau
○	Manchon(s) fourreau(x) ou raccord du filin détecteur
DF FF x x	Début de forage - Fin de forage

RESEAUX AUTRES

—W—W—	Eau potable
—HW—HW—	Eau chaude
—W—HP—	Eau haute pression
—S—S—	Eau usée - pluviale - unitaire
—D—D—	Eau de drainage
—P—P—	Pipeline
—P—HP—	Pipeline haute pression
—E—E—	Energie basse et moyenne tension
—E—HV—	Energie haute tension
—TL—TL—	Téléphone
—C—C—	Télédistribution
—OF—OF—	Fibre Optique
—G—G—	Gaz basse et moyenne pression
—G—HP—	Gaz haute pression
—o—o—	Câbles divers

ENVIRONNEMENT

+ + + + + –	Limites d'états
— + + —	Limites départementales
— + —	Limites communales
– —●— —●–	Limites de sections administratives (VN
—	Hydrographie, plans d'eau (berges)
⎍⎍⎍	Rideau de palplanches
═	Muret ou Perré
++++++++++++	Voies ferrées
— - —	Axes voiries
—	Ouvrages divers (pont, écluse,...)
—	Voirie et Trottoirs
—	Végétation
—	Contours bâtiments
—x—x—x—	Clôtures
- - AC–339 - -	Périmètre des parcelles cadastrales avec (référence section - référence parcelle)
— — —	Limite de section cadastrale
—	Autres éléments issus du cadastre

MARQUAGE DES FOURREAUX

Les fourreaux sont marqués par des bandes de couleur :

GR : bandes grises	VI : bandes violettes
MR : bandes marron	BL : bandes balnches
OR : bandes oranges	
RO : bandes roses	NO : fourreau noir
VE : bandes vertes	FL : fil de detection

AGENCEMENTS DES CHAMBRES

A, B... : Alvéoles Opérateur

NOTES :
Ellipsoïde Clarke 1880 - Projection Lambert II
©LDCOM2000 - Reproduction ou adaptation, partielle ou totale,
sous quelque forme que ce soit, Interdite dans tout pays.
Positionnement de la tranchée et des chambres , précision des levés (emq) : 5cm
Origine des fonds de plan: levers

F, DDE...)

référence

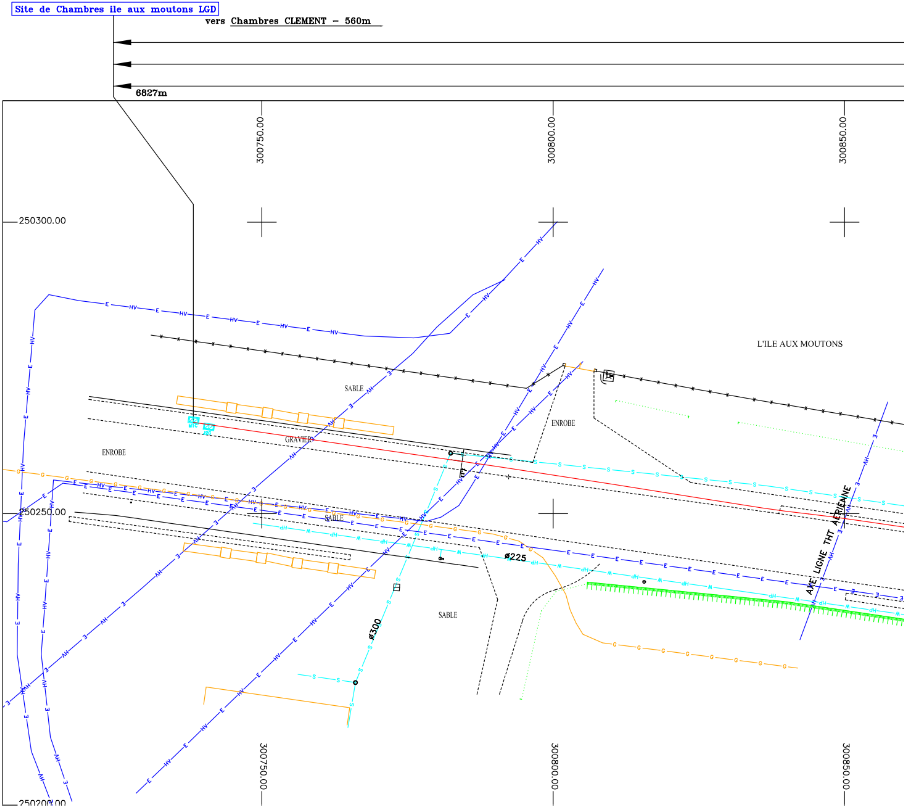
Site de Chambres ile aux moutons LGD
vers Chambres CLEMENT – 560m
6827m
300750.00
300800.00
300850.00
250300.00
250250.00
250200.00
L'ILE AUX MOUTONS
SABLE
ENROBE
GRAVIER
ENROBE
SABLE
SABLE
ø225
ø300
AXE LIGNE THT AERIENNE

Port Autonome / 15 Fx ø40

AC1bis / charge 0,80 / Pose Traditionnelle sous accotement

557m

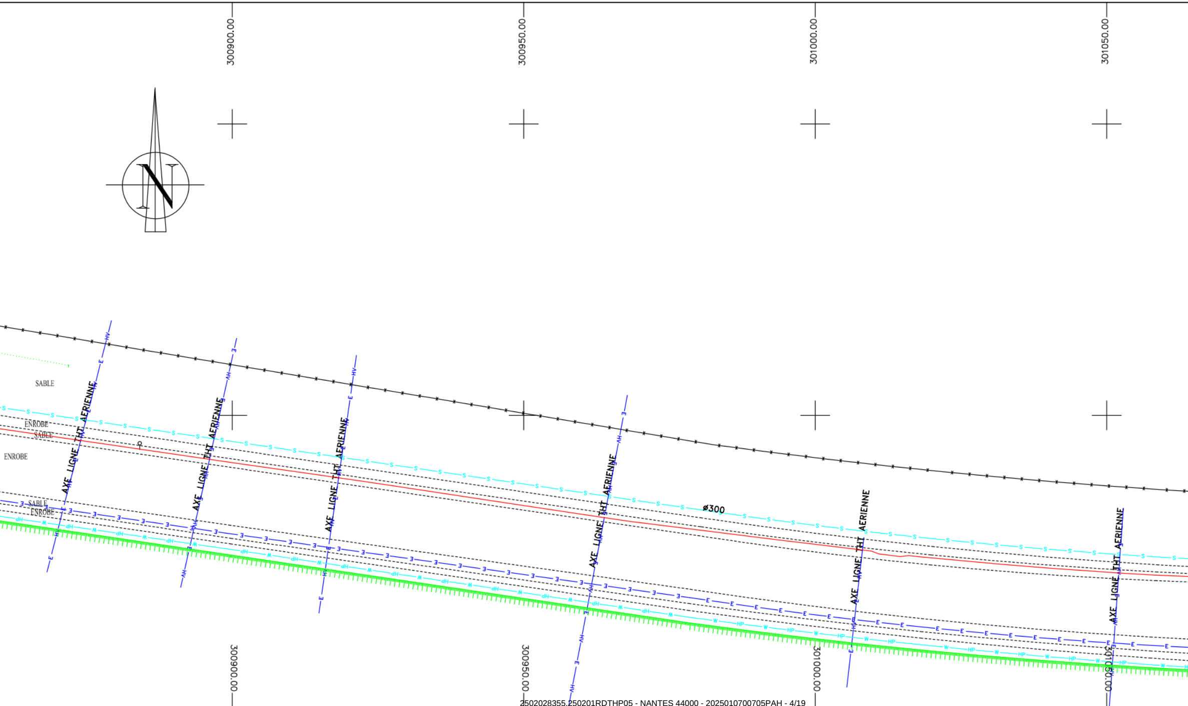
30900.00
30950.00
301000.00
301050.00
SABLE
ENROBE
SABLE
ENROBE
SABLE
ENROBE
AXE LIGNE THT AERIENNE
ø300

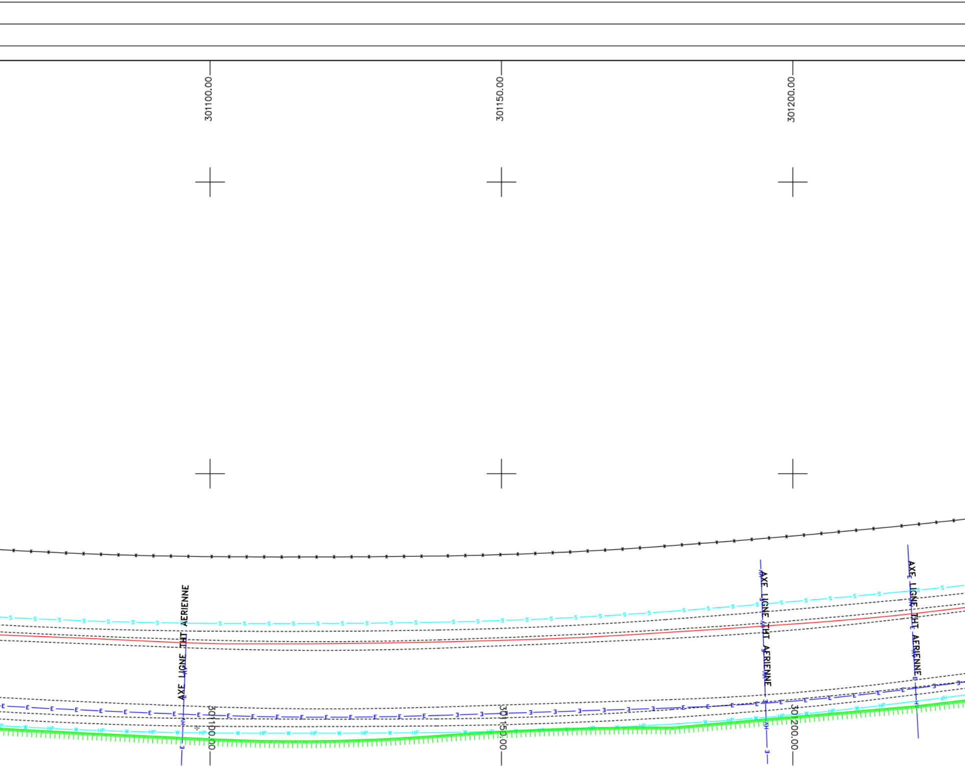
301100.00
301150.00
301200.00
AXE LIGNE THT AERIENNE
AXE LIGNE THT AERIENNE
AXE LIGNE THT AERIENNE
301100.00
301150.00
301200.00

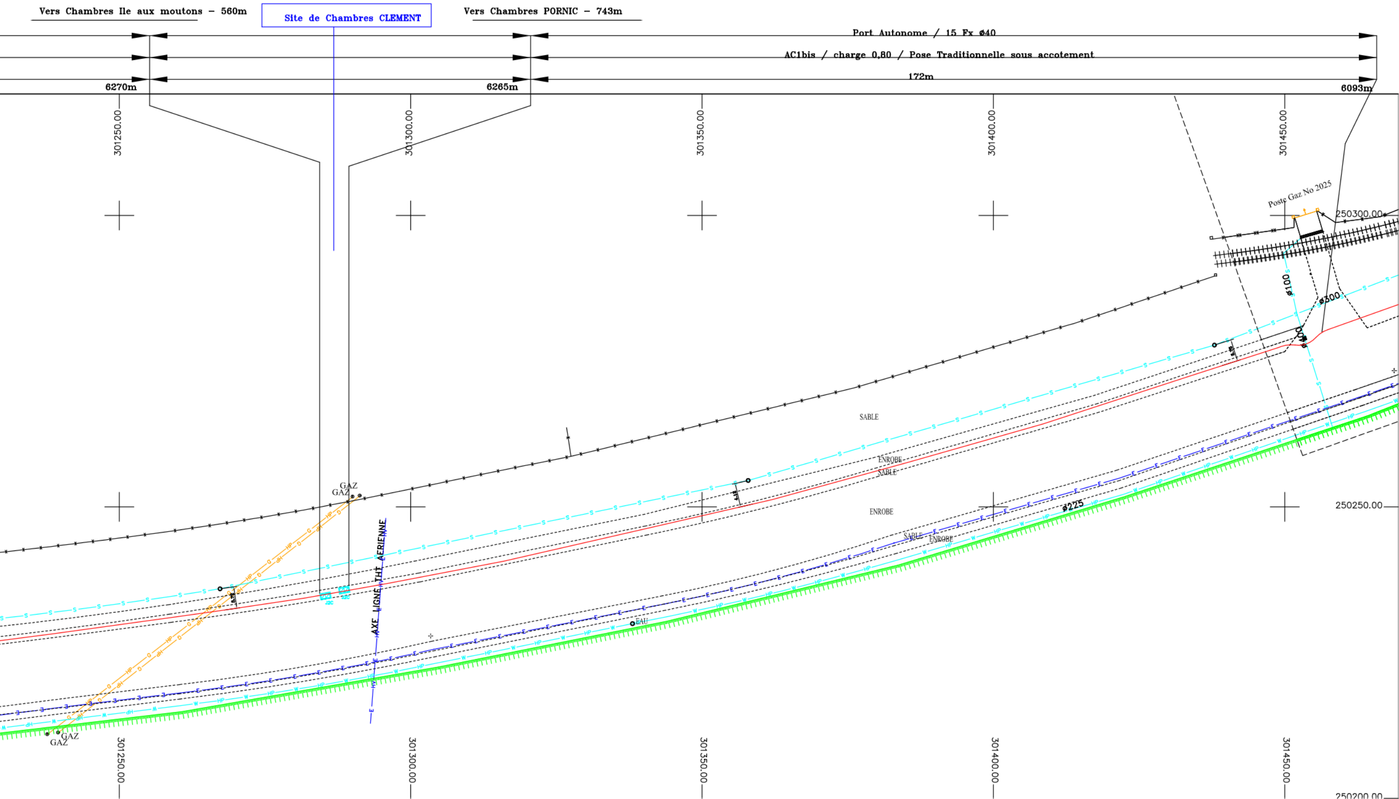
Vers Chambres Ile aux moutons – 560m
Site de Chambres CLEMENT
Vers Chambres PORNIC – 743m
Port Autonome / 15 Fx ø40
AC1bis / charge 0,80 / Pose Traditionnelle sous accotement
172m
6270m
6265m
6093m
301250.00
301300.00
301350.00
301400.00
301450.00
250300.00
250250.00
250200.00
Poste Gaz No 2025
ø100
ø300
ø400
ø225
SABLE
ENROBE
SABLE
ENROBE
SABLE
ENROBE
GAZ
GAZ
GAZ
GAZ
EAU
AXE LIGNE THT AERIENNE

Maître d'oeuvre

LDcable

LOUIS DREYFUS CABLE
1, square Chaptal 92309 LEVALLOIS Cedex
Tél. 33 (0) 1 58 63 10 00 Fax. 33 (0) 1 58 63 10 15

Liaison Fibre Optique : CAEN – RUFFEC
Tronçon 05 : Rocade Nord de Nantes/GDF

INGENIERIE D'EXECUTION:

Maître d'ouvrage

LDCOM NETWORKS

LOUIS DREYFUS COMMUNICATIONS S.A.
1, Square Chaptal 92309 Levallois Cedex
Tél. 33 (0) 1 58 63 10 00 Fax. 33 (0) 1 58 63 10 55

ETDE RESEAUX ET COMMUNICATIONS

E T D E
8 rue Jean-Pierre Timbaud
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tel: 01 30 07 02 00
Fax: 01 30 07 02 02

Secteur 02 : Rocade Sud-Ouest
PLAN DE ROUTE

1	Création du plan.	28/11/01	G.J	H.G
Indice:	Modification:	Date:	Etabli par:	Vérifié par:
Réf. Ingénierie : CRU-3-T05-S02-RT-03		ECHELLE 1/1000	STATUT REC	PLAN 3/8
Réf. LD CABLE : CRU-3-T05-S02-RT-03				

25020283355.25020110RDTHP05 - NANTES 44000 - 20250107070705PAH - 5/19

LEGENDE

RESEAU LD COM

- Chambre (ici, K2C)
- Limite de parcelle (de site technique, shelter ou de site de régénération)
- Point d'accès au système de détection
- Réseau de fourreaux à créer
- Réseau de fourreaux existant
- Xm — Cotation obligatoire
- Xm — Cotation indicative
- Borne de repérage du réseau
- Manchon(s) fourreau(x) ou raccord du filin détecteur
- DF FF — Début de forage - Fin de forage

RESEAUX AUTRES

- W — Eau potable
- HW — Eau chaude
- W HP — Eau haute pression
- S — Eau usée - pluviale - unitaire
- D — Eau de drainage
- P — Pipeline
- P HP — Pipeline haute pression
- E — Energie basse et moyenne tension
- E HV — Energie haute tension
- TL — Téléphone
- C — Télédistribution
- OF — Fibre Optique
- G — Gaz basse et moyenne pression
- G HP — Gaz haute pression
- O — Câbles divers

ENVIRONNEMENT

- Limites d'états
- Limites départementales
- Limites communales
- Limites de sections administratives (VNF, DDE...)
- Hydrographie, plans d'eau (berges)
- Rideau de palplanches
- Muret ou Perré
- Voies ferrées
- Axes voiries
- Ouvrages divers (pont, écluse,...)
- Voirie et Trottoirs
- Végétation
- Contours bâtiments
- Clôtures
- AC-339 — Périmètre des parcelles cadastrales avec référence (référence section - référence parcelle)
- Limite de section cadastrale
- Autres éléments issus du cadastre

MARQUAGE DES FOURREAUX

Les fourreaux sont marqués par des bandes de couleur :

GR : bandes grises	VI : bandes violettes
MR : bandes marron	BL : bandes balnches
OR : bandes oranges	
RO : bandes roses	NO : fourreau noir
VE : bandes vertes	FL : fil de detection

AGENCEMENTS DES CHAMBRES

A, B... : Alvéoles Opérateur

NOTES :
Ellipsoïde Clarke 1880 - Projection Lambert I Nord.
©LDCOM2000 - Reproduction ou adaptation, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, Interdite dans tout pays.
Positionnement de la tranchée et des chambres , précision des levés (emq) : 10 cm
Origine des fonds de plan: Fichiers informatiques DDE topo + projet plans d' éxécution

AGENCEMENT DES FOURREAUX

AGENCEMENT DES CHAMBRES

liaison CAEN - RUFFEC

Site de chambres de type 3 :

CAEN — Sens de progression du segment — RUFFEC

COUPES DE TRANCHEES

Coupe type A : pose mécanisée en terrain naturel pour 22 Fourreaux

Coupe type D : pose traditionnelle en terrain naturel pour 22 Fourreaux

Chambres "Bouguenais - Ile aux moutons" Agencement type 16

Chambre "Bouguenais - Porte de Bouguenais" Agencement type 3

Sites "Ile aux Moutons - Porte de Bouguenais" : 670 m

Pose mécanisée - Terrain naturel	Pose traditionnelle - Térrain naturel
22 PEHD ø40 - 645m	22 PEHD ø40 - 25m
Coupe type A - ch. 0.80	Coupe type D - ch. 0.80

Domaine DDE

Grave ciment + enrobé 4 PEHD 4 x 6m

Béton sur 3 m

AGENCEMENT DES CHAMBRES

liaison CAEN - RUFFEC

Site de chambres de type 16 :

Route du Port Autonome

CAEN — Sens de progression du segment — RUFFEC

Secteur 02 : Rocade Sud-Ouest
PLAN DE ROUTE

Indice:	Modification:	Date:	Etabli par:	Vérifié par:
1	Création du plan.	28/11/01	G.J	H.G

		ECHELLE	STATUT	PLAN
Réf. Ingénierie :	CRU-3-T05-S02-RT-02	1/1000	REC	2/8
Réf. LD CABLE :	CRU-3-T05-S02-RT-02			

250202835 5.250201RDTHP05 - NANTES 44000 - 20250100705PAH - 6/19

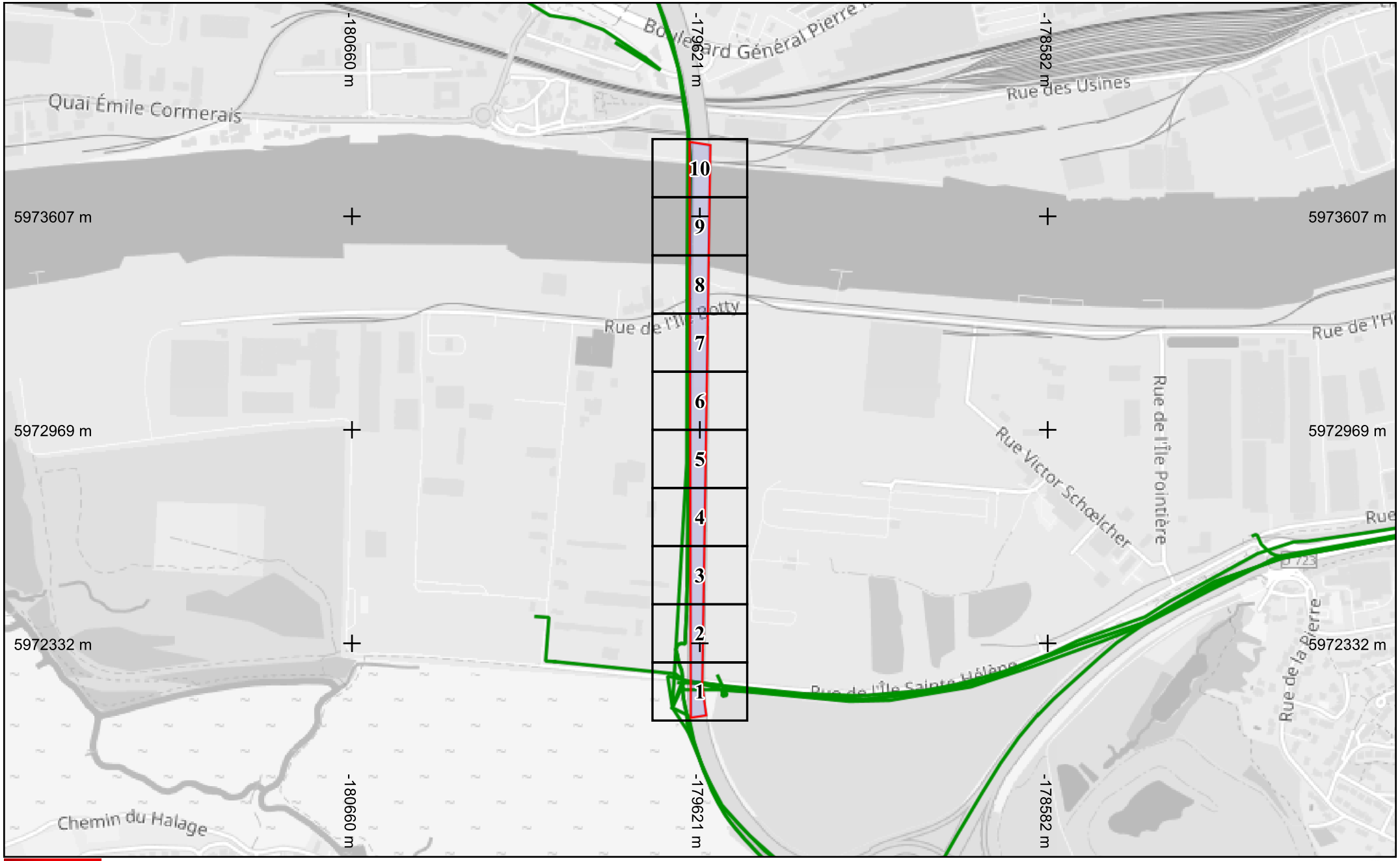

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:10000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:05:26
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Plan d'ensemble - Format d'impression : A4 Paysage

0 50 150 250m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

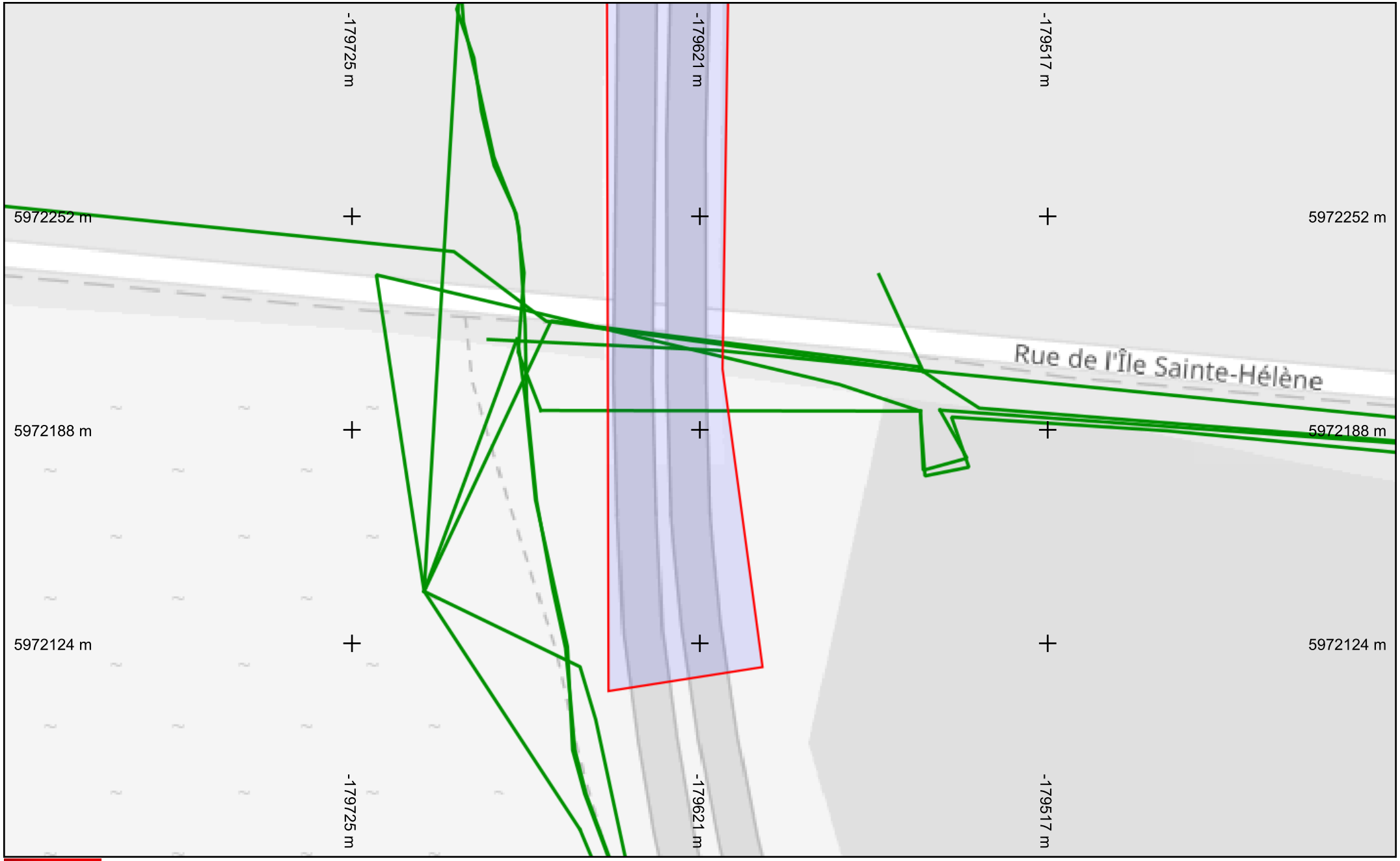

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:05:26
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

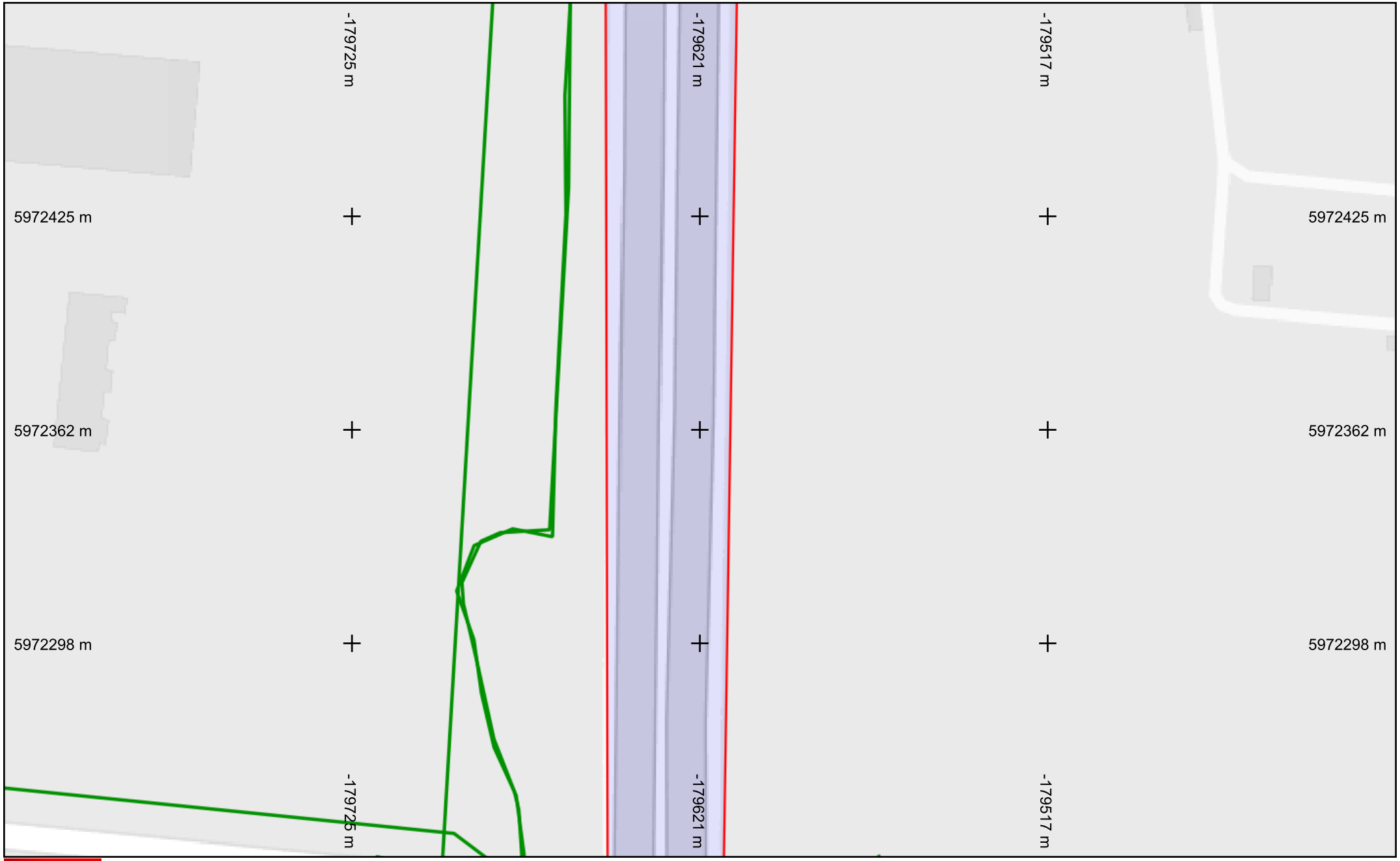

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:05:26
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

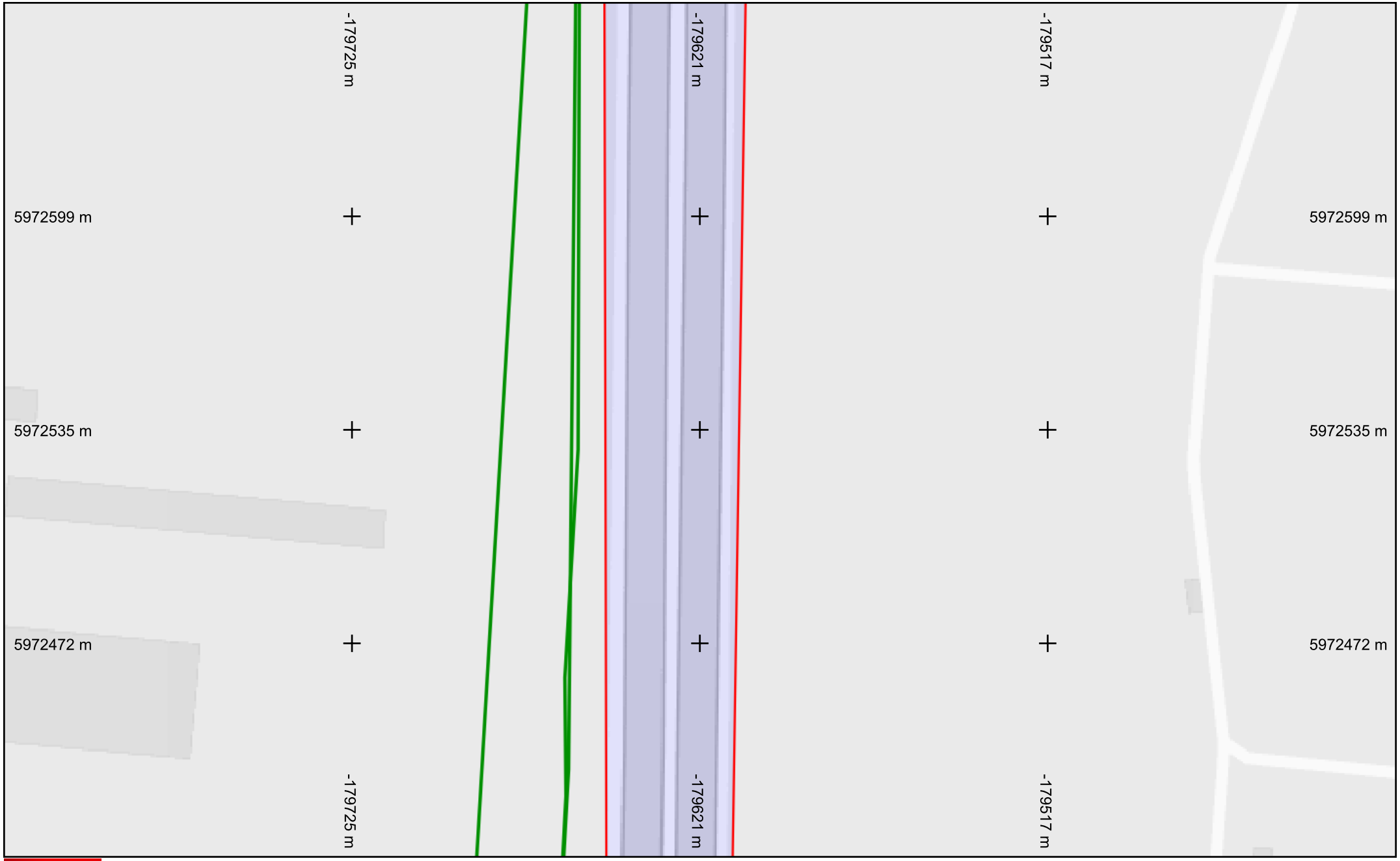

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:05:26
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

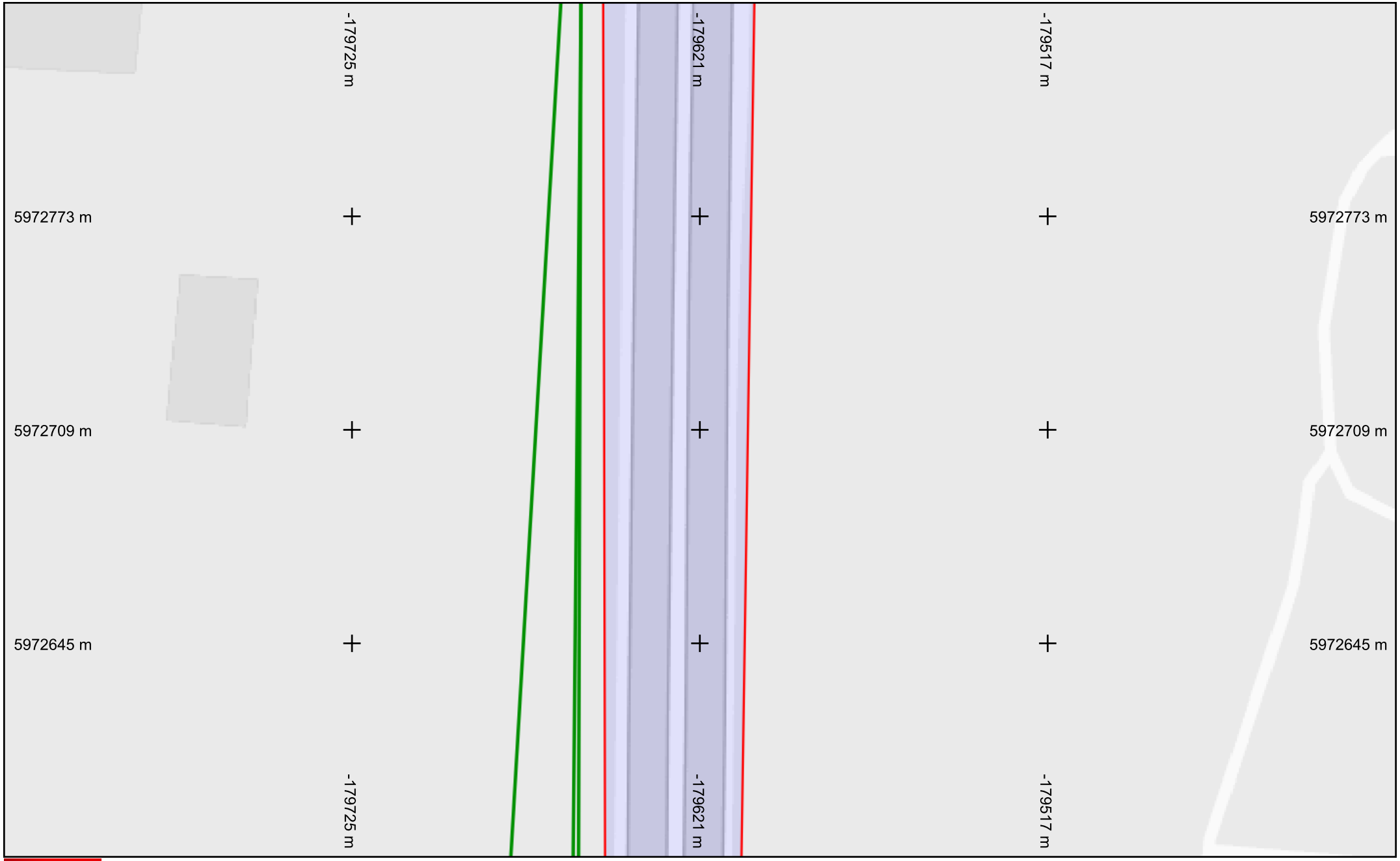

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:05:26
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

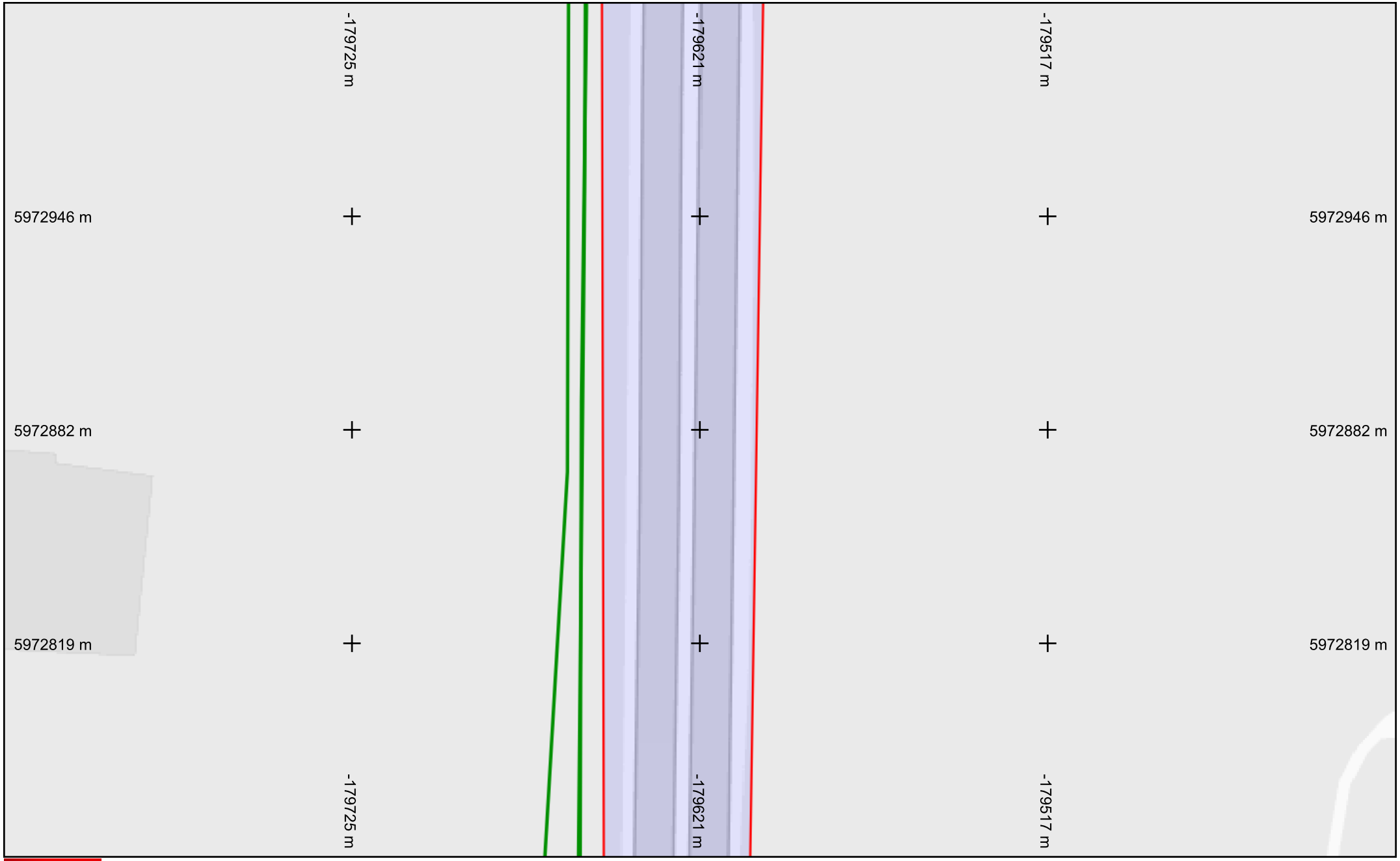

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:05:26
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:05:26
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

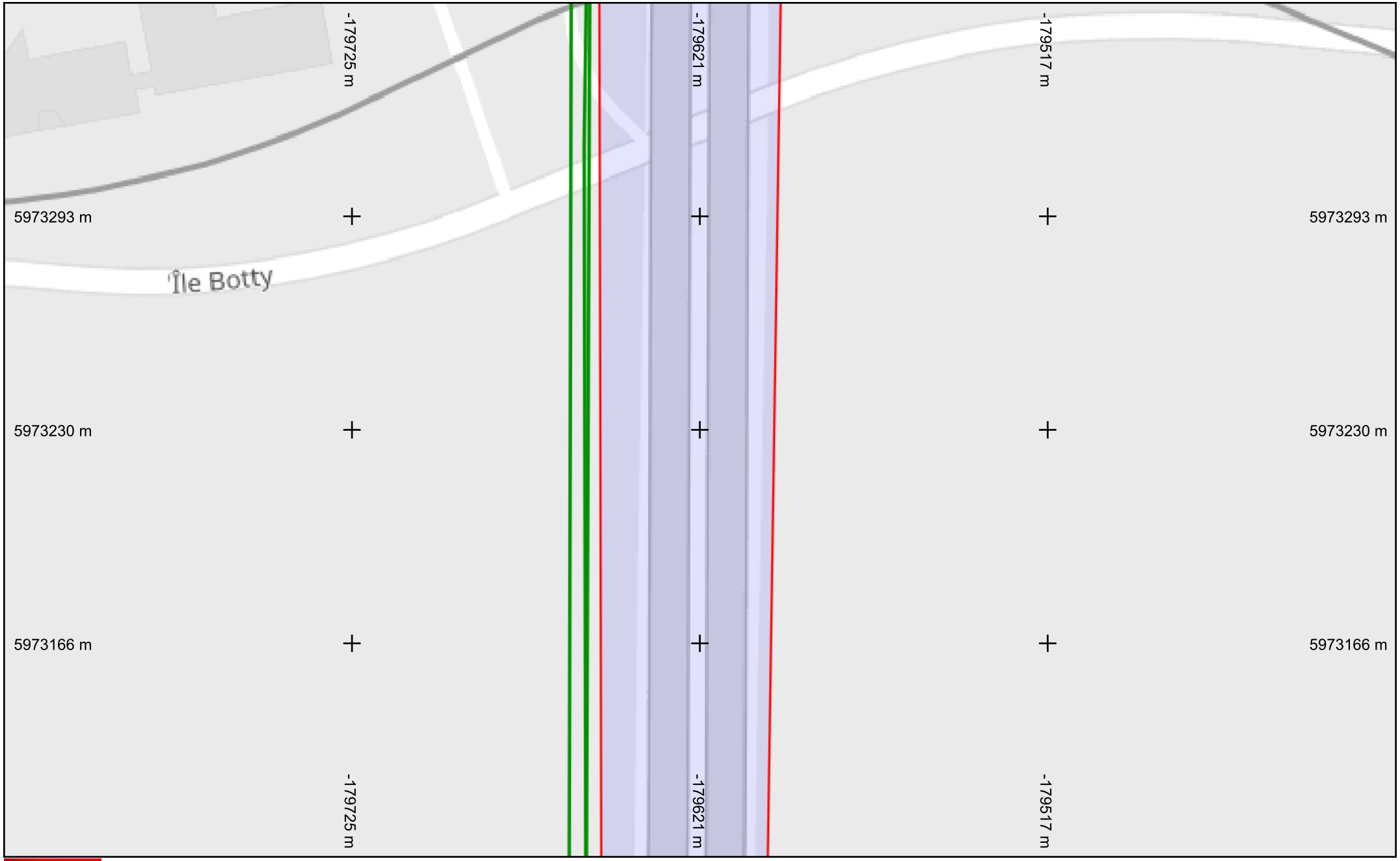

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:05:26
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

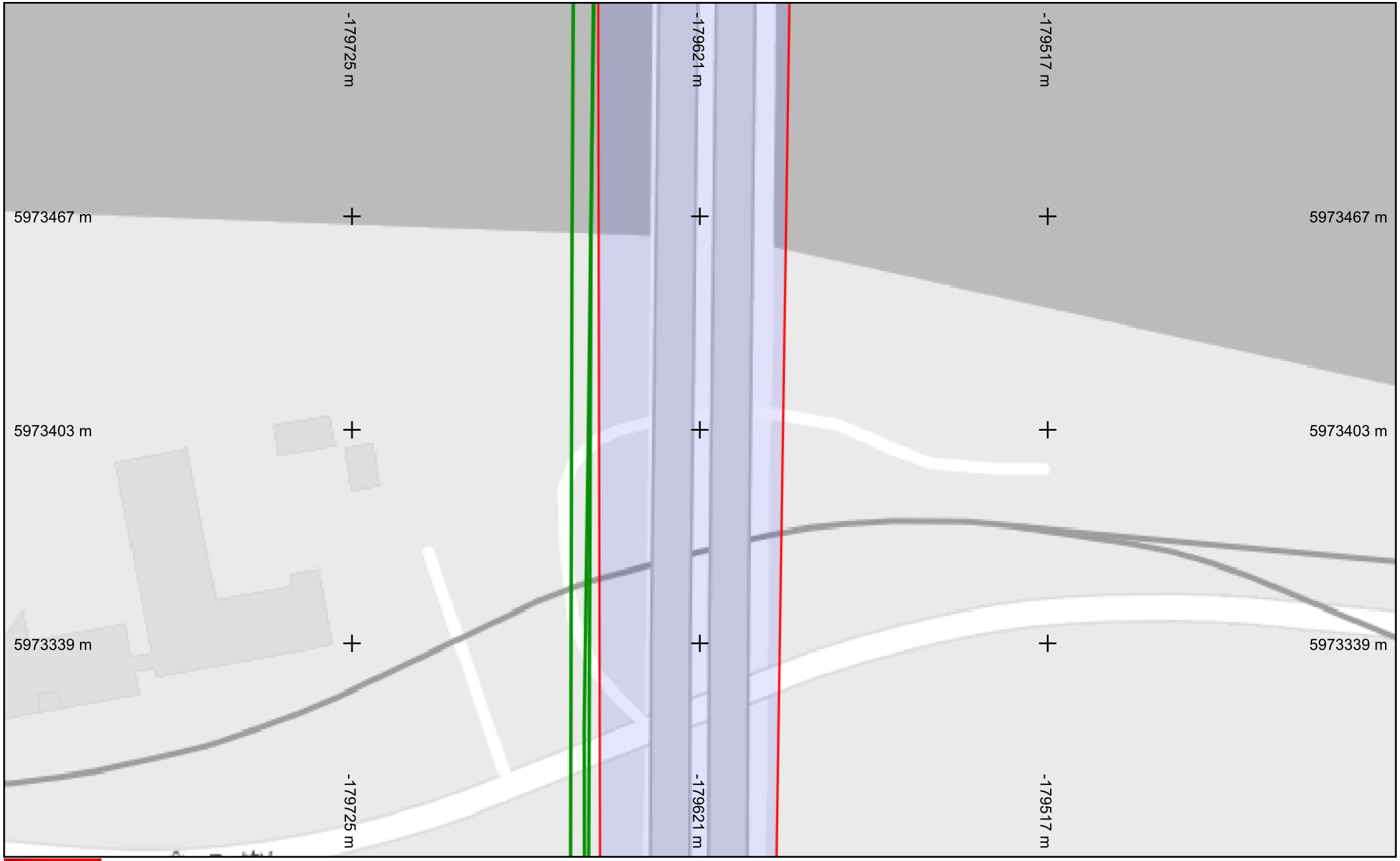

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:05:26
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

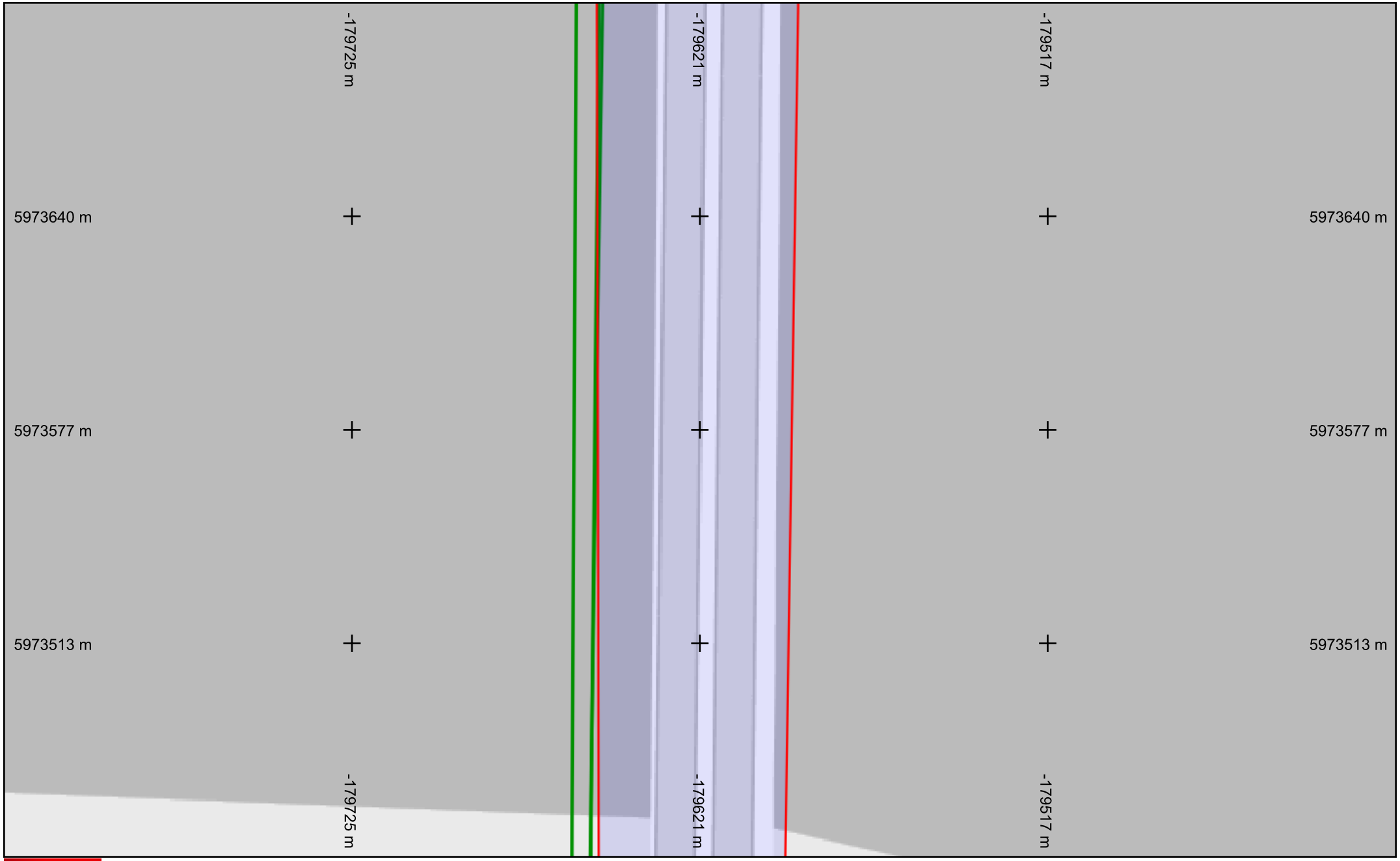

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:05:26
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

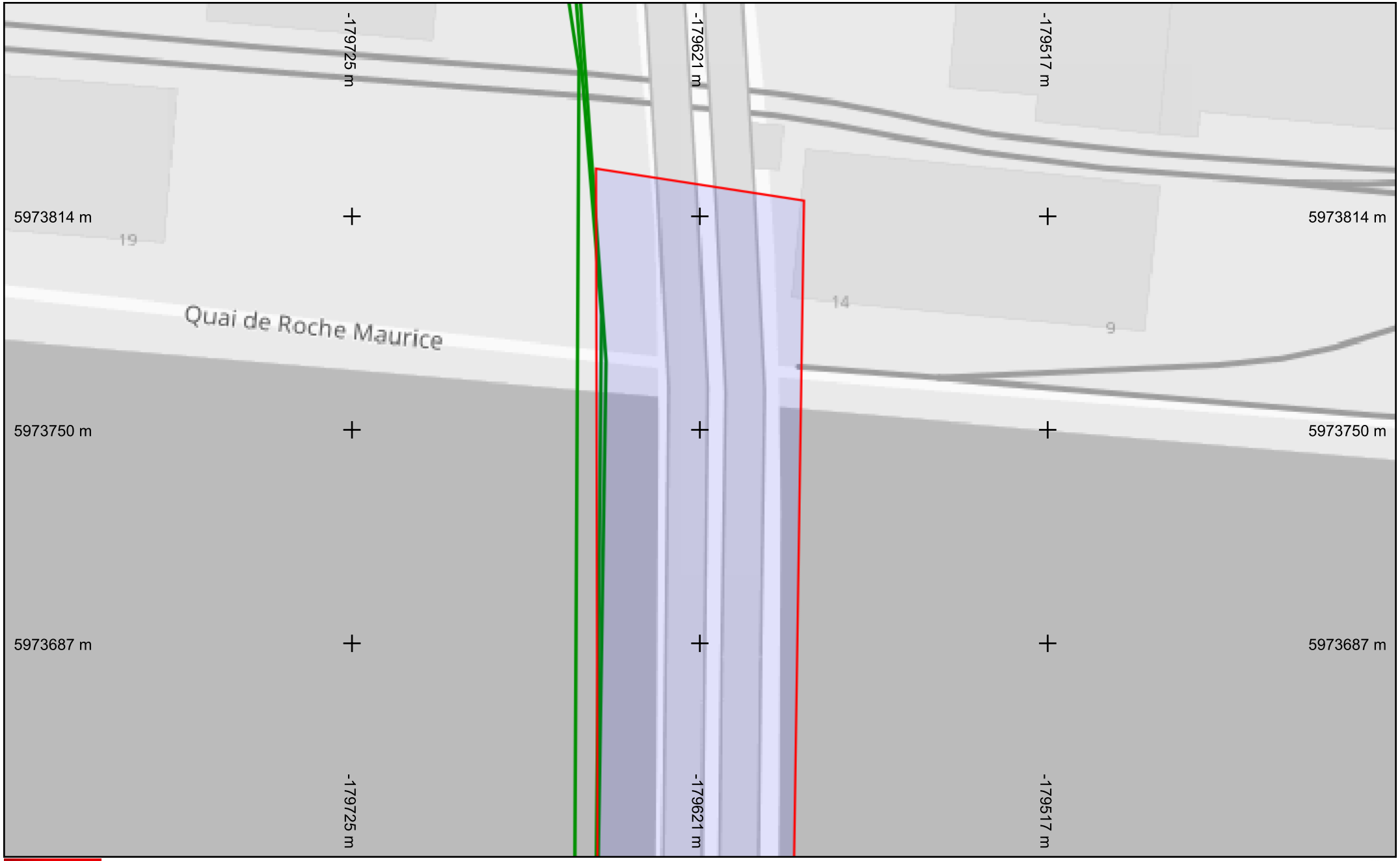

2502028355.250201RDTHP05 - NANTES 44000 - 20250107007O5PAH - 17/19

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:05:26
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Le 07/01/2025

Objet : fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

- NT-BB274-RFF-3-PCT-03-42169.pdf : https://dl.sogelink.fr/?bnkNVNGx
- Document original signé : https://dl.sogelink.fr/?pUUQW7X3

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink

SNCF

REGION DE NANTES

DIVISION DE L' EQUIPEMENT
D.V. 35
27 Boulevard de STALINGRAD 44041 NANTES

CABLES DE TELECOMMUNICATIONS

Ligne N°515 TOURS - ST. NAZAIRE

TRONÇON N° 5

NANTES - SAVENAY

PLAN DEFINITIF DE POSE

Câble principal : 32 qu. MD3
Câble homogène à 4 Fibres optiques monomode

Partie comprise entre le km. 435.000 et le km. 440.000
(du Joint 504-3 au Joint 506-40)
(du Joint FO n°4 au Joint FO n°7)

PLAN N° 5-03

MODIFICATIONS	DATES
Refonte DAO AUTOCAD	NOVEMBRE 1994

Dressé par: AGI-PLAN SNC
D.A.O. AutoCad
Date: MAI 1984

- LEGENDE -

Désignation des points spéciaux

⊟ Pupin en chambre , en caniveaux ou en pleine terre .

⊖ { Jonction ou dérivation
ou
Jonction - Dérivation

(MI) { Manchon isolant avec prise de potentiel

(J.B.) Jonction brassée

MIC ⊟ Pupin et coffret de régénération MIC

Symboles des points sur le câble

—●— Jonction droite .

—◉— Jonction avec dérivation .

—○— Dérivation .

—◯— Pupin .

—◎— Pupin avec dérivation .

—⊣⊢— Manchon isolant .

—⊗— Pièce de division .

MOU : 5.0
Love d'un mou de 5m .

⏚ Cdte
Mise à la terre des longueurs de 4800m

Tracé des câbles

32qu. MD3 — — — — —
4 Fibres Optiques — — — — —

Renseignements sur les sigles

Exemple

102 { 1 : N° du tronçon d'amplification .
02 : N° de la section pupin .

2 { 2 : N° d'ordre de l'épissure entre pupins .

ou { 1D : N° d'ordre de l'épissure avec dérivation .
D2 : N° d'ordre de dérivation entre pupins .
P : Pupin .
PD : Pupin avec dérivation .

Protections des câbles

PM,MM,GM,TGM FH (Type du caniveau béton) .

CB : Caniveau béton
CP : Caniveau piste
BPS : Bande plastique de signalisation
▽ : Pose mécanique

Ch : Chambre .
G : Grillage plastique .
TPB : Tuyau plastique enrobé de béton .
D : Dalette .

⧄ : Pose mixte mécanisée SNCF-FRANCE TELECOM.

Postes téléphoniques

□ : D'alarme .

◇ : De régulation .

△ : D'alarme + régulation

PN : De passage à niveau .

1|2 3|4 Prises téléphoniques en boîte TSE 80
(prise 1/2 : OTT)
(prise 3 : TD1)
(prise 4 : TD2)

Extrémités

⬓ Tête 51L (MD2)

TCOP Tête de câble optique .

Dérivations Fibres Optiques

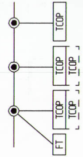
TCOP
TCOP
TCOP
TCOP
TCOP
FT

MIC dérivable (2Mb/s)

MIC dérivable (2Mb/s)
+ 8 Mb/s et / ou 140 Mb/s

MIC dérivable (2 Mb/s)
et / ou 8 Mb/s , et / ou 140 Mb/s

Fibres FRANCE TELECOM.

Protections du Câble F.O { Type / Longueur

Pose du câble F.O { Profondeur (1) / Distance au rail extérieur (2)

Coupes et plans de détails (épissures , Pupins dérivations , loves , ouvrages d'art , traversées de voies et de routes) → Les coupes sont faites DOS A ORIGINE à l'échelle de 1/200

Cotes cumulées du câble à 4F0

N° des épissures du Câble Fibre optique

N° des épissures ou des points Pupin du Câble cuivre

Distances entre axes d'épissures du Câble Fibre optique

Distances entre axes d'épissures du Câble cuivre

Points kilométriques voies

Protections { Type / Longueur

Pose du câble { Profondeur (1) / Distance au rail extérieur (2)

Cotes cumulées partielles aux points Pupin , épissures , dérivations , mous , changement de tracé etc... , avec pour origine successive chaque épissure ou points de charge du câble principal .

ECHELLE

Les cotes de repérage des épissures pupins et dérivations sont mesurées sur la piste , sauf points particuliers .

1 - Dans le cas d'emploi de tuyaux , la profondeur indiquée correspond à celle mesurée entre la génératrice supérieure du tuyau le moins profond et le plan de roulement du rail le plus bas ou le niveau de la route .

2 - Dans le cas ou la distance du rail n'est pas cotée celle-ci est remplacée par une cote à un autre obstacle ou par l'indication graphique du plan .

Coupes et plans de détails (épissures , pupins , dérivations , loves , ouvrages d'art , traversées de voies et de routes) . → Les coupes sont faites DOS A ORIGINE à l'échelle de 1/200

NOTA : Le fond de plan correspond à la situation des voies avant travaux d'électrification .

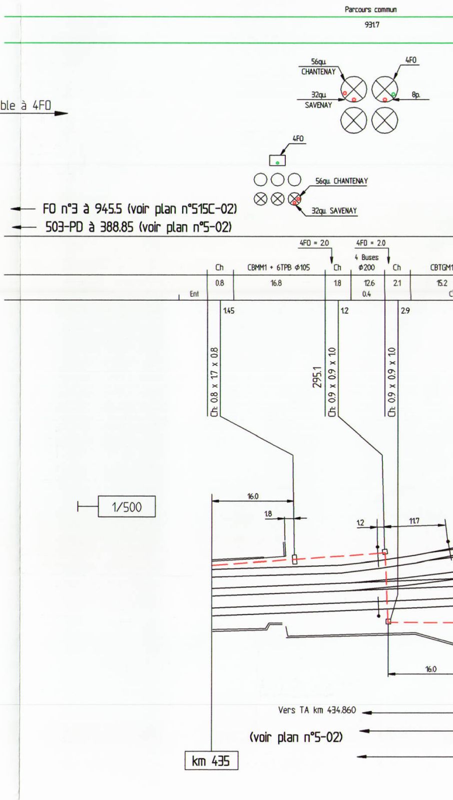
Parcours commun
931.7
56qu. CHANTENAY
4FO
32qu. SAVENAY
8p.
4FO
56qu. CHANTENAY
32qu. SAVENAY
FO n°3 à 945.5 (voir plan n°515C-02)
503-PD à 388.85 (voir plan n°5-02)
4FO = 2.0
4FO = 2.0
4 Buses ⌀200
Ch
CBMM1 + 6TPB ⌀105
Ch
Ch
CBTGM1
0.8
16.8
1.8
12.6
0.4
2.1
15.2
Ent
1.45
1.2
2.9
Ch: 0.8 x 1.7 x 0.8
295.1
Ch: 0.9 x 0.9 x 1.0
Ch: 0.9 x 0.9 x 1.0
1/500
16.0
1.8
1.2
11.7
16.0
Vers TA km 434.860
(voir plan n°5-02)
km 435

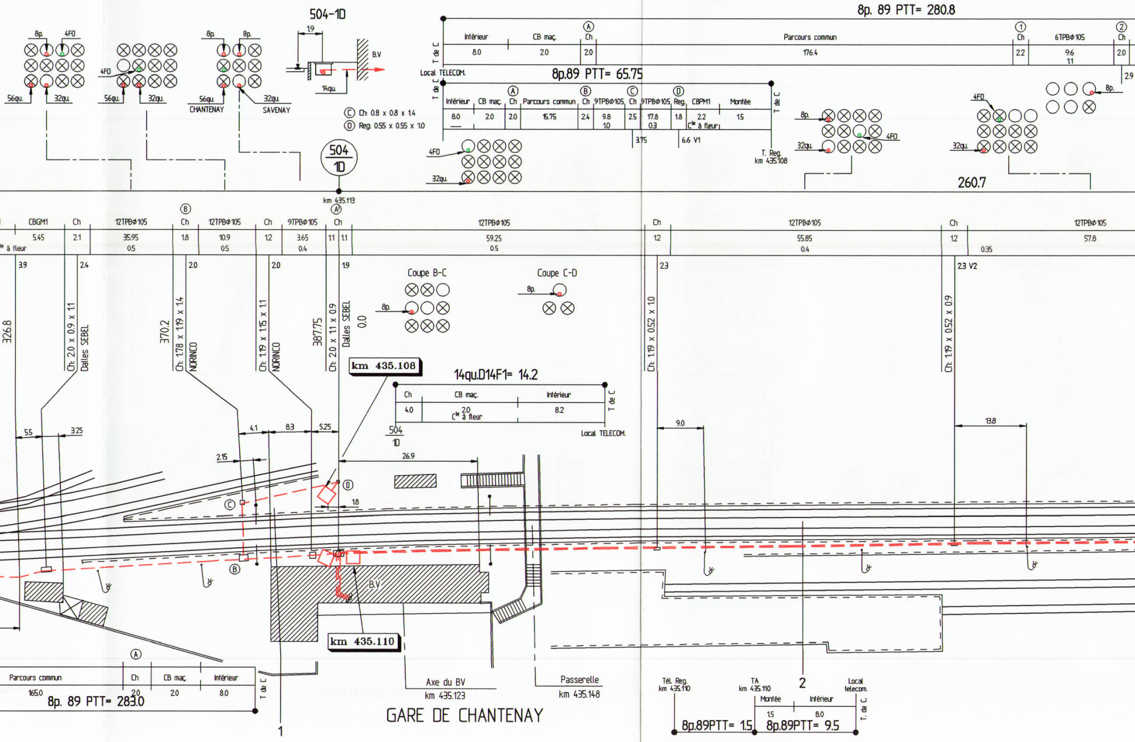
504-1D
1.9
B.V
14qu.
8p.
4FO
56qu.
32qu.
CHANTENAY
SAVENAY
Ⓒ Ch: 0.8 x 0.8 x 1.4
Ⓓ Reg: 0.55 x 0.55 x 1.0
504
1D
km 435.113
8p. 89 PTT= 280.8
Intérieur
CB maç.
Ch
Parcours commun
6TPBø105
8.0
2.0
176.4
2.2
9.6
1.1
2.9
T de C
Local TELECOM.
8p.89 PTT= 65.75
9TPBø105
Reg.
CBPM1
Montée
15.75
2.4
9.8
1.0
2.5
17.8
0.3
1.8
2.2
Cle à fleur
1.5
3.75
6.6 V1
T. Reg.
km 435.108
260.7
CBGM1
12TPBø105
5.45
2.1
35.95
0.5
1.8
10.9
1.2
3.65
0.4
1.1
59.25
55.85
0.35
57.8
Cle à fleur
3.9
2.4
2.0
1.9
2.3
2.3 V2
326.8
370.2
387.75
Ch: 2.0 x 0.9 x 1.1
Dalles SEBEL
Ch: 1.78 x 1.19 x 1.4
NORINCO
Ch: 1.19 x 1.15 x 1.1
Ch: 2.0 x 1.1 x 0.9
0.0
Ch: 1.19 x 0.52 x 1.0
Ch: 1.19 x 0.52 x 0.9
Coupe B-C
Coupe C-D
km 435.108
14qu.D14F1= 14.2
4.0
8.2
504
1D
5.5
3.25
2.15
4.1
8.3
5.25
26.9
9.0
13.8
1.8
Ⓐ
Ⓑ
Ⓒ
Ⓓ
①
②
B.V
km 435.110
165.0
8p. 89 PTT= 283.0
Axe du BV
km 435.123
Passerelle
km 435.148
Tél. Reg.
km 435.110
TA
km 435.110
Local
telecom.
8p.89PTT= 1.5
8p.89PTT= 9.5
1
2

GARE DE CHANTENAY

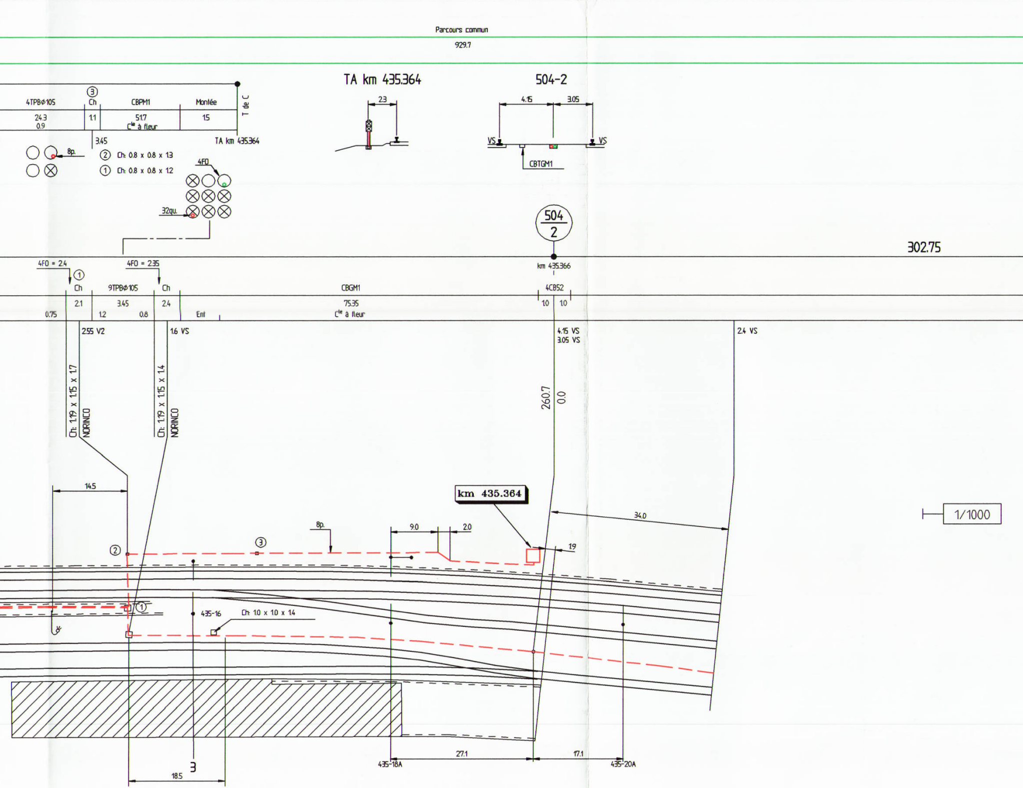

Parcours commun
929.7
TA km 435.364
504-2
4TPBØ105
③
Ch
CBPM1
Montée
T de C
24.3
0.9
1.1
51.7
Cle à fleur
15
3.45
TA km 435.364
8p.
② Ch: 0.8 x 0.8 x 1.3
① Ch: 0.8 x 0.8 x 1.2
4FO
32qu.
2.3
4.15
3.05
VS
VS
CBTGM1
504
2
302.75
4FO = 2.4
4FO = 2.35
①
Ch
9TPBØ105
Ch
CBGM1
km 435.366
4CB52
2.1
3.45
2.4
75.35
Cle à fleur
1.0
1.0
0.75
1.2
0.8
Ent
2.55 V2
1.6 VS
4.15 VS
3.05 VS
2.4 VS
Ch: 1.19 x 1.15 x 1.7
NORINCO
Ch: 1.19 x 1.15 x 1.4
NORINCO
260.7
0.0
14.5
km 435.364
1/1000
34.0
8p.
9.0
2.0
1.9
②
③
①
435-16
Ch: 1.0 x 1.0 x 1.4
3
18.5
435-18A
27.1
17.1
435-20A

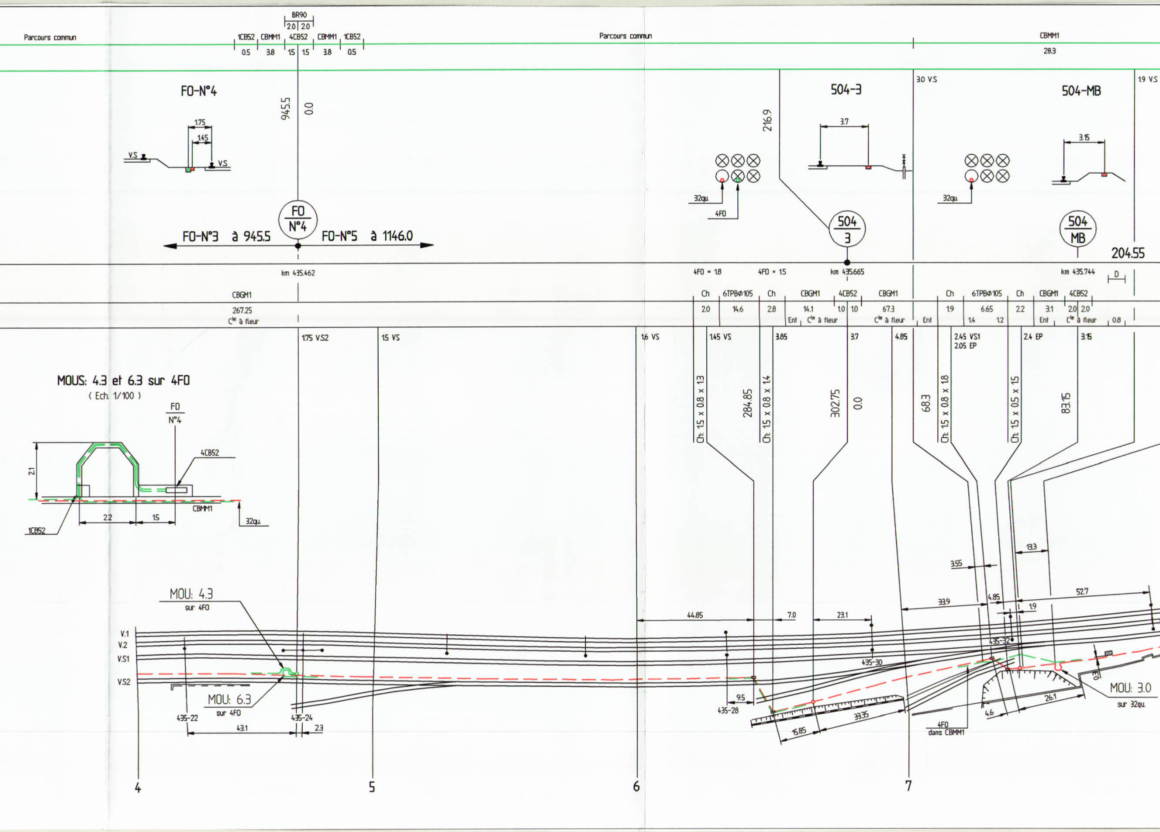
Parcours commun
BR90
2.0 2.0
1CB52 CBMM1 4CB52 CBMM1 1CB52
0.5 3.8 1.5 1.5 3.8 0.5
Parcours commun
CBMM1
28.3
FO-N°4
945.5
0.0
1.75
1.45
V.S
V.S
FO
N°4
FO-N°3 à 945.5
FO-N°5 à 1146.0
216.9
504-3
3.7
32qu.
4FO
504
3
3.0 V.S
504-MB
3.15
32qu.
504
MB
1.9 V.S
204.55
km 435.462
4FO = 1.8
4FO = 1.5
km 435.665
km 435.744
D
CBGM1
267.25
Cle à fleur
Ch
6TPBØ105
Ch
CBGM1
4CB52
CBGM1
2.0
14.6
2.8
14.1
1.0 1.0
67.3
Ent
Cle à fleur
Cle à fleur
Ent
Ch
6TPBØ105
Ch
CBGM1
4CB52
1.9
6.65
2.2
3.1
2.0 2.0
1.4
1.2
Ent
Cle à fleur
0.8
1.75 V.S2
1.5 VS
1.6 VS
1.45 VS
3.85
3.7
4.85
2.45 VS1
2.05 EP
2.4 EP
3.15
Ch: 1.5 x 0.8 x 1.3
284.85
Ch: 1.5 x 0.8 x 1.4
302.75
0.0
68.3
Ch: 1.5 x 0.8 x 1.8
Ch: 1.5 x 0.5 x 1.5
83.15
MOUS: 4.3 et 6.3 sur 4FO
(Ech. 1/100)
FO
N°4
4CB52
2.1
2.2
1.5
CBMM1
32qu.
1CB52
13.3
3.55
4.85
33.9
1.9
52.7
44.85
7.0
23.1
MOU: 4.3
sur 4FO
V.1
V.2
V.S1
V.S2
435-32
435-30
0.3
MOU: 3.0
sur 32qu.
MOU: 6.3
sur 4FO
435-22
435-24
43.1
2.3
9.5
435-28
15.85
33.35
4FO
dans CBMM1
4.6
26.1
4
5
6
7

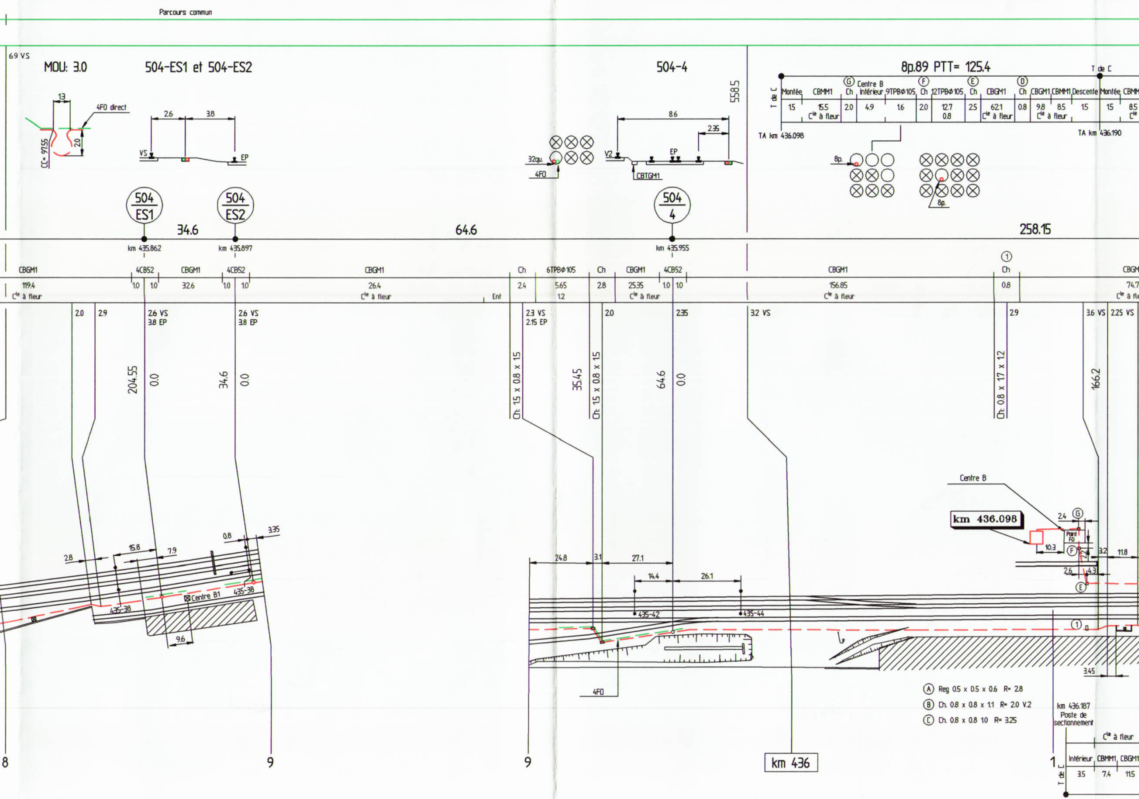
Parcours commun
6.9 VS
MOU: 3.0
504-ES1 et 504-ES2
504-4
558.5
8p.89 PTT= 125.4
T de C
Montée
CBMM1
Ch
Centre B
Intérieur
9TPBø105
12TPBø105
CBGM1
CBGM1
CBMM1
Descente
Montée
1.5
15.5
Cle à fleur
2.0
4.9
1.6
2.0
12.7
0.8
2.5
62.1
Cle à fleur
0.8
9.8
8.5
Cle à fleur
1.5
1.5
8.5
TA km 436.098
TA km 436.190
1.3
4FO direct
CC= 97.55
2.0
2.6
3.8
VS
EP
32qu.
4FO
8.6
2.35
V2
EP
CBTGM1
8p.
8p.
504 ES1
504 ES2
504 4
34.6
64.6
258.15
km 435.862
km 435.897
km 435.955
CBGM1
4CB52
CBGM1
4CB52
CBGM1
Ch
6TPBø105
Ch
CBGM1
4CB52
CBGM1
①
Ch
CBGM1
119.4
Cle à fleur
1.0
1.0
32.6
1.0
1.0
26.4
Cle à fleur
Ent
2.4
5.65
1.2
2.8
25.35
Cle à fleur
1.0
1.0
156.85
Cle à fleur
0.8
74.7
Cle à fleur
2.0
2.9
2.6 VS
3.8 EP
2.6 VS
3.8 EP
2.3 VS
2.15 EP
2.0
2.35
3.2 VS
2.9
3.6 VS
2.25 VS
204.55
0.0
34.6
0.0
Ch: 1.5 x 0.8 x 1.5
35.45
Ch: 1.5 x 0.8 x 1.5
64.6
0.0
Ch: 0.8 x 1.7 x 1.2
166.2
Centre B
km 436.098
2.4
Ⓖ
Point FO
10.3
Ⓕ
3.2
11.8
2.6
4.3
Ⓔ
① 0
2.8
15.8
7.9
0.8
3.35
435-38
Centre B1
435-38
9.6
24.8
3.1
27.1
14.4
26.1
435-42
435-44
4FO
3.45
Ⓐ Reg 0.5 x 0.5 x 0.6 R= 2.8
Ⓑ Ch. 0.8 x 0.8 x 1.1 R= 2.0 V.2
Ⓒ Ch. 0.8 x 0.8 1.0 R= 3.25
km 436.187
Poste de sectionnement
Cle à fleur
Intérieur
CBMM1
CBGM1
T de C
3.5
7.4
11.5
8
9
9
km 436
1

Parcours commun

Parcours

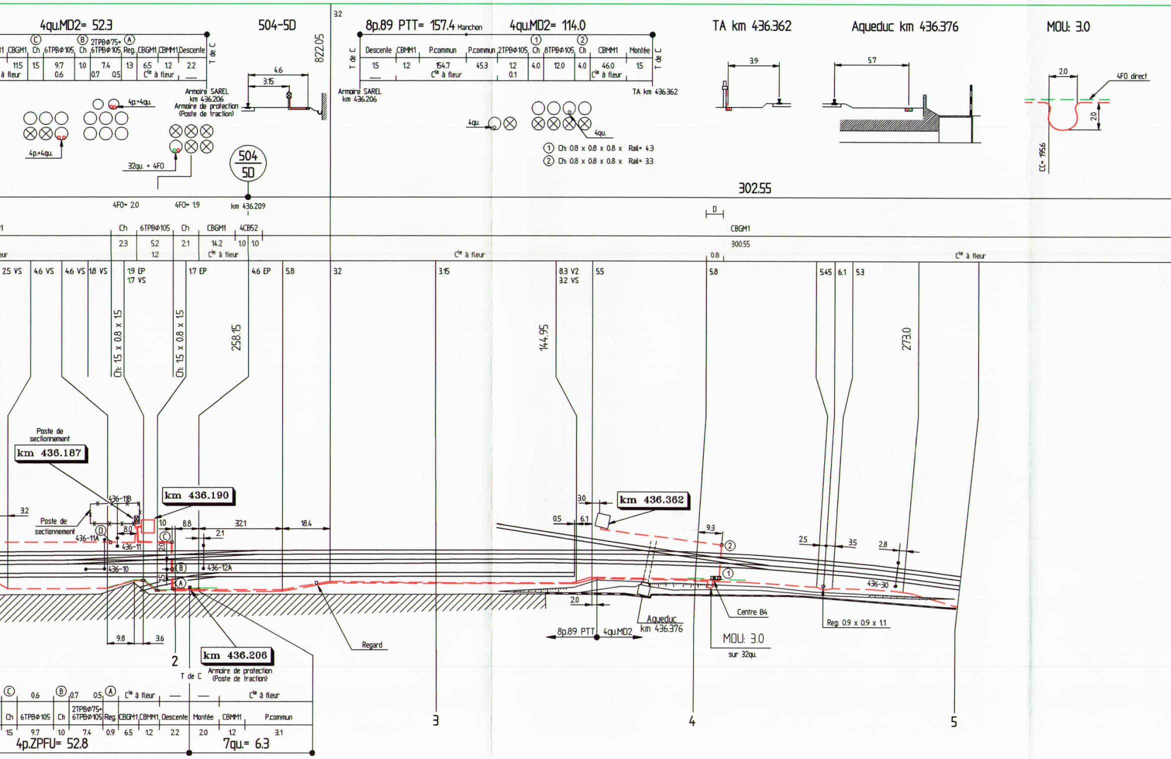
4qu.MD2= 52.3
504-5D
822.05
3.2
8p.89 PTT= 157.4 Manchon
4qu.MD2= 114.0
TA km 436.362
Aqueduc km 436.376
MOU: 3.0
CBGM1
Ch
6TPBΦ105
Ch
2TPBΦ75+ 6TPBΦ105
Reg.
CBGM1
CBMM1
Descente
T de C
11.5
1.5
9.7
0.6
1.0
7.4
0.7
0.5
1.3
6.5
1.2
2.2
à fleur
Cle à fleur
4.6
3.15
Armoire SAREL km 436.206
Armoire de protection (Poste de traction)
4p.+4qu.
32qu. + 4FO
504 5D
km 436.209
4FO= 2.0
4FO= 1.9
Descente
CBMM1
P.commun
P.commun
2TPBΦ105
Ch
8TPBΦ105
Ch
CBMM1
Montée
15
1.2
154.7
45.3
1.2
4.0
12.0
4.0
46.0
1.5
0.1
Cle à fleur
Armoire SAREL km 436.206
TA km 436.362
4qu.
① Ch: 0.8 x 0.8 x 0.8 x Rail= 4.3
② Ch: 0.8 x 0.8 x 0.8 x Rail= 3.3
3.9
5.7
2.0
4FO direct
2.0
CC= 195.6
302.55
D
CBGM1
300.55
0.8
Ch
6TPBΦ105
Ch
CBGM1
4CB52
2.3
5.2
1.2
2.1
14.2
1.0
1.0
Cle à fleur
Cle à fleur
Cle à fleur
2.5 VS
4.6 VS
4.6 VS
1.8 VS
1.9 EP
1.7 VS
1.7 EP
4.6 EP
5.8
3.2
3.15
8.3 V2
3.2 VS
5.5
5.8
5.45
6.1
5.3
Ch: 1.5 x 0.8 x 1.5
Ch: 1.5 x 0.8 x 1.5
258.15
144.95
273.0
Poste de sectionnement
km 436.187
km 436.190
436-11B
3.2
Poste de sectionnement
436-11A
8.0
436-11
436-10
1.0
8.8
32.1
18.4
2.1
2.0
1.5
436-12A
9.8
3.6
km 436.206
Armoire de protection (Poste de traction)
Regard
3.0
0.5
6.1
km 436.362
9.3
2.5
3.5
2.8
436-30
2.0
8p.89 PTT
4qu.MD2
Aqueduc km 436.376
Centre B4
MOU: 3.0 sur 32qu.
Reg. 0.9 x 0.9 x 1.1
2
3
4
5
T de C
0.6
0.7
0.5
Cle à fleur
Cle à fleur
Ch
6TPBΦ105
Ch
2TPBΦ75+ 6TPBΦ105
Reg.
CBGM1
CBMM1
Descente
Montée
CBMM1
P.commun
1.5
9.7
1.0
7.4
0.9
6.5
1.2
2.2
2.0
1.2
3.1
4p.ZPFU= 52.8
7qu.= 6.3

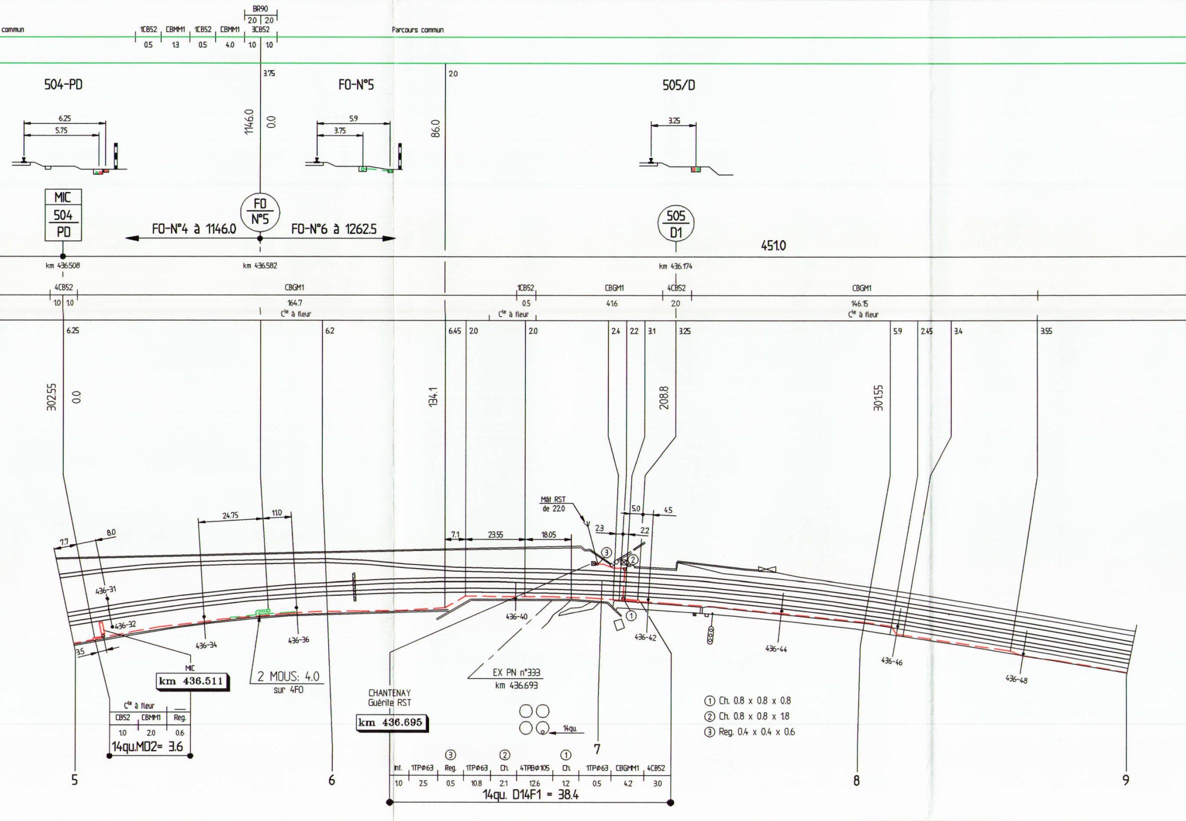
commun
1CB52 0.5
CBMM1 1.3
1CB52 0.5
CBMM1 4.0
BR90 2.0 2.0
3CB52 1.0 1.0
Parcours commun
3.75
2.0
504-PD
FO-N°5
505/D
6.25
5.75
5.9
3.75
3.25
1146.0
0.0
86.0
MIC 504 PD
FO N°5
FO-N°4 à 1146.0
FO-N°6 à 1262.5
505 D1
451.0
km 436.508
km 436.582
km 436.174
4CB52 1.0 1.0
CBGM1 164.7 Cle à fleur
1CB52 0.5 Cle à fleur
CBGM1 41.6
4CB52 2.0
CBGM1 146.15 Cle à fleur
6.25
6.2
6.45
2.0
2.0
2.4
2.2
3.1
3.25
5.9
2.45
3.4
3.55
302.55
0.0
134.1
208.8
301.55
Mât RST de 22.0
5.0
4.5
2.3
2.2
7.7
8.0
24.75
11.0
7.1
23.55
18.05
③
②
①
436-31
436-32
436-34
436-36
436-40
436-42
436-44
436-46
436-48
3.5
MIC
km 436.511
2 MOUS: 4.0 sur 4FO
CHANTENAY Guérite RST
km 436.695
EX PN n°333 km 436.693
14qu.
7
① Ch. 0.8 x 0.8 x 0.8
② Ch. 0.8 x 0.8 x 1.8
③ Reg. 0.4 x 0.4 x 0.6
Cle à fleur
CB52 1.0
CBMM1 2.0
Reg. 0.6
14qu.MD2= 3.6
Int. 1.0
1TPφ63 2.5
③ Reg. 0.5
1TPφ63 10.8
② Ch. 2.1
4TPBφ105 12.6
① Ch. 1.2
1TPφ63 0.5
CBGMM1 4.2
4CB52 3.0
14qu. D14F1 = 38.4
5
6
8
9

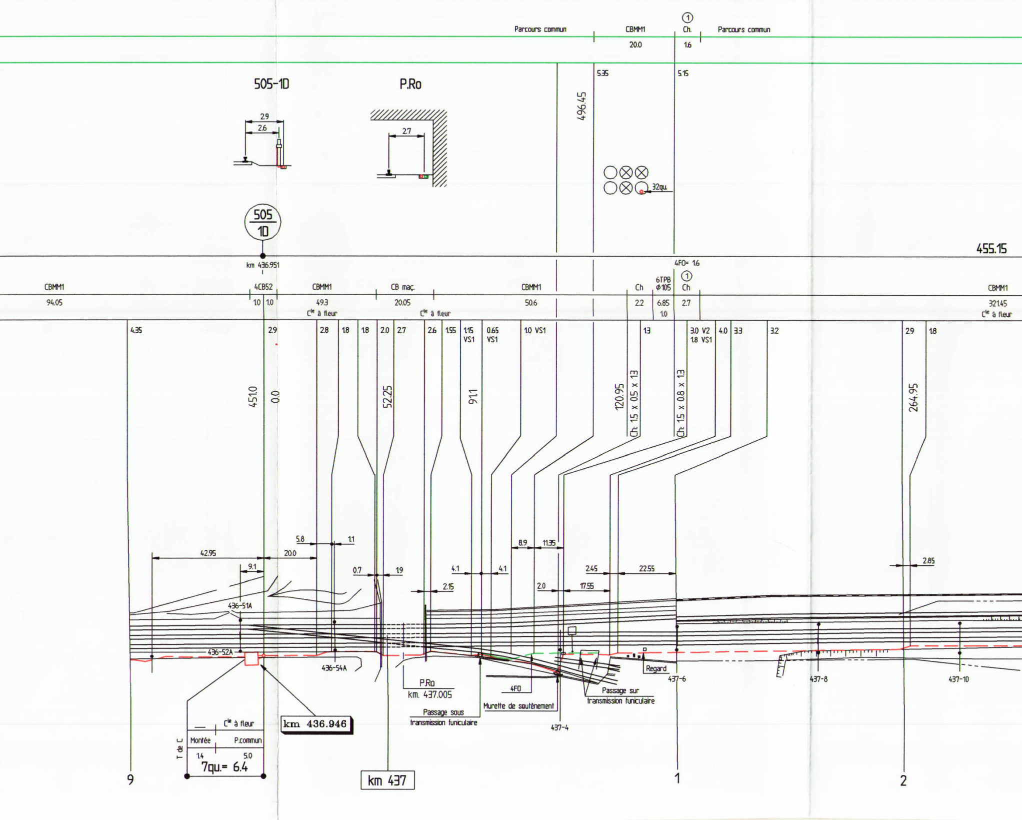
Parcours commun
CBMM1
20.0
①
Ch.
1.6
Parcours commun
5.35
5.15
505-1D
P.Ro
2.9
2.6
2.7
496.45
32qu.
505
1D
455.15
km 436.951
4F0= 1.6
6TPB
Φ105
①
CBMM1
4CB52
CBMM1
CB maç.
CBMM1
Ch
Ch
CBMM1
94.05
1.0
1.0
49.3
20.05
50.6
2.2
6.85
1.0
2.7
321.45
Cle à fleur
Cle à fleur
Cle à fleur
4.35
2.9
2.8
1.8
1.8
2.0
2.7
2.6
1.55
1.15 VS1
0.65 VS1
1.0 VS1
1.3
3.0 V2
1.8 VS1
4.0
3.3
3.2
2.9
1.8
451.0
0.0
52.25
91.1
120.95
Ch: 1.5 x 0.5 x 1.3
Ch: 1.5 x 0.8 x 1.3
264.95
5.8
1.1
42.95
20.0
9.1
0.7
1.9
4.1
4.1
2.15
8.9
11.35
2.0
2.45
17.55
22.55
2.85
436-51A
436-52A
436-54A
P.Ro
km. 437.005
Passage sous transmission funiculaire
4F0
Murette de soutènement
437-4
Regard
Passage sur transmission funiculaire
437-6
437-8
437-10
Cle à fleur
Montée
P.commun
T de C
1.4
5.0
7qu.= 6.4
km 436.946
km 437
9
1
2

Parcours commun

505-2

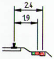

505-2
Vue en Plan

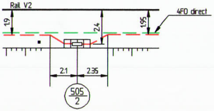
Rail V2
1.9
2.4
1.95
4F0 direct
2.1
2.35
505
2

P.Ra km 437.670
(Ech: 1/100)

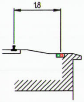

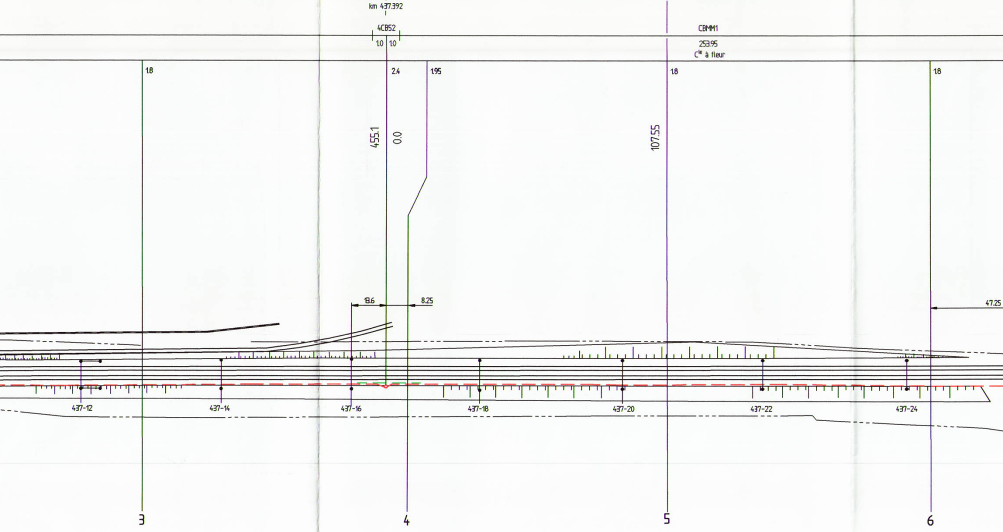
505
2
km 437.392
4CB52
1.0
1.0
948.05
1.8
255.95
CBMM1
253.95
C^{le} à fleur
1.8
2.4
1.95
1.8
1.8
455.1
0.0
107.55
13.6
8.25
47.25
437-12
437-14
437-16
437-18
437-20
437-22
437-24
3
4
5
6

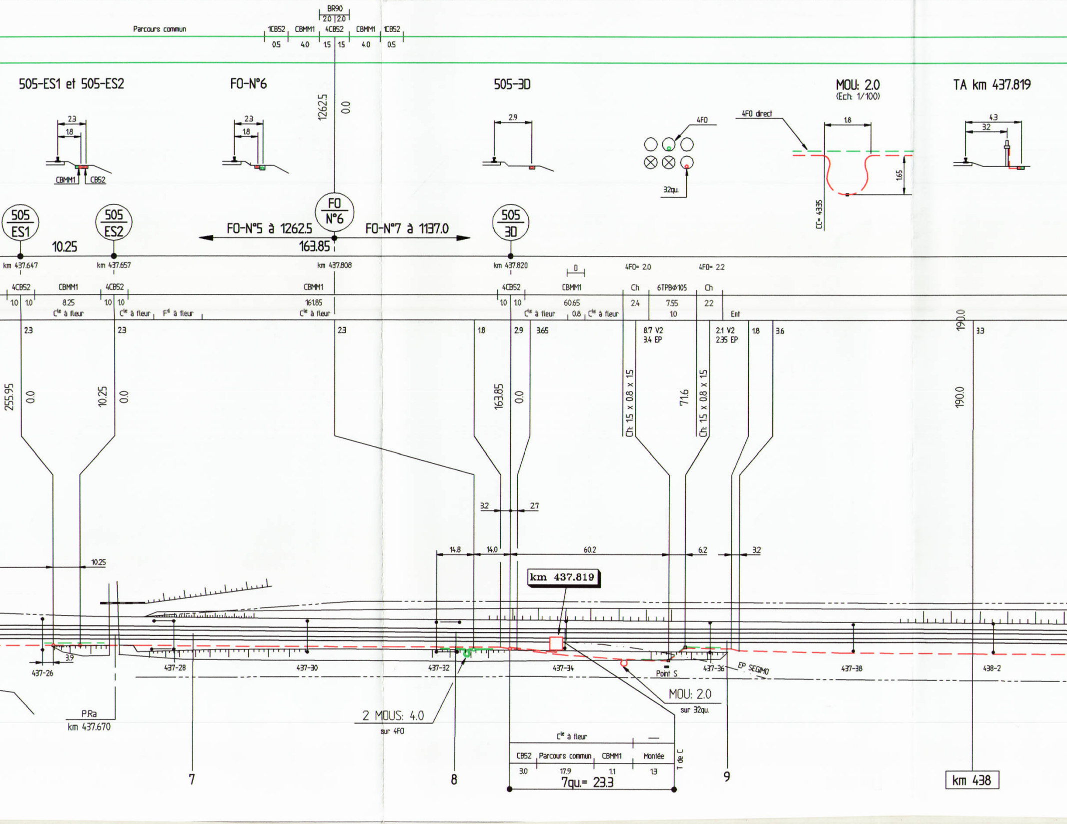
Parcours commun
BR90
2.0 | 2.0
1CB52 | CBMM1 | 4CB52 | CBMM1 | 1CB52
0.5 | 4.0 | 1.5 | 1.5 | 4.0 | 0.5
505-ES1 et 505-ES2
FO-N°6
505-3D
MOU: 2.0
(Ech: 1/100)
TA km 437.819
2.3
1.8
CBMM1
CB52
1262.5
0.0
2.9
4FO
32qu.
4FO direct
1.8
1.65
CC= 433.5
4.3
3.2
505 ES1
505 ES2
10.25
FO N°6
FO-N°5 à 1262.5
FO-N°7 à 1137.0
163.85
505 3D
km 437.647
km 437.657
km 437.808
km 437.820
4FO= 2.0
4FO= 2.2
4CB52
CBMM1
4CB52
CBMM1
4CB52
CBMM1
Ch
6TPBø105
Ch
1.0 | 1.0
8.25
1.0 | 1.0
161.85
1.0 | 1.0
60.65
2.4
7.55
2.2
Cle à fleur
Cle à fleur
Fd à fleur
Cle à fleur
Cle à fleur
0.8
Cle à fleur
1.0
Ent
2.3
2.3
2.3
1.8
2.9
3.65
8.7 V2
3.4 EP
2.1 V2
2.35 EP
1.8
3.6
190.0
3.3
255.95
0.0
10.25
0.0
163.85
0.0
Ch: 1.5 x 0.8 x 1.5
71.6
Ch: 1.5 x 0.8 x 1.5
190.0
3.2
2.7
14.8
14.0
60.2
6.2
3.2
10.25
km 437.819
3.9
437-26
437-28
437-30
437-32
437-34
Point S
437-36
EP SEGIMO
437-38
438-2
PRa
km 437.670
2 MOUS: 4.0
sur 4FO
MOU: 2.0
sur 32qu.
Cle à fleur
CB52 | Parcours commun | CBMM1 | Montée
3.0 | 17.9 | 1.1 | 1.3
T de C
7qu.= 23.3
7
8
9
km 438

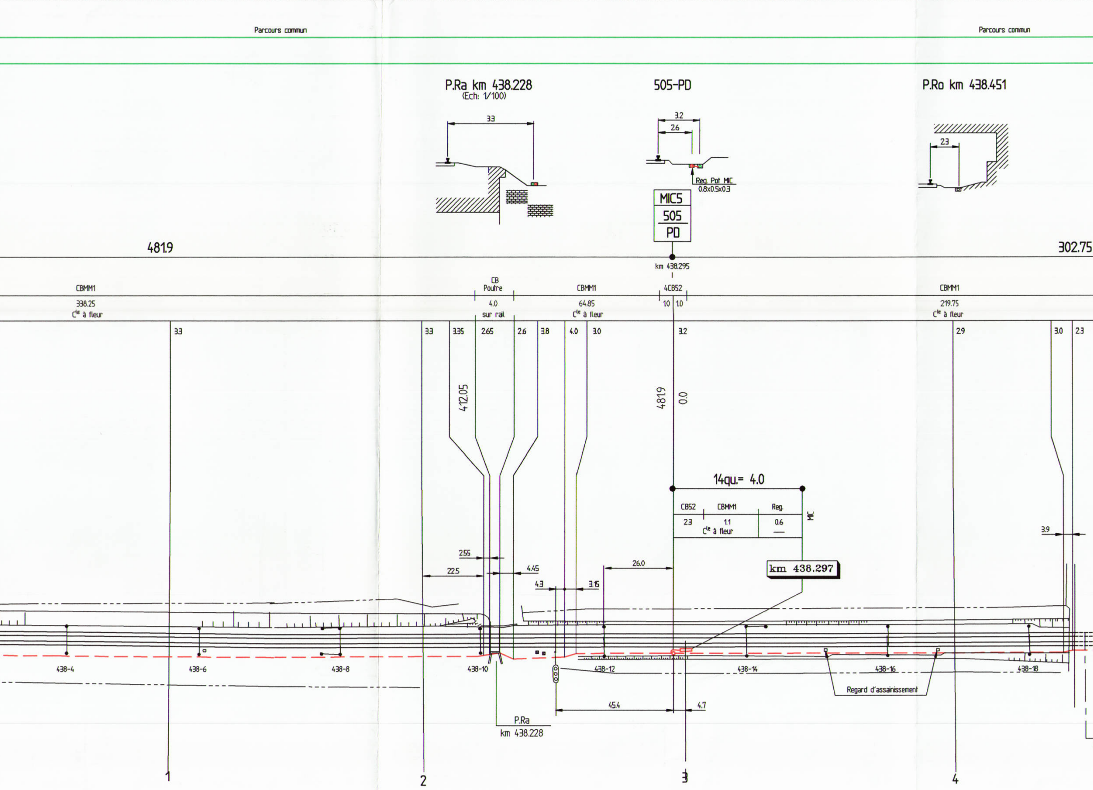

Parcours commun
Parcours commun
P.Ra km 438.228
(Ech: 1/100)
33
505-PD
3.2
2.6
Reg. Pot MIC
0.8x0.5x0.3
MICS
505
PD
P.Ro km 438.451
2.3
481.9
302.75
km 438.295
CBMM1
338.25
Cle à fleur
CB
Poutre
4.0
sur rail
CBMM1
64.85
Cle à fleur
4CB52
1.0
1.0
CBMM1
219.75
Cle à fleur
3.3
3.3
3.35
2.65
2.6
3.8
4.0
3.0
3.2
2.9
3.0
2.3
412.05
481.9
0.0
14qu.= 4.0
CB52
CBMM1
Reg.
2.3
1.1
Cle à fleur
0.6
MC
3.9
2.55
2.25
4.45
4.3
3.15
26.0
km 438.297
438-4
438-6
438-8
438-10
438-12
438-14
438-16
438-18
Regard d'assainissement
45.4
4.7
P.Ra
km 438.228
1
2
3
4

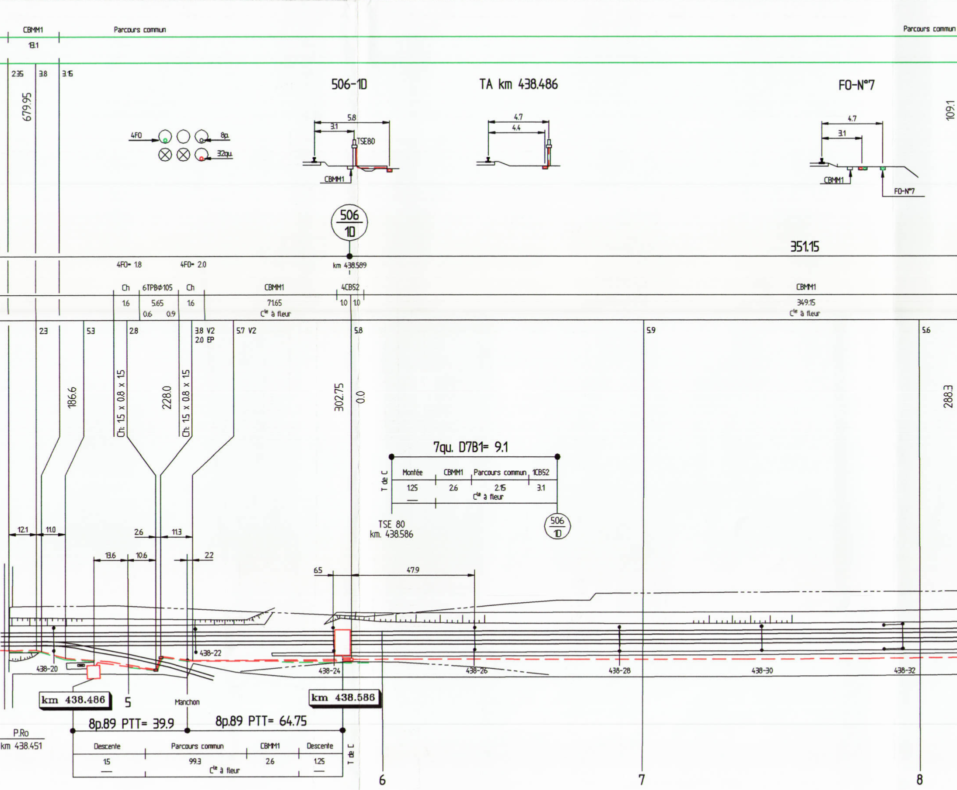
CBMM1
Parcours commun
13.1
Parcours commun
2.35
3.8
3.15
679.95
506-1D
TA km 438.486
FO-N°7
109.1
4FO
8p.
32qu.
5.8
3.1
TSE80
CBMM1
4.7
4.4
4.7
3.1
CBMM1
FO-N°7
506
1D
351.15
4FO= 1.8
4FO= 2.0
km 438.589
Ch
6TPBΦ105
Ch
CBMM1
4CB52
CBMM1
1.6
5.65
0.6
0.9
1.6
71.65
Cle à fleur
1.0
1.0
349.15
Cle à fleur
2.3
5.3
2.8
3.8 V2
2.0 EP
5.7 V2
5.8
5.9
5.6
186.6
Ch: 1.5 x 0.8 x 1.5
228.0
Ch: 1.5 x 0.8 x 1.5
302.75
0.0
288.3
7qu. D7B1= 9.1
T de C
Montée
CBMM1
Parcours commun
1CB52
1.25
2.6
2.15
Cle à fleur
3.1
506
1D
TSE 80
km. 438.586
12.1
11.0
2.6
11.3
13.6
10.6
2.2
6.5
47.9
438-22
438-20
438-24
438-26
438-28
438-30
438-32
km 438.486
5
Manchon
km 438.586
8p.89 PTT= 39.9
8p.89 PTT= 64.75
P.Ro
km 438.451
Descente
Parcours commun
CBMM1
Descente
15
99.3
Cle à fleur
2.6
1.25
T de C
6
7
8

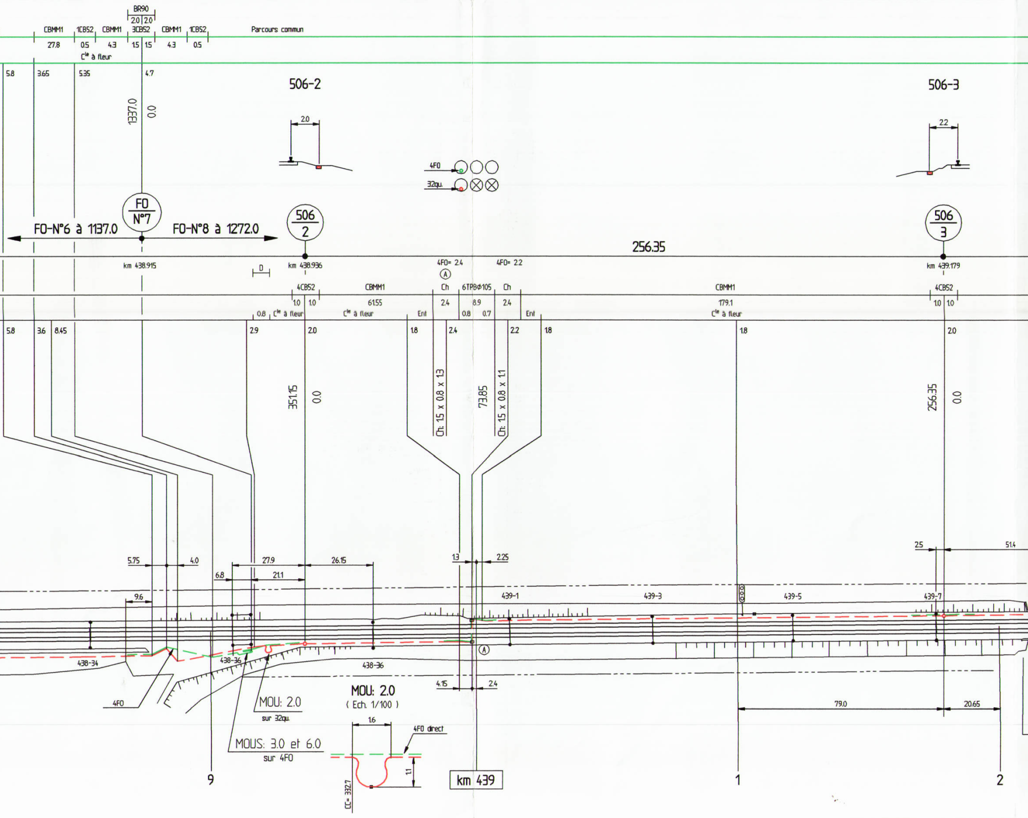
BR90
2.0
2.0
CBMM1
1CB52
CBMM1
3CB52
CBMM1
1CB52
Parcours commun
27.8
0.5
4.3
1.5
1.5
4.3
0.5
Cle à fleur
5.8
3.65
5.35
4.7
1337.0
0.0
506-2
2.0
506-3
2.2
4FO
32qu.
FO
N°7
FO-N°6 à 1137.0
FO-N°8 à 1272.0
506
2
506
3
256.35
km 438.915
D
km 438.936
4FO= 2.4
4FO= 2.2
Ⓐ
km 439.179
4CB52
CBMM1
Ch
6TPBØ105
Ch
CBMM1
4CB52
1.0
1.0
61.55
2.4
8.9
2.4
179.1
1.0
1.0
0.8
Cle à fleur
Cle à fleur
Ent
0.8
0.7
Ent
Cle à fleur
5.8
3.6
8.45
2.9
2.0
1.8
2.4
2.2
1.8
1.8
2.0
351.15
0.0
Ch. 1.5 x 0.8 x 1.3
73.85
Ch. 1.5 x 0.8 x 1.1
256.35
0.0
5.75
4.0
27.9
26.15
21.1
6.8
9.6
1.3
2.25
2.5
51.4
439-1
439-3
439-5
439-7
438-34
438-36
438-36
Ⓐ
4FO
MOU: 2.0
sur 32qu.
MOUS: 3.0 et 6.0
sur 4FO
MOU: 2.0
(Ech. 1/100)
1.6
4FO direct
1.1
CC= 332.7
4.15
2.4
79.0
20.65
9
km 439
1
2

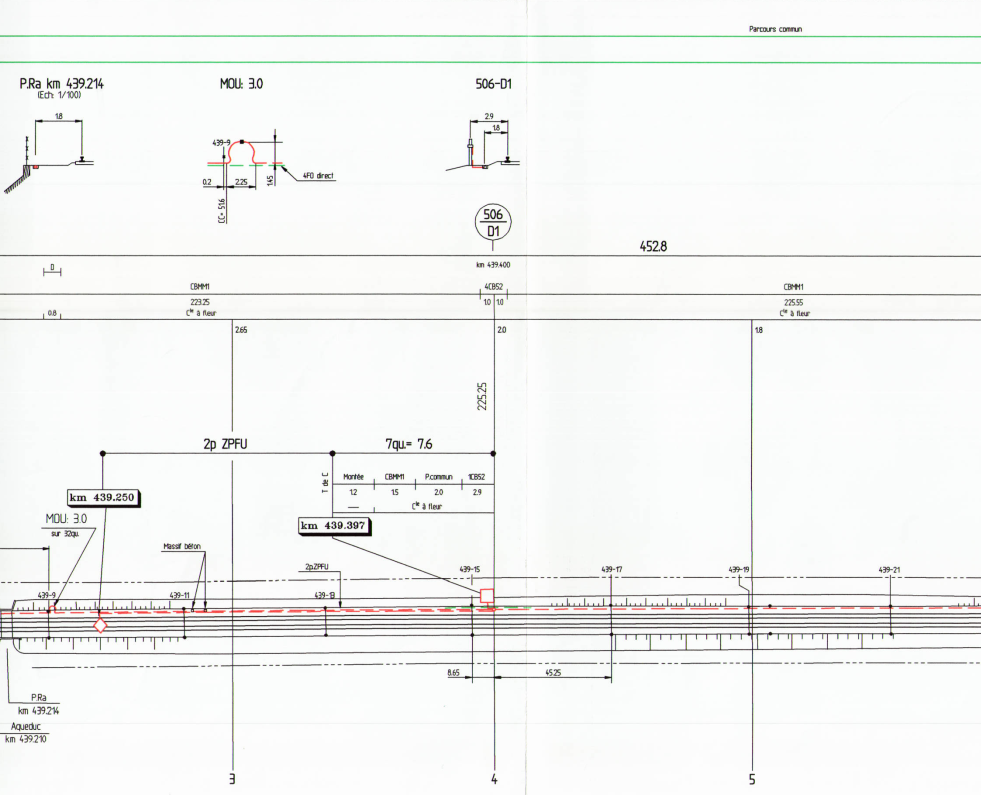
Parcours commun
P.Ra km 439.214
(Ech: 1/100)
1.8
MOU: 3.0
439-9
0.2
2.25
1.45
4FO direct
CC= 51.6
506-D1
2.9
1.8
506
D1
452.8
km 439.400
D
CBMM1
223.25
Cle à fleur
0.8
4CB52
1.0
1.0
CBMM1
225.55
Cle à fleur
2.65
2.0
1.8
225.25
2p ZPFU
7qu.= 7.6
T de C
Montée
CBMM1
P.commun
1CB52
1.2
1.5
2.0
2.9
—
Cle à fleur
km 439.250
km 439.397
MOU: 3.0
sur 32qu.
Massif béton
2p.ZPFU
439-15
439-17
439-19
439-21
439-9
439-11
439-13
8.65
45.25
P.Ra
km 439.214
Aqueduc
km 439.210
3
4
5

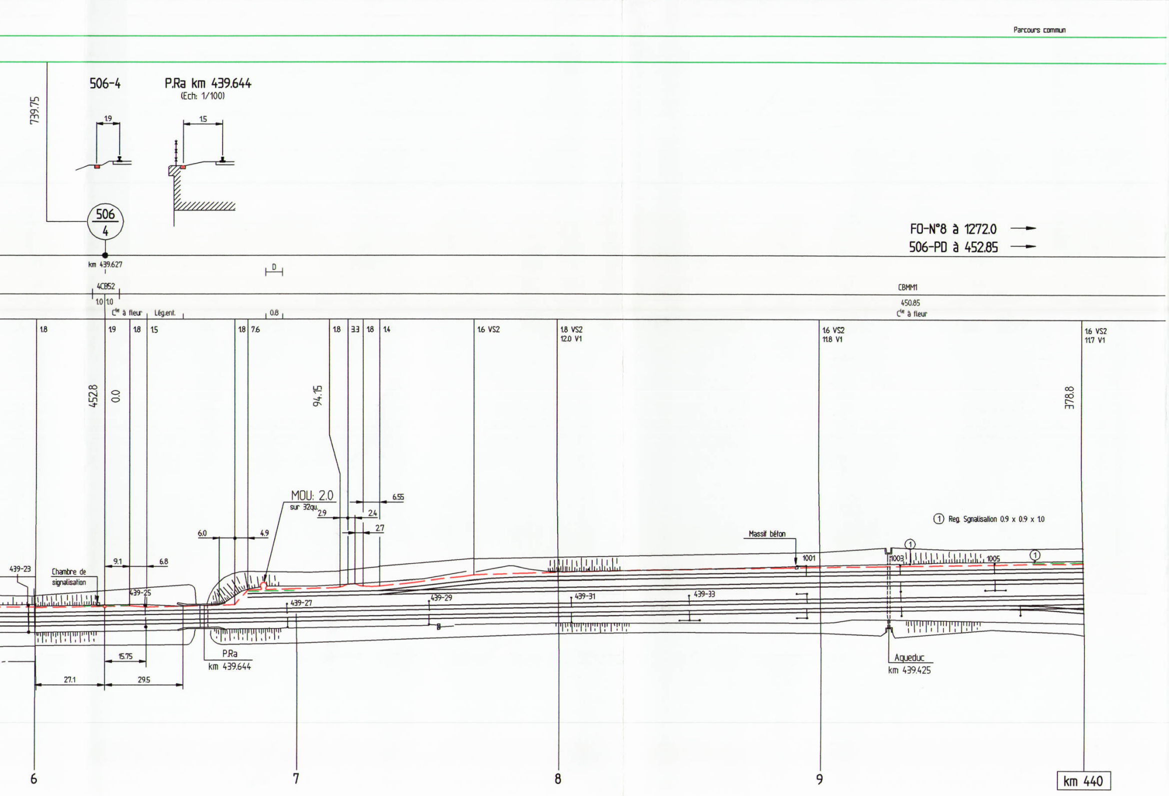
Parcours commun
739.75
506-4
P.Ra km 439.644
(Ech: 1/100)
1.9
1.5
506
4
FO-N°8 à 1272.0
506-PD à 452.85
km 439.627
D
4CB52
1.0 1.0
Cte à fleur
Lég.ent.
0.8
CBMM1
450.85
Cte à fleur
1.8
1.9
1.8
1.5
1.8
7.6
1.8
3.3
1.8
1.4
1.6 VS2
1.8 VS2
12.0 V1
1.6 VS2
11.8 V1
1.6 VS2
11.7 V1
452.8
0.0
94.15
378.8
MOU: 2.0
sur 32qu.
6.55
2.9
2.4
2.7
6.0
4.9
9.1
6.8
① Reg. Signalisation 0.9 x 0.9 x 1.0
Massif béton
1001
1003
1005
①
439-23
Chambre de signalisation
439-25
439-27
439-29
439-31
439-33
15.75
27.1
29.5
P.Ra
km 439.644
Aqueduc
km 439.425
6
7
8
9
km 440

Dates	Modifications

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	Nantes_Metropole
Destinataire	ABR_Service_distribution_EAU
Complément / Service	CEDEX_9
Numéro / Voie	Bd_de_Seattle
Code postal / Commune	44923 Nantes
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.18@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

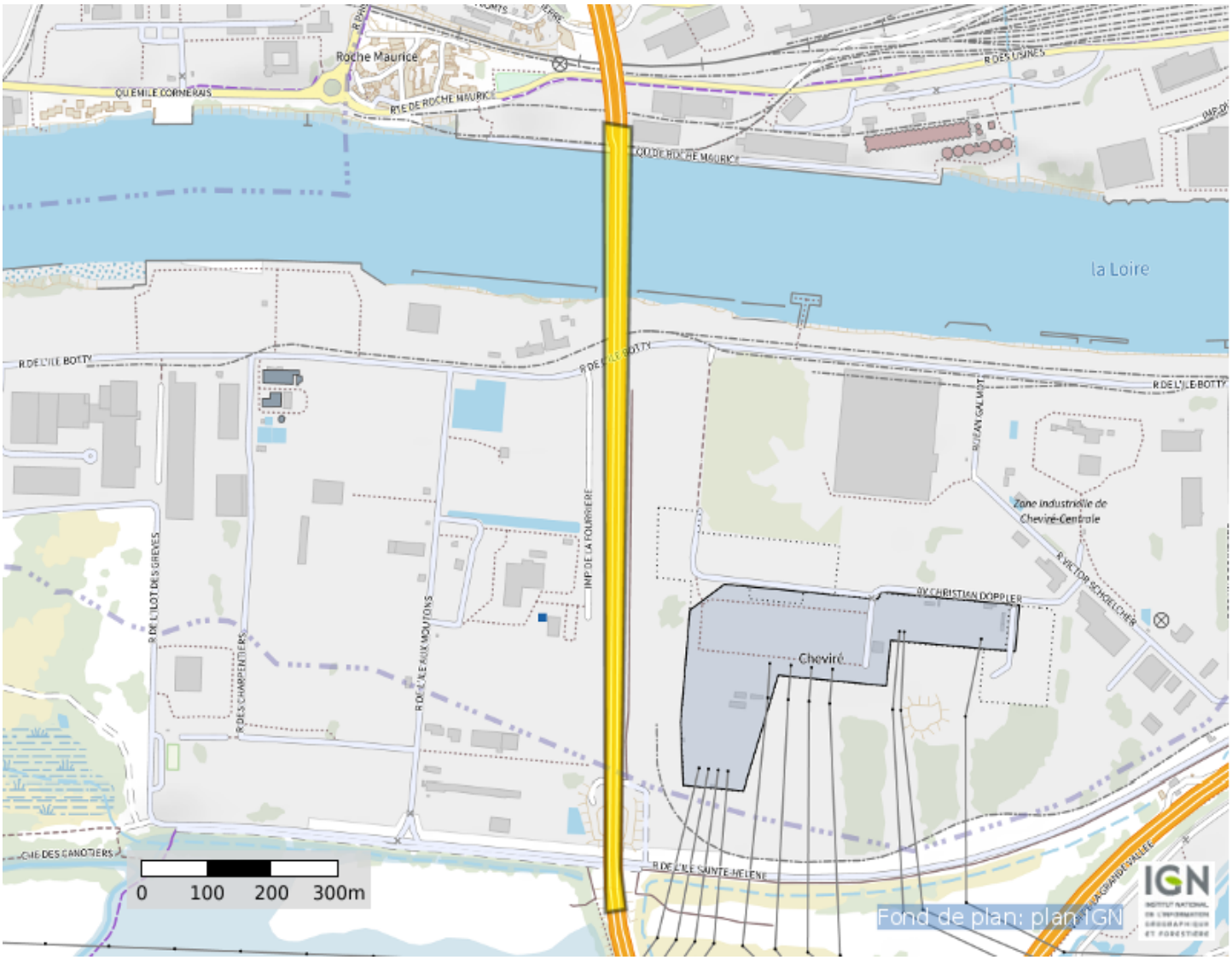

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	VEOLIA EAU CENTRE OUEST CHEZ SOGEDATA
Destinataire	Anjou & Deux-Sèvres
Complément / Service	CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie	TSA 70011
Code postal / Commune	69134 DARDILLY CEDEX
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.19@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

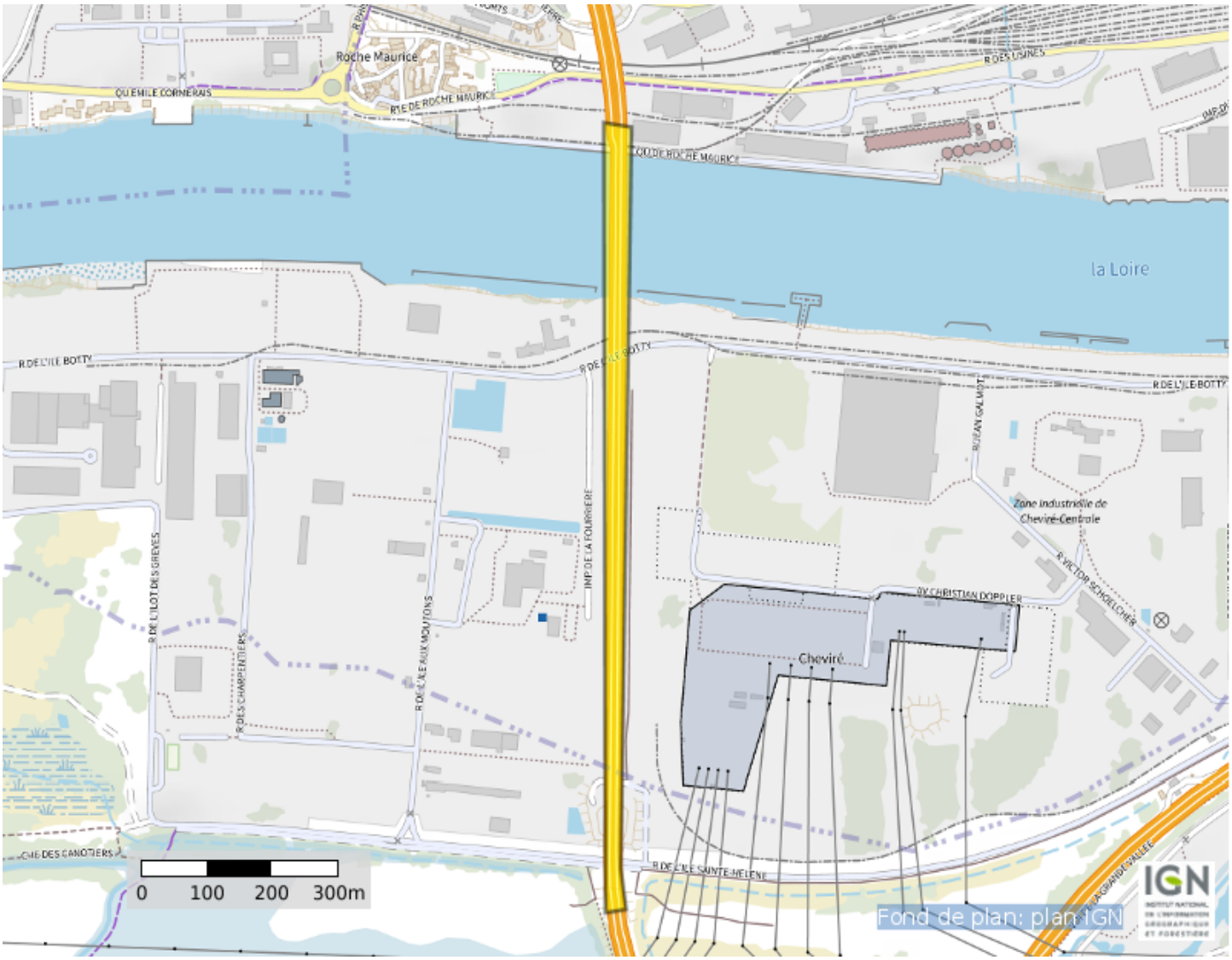

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus : NR

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : VEOLIA EAU CENTRE OUEST CHEZ SOGEDATA Anjou & Deux-Sèvres
Personne à contacter : SERVICE DICT
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0969323529 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EA ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___ ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [x] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Les tronçons ne sont pas systématiquement dotés de grillages avertisseurs
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : En cas d'endommagement sur secteur Vendée, contacter 0251400000

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0969323529
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Service DICT CTO
Désignation du service : DICT
Tél. : 0969323529

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : DIDYME Eliane
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 07 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Contacts DT-DICT Anjou-Vendée-Deux-Sèvres

En cas de sinistre

En cas d'endommagement sur nos ouvrages lors de votre intervention,
Pour le secteur de Vendée, contacter le **02 51 40 00 00**
Sinon merci de contacter le service clientèle Veolia au **0969323529** en activant le mode « urgence ».

Attention : Le mode urgence ne peut être activé qu'en cas d'endommagement uniquement. Dans les autres cas, votre demande sera rejetée.

Rdv marquage piquetage

En cas de nécessité d'une prise de rdv pour réaliser un marquage piquetage par l'un de nos agents, merci de contacter pour le secteur de Vendée le **02 51 40 00 00**

Pour tout autre secteur, merci de contacter le service clientèle Veolia :

- Soit par téléphone au **0969323529** en mentionnant le besoin d'une prise de rdv par l'un de nos agents suite à une réponse DICT pour effectuer un marquage-piquetage. *En cas de forte affluence sur nos lignes, merci de patienter ou renouveler votre appel ultérieurement.*
- Soit par internet sur le lien suivant :
  https://www.service.eau.veolia.fr/home/contact/contact-public.html

Vous devez alors :

1. Indiquer la commune concernée,
2. Choisir la thématique eau potable ou assainissement dans la liste déroulante
3. Mentionner la nature de votre demande dans le commentaire « prise de rdv avec un agent Veolia pour effectuer un marquage-piquetage suite à une réponse DICT »,
4. Vous serez recontacté pour la prise de rdv dès que possible.

Les ouvrages Privés ou Abandonnées ne sont pas exploités par Veolia, leur position est donnée à titre indicatif

La durée de validité du récépissé est limitée dans le temps, la DICT doit être renouvelée dans les cas suivants :

- La durée des travaux est supérieure à 6 mois et aucune réunion périodique n'a été planifiée avec les exploitants de réseaux sensibles
- Les travaux annoncés ne sont pas entrepris dans un délai de 3 mois à compter de la date de consultation de la liste des exploitants
- Les travaux sont interrompus pendant plus de 3 mois.

Les plans sont restitués sur le meilleur fond de plan à grande échelle disponible - toutefois le fond de plan mis à disposition de Veolia peut comporter des erreurs importantes ; pour les ouvrages indiqués en classe A, il est nécessaire de se reporter aux coordonnées Lambert fournies avec la réponse.
Dans tous les cas, vous devez procéder à la lecture de l'environnement et prendre en compte les indications fournies par les affleurants

Contenu et légende des plans des réponses aux DT-DICT

Ouvrages Souterrains de Prélèvement ou de Distribution d'Eau (Eau Potable)

Plans et données disponibles dans ce dossier

1. Plan des ouvrages du réseau d'eau potable
2. Données complémentaires des points singuliers relevés en classe A

Légende

Chantier

Emprise des travaux

Eau Potable

Canalisation

- Refoulement
- Veolia
- Abandonné
- Privé

Branchement

- Abandonné
- Privé
- Veolia

Equipement réseau

- Public
- Veolia
- Vannes
- Point de Service Vanne de Branchement

Défense incendie

- Réserve
- Bouche incendie
- Poteau incendie

Ouvrages (Eau Potable)

- Forage/captage
- Usine de traitement
- RT — Reservoir (sur tour)
- RA — Reservoir (semi enterré)
- R — Reservoir
- Regard visite
- Autre
- Station de pompage, surpression ou rechloration

Les ouvrages Privés ou Abandonnées ne sont pas exploités par Veolia, leur position est donnée à titre indicatif

La durée de validité du récépissé est limitée dans le temps, la DICT doit être renouvelée dans les cas suivants :

- La durée des travaux est supérieure à 6 mois et aucune réunion périodique n'a été planifiée avec les exploitants de réseaux sensibles
- Les travaux annoncés ne sont pas entrepris dans un délai de 3 mois à compter de la date de consultation de la liste des exploitants
- Les travaux sont interrompus pendant plus de 3 mois.

Les plans sont restitués sur le meilleur fond de plan à grande échelle disponible - toutefois le fond de plan mis à disposition de Veolia peut comporter des erreurs importantes ; pour les ouvrages indiqués en classe A, il est nécessaire de se reporter aux coordonnées Lambert fournies avec la réponse.
Dans tous les cas, vous devez procéder à la lecture de l'environnement et prendre en compte les indications fournies par les affleurants (regards, chambres, bouches à clé, etc.)

Plan des ouvrages du réseau d'eau potable Plan général (1/1)

VEOLIA

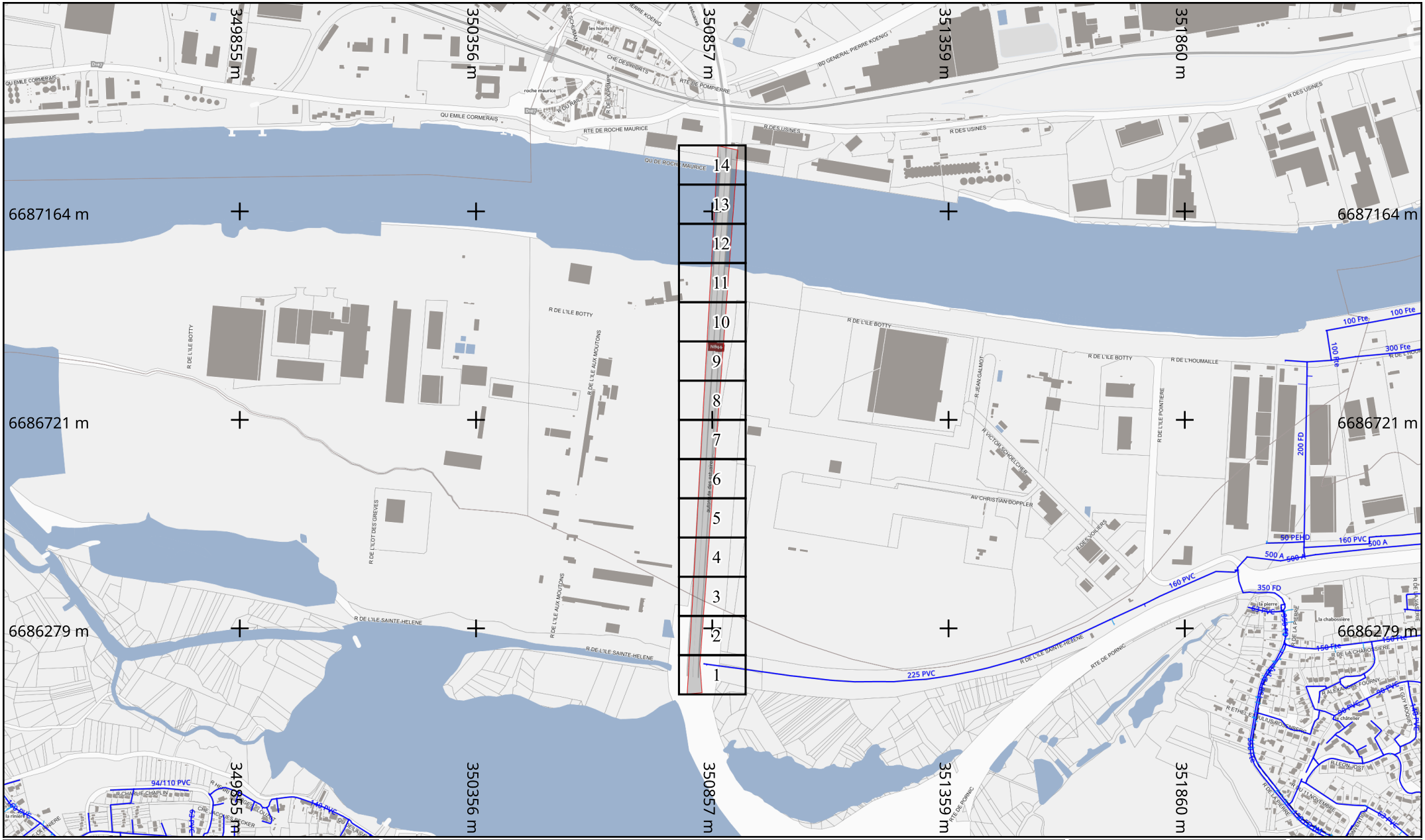

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

— Diamètre Matériau [A] — : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:10000

0 50 100 150 250m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

Plan des ouvrages du réseau d'eau potable - Folio 1 /14

vers folio 2

VEOLIA

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 3

VEOLIA

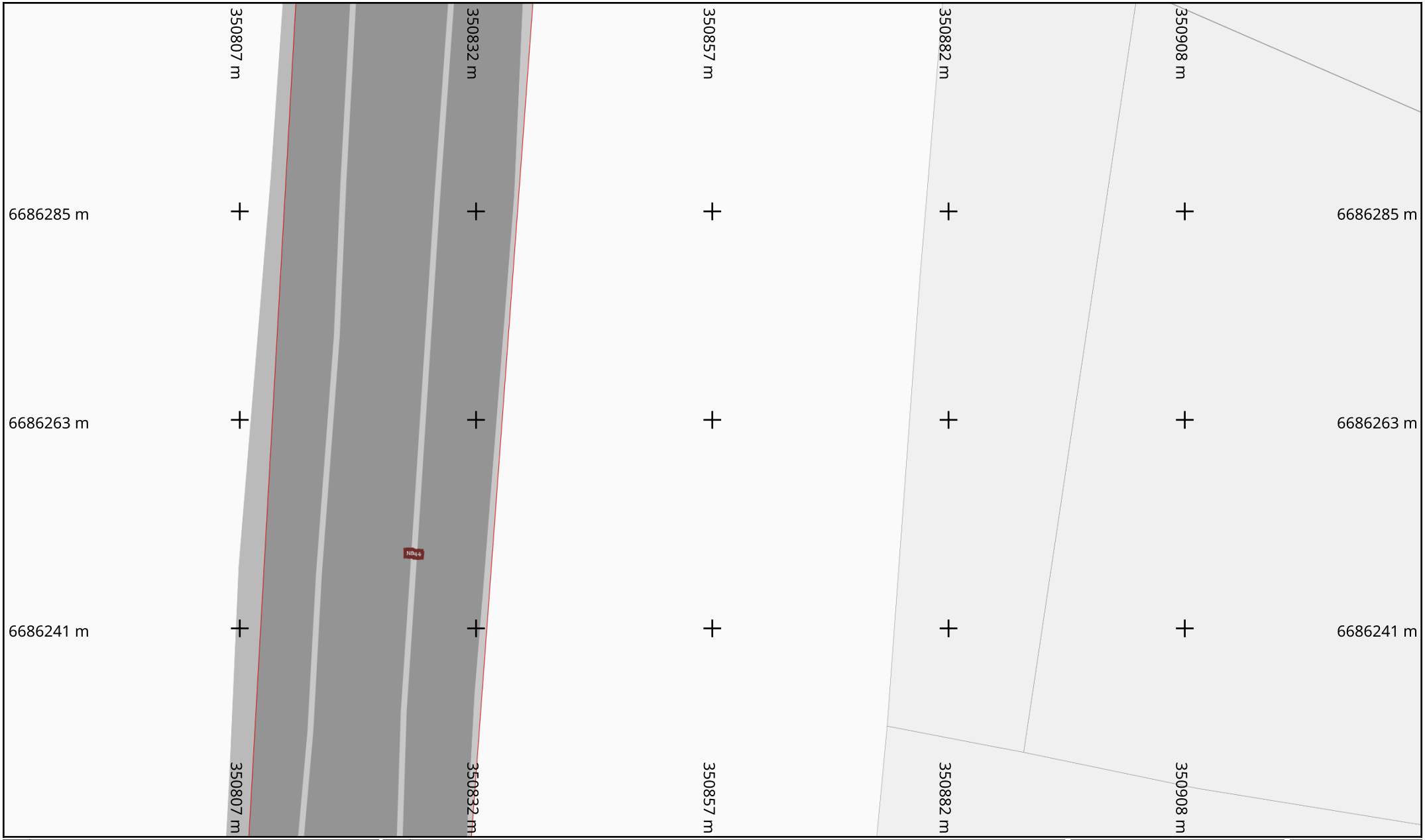

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

vers folio 1

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 4

VEOLIA

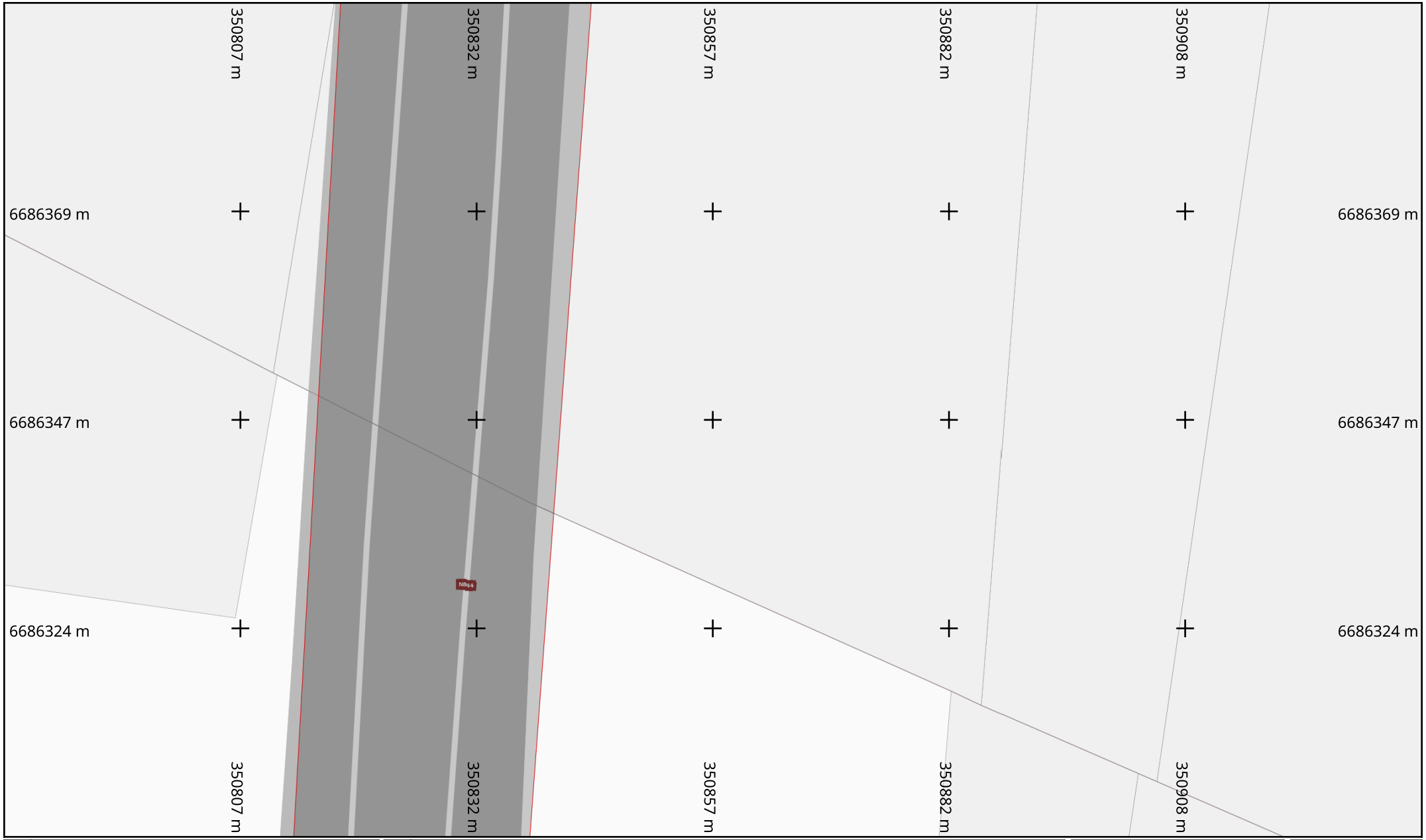

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

vers folio 2

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression :
A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 5

VEOLIA

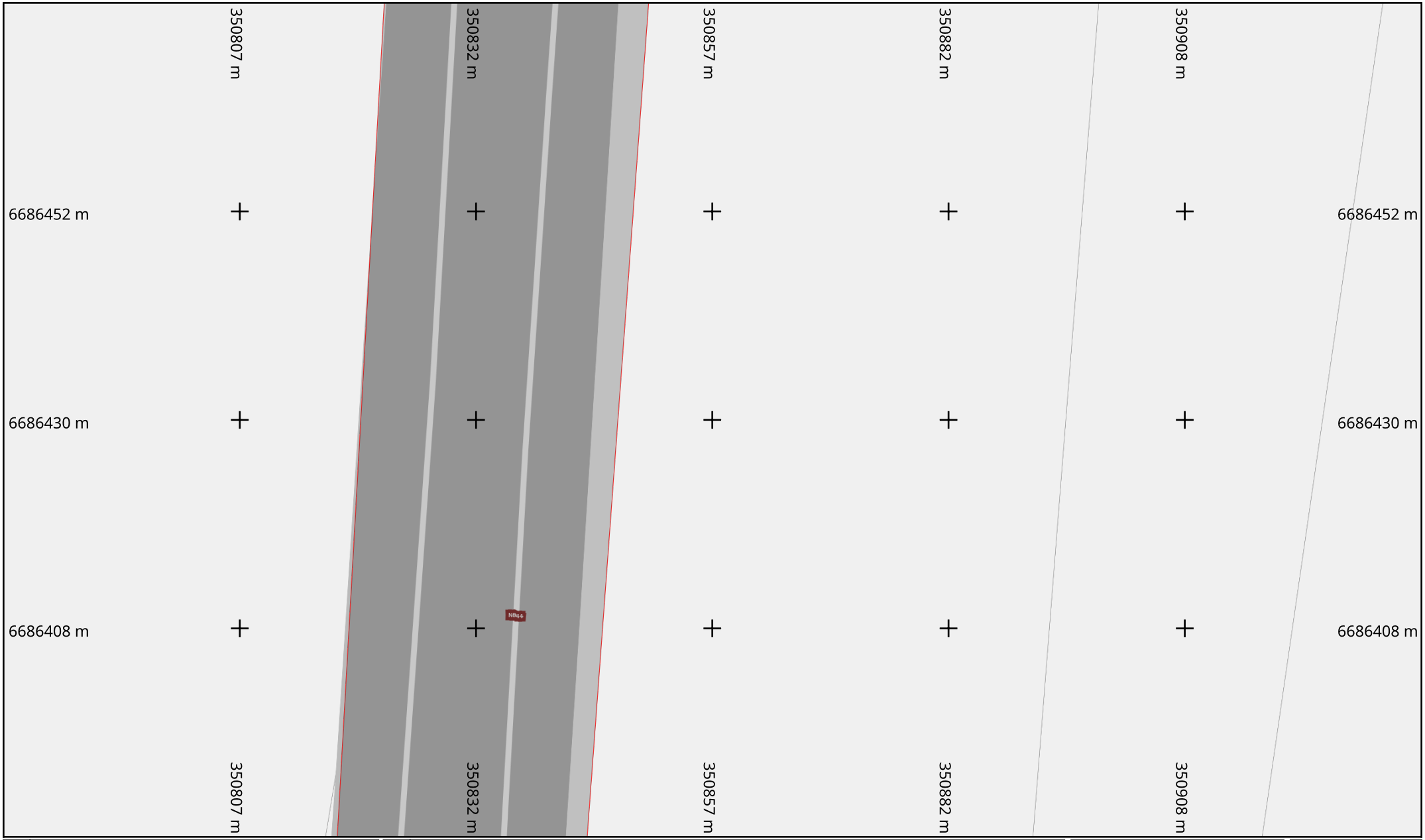

vers folio 3

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 6

VEOLIA

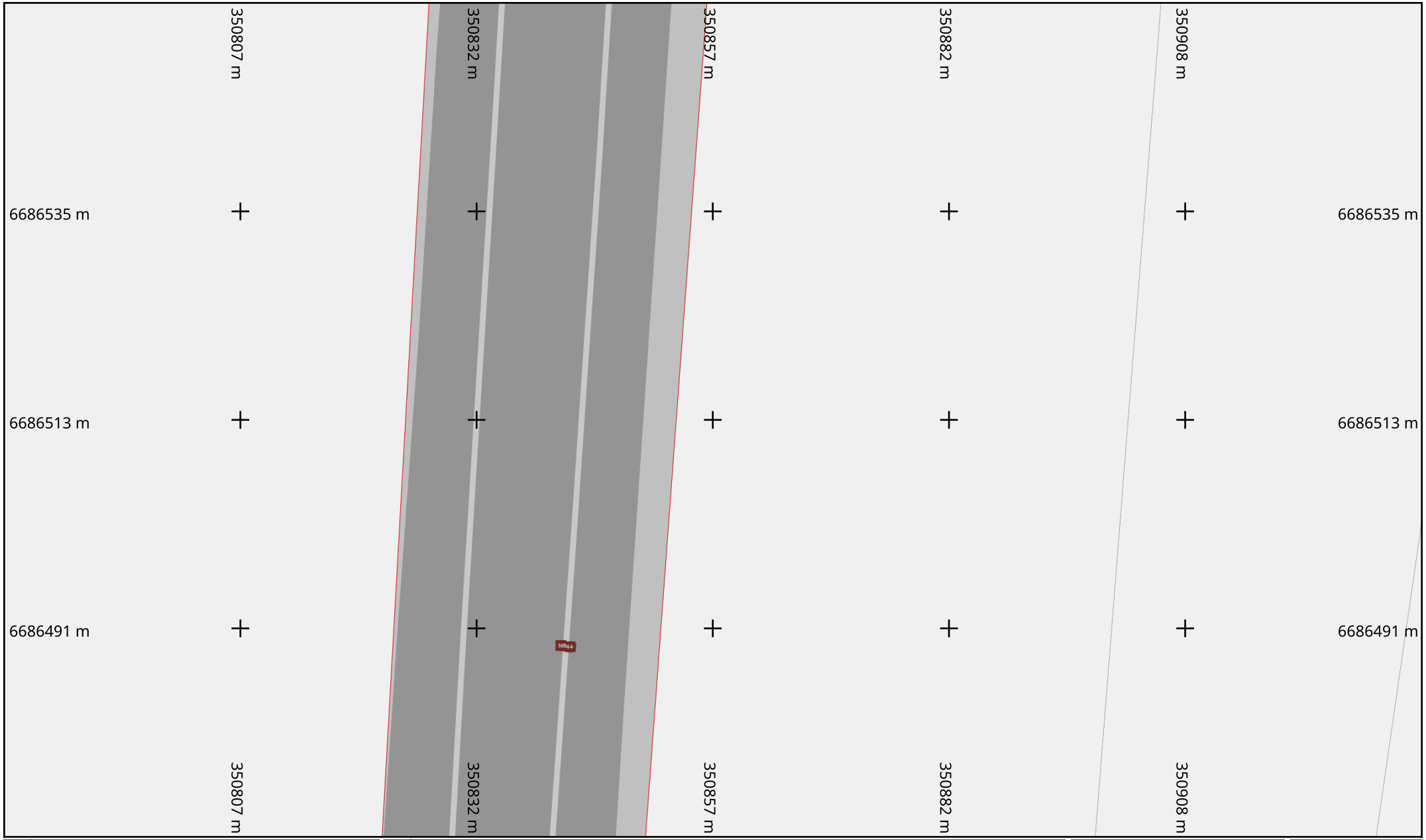

vers folio 4

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 7

VEOLIA

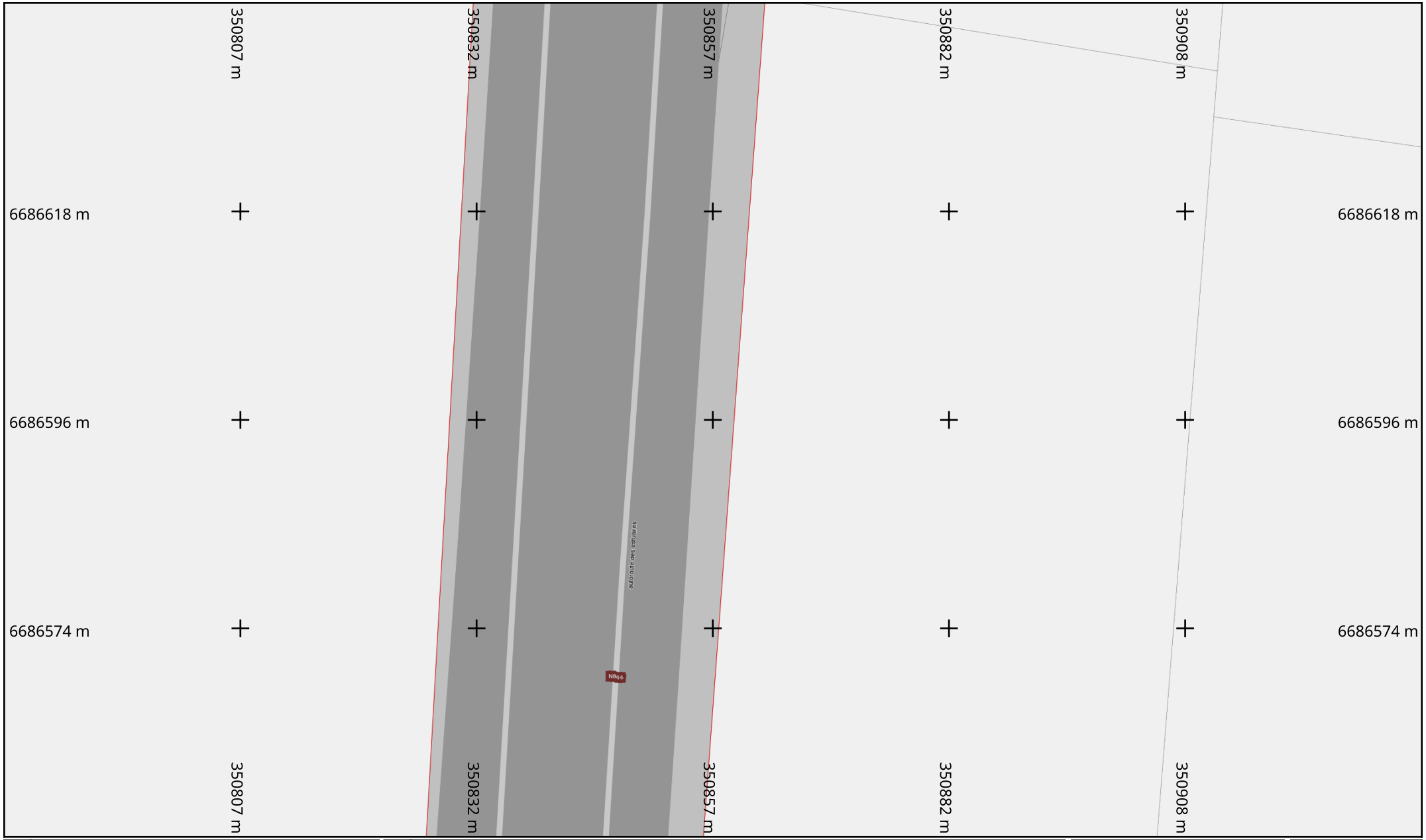

vers folio 5

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 8

VEOLIA

vers folio 6

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 9

VEOLIA

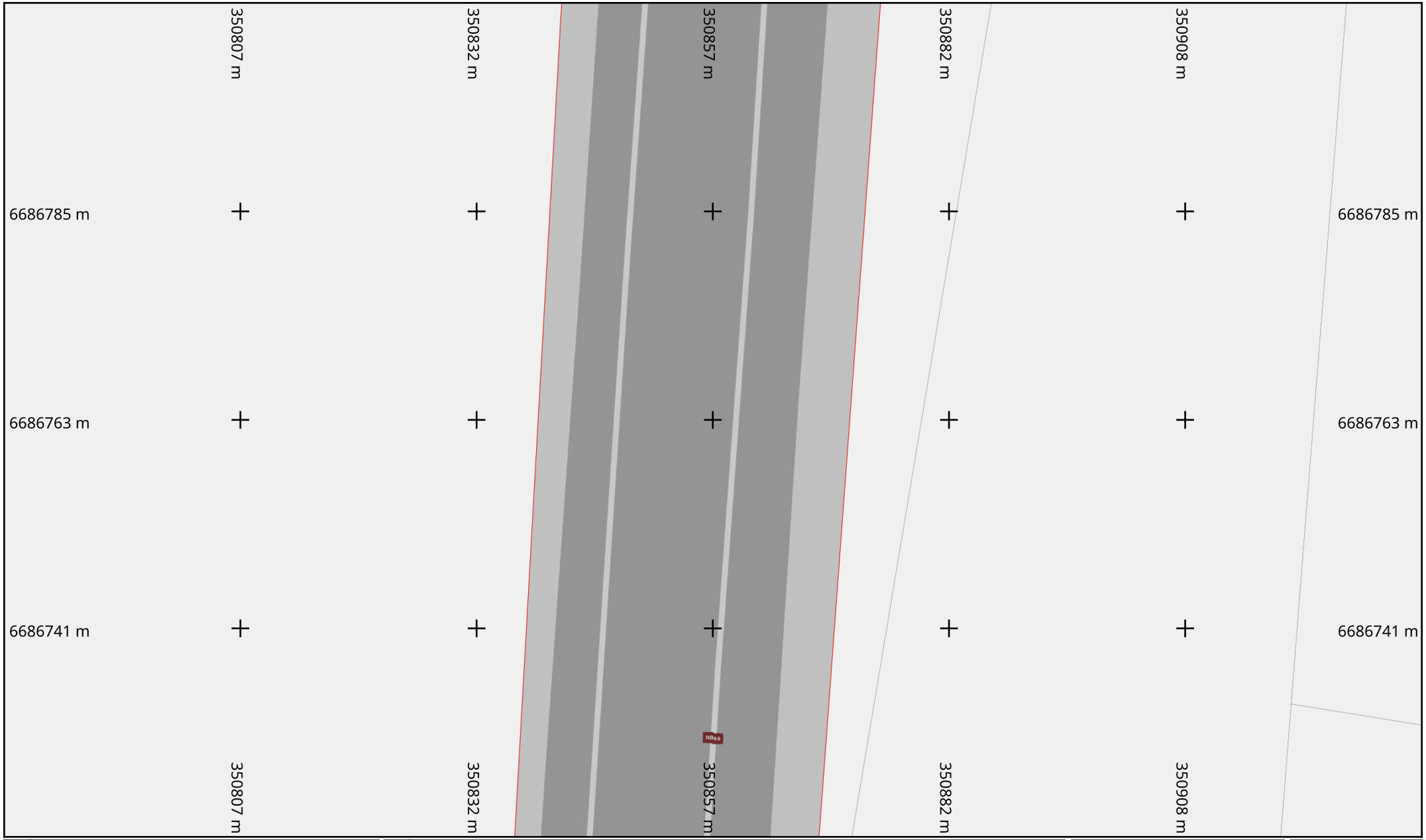

vers folio 7

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression :
A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 10

VEOLIA

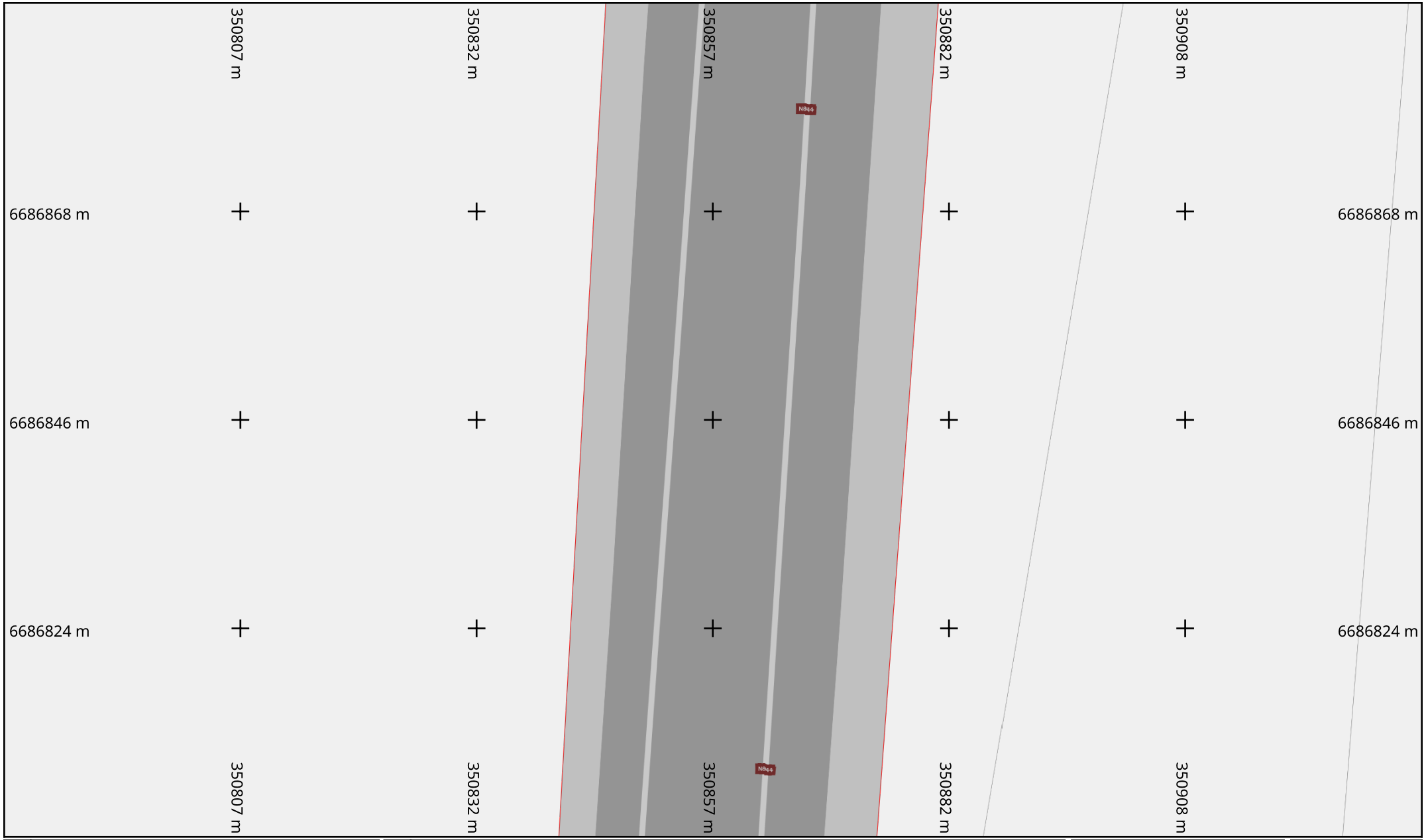

vers folio 8

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 11

VEOLIA

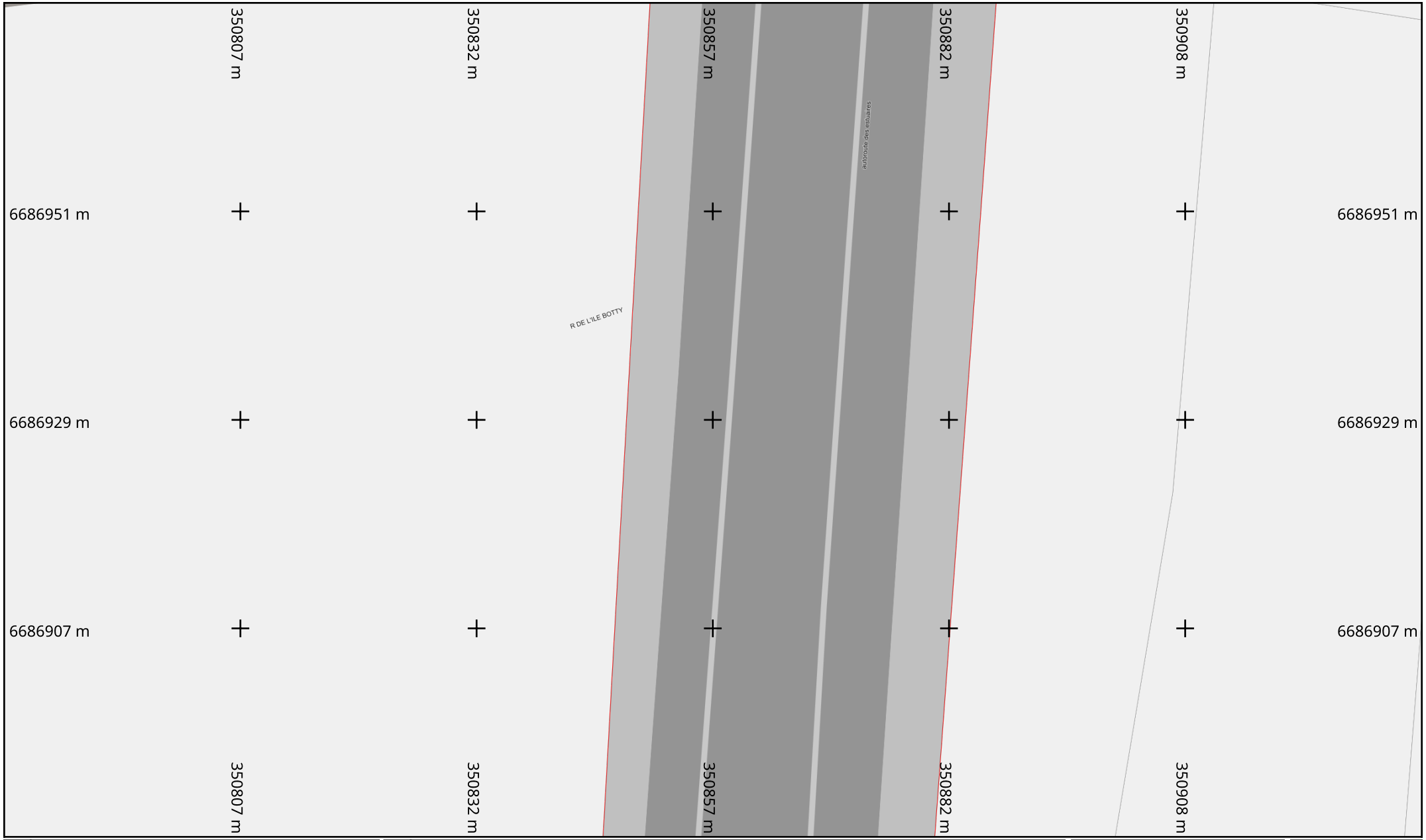

vers folio 9

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

Plan des ouvrages du réseau d'eau potable - Folio 11 /14

vers folio 12

VEOLIA

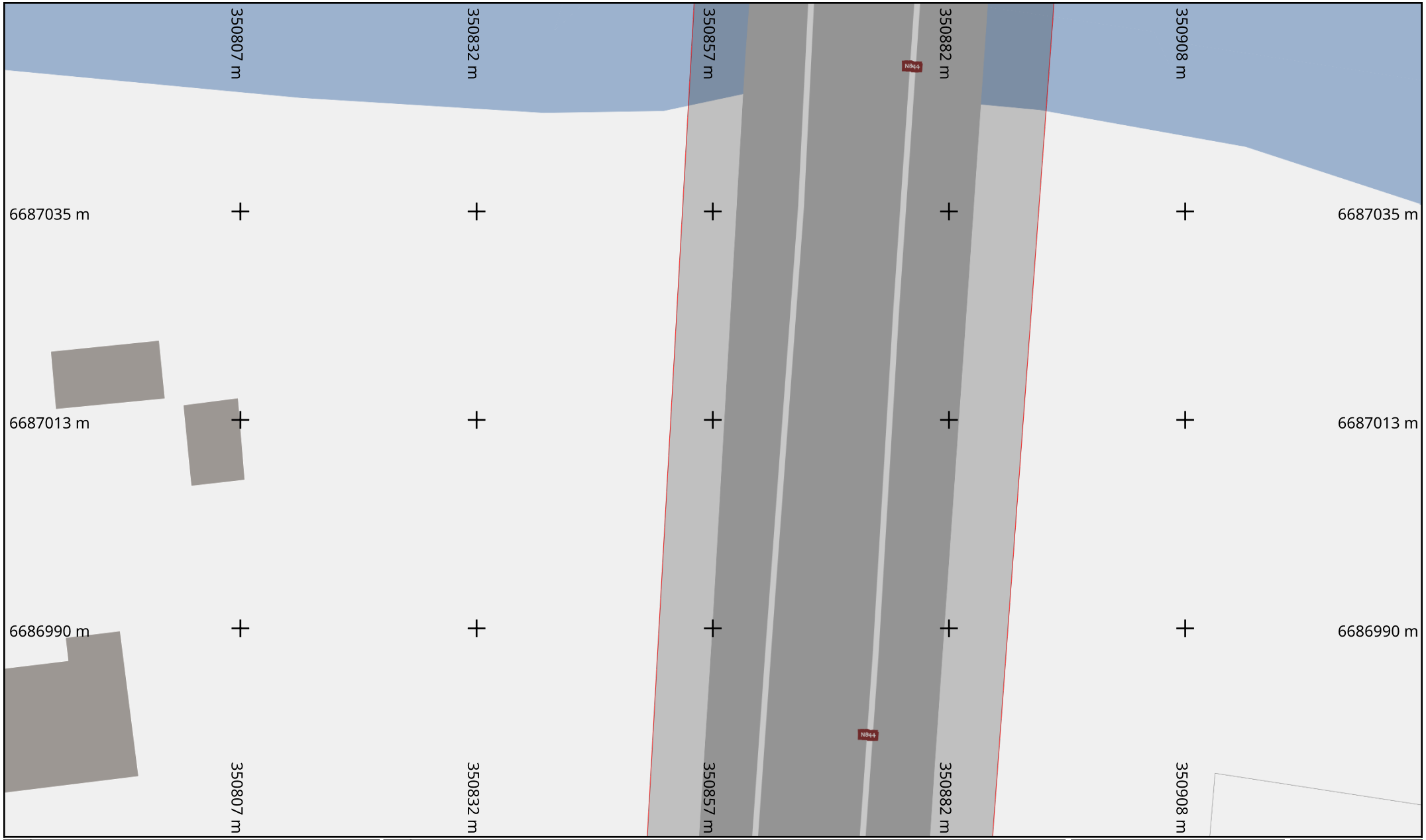

vers folio 10

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 13

VEOLIA

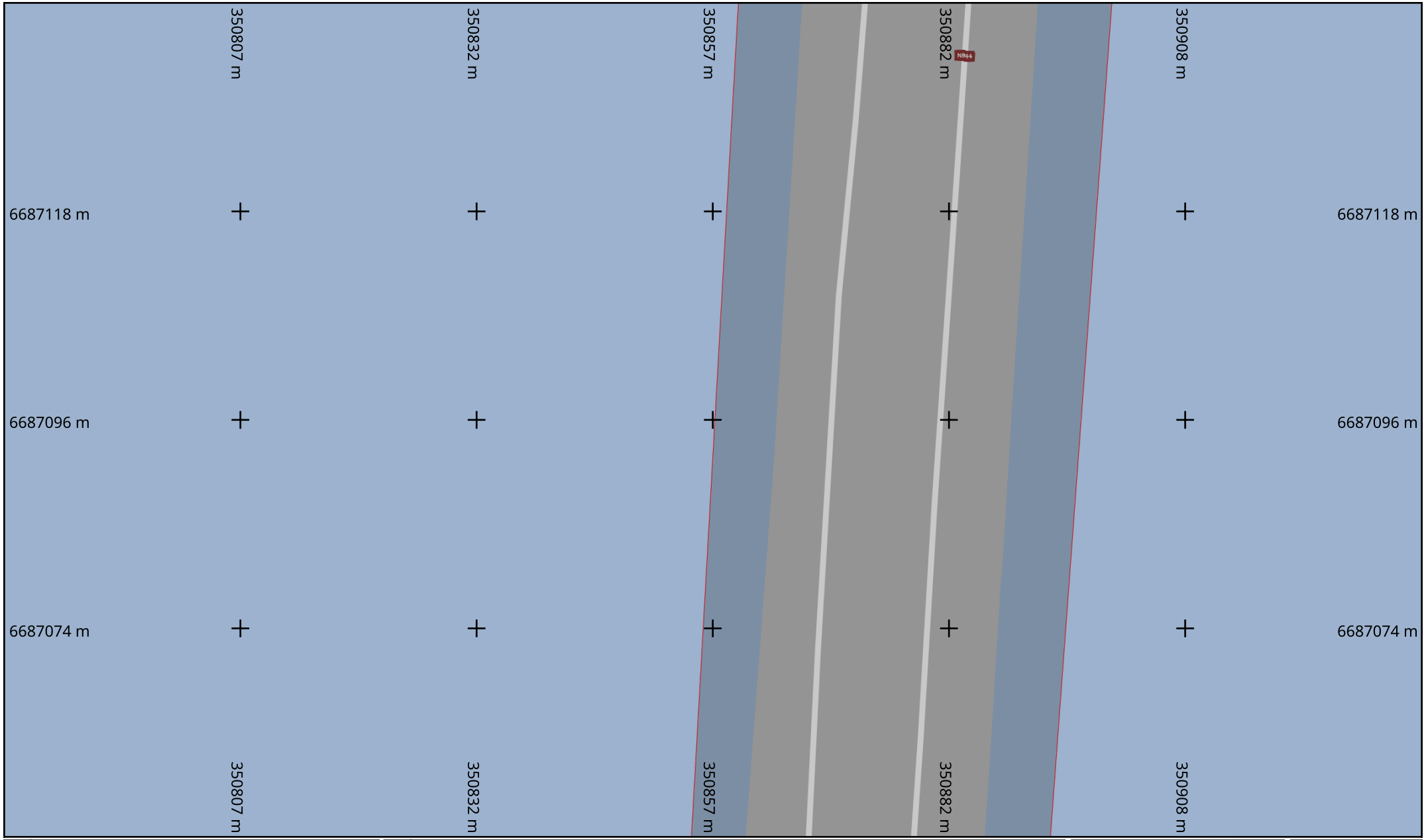

vers folio 11

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression :
A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 14

VEOLIA

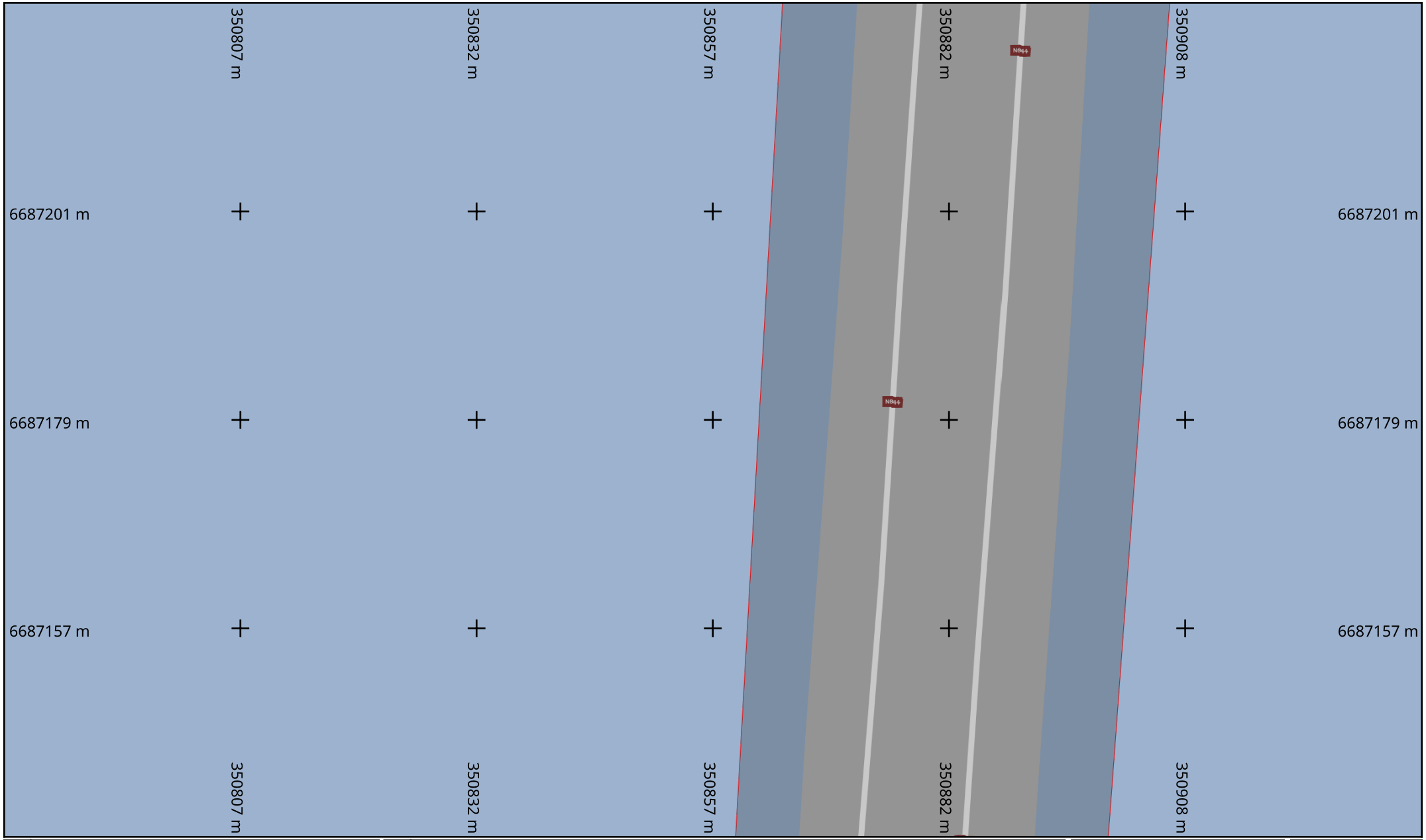

vers folio 12

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression :
A4 Paysage

Orientation

Nord

VEOLIA

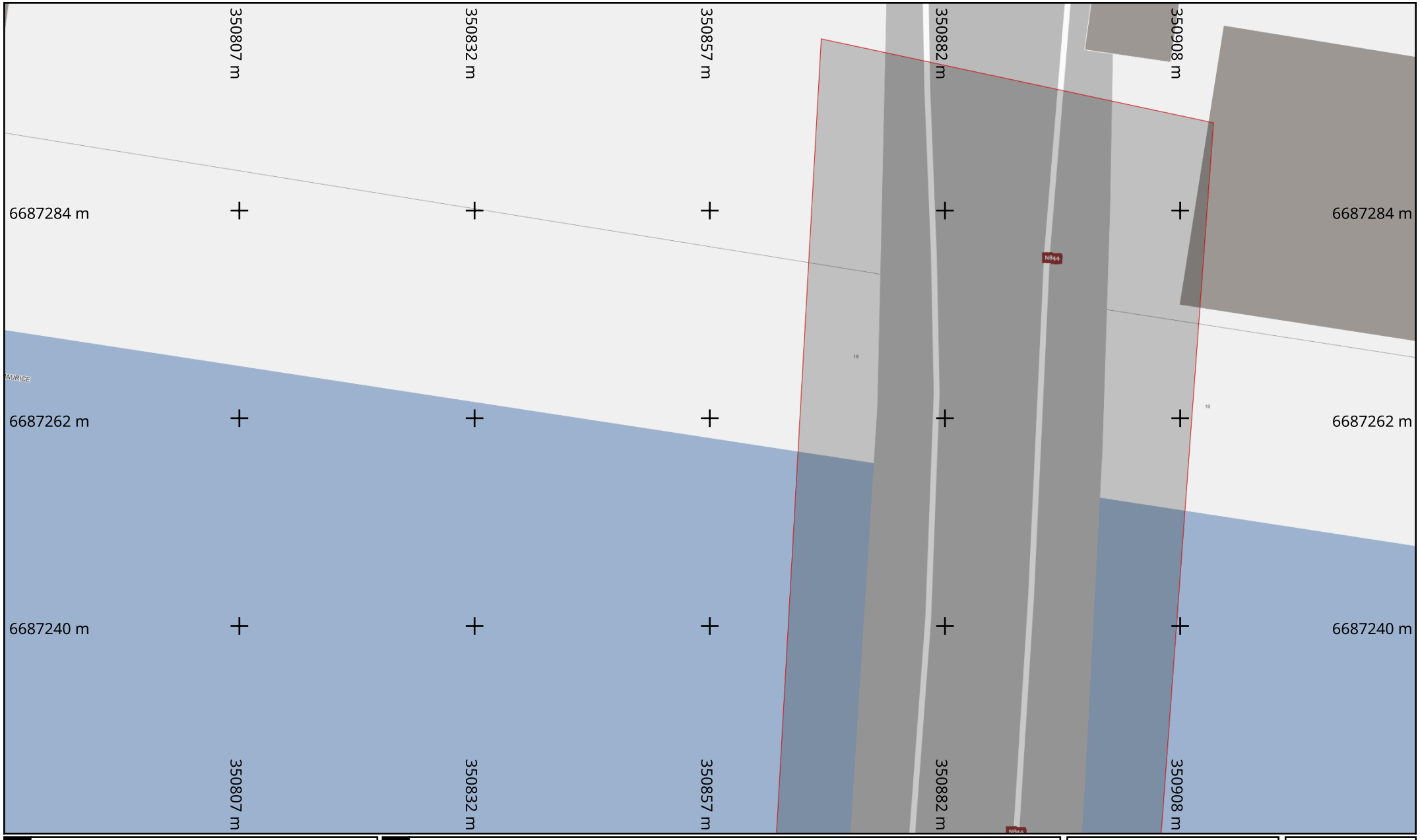

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

vers folio 13

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	VEOLIA EAU CENTRE OUEST CHEZ SOGEDATA
Destinataire	Loire Atlantique
Complément / Service	CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie	TSA 70011
Code postal / Commune	69134 DARDILLY CEDEX
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

Responsable du projet (1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) :
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.20@captidec.fr

Emplacement du projet

Adresse (2) :
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration :
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

Exécutant des travaux (1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale:
Nb de communes : (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Travaux et leur calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : _____ jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

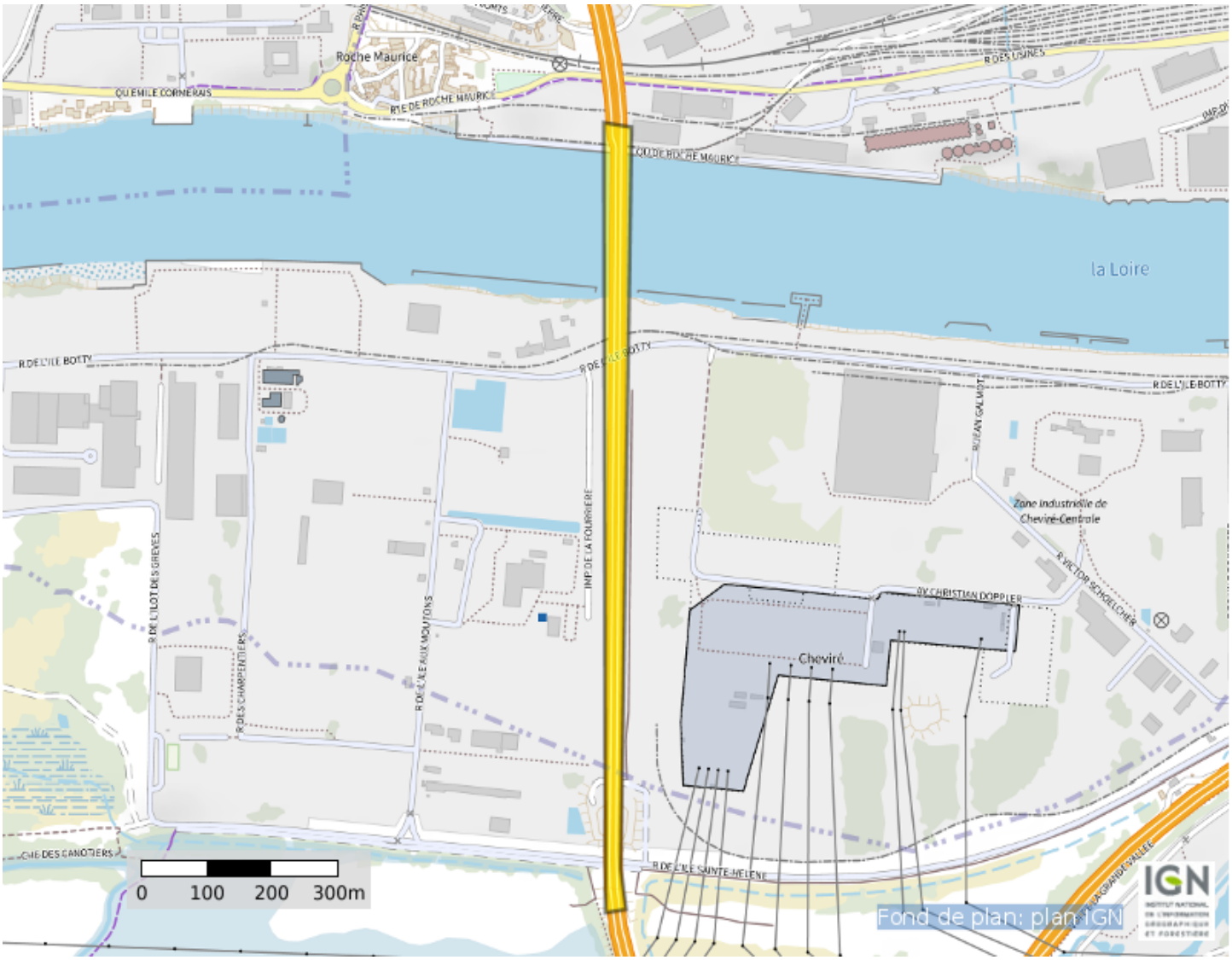

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Destinataire

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus : NR

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : VEOLIA EAU CENTRE OUEST CHEZ SOGEDATA Loire Atlantique
Personne à contacter : SERVICE DICT
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0969323529 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EA ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___ ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [x] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Les tronçons ne sont pas systématiquement dotés de grillages avertisseurs
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0969323529
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Service DICT CTO
Désignation du service : DICT
Tél. : 0969323529

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : DIDYME Eliane
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 07 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Contacts DT-DICT

En cas de sinistre

En cas d'endommagement sur nos ouvrages lors de votre intervention,
merci de contacter le service clientèle Veolia au **0969323529** en activant le mode « urgence ».

Attention : Le mode urgence ne peut être activé qu'en cas d'endommagement uniquement. Dans les autres cas, votre demande sera rejetée.

Rdv marquage piquetage

En cas de nécessité d'une prise de rdv pour réaliser un marquage piquetage par l'un de nos agents, merci de contacter le service clientèle Veolia :

- Soit par téléphone au **0969323529** en mentionnant le besoin d'une prise de rdv par l'un de nos agents suite à une réponse DICT pour effectuer un marquage-piquetage. *En cas de forte affluence sur nos lignes, merci de patienter ou renouveler votre appel ultérieurement.*
- Soit par internet sur le lien suivant :
  https://www.service.eau.veolia.fr/home/contact/contact-public.html

Vous devez alors :

1. Indiquer la commune concernée,
2. Choisir la thématique eau potable ou assainissement dans la liste déroulante
3. Mentionner la nature de votre demande dans le commentaire « prise de rdv avec un agent Veolia pour effectuer un marquage-piquetage suite à une réponse DICT »,
4. Vous serez recontacté pour la prise de rdv dès que possible.

Les ouvrages Privés ou Abandonnées ne sont pas exploités par Veolia, leur position est donnée à titre indicatif

La durée de validité du récépissé est limitée dans le temps, la DICT doit être renouvelée dans les cas suivants :

- La durée des travaux est supérieure à 6 mois et aucune réunion périodique n'a été planifiée avec les exploitants de réseaux sensibles
- Les travaux annoncés ne sont pas entrepris dans un délai de 3 mois à compter de la date de consultation de la liste des exploitants
- Les travaux sont interrompus pendant plus de 3 mois.

Les plans sont restitués sur le meilleur fond de plan à grande échelle disponible - toutefois le fond de plan mis à disposition de Veolia peut comporter des erreurs importantes ; pour les ouvrages indiqués en classe A, il est nécessaire de se reporter aux coordonnées Lambert fournies avec la réponse.
Dans tous les cas, vous devez procéder à la lecture de l'environnement et prendre en compte les indications fournies par les affleurants (regards, chambres, bouches à clé, etc.)

Contenu et légende des plans des réponses aux DT-DICT

Ouvrages Souterrains de Prélèvement ou de Distribution d'Eau (Eau Potable)

Plans et données disponibles dans ce dossier

1. Plan des ouvrages du réseau d'eau potable
2. Données complémentaires des points singuliers relevés en classe A

Légende

Chantier

Emprise des travaux

Eau Potable

Canalisation

- Refoulement
- Veolia
- Abandonné
- Privé

Branchement

- Abandonné
- Privé
- Veolia

Equipement réseau

- Public
- Veolia
- Vannes
- Point de Service Vanne de Branchement

Défense incendie

- Réserve
- Bouche incendie
- Poteau incendie

Ouvrages (Eau Potable)

- Forage/captage
- Usine de traitement
- RT — Reservoir (sur tour)
- RA — Reservoir (semi enterré)
- R — Reservoir
- Regard visite
- Autre
- Station de pompage, surpression ou rechloration

Les ouvrages Privés ou Abandonnées ne sont pas exploités par Veolia, leur position est donnée à titre indicatif

La durée de validité du récépissé est limitée dans le temps, la DICT doit être renouvelée dans les cas suivants :

- La durée des travaux est supérieure à 6 mois et aucune réunion périodique n'a été planifiée avec les exploitants de réseaux sensibles
- Les travaux annoncés ne sont pas entrepris dans un délai de 3 mois à compter de la date de consultation de la liste des exploitants
- Les travaux sont interrompus pendant plus de 3 mois.

Les plans sont restitués sur le meilleur fond de plan à grande échelle disponible - toutefois le fond de plan mis à disposition de Veolia peut comporter des erreurs importantes ; pour les ouvrages indiqués en classe A, il est nécessaire de se reporter aux coordonnées Lambert fournies avec la réponse.
Dans tous les cas, vous devez procéder à la lecture de l'environnement et prendre en compte les indications fournies par les affleurants (regards, chambres, bouches à clé, etc.)

Plan des ouvrages du réseau d'eau potable Plan général (1/1)

VEOLIA

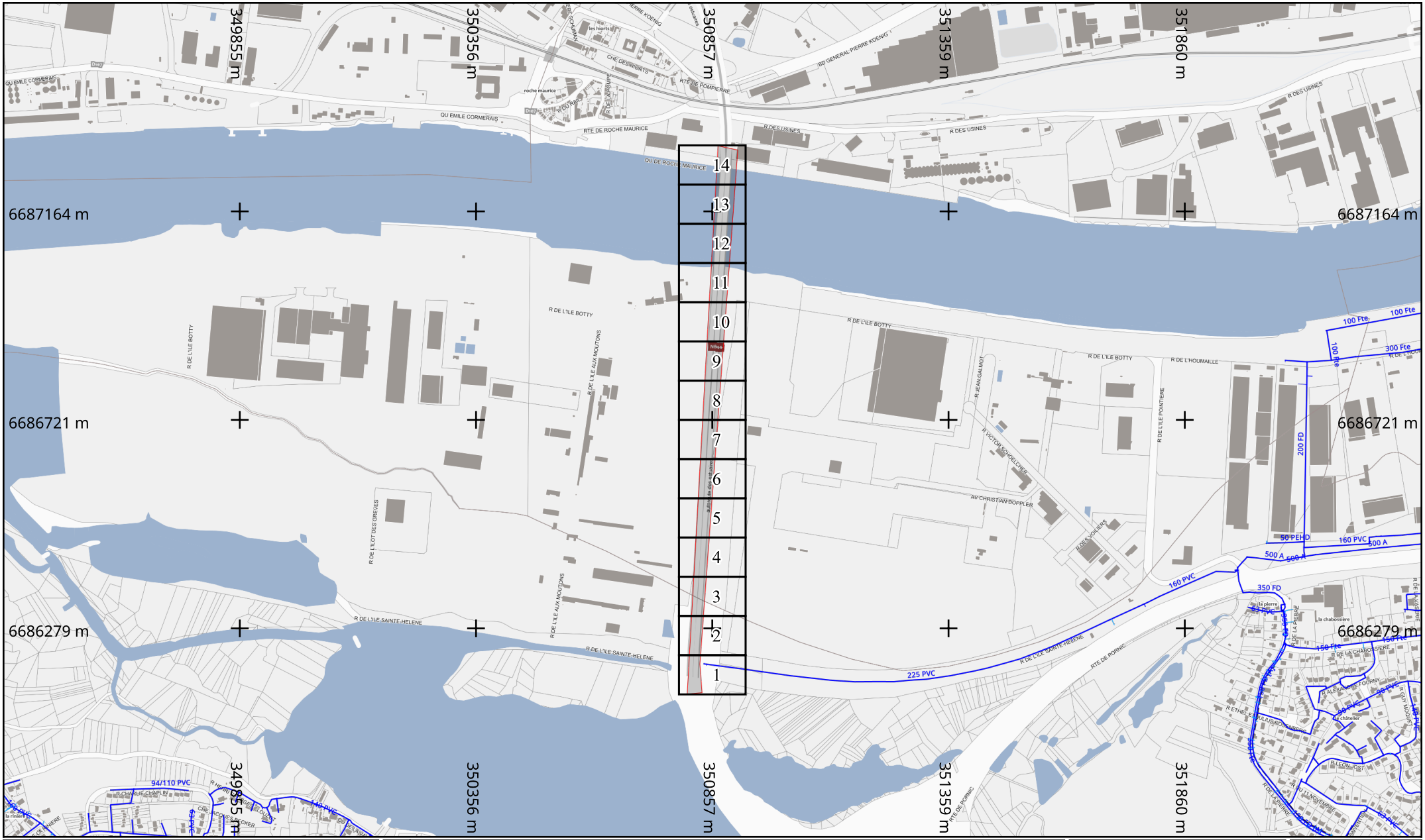

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

— Diamètre Matériau [A] — : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:10000

0 50 100 150 250m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

Plan des ouvrages du réseau d'eau potable - Folio 1 /14

vers folio 2

VEOLIA

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 3

VEOLIA

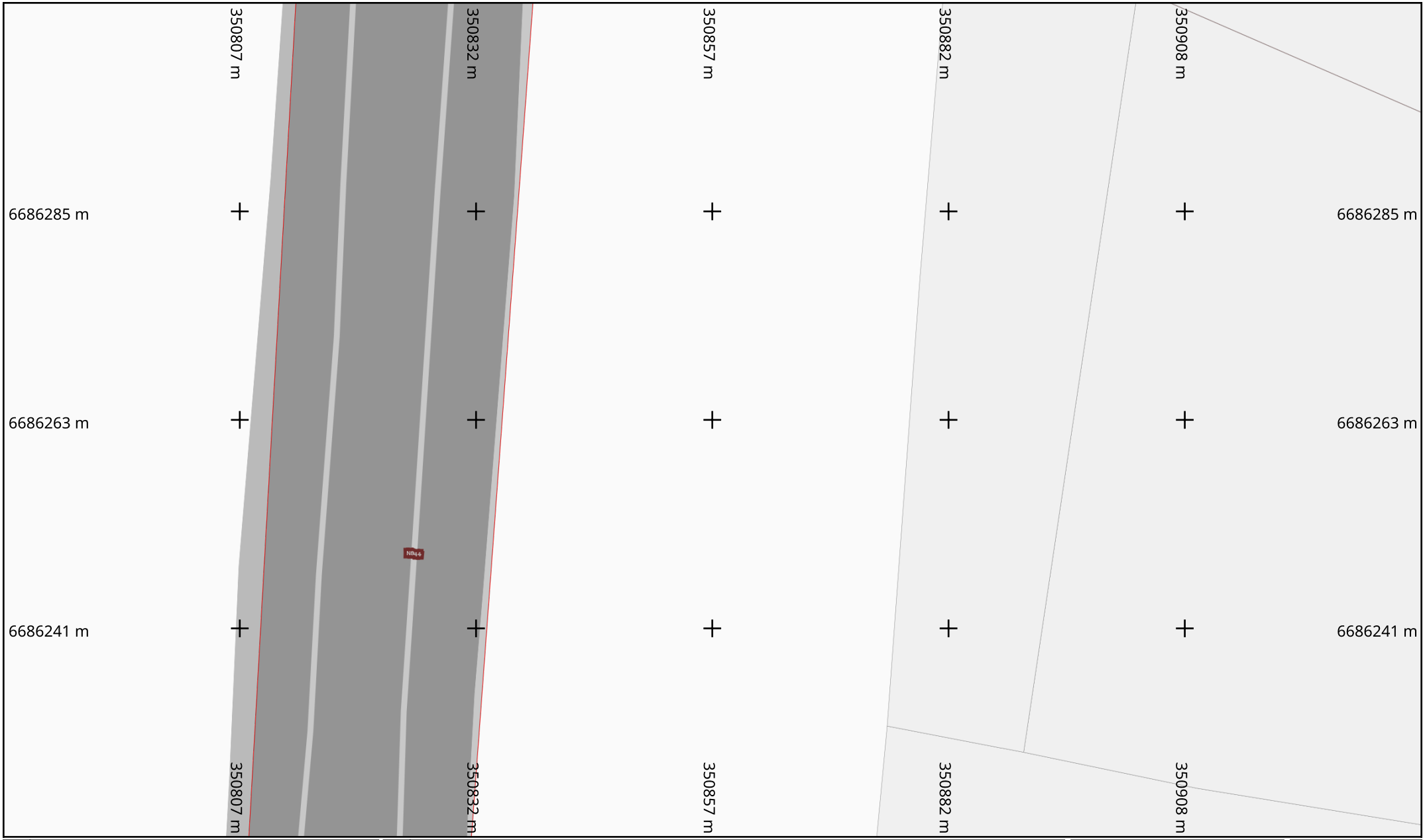

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

vers folio 1

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 4

VEOLIA

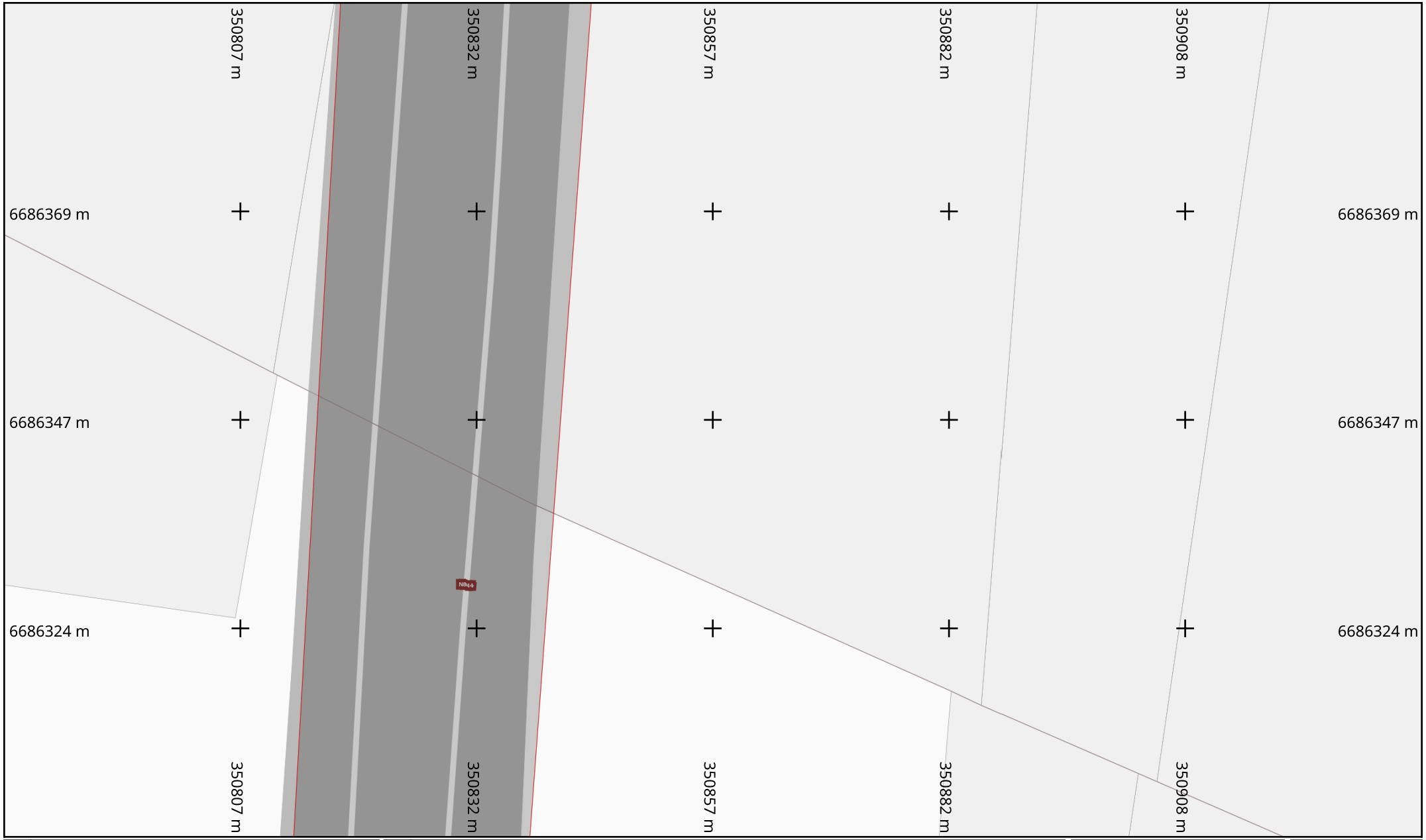

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

vers folio 2

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression :
A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 5

VEOLIA

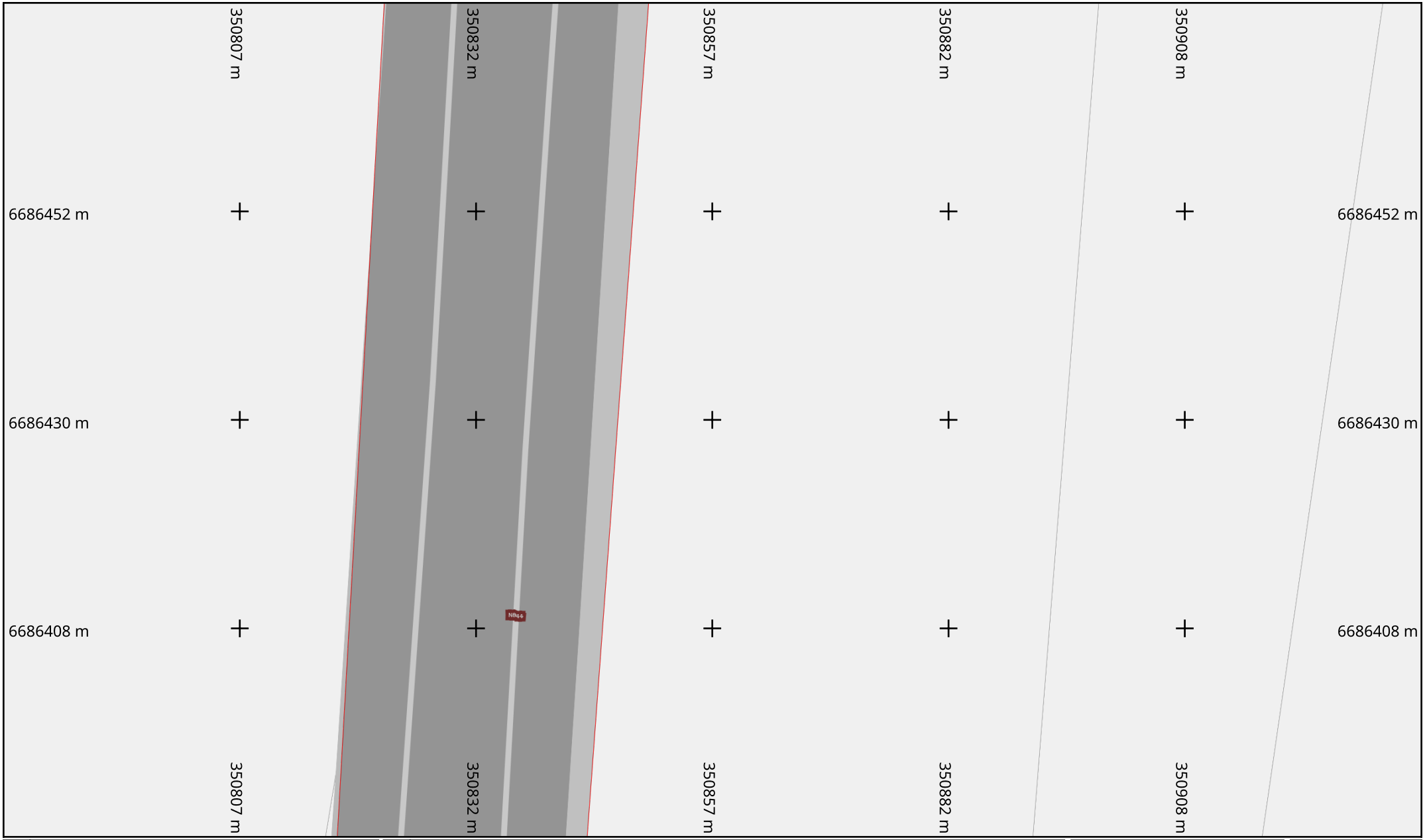

vers folio 3

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 6

VEOLIA

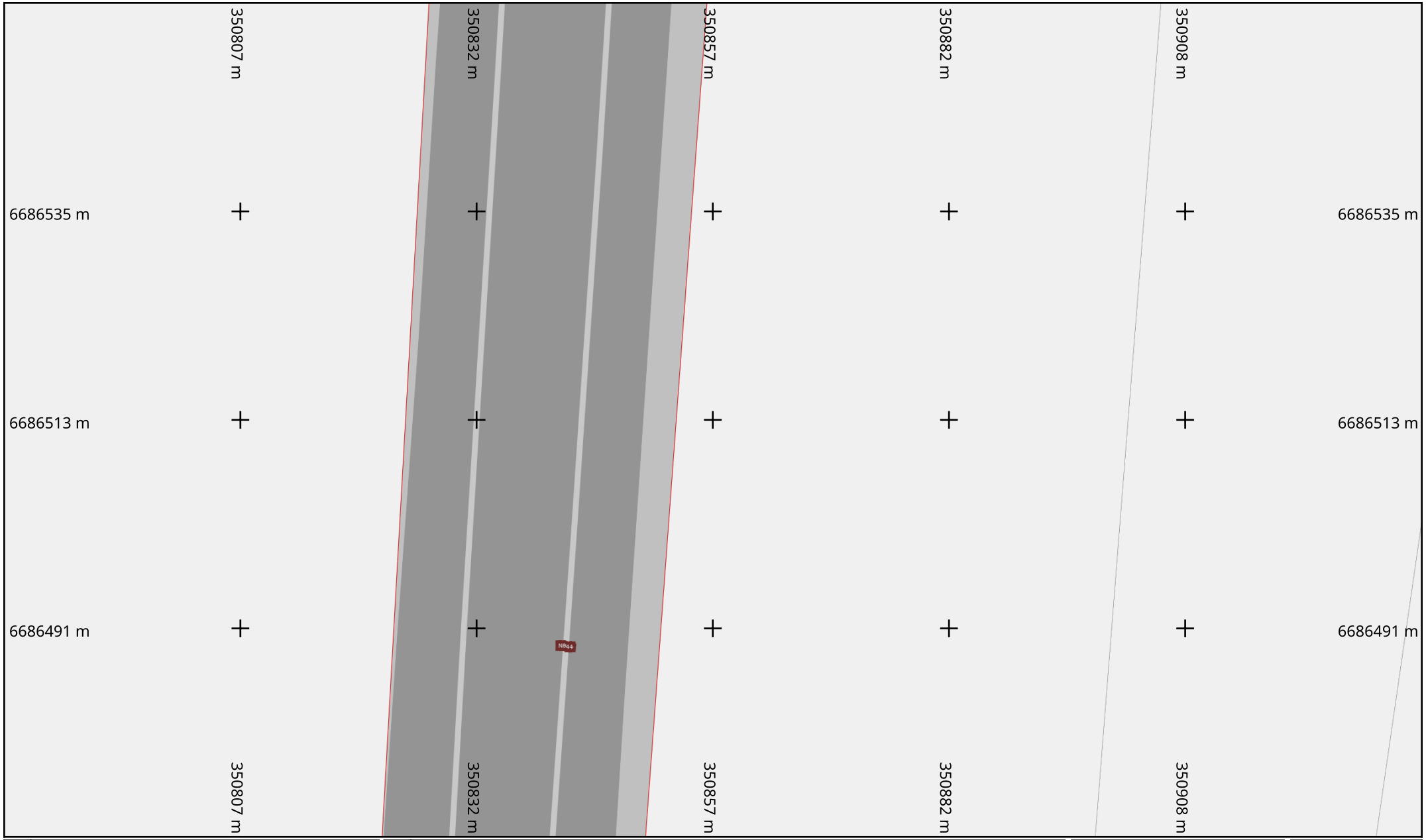

vers folio 4

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 7

VEOLIA

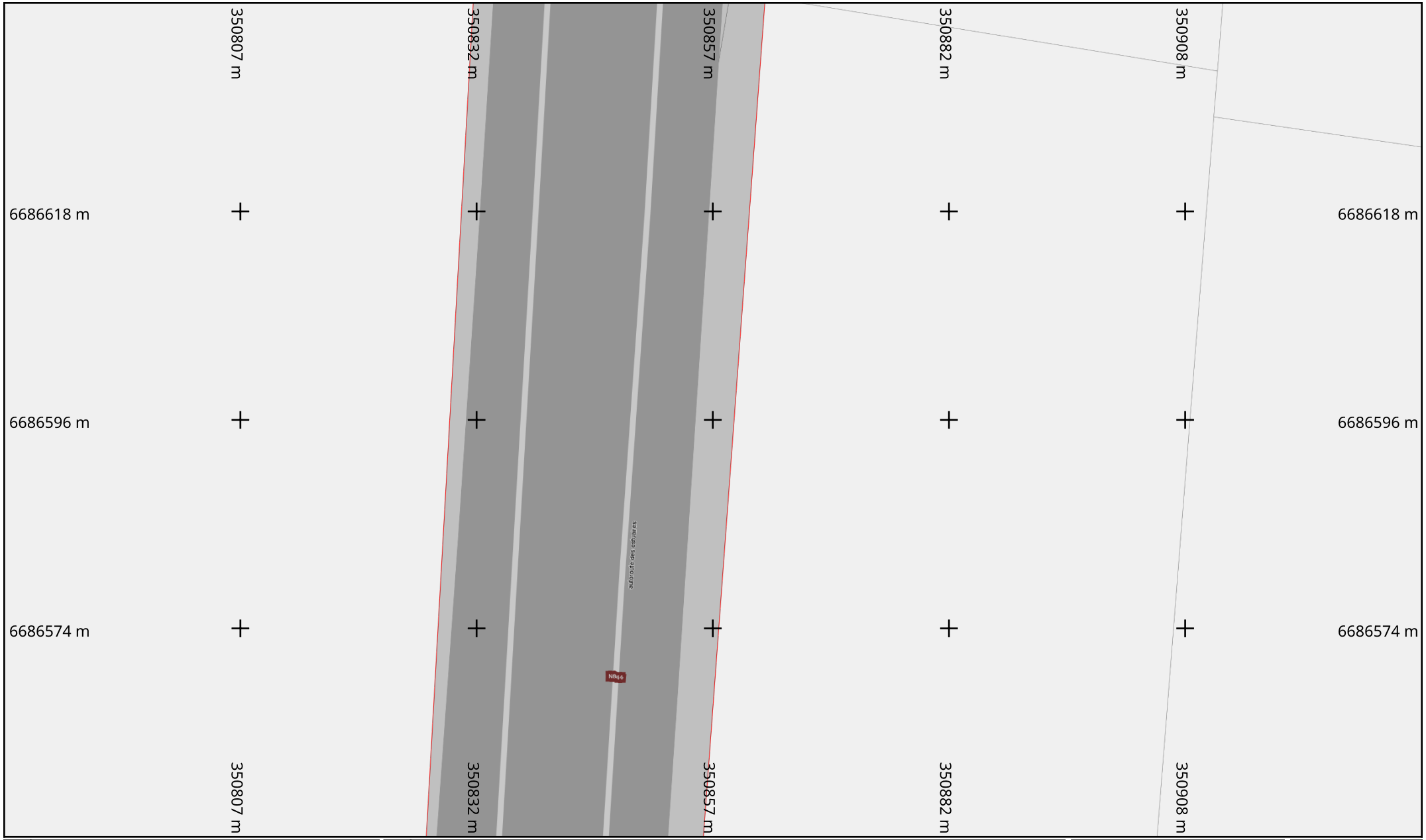

vers folio 5

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 8

VEOLIA

vers folio 6

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 9

VEOLIA

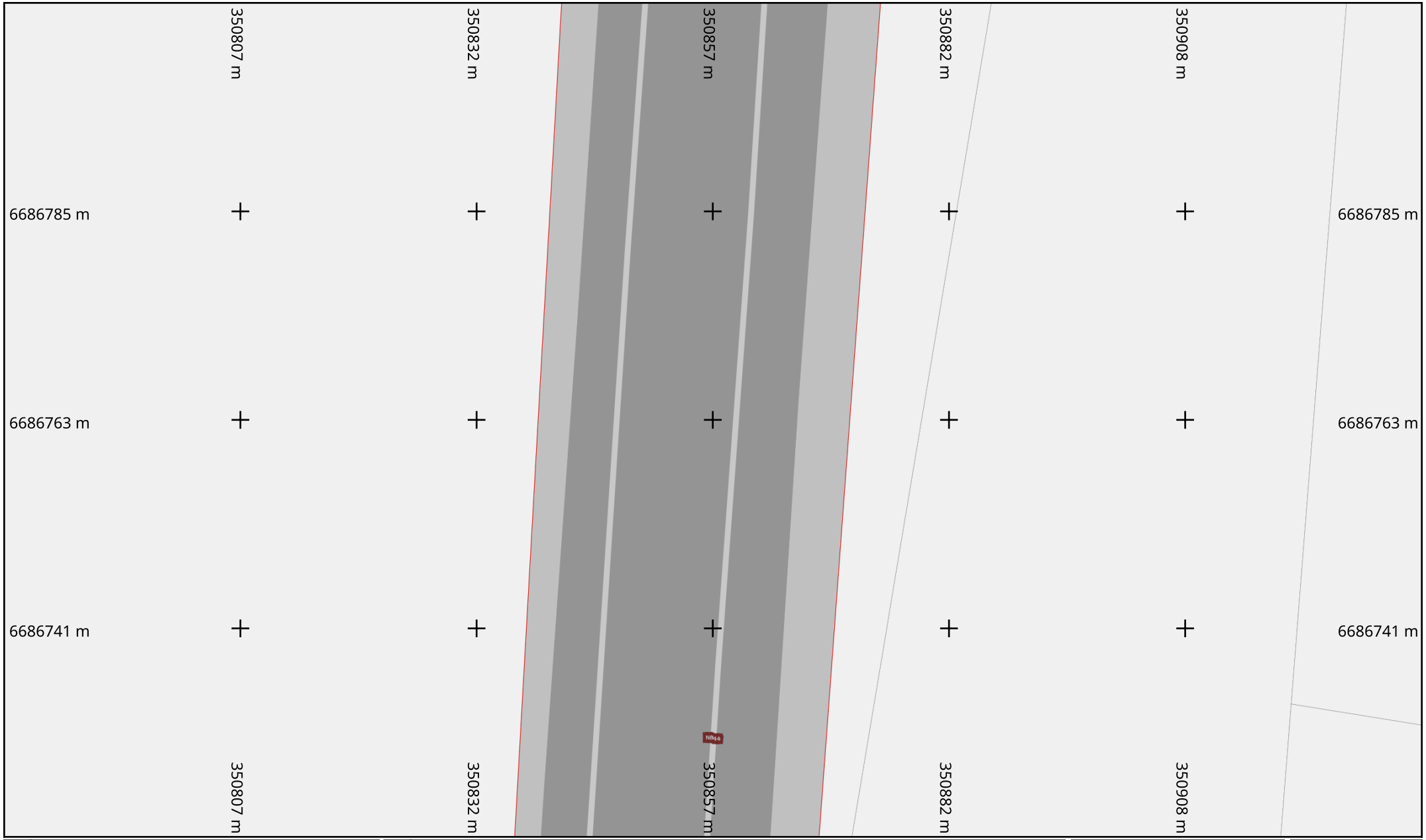

vers folio 7

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression :
A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 10

VEOLIA

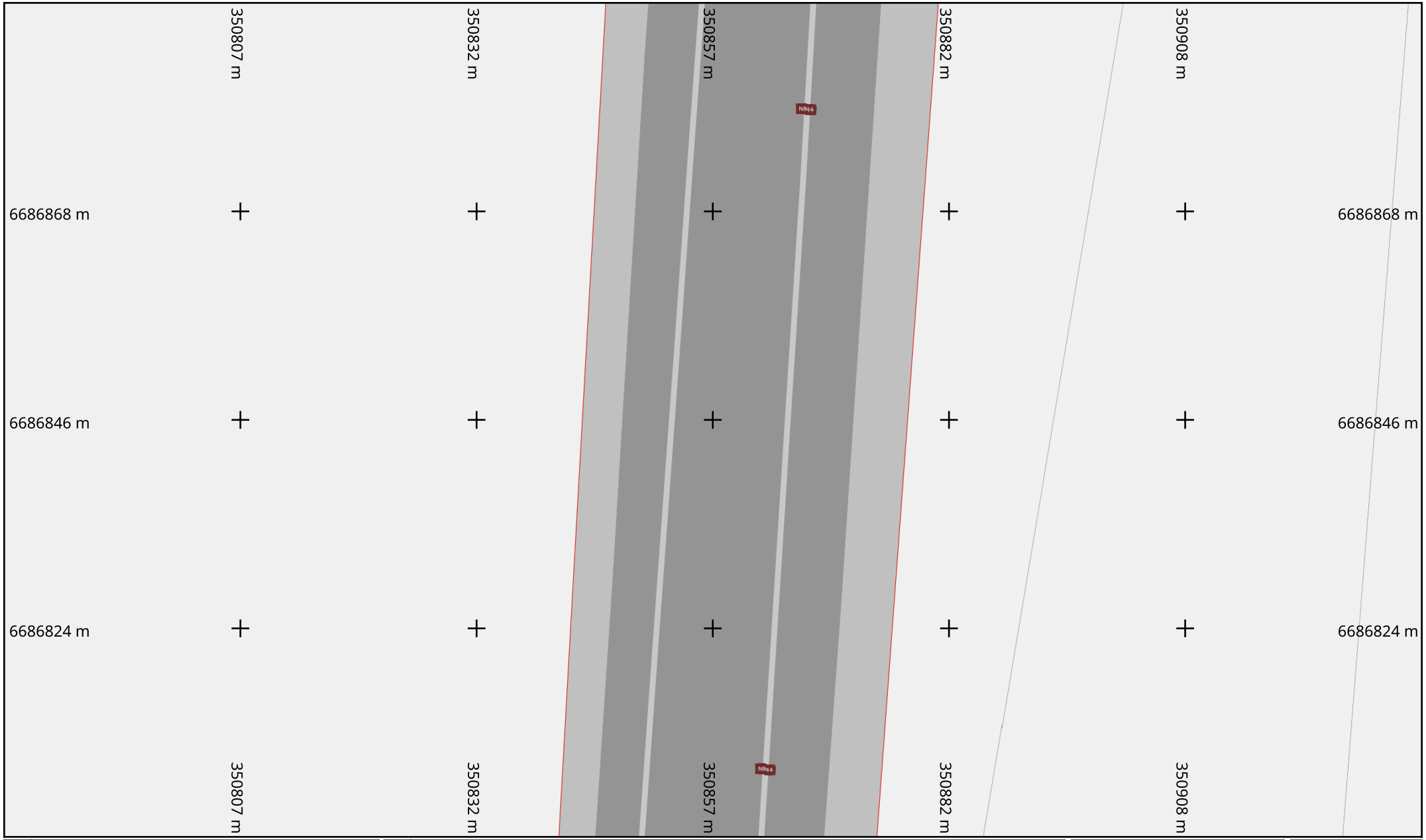

vers folio 8

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 11

VEOLIA

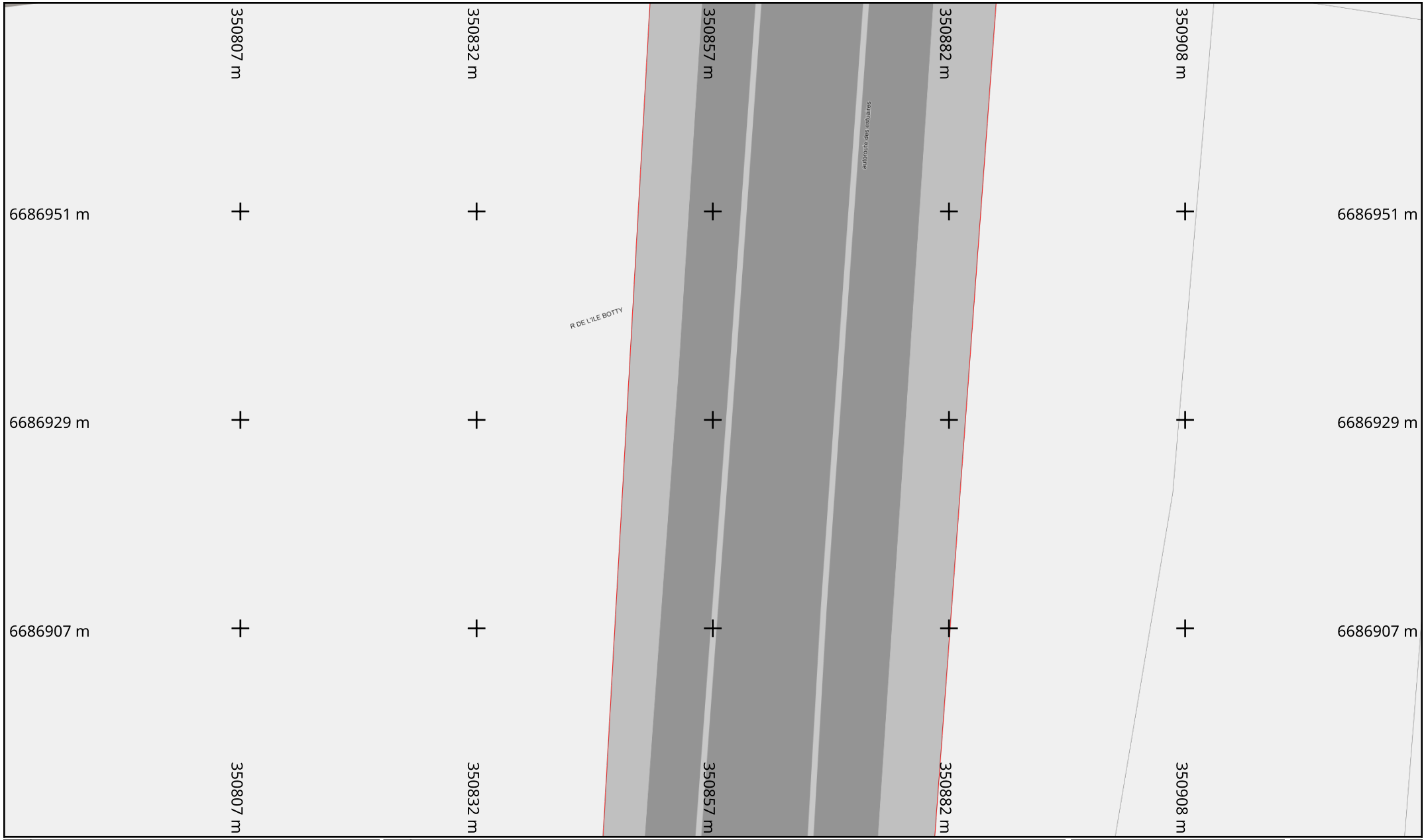

vers folio 9

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

Plan des ouvrages du réseau d'eau potable - Folio 11 /14

vers folio 12

VEOLIA

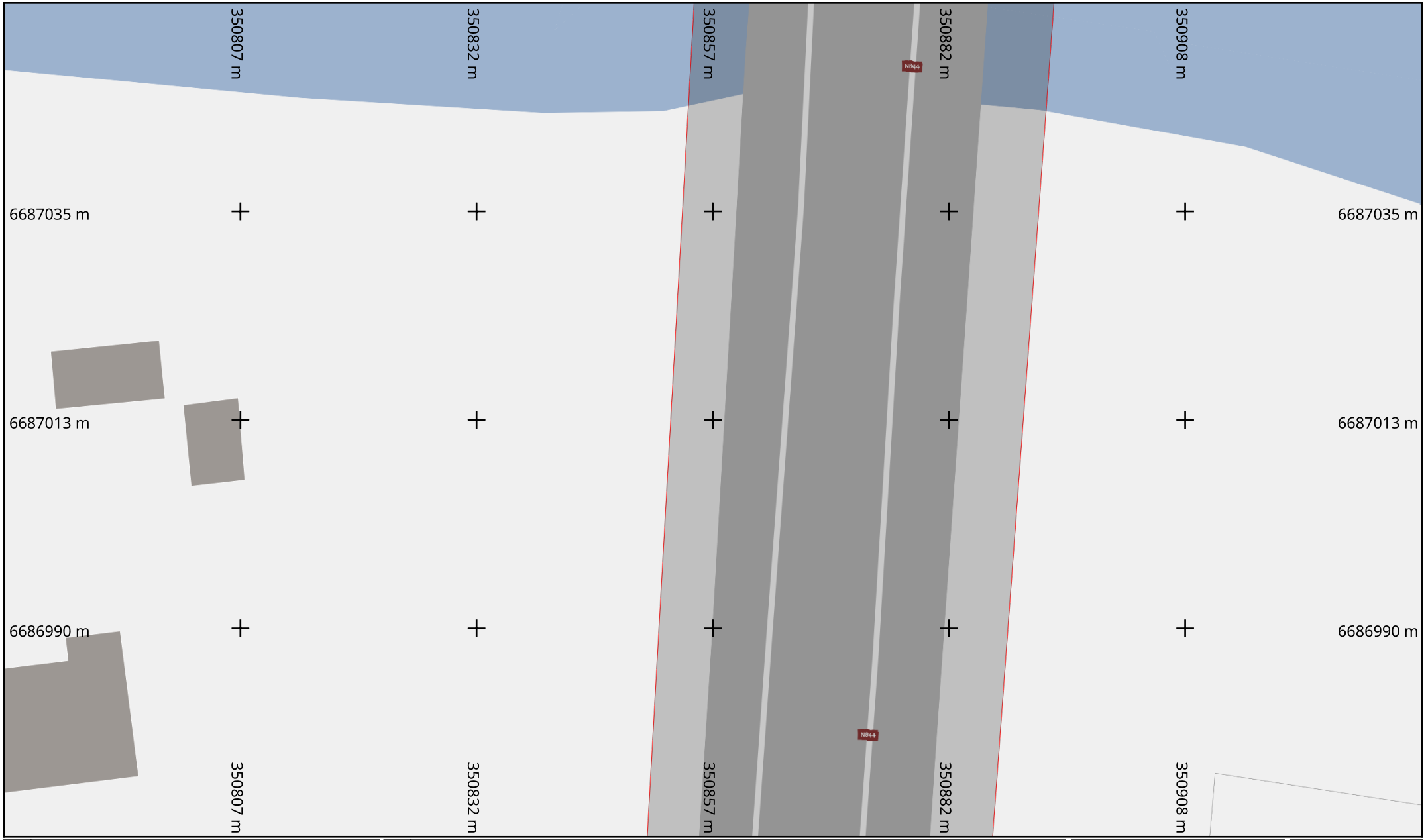

vers folio 10

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 13

VEOLIA

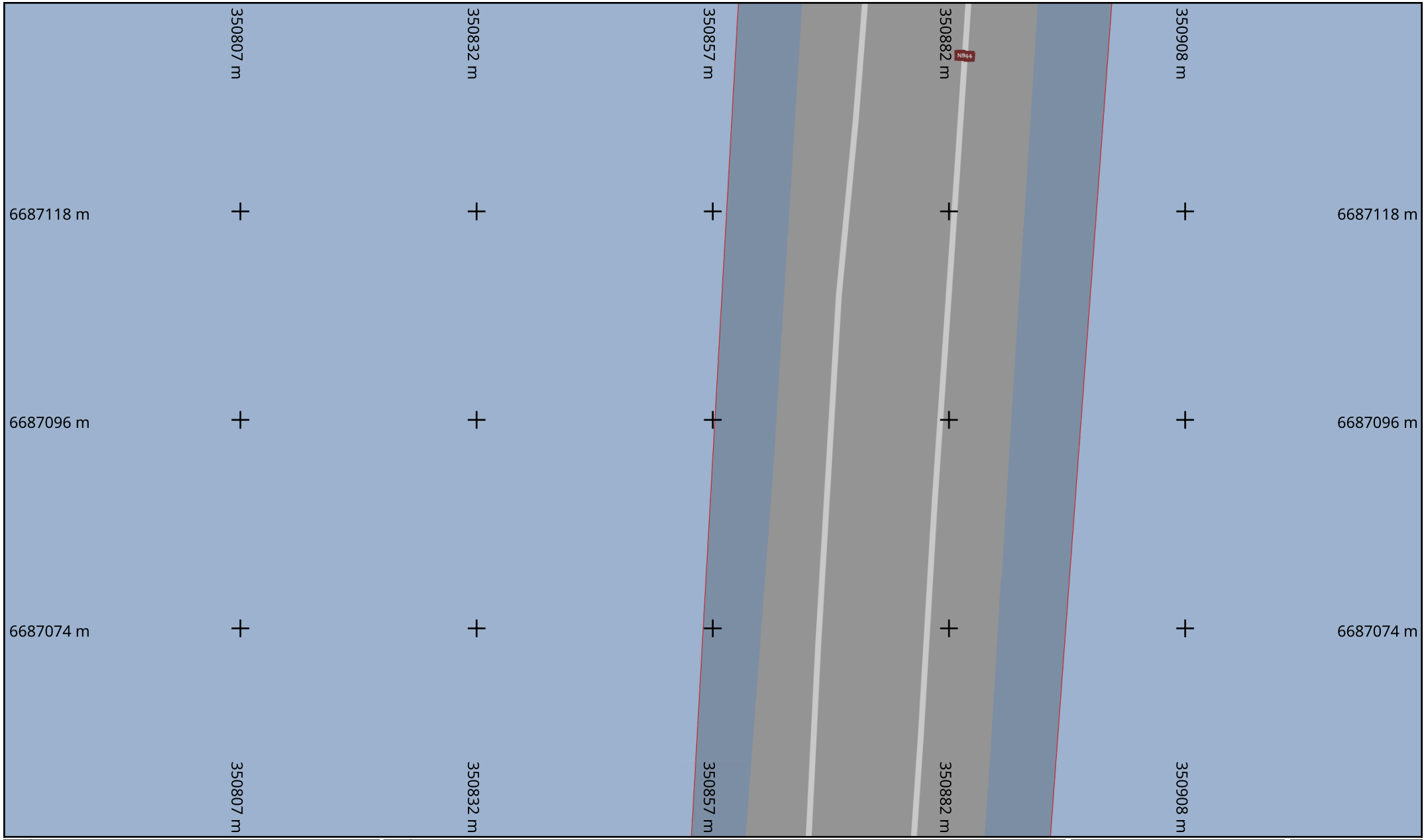

vers folio 11

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression :
A4 Paysage

Orientation

Nord

vers folio 14

VEOLIA

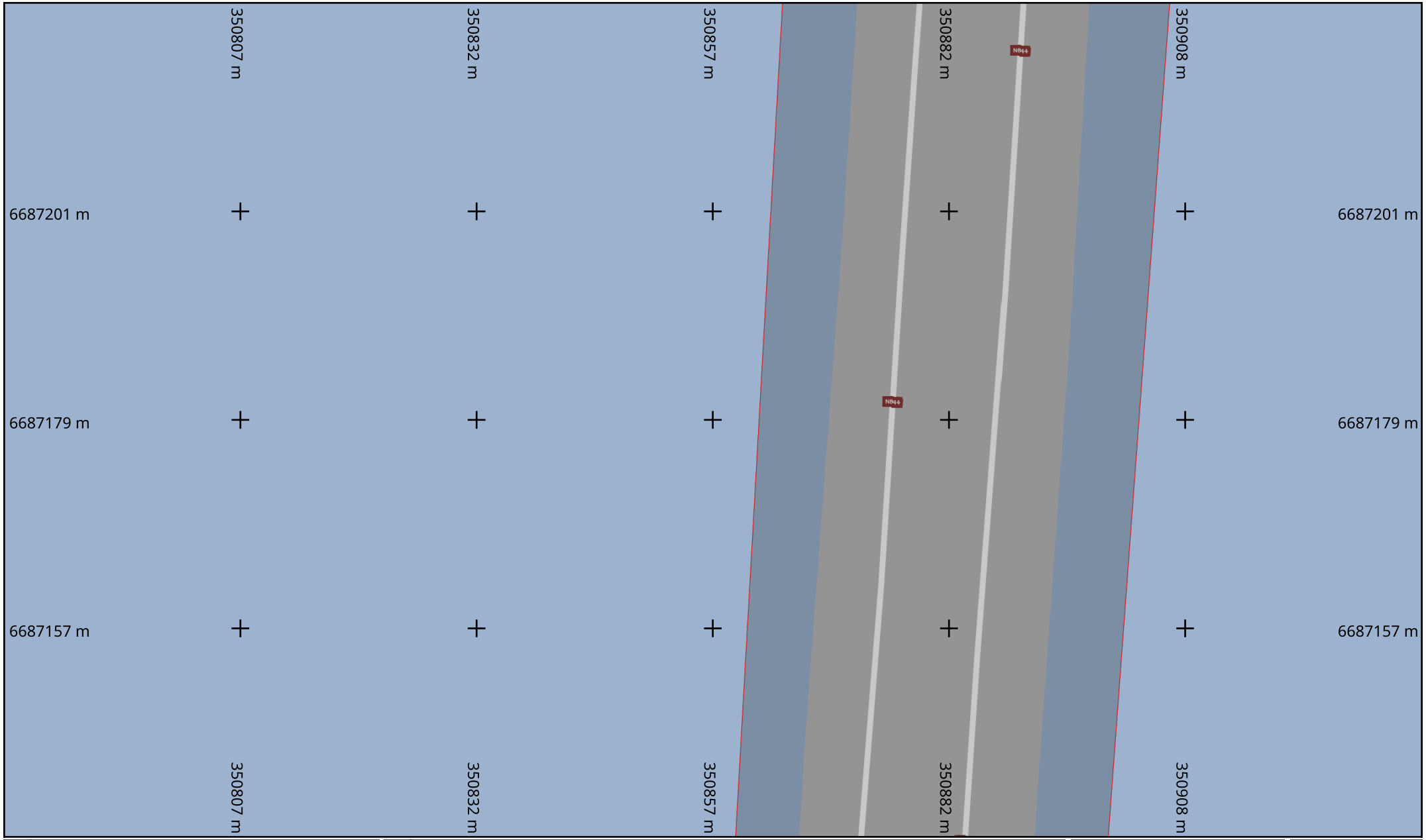

vers folio 12

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**
Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression :
A4 Paysage

Orientation

Nord

VEOLIA

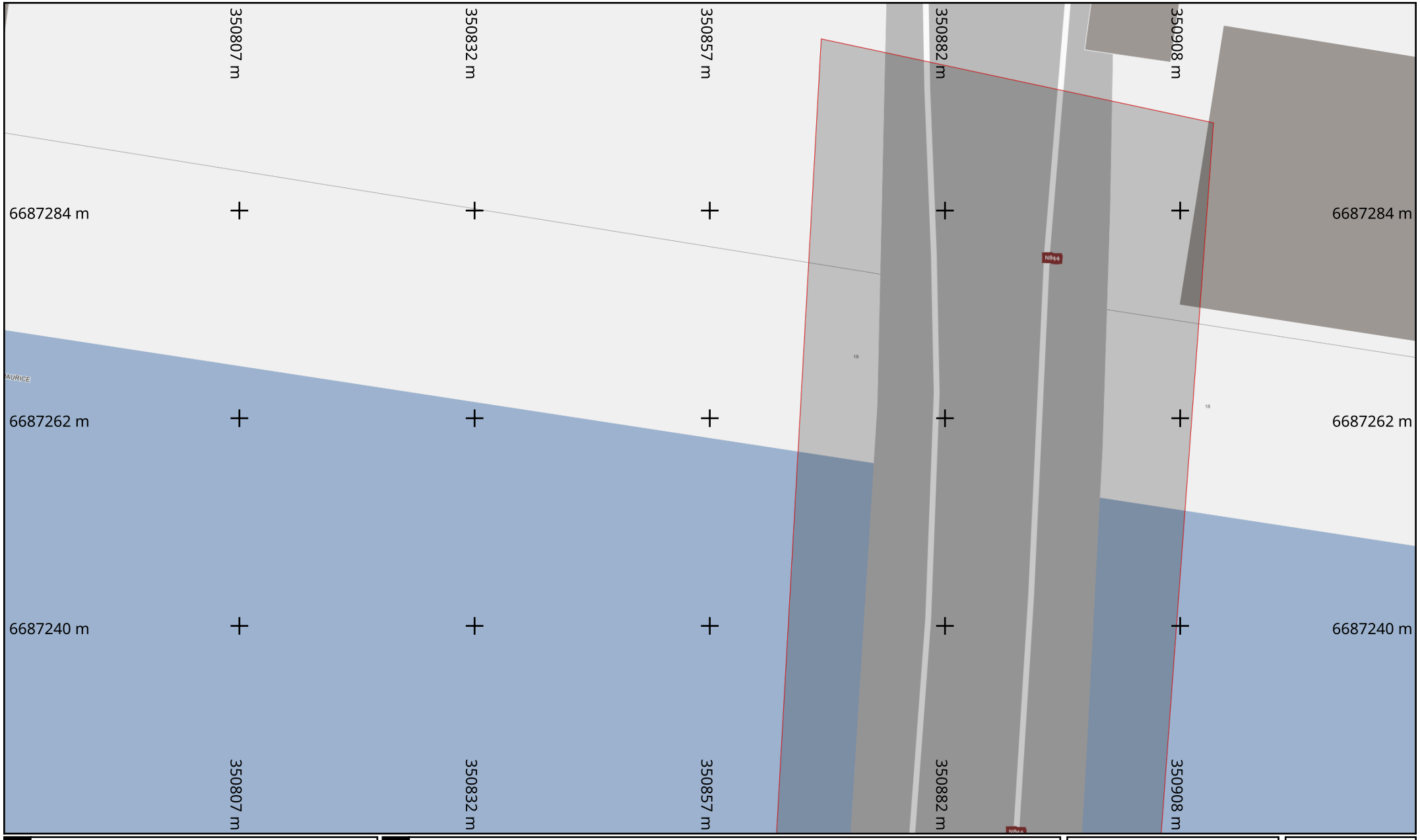

Info. DICT

Adresse : NR

44000 Nantes

Date d'édition : 07/01/2025

N° Consultation : 2025010700705PAH

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

vers folio 13

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

Diamètre Matériau [A] : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

0 2 4 6 8 10m

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	Nantes_Metropole
Destinataire	ABR_Service_distribution_EAU
Complément / Service	CEDEX_9
Numéro / Voie	Bd_Seattle
Code postal / Commune	44923 Nantes
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.21@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

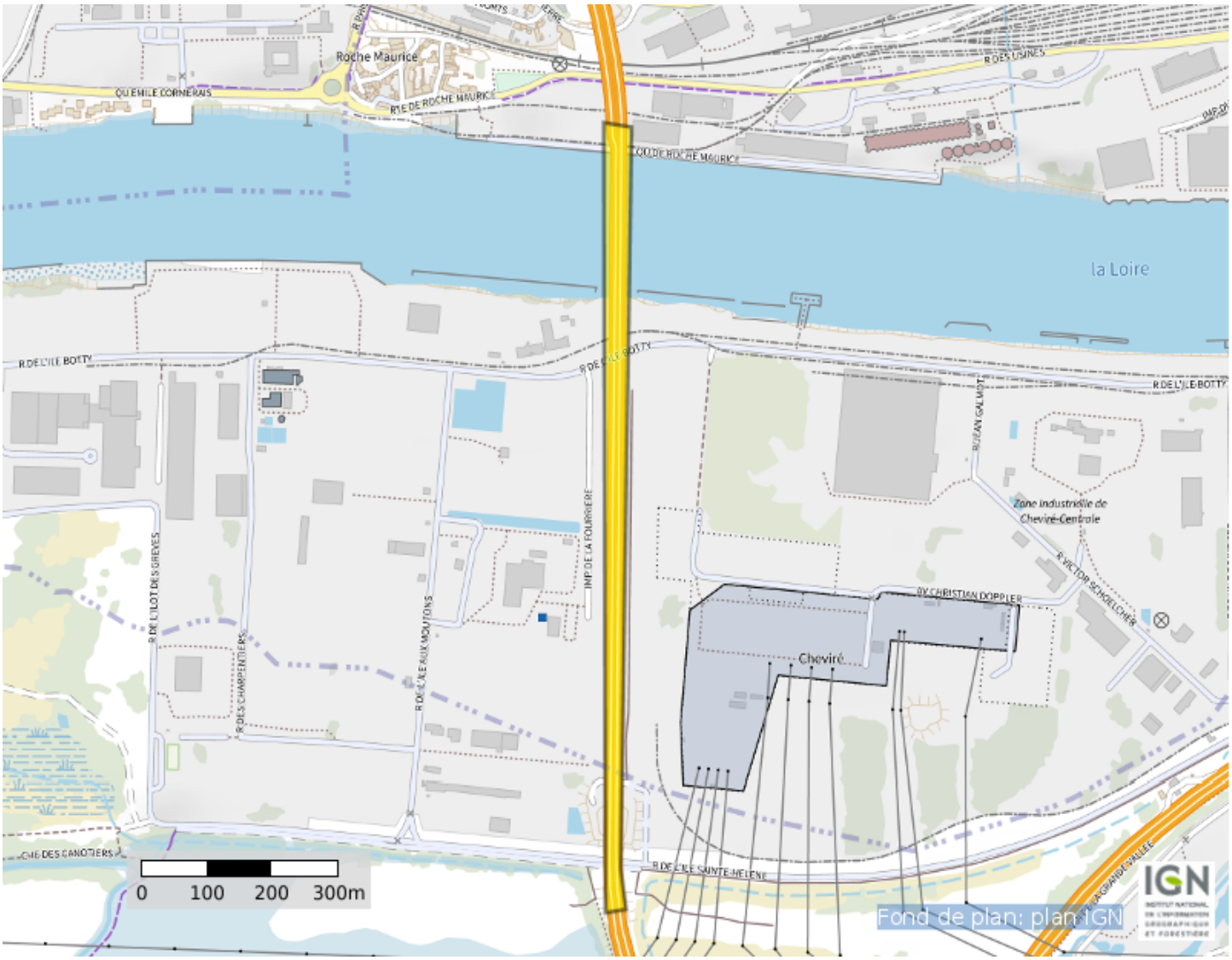

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : SYNDICAT MIXTE GIGALIS
Numéro / Voie : TSA 70011
Code postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.22@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

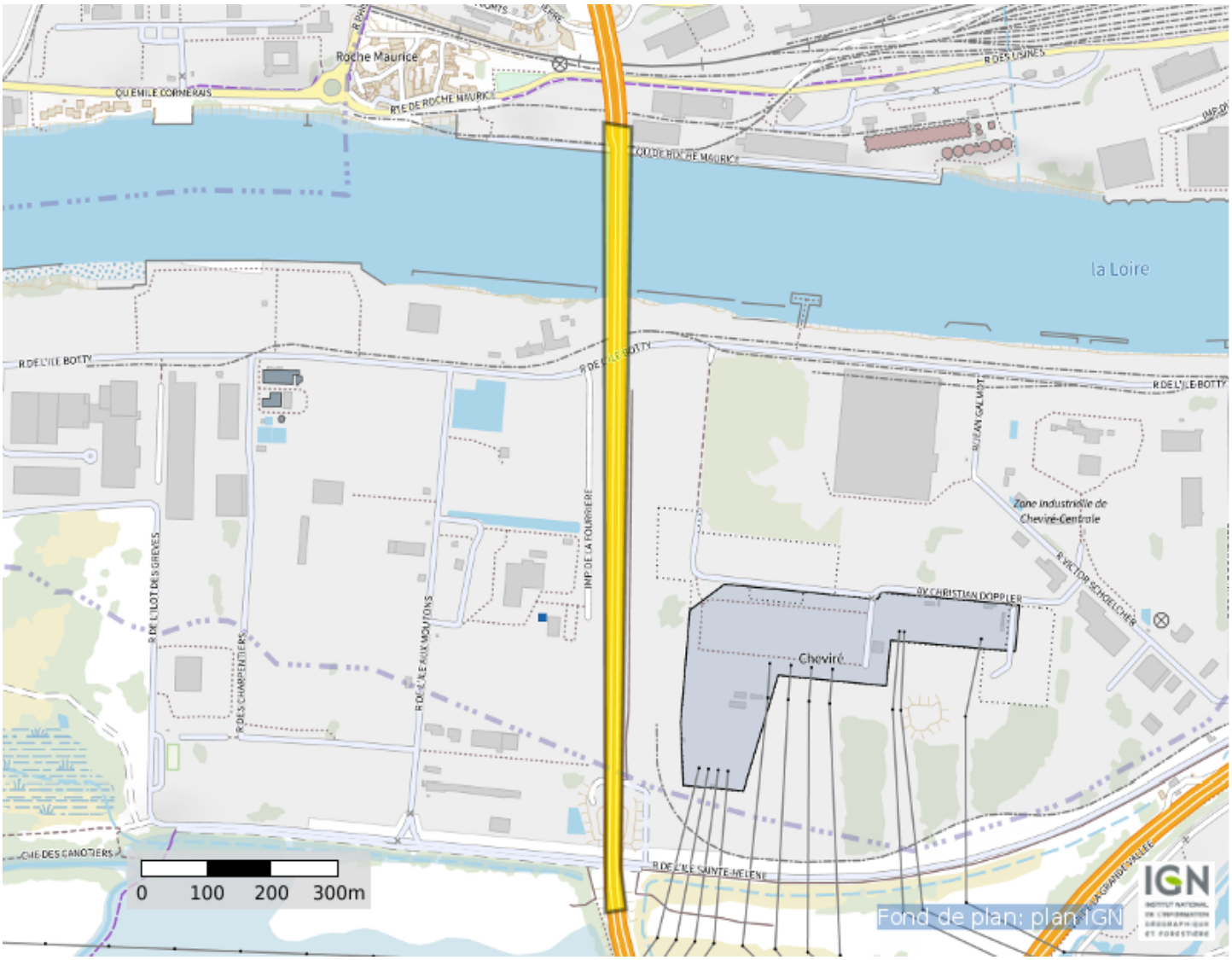

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus : NR

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SYNDICAT MIXTE GIGALIS
Personne à contacter : Matthieu VRIGNON
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0426727706 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	20 cm	PVC/PEHD/TPC
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.7

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : En cas de dommage sur nos ouvrages, envoyez un descriptif à dommage@gigalis.org

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0687143793

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : DT/DICT
Tél. : 0426727706

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : BERRAL Fatima
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 07 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 6

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

SYNDICAT MIXTE GIGALIS
LEGENDE DE PLAN

Gestionnaire de fourreau

	GIGALIS
	ORANGE
	BOUYGUES TELECOM
	CLIENT
	COFIROUTE
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
	COMMUNAUTE DE COMMUNES
	CONSEIL DEPARTEMENTAL 44
	CONSEIL DEPARTEMENTAL 53
	CONSEIL DEPARTEMENTAL 85
	COVAGE
	DIRO
	GRAND PORT MARITIME
	LIEBOT
	NANTES NETWORKS
	SEMITAN
	SFR
	SONADEV
	SYDELA
	SYDEV
	VENDEE EXPANSION
	VILLE
	VINCI

FICHE DE PRECAUTIONS POUR LE RESEAU OPTIQUE GIGALIS

PRECISIONS

L'emprise des travaux que vous avez déclarée au Guichet Unique est figurée dans le polygone bleuté en trait uni rouge.

La précision de cette vue aérienne est de Classe C. Le fond de plan de cette vue est issu de la BD Ortho 2019 ou 2020 suivant le territoire.

Les câbles à fibres optiques propriété de GIGALIS passent dans les infrastructures souterraines de télécommunications dont les propriétaires sont listées dans la Légende de Plan.

Pour les infrastructures dont GIGALIS est exploitant (tracé vert foncé), vous trouverez les plans de celles-ci jointes à la réponse. La précision des plans fournis est de classe B sauf mention contraire sur le plan lui-même. Les plans fournis sont géoréférencés en planimétrie en Lambert 93 (système RGF93, projection EPSG 2154), rapporté au système d'altitude IGN 69 quand celle-ci est mentionnée.

Pour les infrastructures dont l'exploitant n'est pas GIGALIS, nous vous invitons à vous reporter à la réponse de celui-ci.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

L'ensemble des recommandations techniques liées aux « ouvrages de télécommunications » se trouve au paragraphe 3.7 du fascicule 2 du guide d'applications de la réglementation anti-endommagement téléchargeable sur https://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr/gu-presentation/construire-sans-detruire/guide-dapplication-de-la-reglementation.html

Le marquage-piquetage est obligatoire (y compris avec les zones de précautions ou fuseau d'incertitude) et est à la charge du responsable du projet.

ENDOMMAGEMENT

En cas d'endommagement des infrastructures, envoyer un mail à *dommage@gigalis.org* en indiquant le numéro de consultation du guichet unique, vos cordonnées, l'emplacement précis du sinistre, des photos et le contexte dans lequel le sinistre a eu lieu. Un formulaire CERFA 14766*02 sera à remplir entre GIGALIS et l'entreprise responsable de l'endommagement.

INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

Veuillez envoyer vos résultats d'Investigations Complémentaires (IC) concernant GIGALIS à

investigations-complementaires@gigalis.org

Les IC doivent être réalisées par une entreprise certifiée.

Le rapport fourni doit respecter les exigences de l'article R.554-34 du code de l'environnement et celles de l'article 15 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié.

Maître d'oeuvre

LDcable

LOUIS DREYFUS CABLE
1, square Chaptal 92309 LEVALLOIS Cedex
Tél. 33 (0) 1 58 63 10 00 Fax. 33 (0) 1 58 63 10 15

Liaison Fibre Optique : CAEN - RUFFEC
Tronçon 05 : Rocade Nord de Nantes/GDF

INGENIERIE D'EXECUTION:

Maître d'ouvrage

LDCOM NETWORKS

LOUIS DREYFUS COMMUNICATIONS S.A.
1, Square Chaptal 92309 Levallois Cedex
Tél. 33 (0) 1 58 63 10 00 Fax. 33 (0) 1 58 63 10 55

ETDE RESEAUX ET COMMUNICATIONS
E T D E
8 rue Jean-Pierre Timbaud
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tel: 01 30 07 02 00
Fax: 01 30 07 02 02

Secteur 02 : Rocade Sud-Ouest
PLAN DE ROUTE

Indice:	Modification:	Date:	Etabli par:	Vérifié par:
1	Création du plan.	28/11/01	G.J	H.G

Réf. Ingénierie :	CRU-3-T05-S02-RT-02	ECHELLE 1/1000	STATUT REC
Réf. LD CABLE :	CRU-3-T05-S02-RT-02		PLAN 2/8

LEGENDE

RESEAU LD COM

- Chambre (ici, K2C)
- Limite de parcelle (de site technique, shelter ou de site de régénération)
- Point d'accès au système de détection
- Réseau de fourreaux à créer
- Réseau de fourreaux existant
- Xm — Cotation obligatoire
- Xm — Cotation indicative
- Borne de repérage du réseau
- Manchon(s) fourreau(x) ou raccord du filin détecteur
- DF FF — Début de forage - Fin de forage

RESEAUX AUTRES

- W — Eau potable
- HW — Eau chaude
- W HP — Eau haute pression
- S — Eau usée - pluviale - unitaire
- D — Eau de drainage
- P — Pipeline
- P HP — Pipeline haute pression
- E — Energie basse et moyenne tension
- E HV — Energie haute tension
- TL — Téléphone
- C — Télédistribution
- OF — Fibre Optique
- G — Gaz basse et moyenne pression
- G HP — Gaz haute pression
- o — Câbles divers

ENVIRONNEMENT

- Limites d'états
- Limites départementales
- Limites communales
- Limites de sections administratives (VNF, DDE...)
- Hydrographie, plans d'eau (berges)
- Rideau de palplanches
- Muret ou Perré
- Voies ferrées
- Axes voiries
- Ouvrages divers (pont, écluse,...)
- Voirie et Trottoirs
- Végétation
- Contours bâtiments
- Clôtures
- AC-339 — Périmètre des parcelles cadastrales avec référence (référence section - référence parcelle)
- Limite de section cadastrale
- Autres éléments issus du cadastre

MARQUAGE DES FOURREAUX

Les fourreaux sont marqués par des bandes de couleur :

GR : bandes grises
MR : bandes marron
OR : bandes oranges
RO : bandes roses
VE : bandes vertes
VI : bandes violettes
BL : bandes balnches
NO : fourreau noir
FL : fil de detection

AGENCEMENTS DES CHAMBRES

A, B... : Alvéoles Opérateur

NOTES :
Ellipsoïde Clarke 1880 - Projection Lambert I Nord.
©LDCOM2000 - Reproduction ou adaptation, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, Interdite dans tout pays.
Positionnement de la tranchée et des chambres , précision des levés (emq) : 10 cm
Origine des fonds de plan: Fichiers informatiques DDE topo + projet plans d' éxécution

AGENCEMENT DES FOURREAUX

COUPES DE TRANCHEES

AGENCEMENT DES CHAMBRES

Maître d'oeuvre

LDcable

LOUIS DREYFUS CABLE
1, square Chaptal 92309 LEVALLOIS Cedex
Tél. 33 (0) 1 58 63 10 00 Fax. 33 (0) 1 58 63 10 15

Liaison Fibre Optique : CAEN - RUFFEC
Tronçon 05 : Rocade Nord de Nantes/GDF

INGENIERIE D'EXECUTION:

Maître d'ouvrage

LDCOM NETWORKS

LOUIS DREYFUS COMMUNICATIONS S.A.
1, Square Chaptal 92309 Levallois Cedex
Tél. 33 (0) 1 58 63 10 00 Fax. 33 (0) 1 58 63 10 55

ETDE RESEAUX ET COMMUNICATIONS

E T D E
8 rue Jean-Pierre Timbaud
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tel: 01 30 07 02 00
Fax: 01 30 07 02 02

Secteur 02 : Rocade Sud-Ouest
PLAN DE ROUTE

Indice:	Modification:	Date:	Etabli par:	Vérifié par:
1	Création du plan.	28/11/01	G.J	H.G

Réf. Ingénierie :	CRU-3-T05-S02-RT-01	ECHELLE 1/1000	STATUT REC
Réf. LD CABLE :	CRU-3-T05-S02-RT-01		PLAN 1/8

LEGENDE

RESEAU LD COM

- Chambre (ici, K2C)
- Limite de parcelle (de site technique, shelter ou de site de régénération)
- Point d'accès au système de détection
- Réseau de fourreaux à créer
- Réseau de fourreaux existant
- Xm — Cotation obligatoire
- Xm — Cotation indicative
- Borne de repérage du réseau
- Manchon(s) fourreau(x) ou raccord du filin détecteur
- DF FF — Début de forage - Fin de forage

RESEAUX AUTRES

- W — Eau potable
- HW — Eau chaude
- W/HP — Eau haute pression
- S — Eau usée - pluviale - unitaire
- D — Eau de drainage
- P — Pipeline
- P/HP — Pipeline haute pression
- E — Energie basse et moyenne tension
- E/HV — Energie haute tension
- TL — Téléphone
- C — Télédistribution
- OF — Fibre Optique
- G — Gaz basse et moyenne pression
- G/HP — Gaz haute pression
- o — Câbles divers

ENVIRONNEMENT

- Limites d'états
- Limites départementales
- Limites communales
- Limites de sections administratives (VNF, DDE...)
- Hydrographie, plans d'eau (berges)
- Rideau de palplanches
- Muret ou Perré
- Voies ferrées
- Axes voiries
- Ouvrages divers (pont, écluse,...)
- Voirie et Trottoirs
- Végétation
- Contours bâtiments
- Clôtures
- AC-339 — Périmètre des parcelles cadastrales avec référence (référence section - référence parcelle)
- Limite de section cadastrale
- Autres éléments issus du cadastre

MARQUAGE DES FOURREAUX

Les fourreaux sont marqués par des bandes de couleur :

GR : bandes grises	VI : bandes violettes
MR : bandes marron	BL : bandes balnches
OR : bandes oranges	
RO : bandes roses	NO : fourreau noir
VE : bandes vertes	FL : fil de detection

AGENCEMENTS DES CHAMBRES

A, B... : Alvéoles Opérateur

NOTES :
Ellipsoïde Clarke 1880 - Projection Lambert I Nord.
©LDCOM2000 - Reproduction ou adaptation, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, Interdite dans tout pays.
Positionnement de la tranchée et des chambres , précision des levés (emq) : 10 cm
Origine des fonds de plan: Fichiers informatiques DDE topo + projet plans d' éxécution

AGENCEMENT DES FOURREAUX

Agencement des fourreaux en pose mécanisée

Agencement des fourreaux à plat

Agencement sous fourreaux Ø200 en pose traditionnelle

AGENCEMENT DES CHAMBRES

liaison CAEN - RUFFEC

Sites de chambres de type 13 :

COUPES DE TRANCHEES

Maître d'oeuvre

LDcable

LOUIS DREYFUS CABLE
1, square Chaptal 92309 LEVALLOIS Cedex
Tél. 33 (0) 1 58 63 10 00 Fax. 33 (0) 1 58 63 10 15

Liaison Fibre Optique : CAEN – RUFFEC
Tronçon 05 : Rocade Nord de Nantes/GDF

INGENIERIE D'EXECUTION:

Maître d'ouvrage

LDCOM NETWORKS

LOUIS DREYFUS COMMUNICATIONS S.A.
1, Square Chaptal 92309 Levallois Cedex
Tél. 33 (0) 1 58 63 10 00 Fax. 33 (0) 1 58 63 10 55

ETDE RESEAUX ET COMMUNICATIONS
E T D E
8 rue Jean-Pierre Timbaud
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tel: 01 30 07 02 00
Fax: 01 30 07 02 02

Secteur 02 : Rocade Sud-Ouest
PLAN DE ROUTE

Indice:	Modification:	Date:	Etabli par:	Vérifié par:
1	Création du plan.	28/11/01	G.J	H.G

Réf. Ingénierie : CRU-3-T05-S02-RT-03	ECHELLE 1/1000	STATUT REC	PLAN 3/8
Réf. LD CABLE : CRU-3-T05-S02-RT-03			

LEGENDE

RESEAU LD COM

- Chambre (ici, K2C)
- Limite de parcelle (de site technique, shelter ou de site de régénération)
- Point d'accès au système de détection
- Réseau de fourreaux à créer
- Réseau de fourreaux existant
- Xm — Cotation obligatoire
- Xm — Cotation indicative
- Borne de repérage du réseau
- Manchon(s) fourreau(x) ou raccord du filin détecteur
- DF FF — Début de forage - Fin de forage

RESEAUX AUTRES

- W — Eau potable
- HW — Eau chaude
- W HP — Eau haute pression
- S — Eau usée - pluviale - unitaire
- D — Eau de drainage
- P — Pipeline
- P HP — Pipeline haute pression
- E — Energie basse et moyenne tension
- E HV — Energie haute tension
- TL — Téléphone
- C — Télédistribution
- OF — Fibre Optique
- G — Gaz basse et moyenne pression
- G HP — Gaz haute pression
- O — Câbles divers

ENVIRONNEMENT

- Limites d'états
- Limites départementales
- Limites communales
- Limites de sections administratives (VNF, DDE...)
- Hydrographie, plans d'eau (berges)
- Rideau de palplanches
- Muret ou Perré
- Voies ferrées
- Axes voiries
- Ouvrages divers (pont, écluse,...)
- Voirie et Trottoirs
- Végétation
- Contours bâtiments
- Clôtures
- AC-339 — Périmètre des parcelles cadastrales avec référence (référence section - référence parcelle)
- Limite de section cadastrale
- Autres éléments issus du cadastre

MARQUAGE DES FOURREAUX

Les fourreaux sont marqués par des bandes de couleur :

GR : bandes grises	VI : bandes violettes
MR : bandes marron	BL : bandes balnches
OR : bandes oranges	
RO : bandes roses	NO : fourreau noir
VE : bandes vertes	FL : fil de detection

AGENCEMENTS DES CHAMBRES

A, B... : Alvéoles Opérateur

NOTES :
Ellipsoïde Clarke 1880 - Projection Lambert I Nord.
©LDCOM2000 - Reproduction ou adaptation, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, Interdite dans tout pays.
Positionnement de la tranchée et des chambres , précision des levés (emq) : 10 cm
Origine des fonds de plan: Fichiers informatiques DDE topo + projet plans d' éxécution

AGENCEMENT DES FOURREAUX

AGENCEMENT DES CHAMBRES

liaison CAEN - RUFFEC

COUPES DE TRANCHEES

AGENCEMENT DES CHAMBRES

liaison CAEN - RUFFEC

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:10000 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Plan d'ensemble - Format d'impression : A4 Paysage

0 50 150 250m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

© IGN – 2025 – Copie et reproduction interdite

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

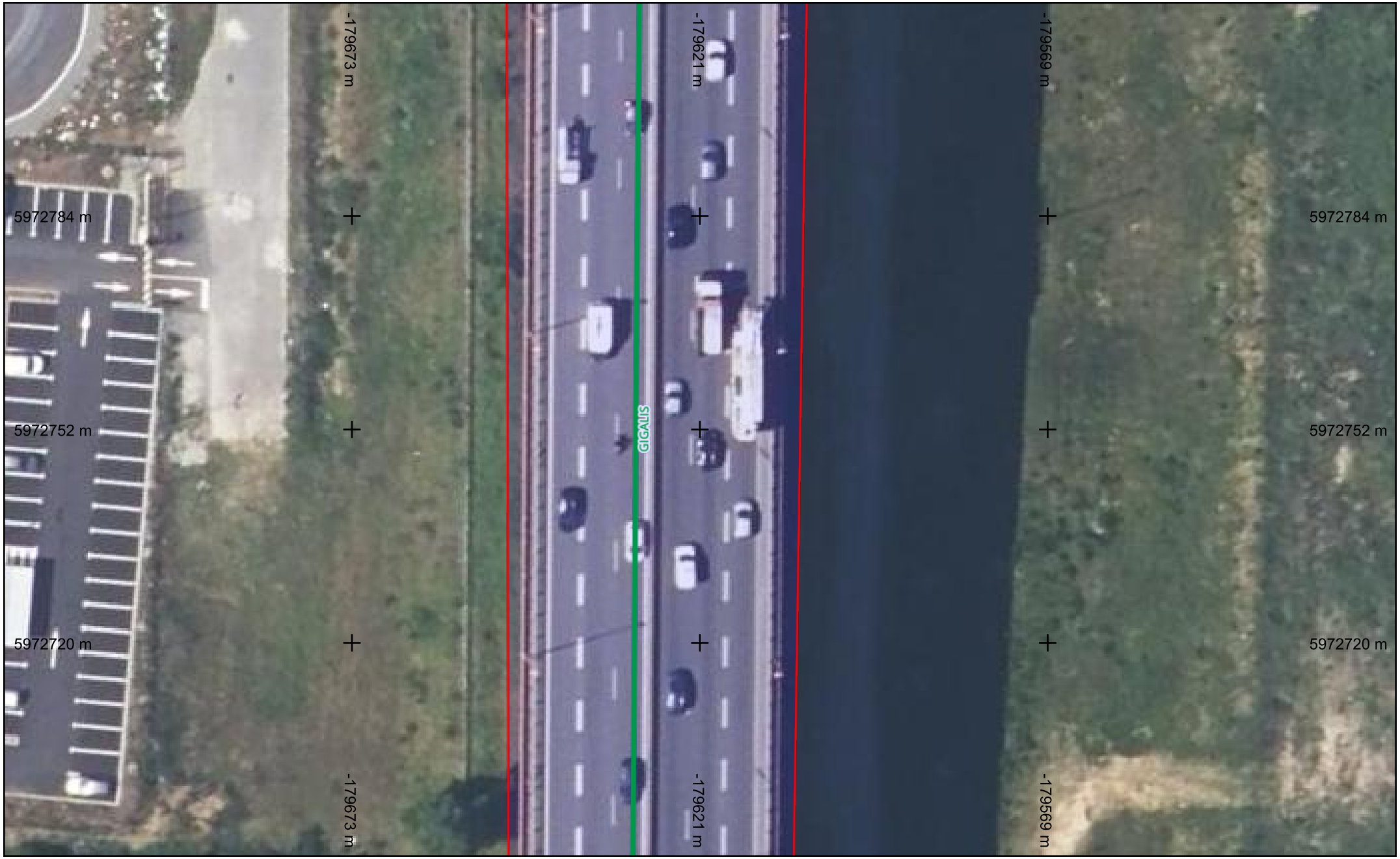

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

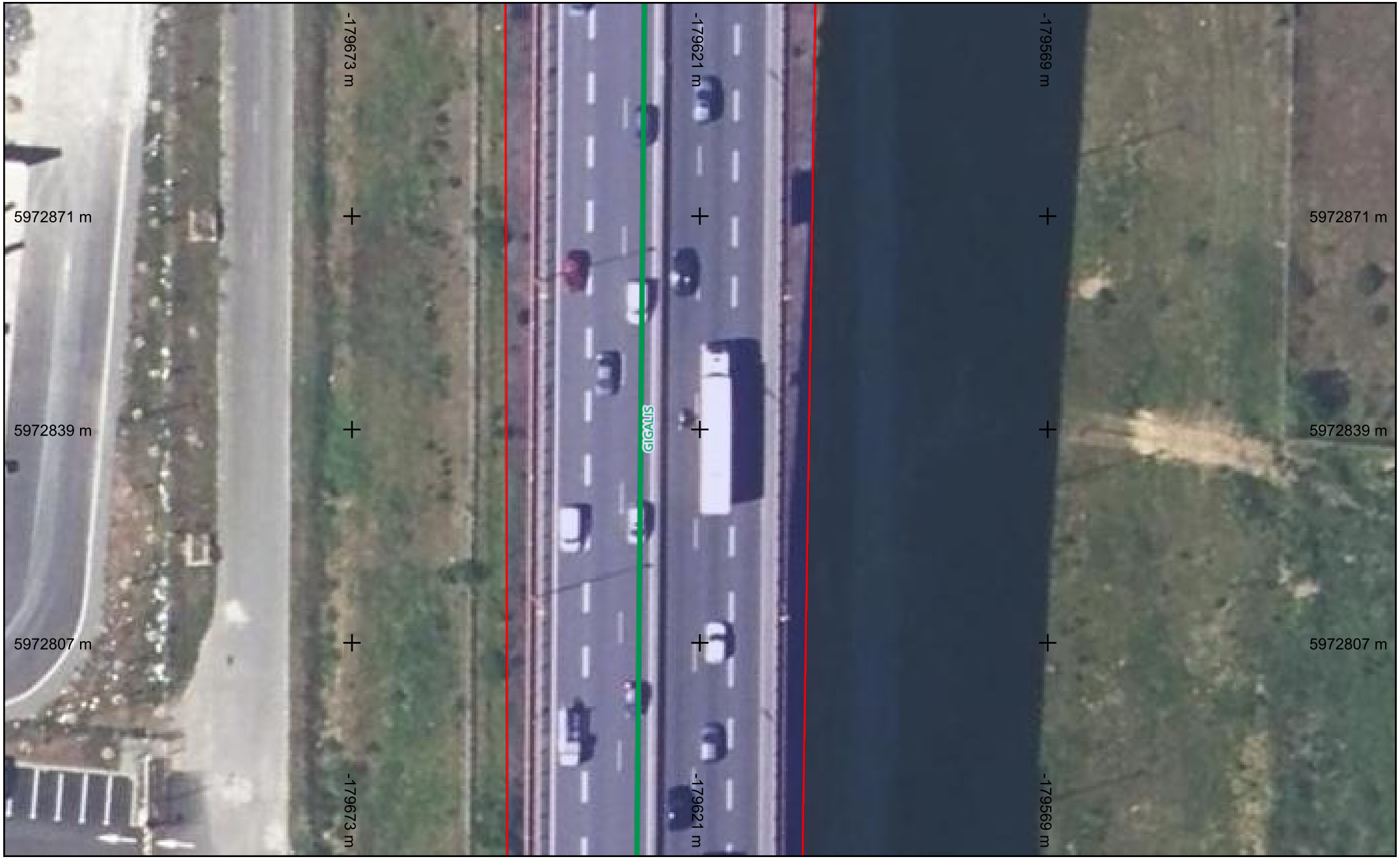

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

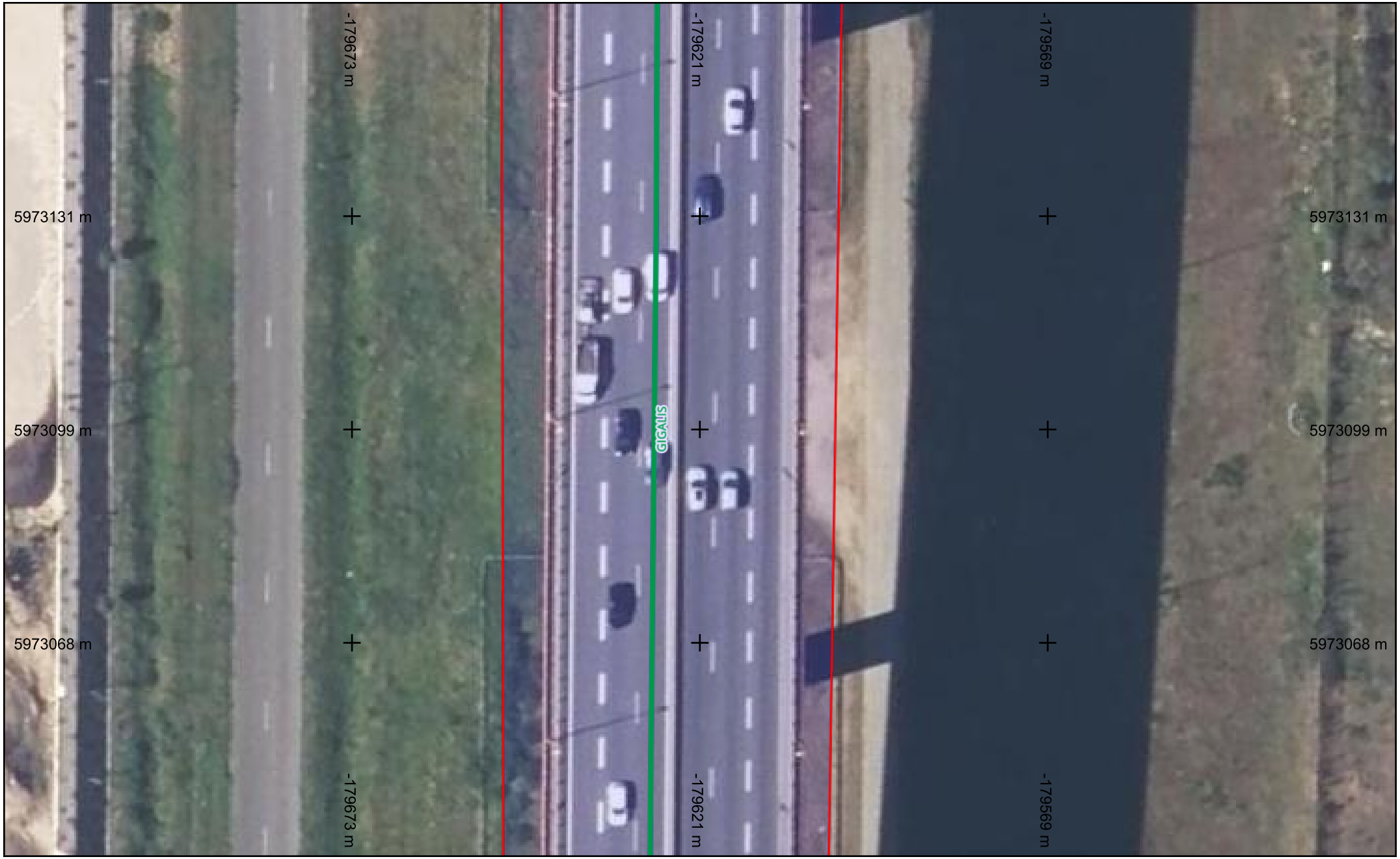

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

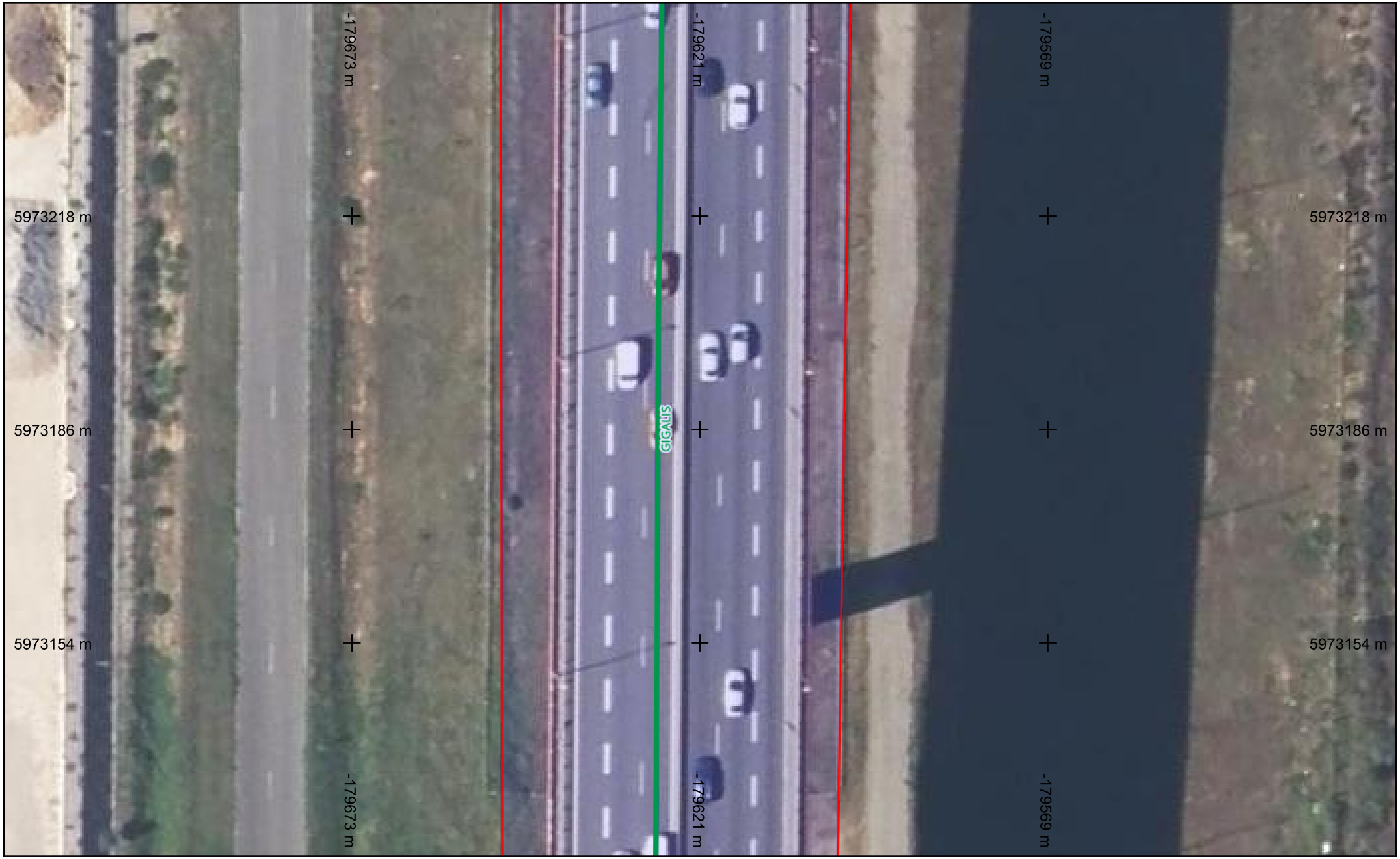

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

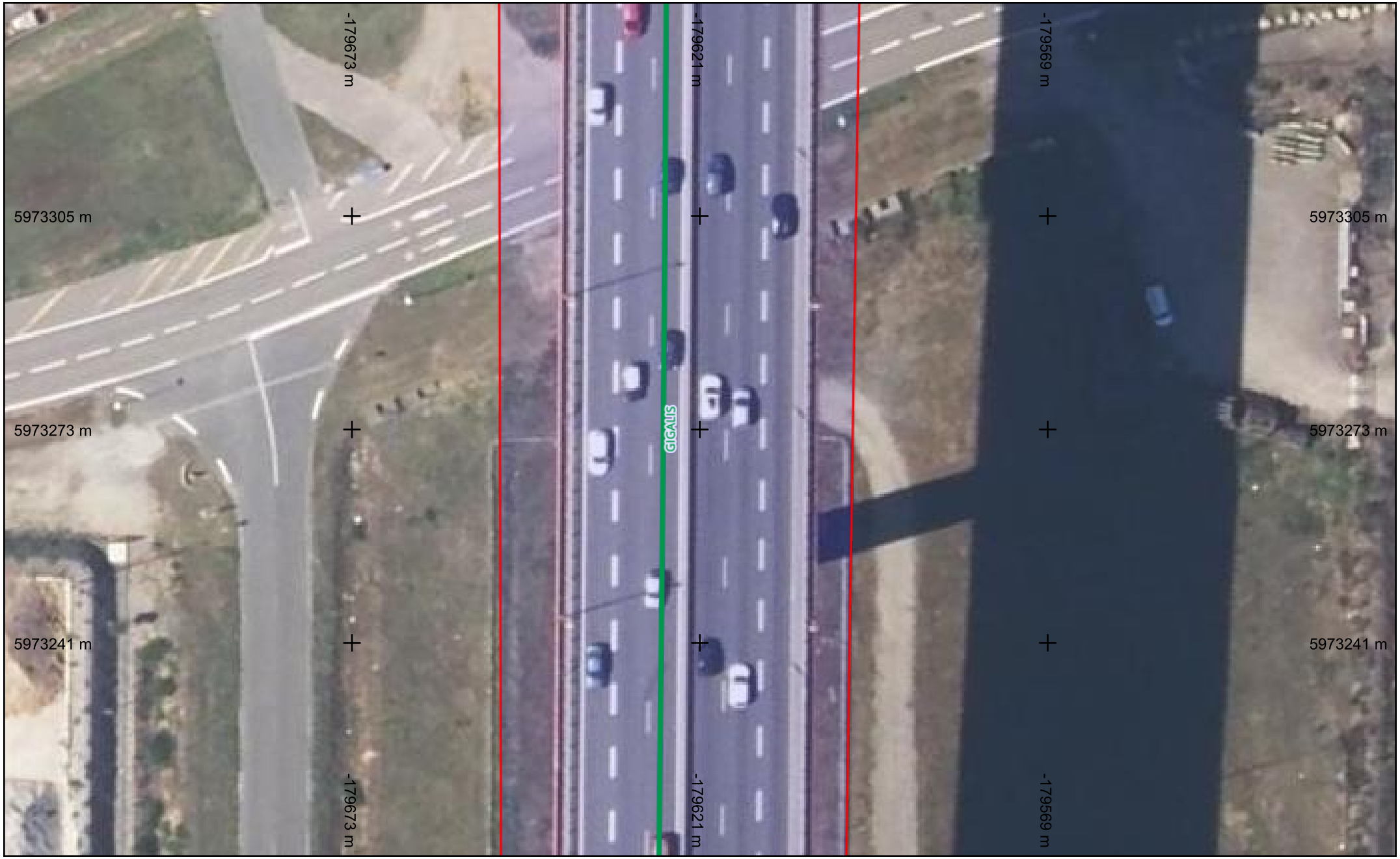

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

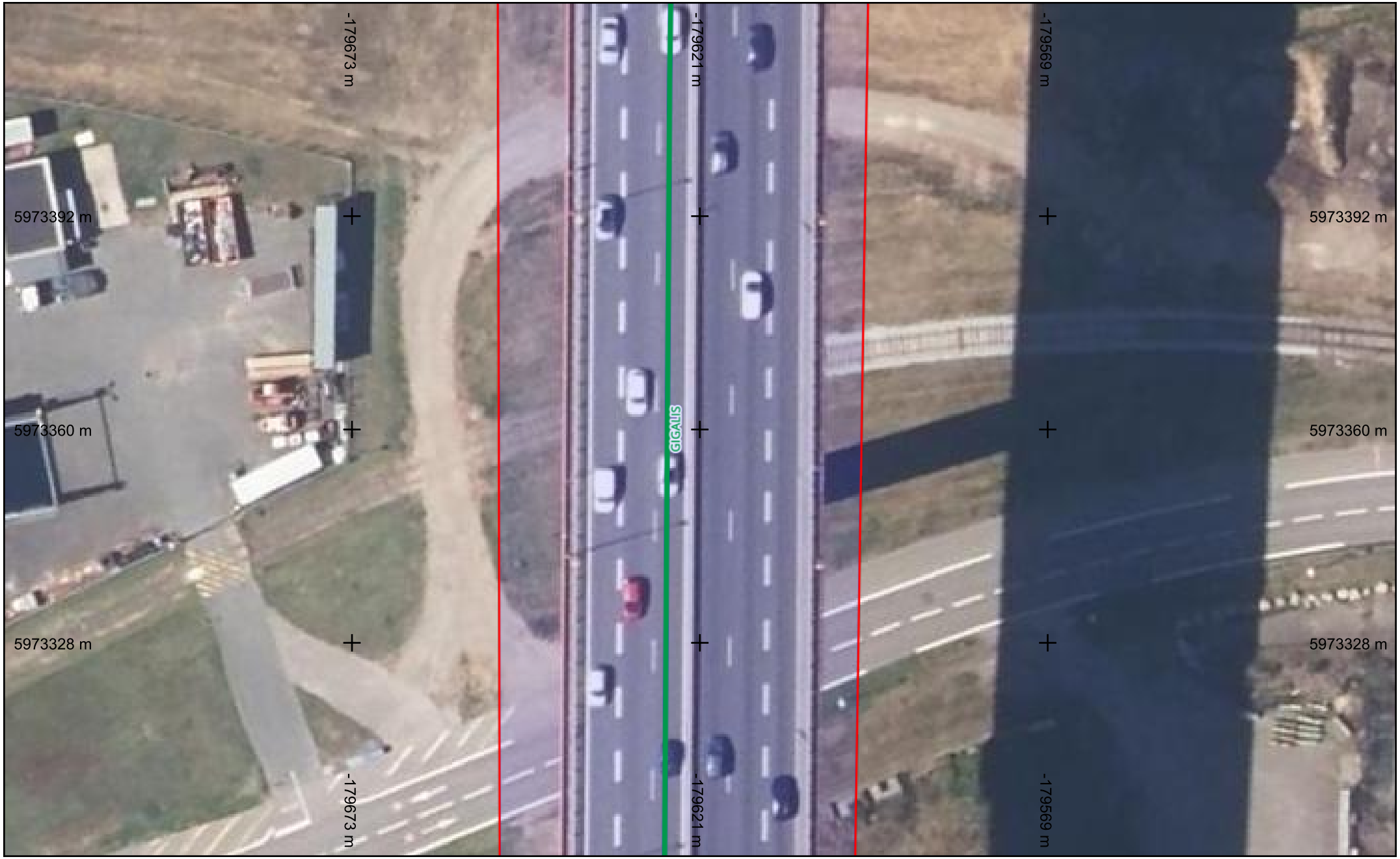

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

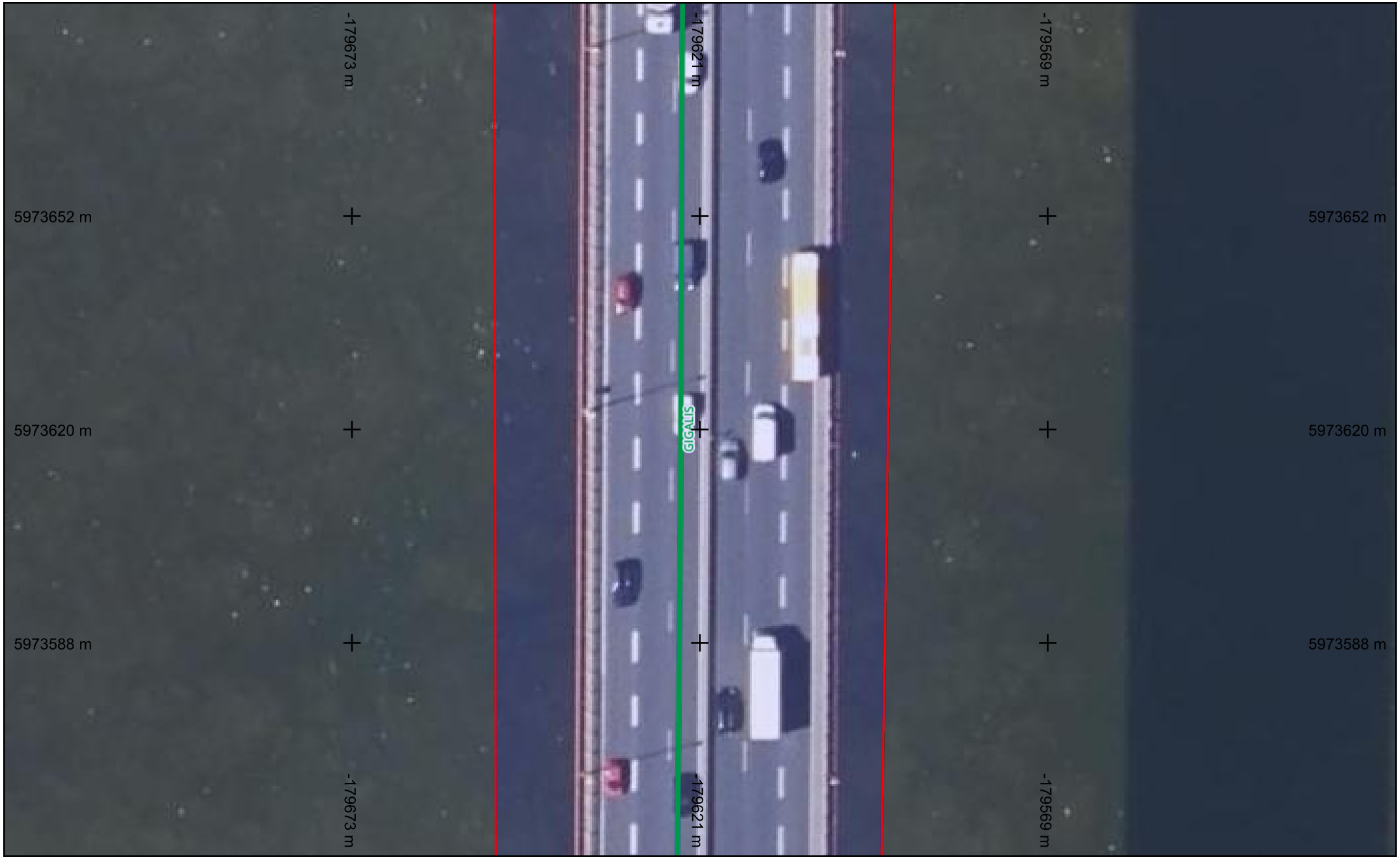

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

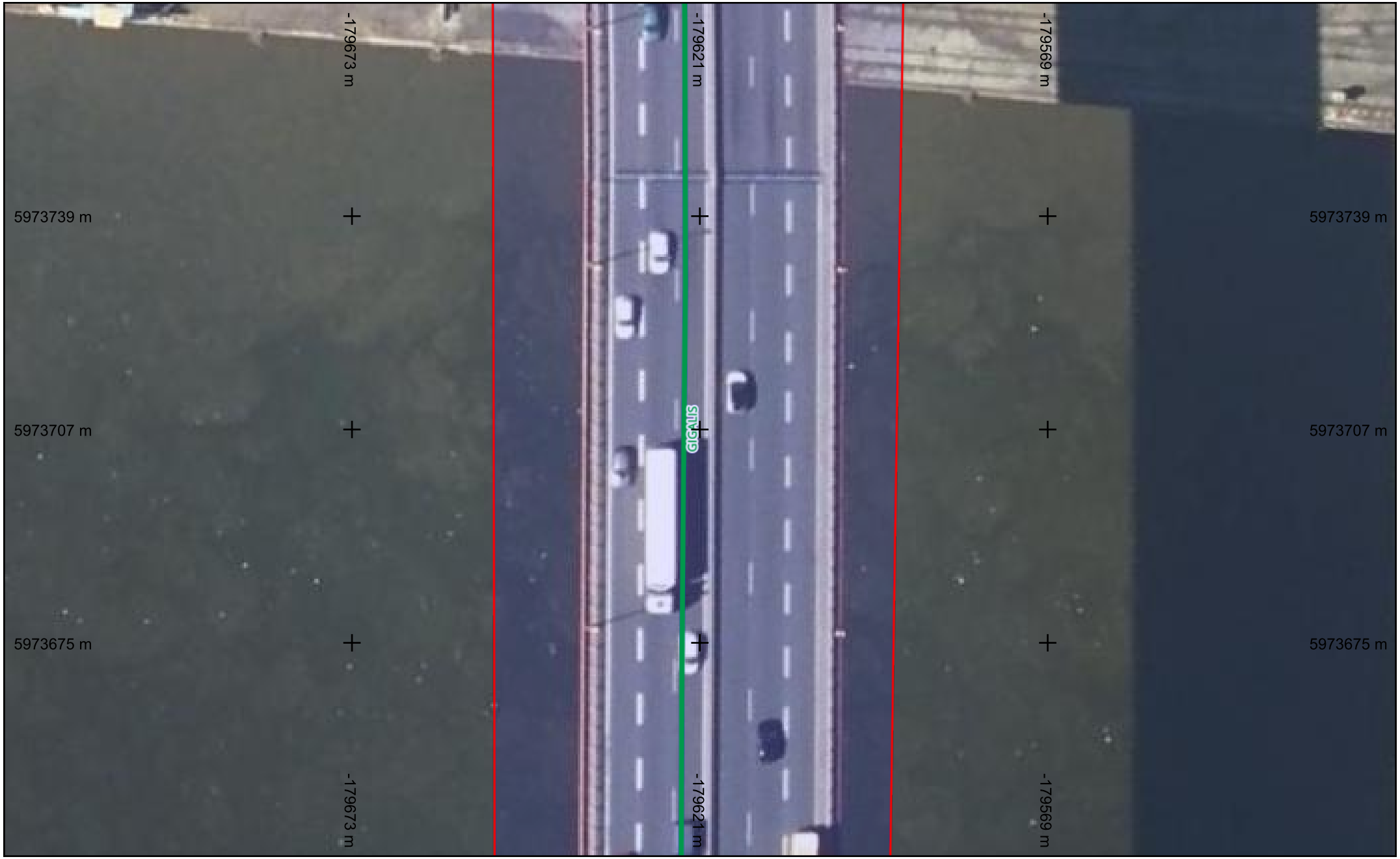

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Gig@lis
innovation numérique

Légende :
Voir page annexe

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 07/01/2025 - 11:04:07
Numéro de consultation : 2025010700705PAH
Adresse : NR, 44000 Nantes
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

Classe de précision : B (sauf mention contraire sur plans joints)	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	Nantes Métropole
Destinataire	Eclair Pub Pôle Sud Ouest
Numéro / Voie	2 rue Galilée
Code postal / Commune	44340 BOUGUENAIS
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.23@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

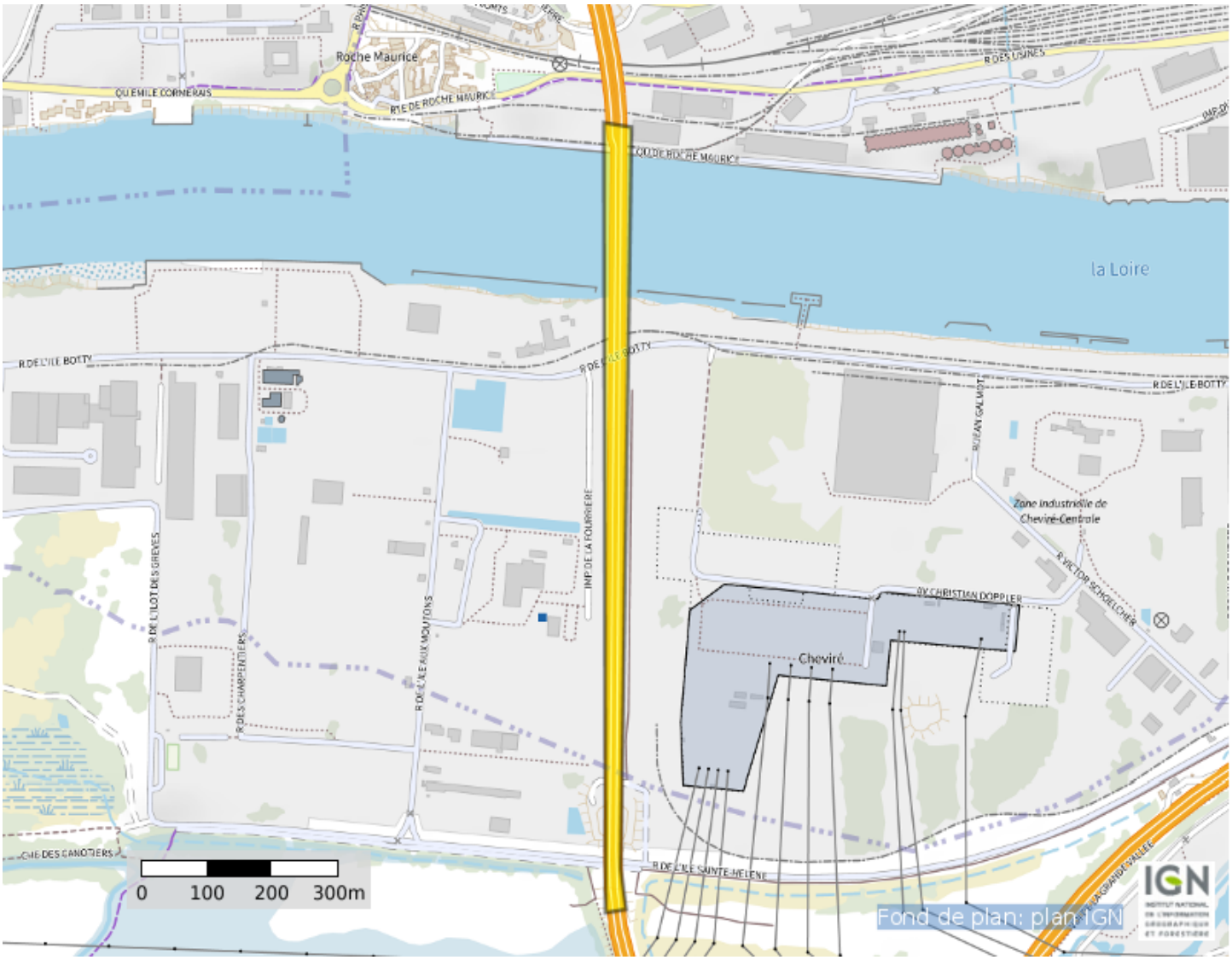

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Destinataire

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : CS 90125
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : FR

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant : EPICE-SO-2025-27237
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : 2502028355.250201DT01.23@captidec.fr
Date de réception de la déclaration : 07 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : NANTES MÉTROPOLE
Personne à contacter : EP-Sce EPICE - Pôle Sud Ouest
Numéro / Voie : 3, rue Nelson Mandela
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 44340 BOUGUENAIS
Tél. : 0228001600 Fax : 0228001649

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [x] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : 50 m
- [ ] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [ ] Plans joints :

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ◯ possible ◯ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0240995600

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Ludovic DROUET
Désignation du service : EPICE - Pôle Sud Ouest
Tél. : 0228001600

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : Ludovic DROUET
Signature :
Date : 07 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

Autres ouvrages* **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : CS 90125
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : FR

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant : EPICE-SO-2025-27238
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : 2502028355.250201DT01.23@captidec.fr
Date de réception de la déclaration : 07 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : NANTES MÉTROPOLE
Personne à contacter : ICE-Sce EPICE - Pôle Sud Ouest
Numéro / Voie : 3, rue Nelson Mandela
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 44340 BOUGUENAIS
Tél. : 0228001600 Fax : 0228001649

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [x] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : 50 m
- [ ] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [ ] Plans joints :

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ◯ possible ◯ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0240995600

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Ludovic DROUET
Désignation du service : EPICE - Pôle Sud Ouest
Tél. : 0228001600

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : Ludovic DROUET
Signature :
Date : 07 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

Autres ouvrages* **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	DIR OUEST
Destinataire	District de Nantes
Complément / Service	CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie	TSA 70011
Code postal / Commune	69134 DARDILLY CEDEX
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.24@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

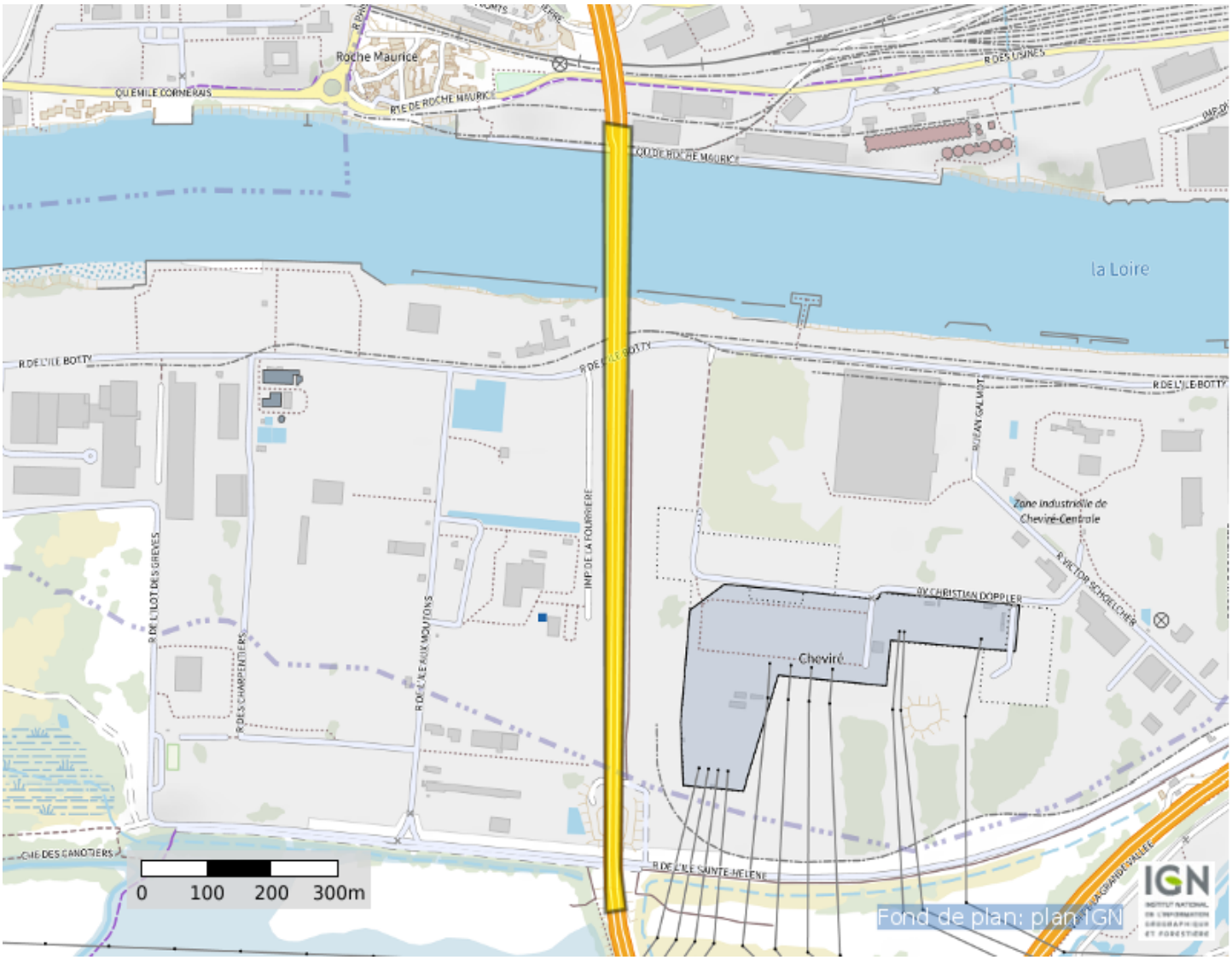

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

© DICT.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [ ] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
Numéro / Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 92894 NANTERRE CEDEX 9
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20250107007005PAH
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : Etanchéité Cheviré
Personne à contacter (déclarant) : Brice Macouin
Date de réception de la déclaration : 07 / 01 / 2025
Commune principale des travaux : Nantes
Adresse des travaux prévus : NR

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : DIR OUEST District de Nantes
Personne à contacter : Aurélien BEUCHER
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0255584864 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EU TL EL *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [ ] Plans joints :

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	
		___ / ___ / _____	☐	_____ cm	

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- [x] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
  ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [ ] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1): facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2): pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Travaux sans terrassement sur la RN

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0255584851

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Rouille Jean-Michel
Désignation du service : DIRO-CEI de Nantes
Tél. : 0689479248

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : GUILLOSSOU GREGORY
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 08 / 01 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	Nantes Métropole
Destinataire	ICE Pôle Sud Ouest
Numéro / Voie	2 rue Galilée
Code postal / Commune	44340 BOUGUENAIS
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.04@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

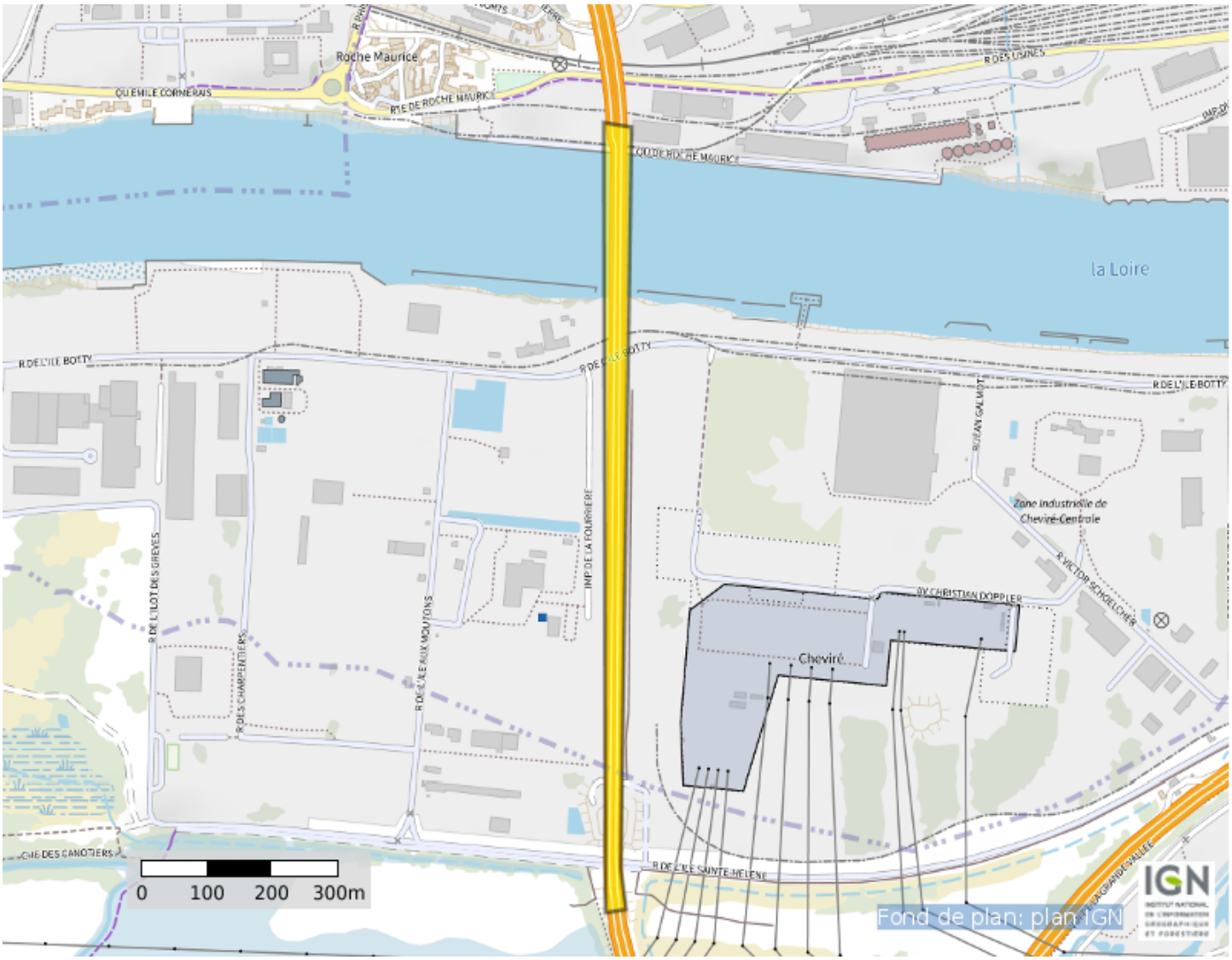

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	Nantes Métropole
Destinataire	ICE Pôle Nantes Ouest
Complément / Service	Place de la Liberté
Numéro / Voie	Maison des services publics
Code postal / Commune	44100 NANTES
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.06@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

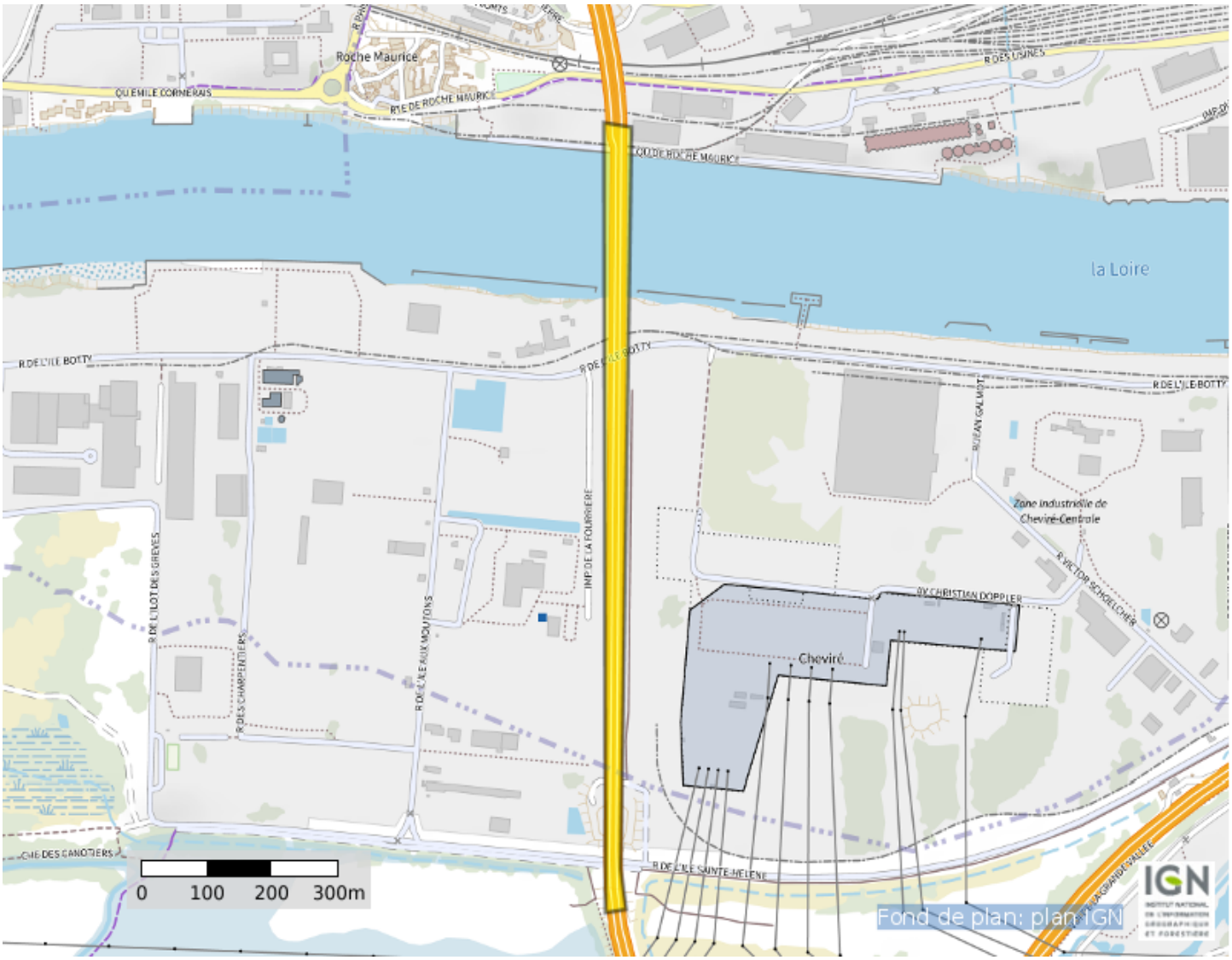

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	Nantes Métropole
Destinataire	DOPEA ASSAINISSEMENT- DT/DICT
Numéro / Voie	64 quai Emile Cormerais
Code postal / Commune	44800 SAINT HERBLAIN
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

Responsable du projet (1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP :
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) :
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.07@captidec.fr

Emplacement du projet

Adresse (2) :
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires :
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration :
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

Exécutant des travaux (1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N°, Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : N° SIRET :
Nom de la personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) :
CP : Commune principale:
Nb de communes : *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Travaux et leur calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux :
Durée du chantier : jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. (DTDICT V1.03)

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

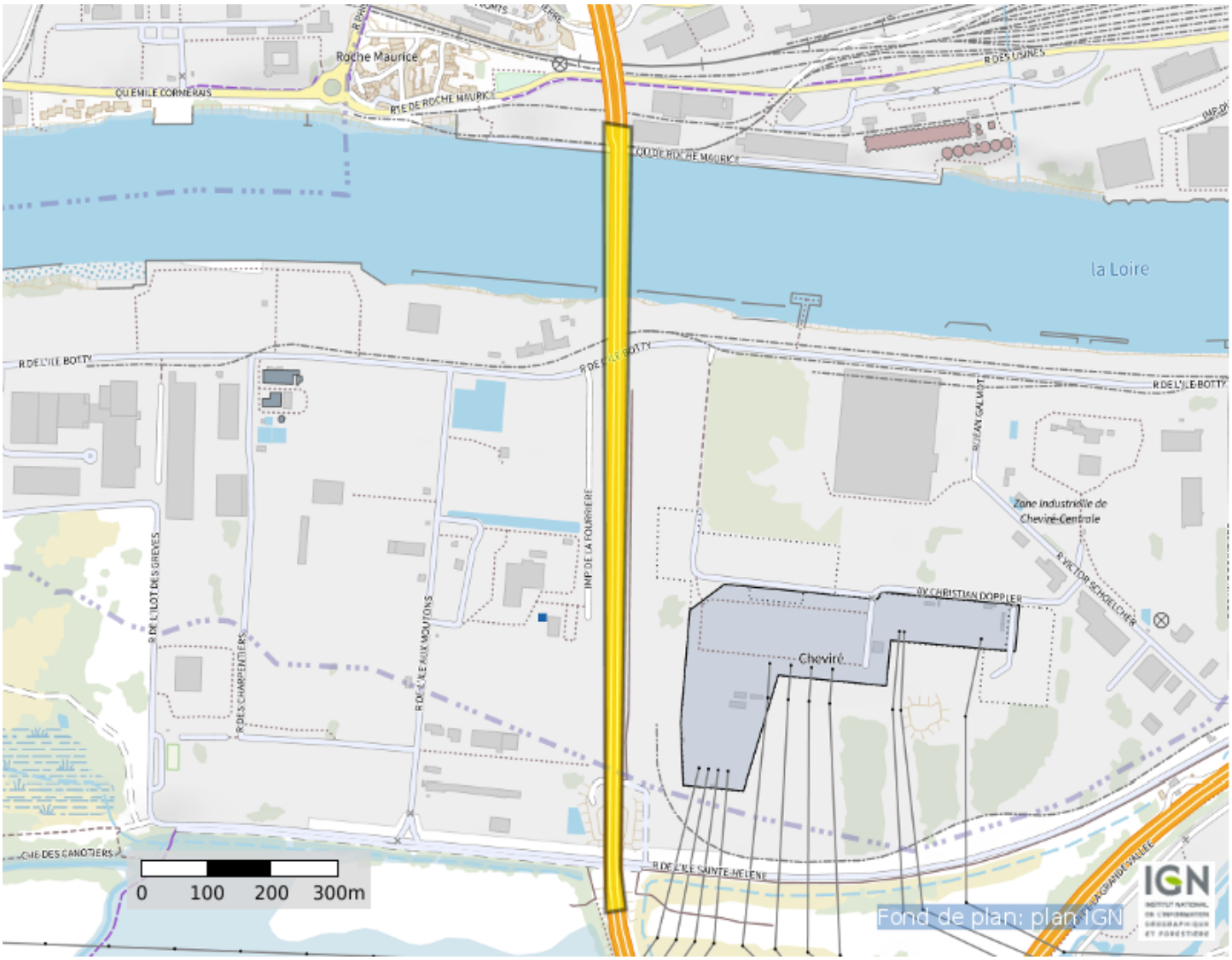

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	Nantes_Metropole
Destinataire	ABR_Service_distribution_EAU
Complément / Service	CEDEX_9
Numéro / Voie	Bd_de_Seattle
Code postal / Commune	44923 Nantes
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.18@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

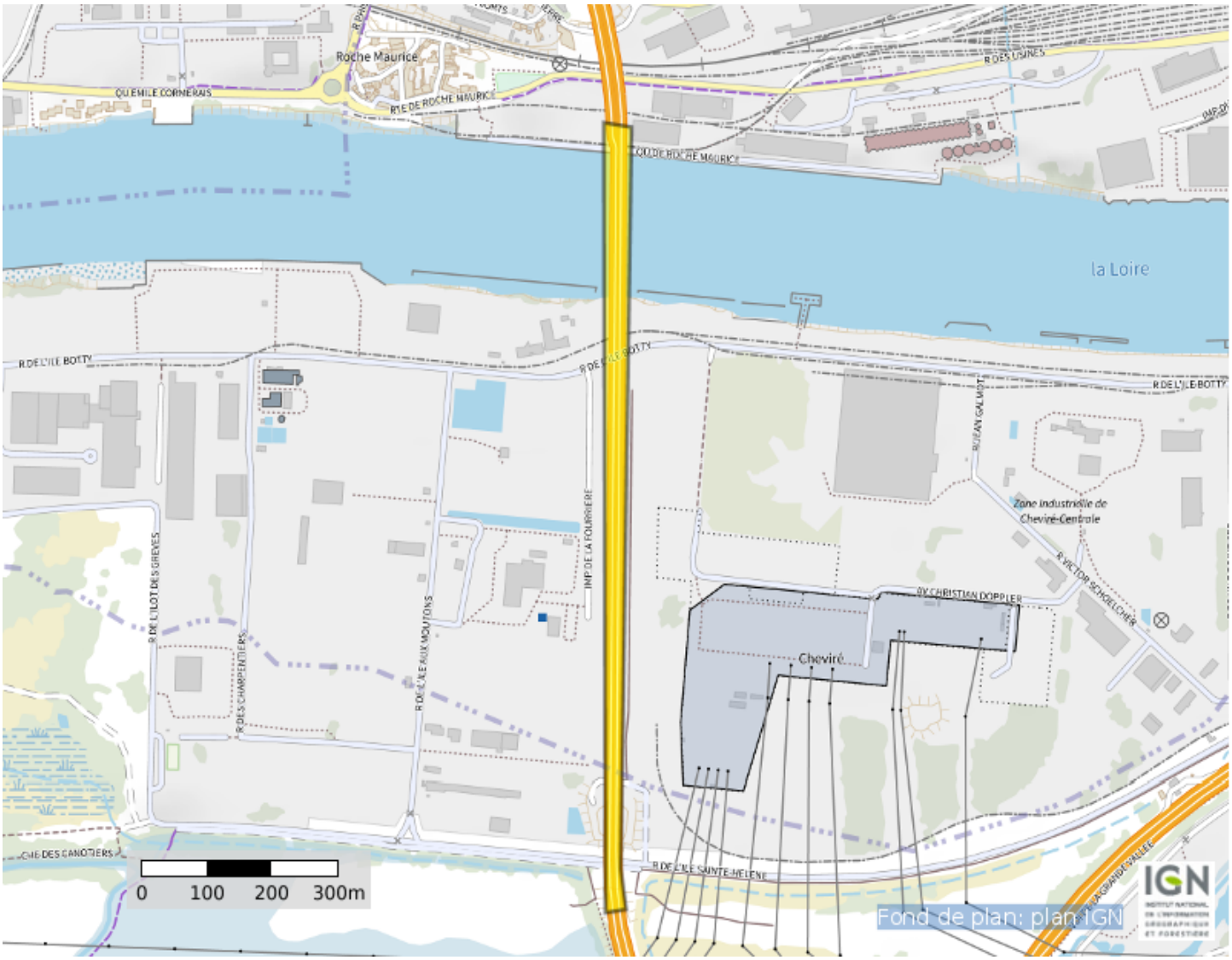

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

cerfa
N° 14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant	Nantes_Metropole
Destinataire	ABR_Service_distribution_EAU
Complément / Service	CEDEX_9
Numéro / Voie	Bd_Seattle
Code postal / Commune	44923 Nantes
Pays	France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025010700705PAH
N° affaire du responsable du projet : Etanchéité Cheviré
Date de la déclaration : 07/01/2025
☒ Responsable du projet, personne morale ☐ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
Date de la déclaration : _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : DIR OUEST PGOA
Complément / Service : TSA 54050
N°, Voie : 26 avenue de l'île Saint Martin
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9
Personne à contacter : Brice Macouin
Tél. : +33272012226 Fax(1) : _____
Courriel(1) : 2502028355.250201DT01.21@captidec.fr

Exécutant des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
N°, Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____ N° SIRET : _____
Nom de la personne à contacter : _____
Tél. : _____ Fax(1) : _____
Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse (2) : _____
CP : 44000 Commune principale : NANTES
Nb de communes : 2
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : _____
CP : _____ Commune principale : _____
Nb de communes : ___
(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : ☒
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : DEC FOV
Décrivez le projet : reprise de l'étanchéité sur la travé métallique et reprise des remblais au Sud du pont
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ⊗ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 01/07/2025 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____
Décrivez les travaux : _____
Techniques utilisées(3) : _____
☐ Autre, précisez la technique : _____
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : _____
Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* : _____
Date des investigations complémentaires : _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : BRICE Macouin
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : _____
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Référence Protys de ce document : 2502028355.250201DT01

Numéro de consultation du GU : 20250107007O5PAH

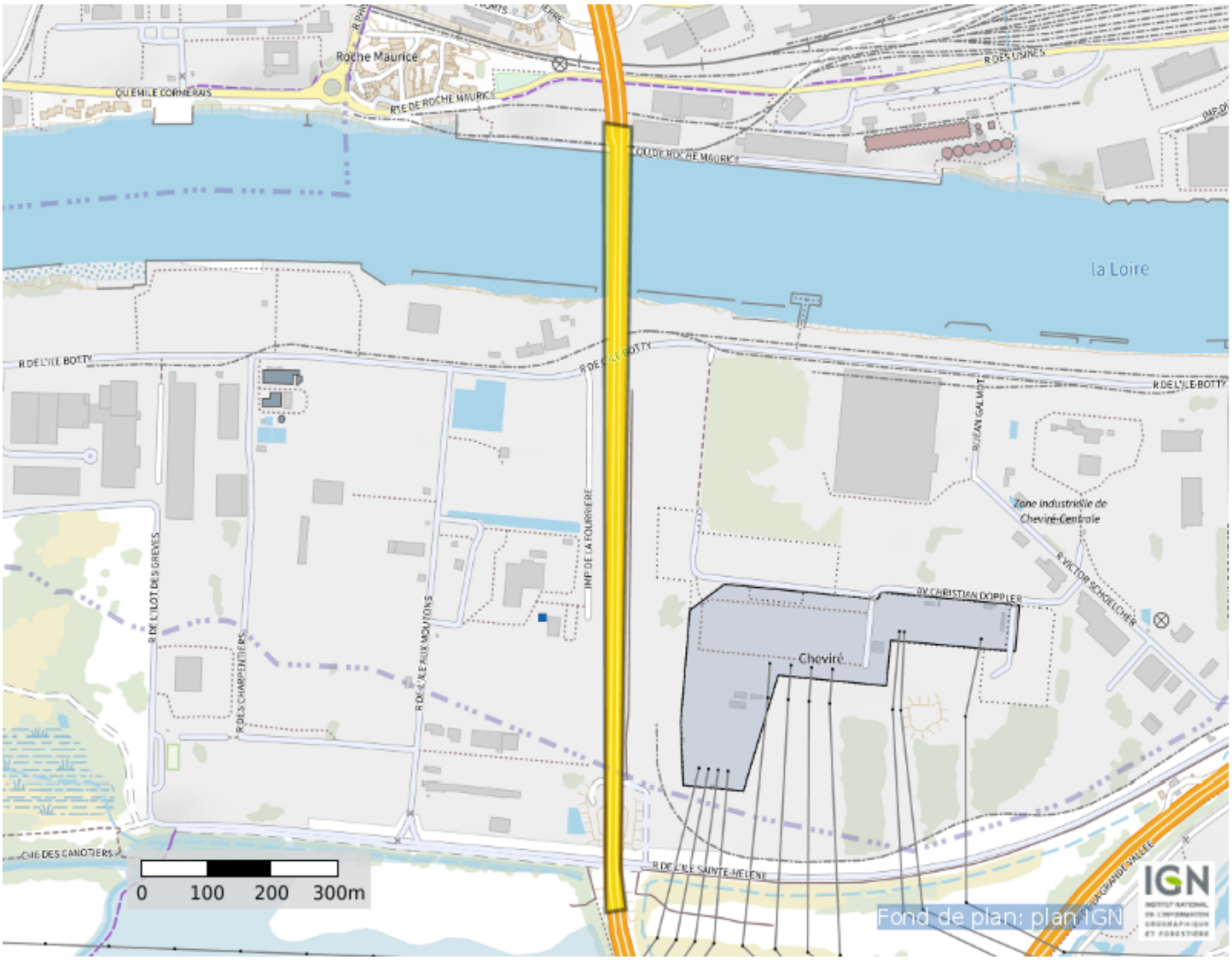

Coordonnées (Lambert 93) : 356072.801714146 6691212.618219651

Liste des communes concernées :

Nantes ; Bouguenais ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,61380987313204 47,18369946547679
-1,61339681294374 47,18374321658072
-1,61350410130434 47,18428645645099
-1,61328554307573 47,19412910273010
-1,61384344255083 47,19418742606567
-1,61380987313204 47,18369946547679

(Emprise_Protys_v1.3)